



**COMMUNE
DE SAINT-SULPICE**

RAPPORT DE GESTION

2 0 1 3

Rapport
de la Municipalité de Saint-Sulpice
au Conseil communal
sur la gestion de l'exercice 2013

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères,
Messieurs les Conseillers,

En vertu des dispositions :

- de la loi sur les communes du 28 février 1956 (art. 93 c),
- du règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes,
- du règlement du Conseil communal de Saint-Sulpice du 17 mai 2006,

la Municipalité a l'honneur de soumettre à votre approbation le rapport sur sa gestion pendant l'année 2013, ainsi que les comptes communaux arrêtés au 31 décembre 2013.

***Les comptes, accompagnés des commentaires de la Municipalité,
sont présentés séparément.***

SOMMAIRE

CONSEIL COMMUNAL	1
Composition du bureau	3
Liste des membres	3
Mutations	4
Sommaire des décisions	4
Commissions permanentes	7
Sortie annuelle	8
Rencontre amicale entre Autorités de Préverenges et Saint-Sulpice	8
Remise des pouvoirs du Bureau	8
MUNICIPALITÉ	9
Préambule	11
Composition de la Municipalité	13
Répartition des dicastères	13
Tableau des préavis de la Municipalité	14
Visite préfectorale	16
Activités diverses	17
Bureau intermunicipal	17
Associations, ententes et collaborations intercommunales	19
Composition des commissions municipales	20
ADMINISTRATION GÉNÉRALE – CONTRÔLE DES HABITANTS SANTÉ PUBLIQUE – PAROISSES	21
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	23
Personnel communal	24
Activités du Greffe municipal	25
Jeunes citoyens	26
Registre civique	26
Votations / Élections	26
Initiatives et référendums	28
Affaires militaires	28

CONTRÔLE DES HABITANTS	29
Population du district de l'Ouest lausannois	29
Répartition de la population de Saint-Sulpice	29
Mutations	30
Répartition en fonction des cantons d'origine	30
Relevé des diverses nationalités dans la souche de notre population	31
Répartition des permis pour étrangers	31
Cartes d'identité	31
 PAROISSES	 32
Église de Saint-Sulpice	32
Statistique des confessions	32
Paroisse protestante d'Ecublens – Saint-Sulpice	32
Communauté catholique de Saint-Sulpice	33
Paroisse catholique romaine (Paroisse de Renens et environs)	35
Paroisse de langue allemande de Villamont	36
Communauté israélite de Lausanne et du Canton de Vaud	36
 FINANCES – POLICE DES CONSTRUCTIONS AMENAGEMENT DU TERRITOIRE TRANSPORTS PUBLICS	 37
 FINANCES	 39
Remarques générales	39
Attribution de l'excédent des revenus	40
Trésorerie	40
Amortissements	40
État de la dette communale	40
Organe de contrôle	41
Estimation fiscale des immeubles	41
Résultat du compte de fonctionnement	41
 POLICE DES CONSTRUCTIONS / AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	 42
Remarques générales	42
Statistique du logement	42
Contrôle des citernes	42
Plan de quartier « En Champagny Sud »	43
Zone du Laviau	44
Commission communale de salubrité	44

TRANSPORTS PUBLICS	45
tl - Transports publics de la région lausannoise	45
MBC/TPM – Transports de la région Morges – Bière – Cossonay	45
Cartes journalières CFF AG-Flexicards	45
Compagnie Générale de Navigation sur le Lac Léman / CGN	46
Navia – Projet de navette automatique	46

INSTRUCTION PUBLIQUE – BÂTIMENTS COMMUNAUX ROUTES – ÉPURATION SERVICES INDUSTRIELS ET ÉCLAIRAGE PUBLIC

47

INSTRUCTION PUBLIQUE	49
Conseil de l'établissement scolaire primaire et secondaire de Chavannes-près-Renens et de Saint-Sulpice	49
Etablissement primaire et secondaire de Chavannes-près-Renens et de Saint-Sulpice	49
Effectif des classes de l'établissement	50
Corps enseignant de Saint-Sulpice	51
Unité d'Accueil pour Ecoliers (UAPE)	51
Bibliothèque	52
Santé scolaire	52
Chalet « Les Alouettes » Morgins	53
Transport des élèves	54
Association du Passeport-vacances de la Région lausannoise (APVRL)	55
Conférence des municipaux en charge des écoles de l'Ouest lausannois	55

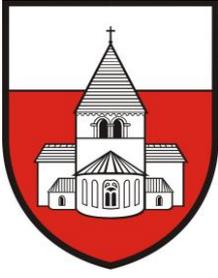
BÂTIMENTS COMMUNAUX	56
----------------------------	----

TRAVAUX – ÉCLAIRAGE PUBLIC – ÉPURATION	57
Routes	57
Épuration	57
Entente intercommunale Mèbre-Sorge	58

SERVICES INDUSTRIELS	58
Eclairage public	58

POLICE – SERVICE DU FEU – PROTECTION CIVILE – DOMAINES SERVICE DE VOIRIE – ORDURES MÉNAGÈRES ET DÉCHETS SOCIÉTÉS LOCALES ET SPORTIVES	59
POLICE	61
Juggers Sécurité	63
Registre des canidés	64
Contrôles de la qualité hygiénique des eaux des plages	64
Préposé agricole	64
Naturalisations	64
Port de la Venoge et port Tissot	65
SERVICE DU FEU	66
PROTECTION CIVILE	67
VOIRIE	68
Service de voirie	68
DOMAINES	69
Places – Parcs – Promenades	69
Cimetière	69
Vigne	69
Exploitation du bateau faucardeur	69
GESTION DES DÉCHETS	71
Généralités	71
Taxe au sac	71
Récupération des matières	71
Déchets divers	72
Déchets toxiques ménagers	72
Distribution gratuite de sacs taxés	72
SOCIÉTÉS LOCALES ET SPORTIVES	73
USL – Union des Sociétés Locales	73
St-Sulpice-Sport FC	73
Section des Samaritains	75
Société de Tir	76
Abbaye des Lacustres	77
Société de Gymnastique	78
Chœur d'hommes « La Riveraine »	78
Tennis Club Saint-Sulpice - TCSS	79
Jeunesse de Saint-Sulpice	80

AFFAIRES CULTURELLES TOURISME – SÉCURITÉ SOCIALE	81
AFFAIRES CULTURELLES	83
Journal « Le Serpeliou »	83
Théâtre Kléber-Méleau	83
Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise	83
« Morges-sous-Rire »	83
Loi sur les écoles de musiques (LEM)	83
TOURISME	84
Société de développement	84
Information touristique	85
Manifestations organisées à Saint-Sulpice	85
SÉCURITÉ SOCIALE	90
ARASOL – Association régionale pour l'action sociale dans l'Ouest lausannois	90
Conférence des municipaux responsables des affaires sociales de l'Ouest lausannois	90
Plateforme jeunesse de l'Ouest lausannois	91
APREMADOL – Association pour la Prévention et le Maintien à Domicile dans l'Ouest lausannois	91
AJESOL - Association pour l'Accueil de Jour des Enfants du Sud-Ouest lausannois	91
Nonagénaires	92
Sortie des Aînés	92
CONCLUSIONS GÉNÉRALES	93



CONSEIL COMMUNAL

CONSEIL COMMUNAL

Au cours de l'année 2013, le Conseil communal s'est réuni à quatre reprises sous la direction de sa présidente 2012-2013, Mme Anne **Merminod**, et à cinq reprises sous la direction de M. Nicolas **Weber**, son nouveau président pour 2013-2014.

COMPOSITION DU BUREAU AU 30.06.2013

Présidente	Mme	Merminod	Anne
1 ^{er} Vice-président	M.	Weber	Nicolas
2 ^{ème} Vice-président	M.	Quintas	Benito
Scrutateurs	Mme	Kaeser-Moser	Alice
	M.	Rodriguez	Carlos
Scrutateurs-suppléants	Mme	Willi	Corinne
	M.	Bochud	Thierry
Secrétaire	M.	Giroud	Daniel
Huissier	M.	Groubel	Fabio

COMPOSITION DU BUREAU AU 31.12.2013

Président	M.	Weber	Nicolas
1 ^{er} Vice-président	M.	Quintas	Benito
2 ^{ème} Vice-président	M.	Brandt	Pierre-Yves
Scrutateurs	Mme	Willi	Corinne
	M.	Bochud	Thierry
Scrutateurs-suppléants	Mme	Borel	Chantal
	M.	Piller	René
Secrétaire	M.	Giroud	Daniel
Huissier	M.	Groubel	Fabio

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL COMMUNAL AU 31.12.2013

Affolter Markus	Gillot Maguy	Pache Rémy
Bähni Philippe	Glauser Cédric	Panzera Marcel André
Beck Thomas	Grzelak-Guidon Madeleine	Parent Christine
Berner Roxane	Gygax Rolf	Piller René
Bochud Thierry	Hanlon David	Poli Adriana
Borel Chantal	Hirsch Hans-Jörg	Probst Claude
Brandt Pierre-Yves	Hunziker Daniel	Quintas Benito
Bryois Daniel	Jindra Froehlich Helena	Ribeiro Hugo
Burrus Diane	Jungen Jean-Michel	Richards Stephen
Chappuis Olivier	Kaeser-Moser Alice	Rodriguez Carlos
Clerc Laurent	Lambercy Laurence	Romanzini Florence
Corminboeuf Anne	Le Blanc Denyse	Ruegg Olivier
Del Boca Pierre	Lehmann Christian	Spaccapietra Stefano
Devaud Ghislaine	Lévy Francis	Walpen René
Dijamatovic Yves	Liechti Bernard	Weber Nicolas
Diserens Monique	Matthey Olivier	Wessner René
Dubuis Etienne	Merminod Anne	Will Jean-Pierre
Equey Jacques	Montagner Sergio	Willi Corinne
Fankhauser Carmen	Moser Jean-Louis	Wirth Paul
Gardet Frédéric	Mouvet Laurent	

MUTATIONS AU SEIN DU CONSEIL COMMUNAL

Il y a eu deux démissions au sein du Conseil communal au cours de l'année 2013, celles de Mmes Christina **Minezac** et Mme Nicole **Allgöwer**, au second semestre. Elles ont respectivement été remplacées par MM Jean-Pierre **Will** et Daniel **Hunziker**.

M. André **Borel**, décédé en novembre 2013, n'a pas pu être remplacé, la liste des suppléants étant désormais épuisée. L'effectif du Conseil communal au 31.12.2013 était donc de 59 membres.

SOMMAIRE DES DÉCISIONS DU CONSEIL COMMUNAL

Au cours des neuf séances tenues durant l'année 2013, les décisions suivantes ont été prises :

Séance du 27 février 2013

Présidence : Mme Anne MERMINOD Effectif : 60 membres Présents : 52 membres

Le Conseil communal a décidé :

- d'accorder à la Municipalité un crédit de Fr. 260'000.- pour l'assainissement de la station de pompage des eaux usées de la Chamberonne ;
- d'accorder à la Municipalité un crédit d'étude de Fr. 260'000.- pour l'élaboration d'un cahier des charges concernant la zone d'utilité publique (futur collège des Pâquis).

Séance du 1^{er} mai 2013

Présidence : Mme Anne MERMINOD Effectif : 60 membres Présents : 53 membres

Le Conseil communal a décidé :

- d'accorder à la Municipalité, un crédit de Fr. 287'000.- pour la réhabilitation du collecteur des eaux usées au chemin du Marquisat et travaux in situ ;
- d'adopter le nouveau règlement communal et son amendement relatif aux émoluments administratifs et aux contributions de remplacement en matière d'aménagement du territoire et des constructions (RTPC) et de charger la Municipalité de le soumettre à l'approbation cantonale.

Séance du 19 juin 2013

Présidence : Mme Anne MERMINOD Effectif : 60 membres Présents : 54 membres

Le Conseil communal a décidé :

- de prendre acte du préavis no 02/13 comme réponse de la Municipalité à la motion Panzera et consorts, telle qu'elle lui a été soumise par le Conseil communal ;
- d'adopter la nouvelle formule de l'article 43 REE (taxe unique complémentaire) ;
- d'adopter le plan du 15 août 2012 fixant les limites des constructions/modifications du plan d'extension du 19 février 1957 – « Route de Vallaire-RC81C », « Route Cantonale 1a » et de charger la Municipalité de transmettre ledit plan au Département des Infrastructures pour approbation et mise en vigueur ;
- de renvoyer à la Municipalité le préavis no 06/13 « Demande d'un crédit de Fr. 1'410'000.- pour : Réfection de la rue du Centre ouest et construction de placettes en bastion, requalification étape 2 En Champagny / Réfection de la chaussée rue du Centre devant la Maison de Commune / Réfection du carrefour rue du Centre / ch. des Chantres » ;
- d'approuver les comptes communaux de l'exercice 2012, ainsi que le bilan et de donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2012.

Séance du 26 juin 2013

Présidence : Mme Anne MERMINODEffectif : 60 membresPrésents : 54 membres

Le Conseil communal a :

- renouvelé son Bureau pour 2013-2014 comme suit :

Président	M.	Nicolas	Weber
1 ^{ère} Vice-président	M.	Benito	Quintas
2 ^{ème} Vice-président	M.	Pierre-Yves	Brandt
Scrutateurs	Mme	Corinne	Willi
	M.	Thierry	Bochud
Scrutateurs-suppléants	Mme	Chantal	Borel
	M.	René	Piller
Secrétaire	M.	Daniel	Giroud
Huissier	M.	Fabio	Groubel

- procédé à la nomination de la Commission de gestion et des finances pour 2013-2014, comme suit :

Mmes	Roxane	Berner
	Florence	Romanzini
MM.	Laurent	Clerc
	Yves	Dijamatovic
	Pierre	Del Boca
	Etienne	Dubuis
	Bernard	Liechti

Séance du 3 juillet 2013

Présidence : M. Nicolas WEBEREffectif : 58 membresPrésents : 54 membres

Le Conseil communal a décidé :

- d'accorder à la Municipalité un crédit de Fr. 535'000.- pour l'installation de conteneurs provisoires au collège des Pâquis.

Séance du 28 août 2013

Présidence : M. Nicolas WEBEREffectif : 59 membresPrésents : 54 membres

Le Conseil communal a :

- assermenté M. Jean-Pierre Will, en remplacement de Mme Christine Minezac, démissionnaire ;
- décidé d'accorder à la Municipalité un crédit de Fr. 21'500'000.- pour la construction d'un nouveau complexe scolaire au chemin des Pâquis ;
- décidé d'accorder à la Municipalité un crédit de Fr. 305'000.- pour :
 - la réfection de la chaussée de la rue du Centre devant la Maison de Commune
 - la réfection du carrefour rue du Centre – chemin des Chantres.

Séance du 2 octobre 2013

Présidence : M. Nicolas WEBER

Effectif : 60 membres

Présents : 50 membres

Le Conseil communal a :

- assermenté M. Daniel Hunziker, en remplacement de Mme Nicole Allgöwer, démissionnaire ;
- décidé d'approuver le nouveau règlement de l'entente intercommunale du SDIS Chamberonne du 01.01.2014, son annexe 1, ainsi que la nouvelle convention sur le SDIS Chamberonne ;
- décidé d'accorder à la Municipalité un crédit de Fr. 739'000.- pour la requalification du tronçon de la route Cantonale RC1a – Avenue Forel – Giratoire de Dorigny (Etape 2) ;

Séance du 30 octobre 2013

Présidence : M. Nicolas WEBER

Effectif : 60 membres

Présents : 53 membres

Le Conseil communal a décidé :

- d'accorder à la Municipalité un crédit de Fr. 431'000.- pour l'assainissement des collecteurs d'eaux claires et d'eaux usées et l'enfouissement des lignes aériennes au chemin du Roz ;
- d'autoriser la Municipalité à réaliser la transaction consistant à céder la parcelle 163 au fond voisin 164, en l'échange d'une servitude d'une assiette de 749 m², répartie sur les parcelles 163 et 164, et la réalisation d'un trottoir le long de la route de Vallaire jusqu'en limite de la commune ;
- l'arrêté d'imposition pour l'année 2014.

Séance du 11 décembre 2013

Présidence : M. Nicolas WEBER

Effectif : 59 membres

Présents : 52 membres

Le Conseil communal a décidé :

- d'augmenter temporairement le taux d'activité global des municipaux à 115 % pour la période 2014-2015 et de fixer pour cette période les indemnités annuelles de la Municipalité comme suit :
 - Syndic – taux d'activité 50 % - Traitement Fr. 70'950.- + frais annexes et de représentation Fr. 9'600.-,
 - Municipaux – taux d'activité 115 % - Traitement Fr. 163'185.- + frais annexes et de représentation Fr. 28'800.- ;
- d'adopter conjointement le budget communal pour l'exercice 2014 tel que présenté par la Municipalité et les budgets des ententes intercommunales Chalet « Les Alouettes » à Morgins, Concentration des eaux usées de la Mèbre et de la Sorge et du Service intercommunal de défense contre l'incendie et de secours « SDIS Chamberonne ».

COMMISSIONS PERMANENTES DU CONSEIL COMMUNAL AU 31.12.2013

Gestion et finances (nommée chaque année)			Immobilière (nommée pour la législature)		
Mmes	Berner	Roxane	MM	Glauser	Cédric
	Romanzini	Florence		Gygax	Rolf
MM	Clerc	Laurent		Matthey	Olivier
	Del Boca	Pierre		Moser	Jean-Louis
	Dijamatovic	Yves		Pache	Rémy
	Dubuis	Etienne		Panzer	Marcel André
	Liechti	Bernard		Rodriguez	Carlos
Recours en matière d'impôts (nommée pour la législature)			Recours en matière d'informatique (nommée pour la législature)		
Mme	Burrus	Diane	Mme	Jindra Froehlich	Helena
MM	Beck	Thomas	MM	Lehmann	Christian
	Glauser	Cédric		Montagner	Serge
	Piller	René		Wessner	René
	Wessner	René		Will	Jean-Pierre
Épuration (nommée pour la législature)			Laviau (nommée pour la législature)		
MM	Bryois	Daniel	Mme	Diserens	Monique
	Chappuis	Olivier	MM	Bryois	Daniel
	Glauser	Cédric		Dubuis	Etienne
	Ribeiro	Hugo		Gardet	Frédéric
	Rodriguez	Carlos		Gygax	Rolf
	Ruegg	Olivier			
	1 siège à repourvoir				
Conseil intercommunal de l'Association régionale pour l'action sociale (ARASOL) (nommée pour la législature)			Conseil intercommunal de l'Association « Sécurité dans l'Ouest lausannois » (nommée pour la législature)		
Mmes	Probst	Claude	Mme	Grzelak-Guidon	Madeleine
	Romanzini	Florence	M.	Panzer	Marcel André
Conseil intercommunal de l'Organisme régional de protection civile de Lausanne-Ouest (nommée pour la législature)			Conseil d'Etablissement de La Planta		
MM	Montagner	Serge	Mme	Willi	Corinne
	Moser	Jean-Louis			
	1 siège à repourvoir				

SORTIE DU CONSEIL COMMUNAL

C'est le samedi 7 septembre 2013 que 43 conseillers communaux et municipaux prirent le car pour une escapade d'une journée au fin fond du canton de Vaud.

L'objectif de cette sortie récréative était de découvrir une de nos régions vaudoises reculées, mais néanmoins attachante et d'y apprécier sa nature et son produit.

Après un arrêt café au col des Mosses, les conseillers ont pu visiter les caves à fromage de l'Etivaz, visionner son diaporama, le tout agrémenté par une dégustation de fromage arrosée par un petit verre de blanc. Puis, réception officielle par M. Daenzer, Municipal à Château-d'Oex, sur la terrasse du Restaurant Le Chalet, avec l'apéritif offert par la commune damounaise. En attendant le repas, nous avons pu assister à la fabrication de notre fromage, qui sera distribué aux conseillers communaux lors d'une séance au printemps 2014.

Après avoir dégusté le repas composé d'une salade, des macaronis du chalet et d'une meringue noyée sous la crème double, une petite marche s'imposait afin d'aller visiter le musée du vieux Pays d'Enhaut ainsi que l'Espace ballon.

Puis, réembarquement dans le bus pour rejoindre notre carnotzet et finir la balade communale devant la traditionnelle raclette.

Nicolas Weber, Président du Conseil communal

RENCONTRE AMICALE ENTRE AUTORITÉS DE PRÉVERENGES ET SAINT-SULPICE

Cette année, la traditionnelle rencontre amicale entre les Conseils communaux de Préverenges et de Saint-Sulpice a été organisée sous la forme d'une compétition individuelle de bowling à Echandens, au « Bowling Le Miami », le mercredi 5 juin 2013. Des prix ont été remis aux meilleurs compétiteurs.

Les participants ont ensuite pris un repas sur place, au restaurant de l'établissement.

REMISE DES POUVOIRS DU BUREAU

La remise officielle des pouvoirs du Bureau du Conseil communal a eu lieu le vendredi 28 juin 2013. Cette cérémonie a été suivie d'un apéritif au carnotzet communal et d'un repas au restaurant « Le Débarcadère ».



MUNICIPALITÉ

MUNICIPALITÉ

PRÉAMBULE

Au plan politique, l'événement le plus important de l'année 2013 est sans conteste la décision du Conseil communal, lors de la séance du 28 août, d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 21'500'000.- pour la construction d'un nouveau complexe scolaire au chemin des Pâquis. Cette décision, approuvée à une très forte majorité, constitue un engagement financier sans précédent de la part de la Commune. Elle est l'heureux aboutissement d'un processus de réflexion de longue haleine, mené par la Municipalité depuis l'année 2008, à propos du réaménagement de la zone d'utilité publique des Pâquis faisant partie du nouveau plan général d'affectation communal.

Si les projets initiaux visaient la création d'une unité d'accueil parascolaire et d'une bibliothèque mixte, scolaire et publique, ainsi que le remplacement de la salle de gymnastique, la Municipalité, à la suite d'une réévaluation des besoins de la Commune en locaux scolaires en rapport avec la réforme de l'enseignement et l'entrée en vigueur de la nouvelle Loi cantonale sur l'Enseignement Obligatoire (LEO), a été confrontée au début de l'année 2013 à la nécessité d'envisager en priorité le remplacement des bâtiments scolaires existants (et non leur rénovation, comme prévu dans le préavis déposé en décembre 2012 concernant l'élaboration d'un cahier des charges relatif à la zone d'utilité publique). Ce changement de programme, basé essentiellement sur les conclusions d'un groupe de pilotage créé à cet effet, a eu comme répercussion principale de privilégier le recours à une entreprise totale pour la réalisation du projet de construction, de façon à réduire au maximum les délais très courts imposés par la nécessité de regrouper à Saint-Sulpice l'ensemble du cycle primaire, tel que défini par la LEO, à la rentrée scolaire 2015-2016.

Une véritable course contre la montre s'est déroulée pour satisfaire à cette contrainte imposée par le Canton. Tout d'abord, grâce au recours à différents bureaux spécialisés, un dossier d'appel d'offres complet a pu être transmis à fin février 2013 aux entreprises intéressées. Six d'entre elles ont déposé un dossier à fin mai. A la suite d'une évaluation effectuée par un comité constitué à cet effet, la Municipalité a été en mesure, le 10 juin, de prendre la décision d'adjudger la réalisation du programme de construction à l'entreprise Losinger Marazzi. Aucun recours n'ayant été formulé contre cette décision, la Municipalité a pu déposer la demande d'un crédit de construction au Conseil communal le 28 juin. A la suite d'une première discussion lors de la séance du Conseil communal du 3 juillet, cette demande a été étudiée de façon approfondie pendant les vacances d'été par la Commission désignée à cet effet et la Commission de gestion et des finances, qui ont toutes deux donné un préavis positif. Sitôt après l'acceptation du crédit demandé par le Conseil communal, la Municipalité a signé le 4 septembre, un contrat d'entreprise totale à prix forfaitaire avec l'entreprise Losinger Marazzi, ce qui a permis de faire démarrer l'établissement des plans nécessaires à la mise à l'enquête publique. Celle-ci s'est déroulée du 3 décembre 2013 au 13 janvier 2014. Plusieurs oppositions ayant été formulées, il a été nécessaire de mettre sur pied des négociations, qui ont heureusement abouti à leur retrait. La Municipalité a ainsi pu délivrer le permis de construire le 5 mars 2014, soit un peu moins de 14 mois après sa décision de procéder à la construction d'un nouveau complexe scolaire.

Dans le but de renseigner la population sur ce projet d'envergure, la Municipalité a organisé deux séances d'information, le 16 avril et le 18 septembre, au cours desquelles des renseignements détaillés ont été donnés sur la réorganisation et le développement de la zone d'utilité publique, le projet de démolition et reconstruction du collège et de la salle de gymnastique, de même que les 6 projets reçus à la suite de la procédure d'appel d'offres. De plus, la Municipalité a convenu avec l'entreprise Losinger Marazzi qu'un site dédié à la construction du nouveau collège serait disponible à partir de 2014 sur le site web officiel de la Commune.

Dans la foulée de l'année 2012, une des autres préoccupations majeures de la Municipalité en 2013 a été à la fois d'assurer le suivi des nombreuses constructions réalisées simultanément sur le territoire communal et d'effectuer l'analyse de nouveaux projets immobiliers importants. A cet égard, il est navrant de constater qu'il peut exister parfois des irrégularités dans l'exécution de certains travaux par rapport aux plans déposés lors de l'enquête publique, dont la gravité a même entraîné, dans quelques cas, une dénonciation des contrevenants à la Préfecture. Ce constat a d'ailleurs amené la Municipalité à renforcer l'analyse de la conformité réglementaire des constructions proposées à un stade précoce grâce au recours systématique à une évaluation approfondie des projets par le bureau technique mandaté par la Commune.

C'est d'ailleurs l'application stricte de cette procédure qui a entraîné la nécessité de procéder à une légère modification des plans initiaux du projet de construction de 24 appartements protégés présenté par la Société Coopérative d'Habitation de l'Ouest (SCHO), de façon à respecter la réglementation communale, ce qui a retardé quelque peu la mise à l'enquête publique, qui s'est finalement déroulée au mois de septembre 2013.

A la suite du dépôt de quelques oppositions à ce projet, la Municipalité a mis sur pied une séance de conciliation, dont l'issue lui a permis de délivrer en décembre le permis de construire définitif à la SCHO. Selon cette dernière, les travaux commenceront en juin 2014 et seront terminés en décembre 2015.

Parmi les permis de construire délivrés en 2013, il est prévu de créer près de 190 logements, ce qui correspond à un potentiel d'environ 300 nouveaux habitants. Il faut donc s'attendre à ce que Saint-Sulpice, dont le nombre d'habitants au 31 décembre 2013 s'élève à 3'378, dépasse le cap des 3'500 habitants déjà en 2015. De plus, au vu des discussions préliminaires concernant de nouveaux projets importants, on peut raisonnablement estimer que le chiffre de 4'000 habitants devrait être atteint dans un avenir assez proche. Fort heureusement, pour faire face à cette augmentation de la population, la Commune dispose déjà de la plupart des infrastructures nécessaires. De plus, la construction projetée de 16 salles de classe permet d'anticiper les besoins communaux en locaux scolaires, en tout cas à moyen terme.

En revanche, il est évident que l'administration communale devra s'adapter à cette situation en augmentant ses effectifs. Des mesures ont déjà été prises en 2013 à propos de la dotation en personnel de la Bourse. Une réflexion sur le fonctionnement du Greffe a également été entamée, mais la démission du Secrétaire municipal survenue en octobre 2013 a retardé une décision formelle de la Municipalité concernant la dotation à prévoir dans les années à venir pour assurer à la fois les nombreuses tâches administratives liées aux activités de la Municipalité et les prestations tout aussi nombreuses au service de la population.

A la complexité croissante des dossiers que la Municipalité doit traiter, la plupart du temps en urgence, s'ajoute souvent la lenteur des démarches entreprises auprès d'autres instances. Un exemple frappant, qui fort heureusement a connu en 2013 un dénouement favorable à la Commune, concerne le litige qui l'a opposée depuis 2007 (!) à l'ancien tenancier de l'Auberge communale à propos de la valeur de l'inventaire du matériel mobile à reprendre par le nouveau locataire des lieux. Au vu du montant exorbitant réclamé, la Commune est intervenue auprès du Tribunal des baux pour non seulement contester ce montant mais aussi pour proposer la reprise de ce matériel par l'ancien tenancier. En dépit d'une expertise judiciaire effectuée pour déterminer la valeur vénale de l'inventaire, dont les conclusions rejoignaient celles de la Municipalité, le Tribunal des baux, en octobre 2011, s'est rallié aux prétentions de l'ancien tenancier basées sur les chiffres arrêtés par le Service romand d'estimation au moment de la reprise de l'établissement. A la suite d'un appel de la Commune contre ce jugement auprès du Tribunal cantonal, la Cour d'appel civile, en janvier 2013, a donné la préférence à l'opinion de l'expert judiciaire et fortement réduit les prétentions de l'ancien tenancier. Ce dernier a alors déposé un recours au Tribunal fédéral contre l'arrêt cantonal, qui a été rejeté en janvier 2014. Il aura donc fallu près de 7 ans (et, comme on peut l'imaginer, un surcroît de travail administratif non négligeable) pour mettre un terme à ce litige concernant la valeur de plats en porcelaine manifestement démodés !

Si la lenteur administrative constatée dans ce cas concret ne porte pas à conséquence, il n'en va pas de même pour d'autres dossiers. On en veut pour preuve les complications administratives déclenchées par le projet de modification du règlement du Plan d'extension partiel (PEP) « Centre Village », en vue de permettre une utilisation rationnelle de l'immeuble des Crêtes après sa rénovation. En effet, la situation de ce bâtiment, en face de la Maison de Commune et au centre de la place du village, en fait un lieu idéal pour placer les locaux d'utilité publique nécessaires au développement de l'activité de l'administration communale en relation avec la croissance démographique de Saint-Sulpice. Dans ce contexte, il convient de rappeler que le Conseil communal, dans la séance du 12 septembre 2012, avait chargé la Municipalité d'entreprendre toutes les démarches utiles auprès du Canton afin de modifier le règlement du PEP « Centre Village » de façon à modifier l'affectation actuelle du bâtiment. Ce qui semblait alors une formalité s'est avéré très compliqué à la suite de l'examen du dossier par le Service du développement territorial (SDT). Ce dernier a estimé que la révision des règles en vigueur pour un seul des bâtiments inclus dans le PEP ne garantissait pas l'égalité de traitement à laquelle peut prétendre l'ensemble des propriétaires concernés. En conséquence, le SDT exigeait que la révision du PEP « Centre Village » porte sur la totalité de son périmètre. Consciente qu'une telle révision allait retarder pour plusieurs années la rénovation du bâtiment des Crêtes, la Municipalité s'est opposée aux exigences du SDT, qui a alors admis d'entrer en matière sur l'examen préalable d'un projet de mise à l'enquête de la modification du PEP « Centre Village » concernant uniquement la parcelle sur laquelle est situé le bâtiment des Crêtes. Toutefois, cet accord de principe était assorti d'une exigence supplémentaire, à savoir la production d'un rapport démontrant la conformité du projet aux principes d'aménagement du territoire et la prise en considération de l'avis de la population concernée. Considérant que tant le principe que le coût d'un tel rapport étaient disproportionnés, la Municipalité a tenté d'infléchir la position du SDT, mais cette démarche est restée sans succès. Il s'ensuit que ce dossier sera toujours d'actualité en 2014. Compte tenu des délais habituellement requis pour l'approbation de nouveaux plans d'affectation, il faut malheureusement s'attendre à ce que la mise en vigueur du PEP modifié n'intervienne pas avant le début de l'année 2015, au meilleur des cas.

Je participe à la rédaction du Rapport de gestion pour la huitième et dernière fois. C'est l'occasion de réitérer ma gratitude et mes vifs remerciements à mes collègues de la Municipalité pour leur ouverture d'esprit, leur engagement exemplaire et leur pleine adhésion à un mode de fonctionnement basé sur le respect mutuel et la cohésion entre membres de l'exécutif. Je ne doute pas qu'Anne Merminod, nouvelle Conseillère municipale, saura rapidement s'intégrer à l'équipe en place tout en la faisant bénéficier de ses multiples compétences professionnelles. Je souhaite à Alain Clerc, mon successeur à la syndication, d'éprouver dans l'exercice de cette fonction le même enrichissement et le même plaisir que j'ai pu y trouver moi-même. Je me fais l'interprète de la Municipalité pour exprimer nos vifs remerciements à Anne Merminod et Nicolas Weber, qui ont oeuvré avec diligence, efficacité et rigueur en leur qualité de présidents du Conseil communal pendant l'année 2013. Enfin, les remerciements de la Municipalité s'adressent également à l'ensemble des membres du Conseil communal, dont l'engagement, l'esprit d'ouverture et la qualité des interventions ont été fort appréciés tout au long de cette année.

Jean-Charles Cerottini
Syndic

COMPOSITION DE LA MUNICIPALITÉ AU 31.12.2013

Syndic	M.	Jean-Charles	Cerottini
Vice-syndic	M.	Alain	Clerc
Membres	MM	Jean-Pierre	Jaton
		Yves	Allemann
		Jean-Paul	Meyer

Au cours de l'année 2013, la Municipalité a tenu 42 séances ordinaires (le lundi dès 16 heures) et a participé aux 9 séances tenues par le Conseil communal. Elle a, en outre, été représentée dans les séances tenues par des commissions communales ou des délégations diverses au niveau intercommunal, régional ou cantonal.

RÉPARTITION DES DICASTÈRES AU 31.12.2013

Responsable	Secteur	Secteur (remplacement)
M. Jean-Charles CEROTTINI , Syndic	Administration générale Finances Transports publics Affaires culturelles Paroisses Santé publique	<i>Police des constructions Aménagement du territoire Affaires sociales Accueil de jour des enfants</i>
M. Alain CLERC , Municipal	Service de voirie Déchets Routes, épuration Services industriels, éclairage public Domaines	<i>Administration générale Police Service du feu Protection civile Bâtiments communaux Transports publics</i>
M. Jean-Pierre JATON , Municipal	Police des constructions Aménagement du territoire Bâtiments communaux	<i>Service de la voirie Déchets Routes, épuration Services industriels, éclairage public Domaines Instruction publique Service informatique</i>
M. Yves ALLEMANN , Municipal	Instruction publique Affaires sociales Accueil de jour des enfants	<i>Santé publique Sociétés locales Sports Tourisme</i>
M. Jean-Paul MEYER , Municipal	Police Service du feu Protection civile Service informatique Sociétés locales Sports Tourisme	<i>Finances Paroisses Affaires culturelles</i>

TABLEAU DES PRÉAVIS DE LA MUNICIPALITÉ

N°	Année 1996	Exécution	Crédit accordé	Dépenses au 31.12.13
01/96	Demande d'un crédit pour l'introduction de la gestion par informatique du cadastre et des réseaux communaux	En cours	167'000.00 + 53'000.00	Voir sous 11/05

N°	Année 2002	Exécution	Crédit accordé	Dépenses au 31.12.13
17/02	Ouverture d'une ligne de crédit supplémentaire de Fr. 1'000'000.-	En cours	--	--

N°	Année 2004	Exécution	Crédit accordé	Rembours. au 31.12.13
10/04	Octroi d'un prêt au Tennis-club de Saint-Sulpice	En cours	300'000.00	26'000.00

N°	Année 2005	Exécution	Crédit accordé	Dépenses au 31.12.13
11/05	Demande d'un crédit complémentaire de Fr. 53'000.- pour l'introduction de la gestion par informatique du cadastre et des réseaux communaux (complémentaire au PM no 1/96)	En cours	167'000.00 + 53'000.00	215'138.00
12/05	Demande d'un crédit de Fr. 15'000.- pour le financement d'une étude de faisabilité d'un projet de salle polyvalente (motion Y. Allemann, E. Golaz et consorts du 07.03.2001)	En cours	15'000.00	--

N°	Année 2009	Exécution	Crédit accordé	Dépenses au 31.12.13
02/09	Demande d'un crédit de Fr. 1'890'000.- pour l'assainissement (remplacement et assainissement in situ) du collecteur de concentration des eaux usées et des collecteurs des eaux claires à l'avenue du Léman, tronçon chemin du Russel/ chemin des Charmilles	Terminé	1'890'000.00	1'405'477.00
05/09	Demande d'un crédit de Fr. 500'000.- pour l'assainissement des stations de relevage du collecteur de concentration de l'avenue du Léman	Terminé	500'000.00	411'651.00
15/09	Demande d'un crédit de Fr. 450'000.- pour la remise en état de la cuisine de l'Auberge communale, rue du Centre 59	Terminé	450'000.00	392'451.00

N°	Année 2010	Exécution	Crédit accordé	Dépenses au 31.12.13
04/10	Demande d'un crédit de Fr. 600'000.- pour l'assainissement des stations de relevage du collecteur de concentration de l'avenue du Léman (2 ^{ème} étape)	Terminé	600'000.00	560'713.00
07/10	Convention entre la Commune de Saint-Sulpice et l'Etat de Vaud pour la réalisation d'un giratoire sur la route cantonale RC 1 au débouché du chemin du Pâqueret, hors traversée de localité	En cours	345'600.00	0.00
10/10	Entente intercommunale Crissier – Ecublens - Saint-Sulpice Chalet Les Alouettes, Morgins – Assainissement énergétique – Demande de crédit	En cours	174'000.00	175'000.00
14/10	Demande d'un crédit pour le drainage et divers travaux de réfection du bâtiment du 14 Avril	En cours	70'000.00	28'580.00
17/10	Route Cantonale RC1a - Requalification du tronçon avenue Forel– Carrefour Pré-Fleuri - Installation d'un éclairage public – Demande de crédit	En cours	82'500.00	100'793.00

N°	Année 2011	Exécution	Crédit accordé	Dépenses au 31.12.13
07/11	Installation d'une UAPE et d'une bibliothèque provisoires dans la zone d'utilité publique	En cours	600'000.00	597'416.00
08/11	Réhabilitation du collecteur intercommunal Mèbre à Chavannes-près-Renens, secteur Mouline	En cours	364'000.00	0.00
09/11	Demande d'autorisations générales	En cours	--	--
10/11	Compétences financières de la Municipalité pour des crédits complémentaires : a) au budget de fonctionnement b) dans le cas d'engagements légaux	En cours	--	--
11/11	Autorisation générale de plaider	En cours	--	--
12/11	Demande d'un crédit de Fr. 153'000.- pour la réfection de l'éclairage du parc du Russel	En cours	153'000.00	90'637.00
15/11	Demande d'un crédit de Fr. 1'234'000.- pour diverses réfections au chemin des Chantres	En cours	1'234'000.00	875'841.00
17/11	Fixation de plafonds en matière d'emprunts et de risques pour cautionnements pour la législature 2011-2016	En cours	--	--

N°	Année 2012	Exécution	Crédit accordé	Dépenses au 31.12.13
01/12	Autorisation générale d'engager des dépenses pour crédits d'étude	En cours	--	--
02/12	Réhabilitation du collecteur intercommunal Mèbre-Sorge, à Renens, secteur Préfaully/Blancherie	En cours	1'365.00	1'086.00
03/12	Demande d'autorisation d'entreprendre les démarches en vue d'une modification du PEP Centre Village et demande d'un crédit d'étude de Fr. 70'000.- pour la rénovation du bâtiment rue du Centre 60	En cours	70'000.00	2'159.00
04/12	Demande d'un crédit de Fr. 180'000.- pour la création de deux arrêts de bus à la route de Vallaire et la modification d'un arrêt de bus à la rue du Centre	En cours	180'000.00	169'433.00
05/12	Demande d'un crédit de Fr. 220'000.- pour le réaménagement de la rue du Centre : 1 ^{ère} étape	En cours	220'000.00	163'902.00
07/12	Règlement communal relatif aux émoluments administratifs et aux contributions de remplacement en matière d'aménagement du territoire et des constructions (RTPC)	En cours	--	--
09/12	Impôts communaux – Arrêté d'imposition pour l'année 2013	En cours	--	--
10/12	Entente intercommunale Crissier-Ecublens-Saint-Sulpice Chalet Les Alouettes, Morgins – Assainissement énergétique – Demande de crédit complémentaire	En cours	20'000.00	0.00
11/12	Budget 2013	En cours	--	--
14/12	Demande d'un crédit de Fr. 260'000.- pour l'assainissement de la station de pompage des eaux usées de la Chamberonne	En cours	260'000.00	104'847.00
15/12	Zone d'utilité publique des Pâquis – Demande d'un crédit de Fr. 260'000.- pour l'élaboration d'un cahier des charges	Terminé	260'000.00	260'616.00

N°	Année 2013	Exécution	Crédit accordé	Dépenses au 31.12.13
01/13	Demande d'un crédit de Fr. 287'000.- pour la réhabilitation du collecteur d'eaux usées au chemin du Marquisat et travaux in situ	En cours	287'000.00	2'305.00
02/13	Réponse de la Municipalité à la motion Panzera et consorts	Terminé	--	--
03/13	Modification de l'article 43 du règlement communal sur l'évacuation et l'épuration des eaux (REE)	Terminé	--	--
04/13	Règlement communal relatif aux émoluments administratifs et aux contributions de remplacement en matière d'aménagement du territoire et des constructions (RTPC)	Terminé	--	--
05/13	Modification du plan d'extension du 19 février 1957 sur les parcelles 163 et 164	Terminé	--	--
06/13	Demande d'un crédit de Fr. 1'410'000.- pour : - la réfection de la rue du Centre Ouest et construction de placettes en bastion, requalification étape 2 En Champagny ; - la réfection de la chaussée rue du Centre devant la Maison de Commune ; - la réfection du carrefour rue du Centre / chemin des Chantres.	Renvoyé à la Municipalité		
07/13	Demande d'un crédit de Fr. 140'000.- pour l'achat d'une nouvelle balayeuse pour le service de voirie	Terminé	140'000.00	137'079.00
08/13	Demande d'un crédit de Fr. 450'000.- pour l'installation de conteneurs provisoires au collège des Pâquis	En cours	535'000.00	488'807.00
09/13	Demande d'un crédit de Fr. 220'000.- pour la rénovation de la villa du chemin des Pâquis 7	Retiré		
10/13	Demande d'un crédit de Fr. 22'000'000.- pour la construction d'un nouveau complexe scolaire au chemin des Pâquis	En cours	21'500'000.00	2'287'952.00
11/13	Demande d'un crédit de Fr. 305'000.- pour : - la réfection de la chaussée à la rue du Centre devant la Maison de Commune - la réfection du carrefour rue du Centre / chemin des Chantres	En cours	305'000.00	153'599.00
12/13	SDIS Chamberonne Modification du règlement et de son annexe et de la convention	Terminé	--	--
13/13	Demande d'un crédit de Fr. 739'000.- pour la requalification du tronçon de la Route Cantonale RC1A – Avenue Forel – Giratoire de Dorigny (Etape 2)	En cours	739'000.00	--
14/13	Demande d'un crédit de Fr. 431'000.- pour l'assainissement des collecteurs d'eaux claires et d'eaux usées et l'enfouissement des lignes aériennes au chemin du Roz	En cours	431'000.00	11'256.00
15/13	Réaménagement des parcelles 163 et 164	En cours	--	--
16/13	Impôts communaux – Arrêté d'imposition pour l'année 2014	En cours	--	--
17/13	Rémunération de la Municipalité pour la période 2014 - 2015	Terminé	--	--
18/13	Règlement communal sur les transports scolaires	En cours	--	--
19/13	Budget 2014	En cours	--	--

VISITE PRÉFECTORALE

Le mercredi 13 novembre 2013, conformément aux dispositions de l'article 141 de la loi sur les communes, Madame Anne Marion **Freiss**, Préfète du district de l'Ouest lausannois, a procédé à l'inspection annuelle de notre commune.

A cette occasion, les différents registres communaux et documents mentionnés ci-après ont été reconnus comme régulièrement tenus et observés.

1. Les registres des procès-verbaux :
 - a) de la Municipalité
 - b) du Conseil communal
 - c) des votations et élections

2. Les registres :
 - a) civique (rôle des électeurs)
 - b) des inhumations
 - c) des commerçants
3. Le contrôle des habitants et des étrangers
4. L'onglet de la correspondance
5. Le casier sanitaire des eaux et le PGEE (Plan général d'évacuation des eaux)
6. Le fichier de contrôle des citernes
7. Le dossier des titres et créances
8. La comptabilité de l'année écoulée

Indépendamment des obligations qui lui sont imposées par la loi, Mme la Préfète s'est entretenue avec le Syndic, le Secrétaire, la Boursière, les Conseillers municipaux et le Président du Conseil communal sur les affaires courantes de la commune ainsi que sur nos projets d'avenir.

ACTIVITÉS DIVERSES

LAUSANNE REGION

M. Jean-Charles **Cerottini** a fonctionné comme membre de la Commission de gestion de cette association, qui regroupe 29 communes de la région lausannoise.

UNION DES COMMUNES VAUDOISES (UCV)

M. Jean-Charles **Cerottini** a été membre du Conseil des 50 délégués désignés par les assemblées de district pour les représenter à cette association, qui regroupe 288 communes sur les 318 que compte le canton.

Une délégation de la Municipalité a participé, le samedi 8 juin 2013 à Montricher, à la 104^{ème} assemblée générale des délégués de l'UCV.

Délégués du district de l'Ouest lausannois à l'UCV au 31.12.2013

<i>Présidente du Comité :</i>	Mme Claudine Wyssa	Syndique de Bussigny
<i>Membres du Conseil des 50 :</i>	Mme Marianne Huguenin	Syndique de Renens
	M. Jean-Charles Cerottini	Syndic de Saint-Sulpice
	M. Georges Cherix	Syndic de Villars-Ste-Croix
	M. André Gorgerat	Syndic de Chavannes-près-Renens
	M. Michel Tendon	Syndic de Crissier
<i>Groupe des Villes :</i>	Mme Marianne Huguenin	Syndique de Renens
	Mme Claudine Wyssa	Syndique de Bussigny
	M. Alain Gilliéron	Syndic de Prilly
	M. Pierre Kaelin	Syndic d'Ecublens
<i>Groupe Bourgs et villages :</i>	M. Georges Cherix	Syndic de Villars-Ste-Croix

ASSOCIATION DE COMMUNES VAUDOISES (AdCV)

Membre de l'UCV, la Commune de Saint-Sulpice fait également partie de l'Association de Communes Vaudoises (AdCV), qui regroupe 66 communes vaudoises et dont l'objectif principal est de contribuer à sauvegarder et à développer les compétences et l'autonomie communales.

M. Jean-Charles **Cerottini**, membre du comité de direction, a poursuivi son mandat de vice-président de cette association. A ce titre, il a représenté l'AdCV aux travaux de la plateforme Canton-Communes sur les charges péréquatives communales.

A ce titre également, il a été membre du Conseil d'administration de l'Association vaudoise d'aide et de soins à domicile (AVASAD), et président de la commission d'audit de cette association.

Il a siégé aussi au Conseil de santé en tant que représentant des deux associations de communes.

BUREAU INTERMUNICIPAL

Le Bureau Intermunicipal, regroupant Mesdames et Messieurs les Syndics de Bussigny-près-Lausanne, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Prilly, Renens, Saint-Sulpice, Villars-Sainte-Croix, s'est réuni en 2013 :

- 4 fois sous la présidence de M. Alain **Gilliéron**, Syndic de Prilly
- 3 fois, sous la présidence de Mme Marianne **Huguenin**, Syndique de Renens

Objets discutés par le Bureau Intermunicipal :

- LHC-LNA – Frais de sécurité liés aux matches de la saison 2013-2014 en LNA
- Tour de Romandie 2013 – Villes étapes des 24-25.04.2013 – Organisation et retour / Bilan sur ces étapes
- Comptoir Ouest Expo 2013 – Retour / Succès sur ce Comptoir
- Cap sur l'Ouest Lausannois 2014 – Reconduction de cette manifestation + organisation
- PoIOuest - Présentation de son nouveau commandant, M. F. Schaer + restructuration de ladite entité
- Organisation séances en présence de Mme La Préfète ou de M. Schaer, Commandant de PoIOuest
- Subventionnement des études musicales sur le même canevas qu'initié par la Commune de Bussigny
- Les gens du voyage
- Nouvelle loi sur les communes + LEDP
- SPOP (Service Population) –
Recherche locaux pour exposition d'une vingtaine de clichés sur les clashes dans le sport
- Taxe aux sacs –
Conséquence en matière de dénonciations et recouvrement des frais engagés par les communes
- Théâtre Kléber-Méleau - Succession de M. Mentha –
Résumé de la situation, constitution d'un groupe de travail
- Théâtre pour jeune public
- Opération Malley Plage - Manifestation
- Contrôle des champignons
- Réalimentation du fonds Prix Wakker
- SDOL : Budget 2014
- IIC : - Approbation des comptes + rapport d'activité 2012
- Approbation budget 2014
- Urbanisme dans l'Ouest Lausannois – Informations diverses
- Constitution d'une cellule de coordination des chantiers dans l'Ouest Lausannois :
une tâche à confier au SDOL ?
- Préposé intercommunal à la Police du Feu (faisabilité ou non d'intégrer ces tâches de contrôle
des normes incendie à l'Inspectorat Intercommunal des Chantiers - IIC)
- Contrôle énergétique dans les bâtiments
- Maintenance Ofisa
- Lettre Fédération Vaudoise des Sapeurs Pompiers –
Prélèvement des charges sociales sur les soldes du Service du Feu
- Association des Amis du Musée Cantonal de Zoologie – Demande de subvention
- UCV – Remplacement de M. J.-C. Cerottini au Conseil des 50
- Fixation nouvelle date pour une séance entre les syndicats et les députés
- Ouest Roule – Facturation de VeloPass au BI de Fr. 10'000.- et cessation de subvention à fin 2013

La 2^{ème} partie de la séance BI du 12 février 2013 a été consacrée à une rencontre annuelle entre les syndicats de l'Ouest Lausannois et les députés nouvellement élus dans l'Ouest Lausannois, et à laquelle a également été invitée Mme la Préfète Anne Marion Freiss. Il a été débattu notamment des points suivants : Facture sociale / Application de l'obligation de prendre en charge les élèves de 07h00 à 18h00 / Loi sur les routes (traversées de localités), etc.

La 1^{ère} partie de la séance BI du 17 avril 2013, a été consacrée aux divers points présentés par Mme Freiss, Préfète et M. Frédéric Schaer, Commandant de PoIOuest (tels les gens du voyage, restructuration de la PoIOuest, etc.).

La séance Budget SDOL 2014, budget de fonctionnement et budget-cadre des chantiers d'études, a eu lieu le 5 juin 2013 dans les locaux du SDOL, en présence de Mme Ariane Widmer, Cheffe du SDOL.

La 1^{ère} partie de la séance BI du 11 juin 2013 a été consacrée aux divers points présentés par Mme Freiss, Préfète (tels SPOP, Cap sur l'Ouest Lausannois, EDP, etc.).

La première partie de la séance BI du 11 septembre 2013, a été spécialement consacrée à la constitution d'une cellule de coordination des chantiers dans l'Ouest Lausannois, en présence de Mme Ariane Widmer.

La séance informelle BI du 18.12.2013, a eu lieu, sur invitation de M. Jean-Charles Cerottini, Syndic, à Saint-Sulpice. Cette année marquant le départ de ce dernier, nous tenons ici à le remercier chaleureusement de l'engagement qu'il a témoigné tout au long de son mandat politique et formons nos meilleurs vœux pour ses activités futures. De même, nous souhaitons la bienvenue à son remplaçant, M. Alain Clerc.

ASSOCIATIONS, ENTENTES ET COLLABORATIONS INTERCOMMUNALES**Délégué(s) de la Municipalité au 31.12.2013**

ADIL (Association des Intérêts de Lausanne)	M. Jean-Paul Meyer
AJESOL (Association pour l'Accueil de Jour des Enfants du Sud-Ouest Lausannois)	M. Yves Allemann
APREMADOL (Association pour la Prévention et le Maintien à Domicile dans l'Ouest Lausannois)	M. Yves Allemann
ARASOL (Association Régionale pour l'Action Sociale dans l'Ouest Lausannois)	M. Yves Allemann
BI (Bureau intermunicipal de l'Ouest lausannois)	M. Jean-Charles Cerottini
CIP (Caisse Intercommunale de Pensions)	M. Jean-Charles Cerottini M. Alain Clerc
COH (Commission de coordination de l'aménagement de l'Ouest lausannois et des Hautes Ecoles)	M. Jean-Pierre Jaton M. Jean-Charles Cerottini
Comité du chalet "Les Alouettes" Morgins	M. Yves Allemann
Commission des Services industriels	M. Alain Clerc
Commission d'estimation fiscale des immeubles	M. Yves Leyvraz
Conférence des municipaux en charge des affaires sociales	M. Yves Allemann
Conférence des municipaux en charge des écoles (CMEOL)	M. Yves Allemann
Conseil d'établissement de La Planta	M. Yves Allemann
Entente intercommunale Mèbre et Sorge	M. Alain Clerc
ERM (Epuración Région Morgienne)	M. Alain Clerc
FERL (Fonds pour l'équipement touristique de la région lausannoise)	M. Jean-Paul Meyer
Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise	M. Jean-Charles Cerottini
Lausanne Région	M. Jean-Charles Cerottini
ORPC (Office Régional de la Protection Civile)	M. Jean-Paul Meyer
OTV (Office du Tourisme Vaudois)	M. Jean-Paul Meyer
PALM (Projet d'agglomération Lausanne-Morges)	M. Jean-Charles Cerottini
Police de l'Ouest lausannois – Sécurité dans l'Ouest lausannois	M. Jean-Paul Meyer
SDIS Chamberonne (Collaboration Ecublens, Chavannes, Saint-Sulpice)	M. Jean-Paul Meyer
SDOL (Schéma directeur de l'Ouest lausannois)	M. Jean-Charles Cerottini
STEP (Station d'épuration de Vidy)	M. Alain Clerc
tl (Transports publics de la région lausannoise)	M. Jean-Charles Cerottini
Triage forestier intercommunal de la Venoge	M. Alain Clerc
VALORSA SA - Société pour la gestion des déchets du périmètre Ouest	M. Alain Clerc

COMPOSITION DES COMMISSIONS MUNICIPALES AU 31.12.2013**Commission du feu intercommunale**

M.	Jean-Paul	Meyer	Municipal
M.	Pierre	Mosimann	

Commission de salubrité

Président	M.	Jean-Charles	Cerottini	Syndic et médecin
Secrétaire	M.	Yves	Leyvraz	Secrétaire municipal
Membres	MM	Alain	Clerc	Municipal
		Jean-Pierre	Jaton	Municipal
		Michel	Cottier	Spécialiste ECA
		Jean	Mundler	Architecte conseil

Commission des naturalisations

Membres	Mme	Anne	Merminod	Conseillère communale
	MM	Jean-Paul	Meyer	Municipal
		Rolf	Gygax	Conseiller communal
		Marcel André	Panzera	Conseiller communal



**ADMINISTRATION
GÉNÉRALE**

**CONTRÔLE DES
HABITANTS**

SANTÉ PUBLIQUE

PAROISSES

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Conformément aux recommandations du rapport n° 23 de la Cour des comptes du 12 décembre 2012 (Audit sur les conditions concurrentielles appliquées aux marchés publics de huit communes), la collecte des déchets sur le territoire communal a fait l'objet d'un appel d'offres, publié le 29 janvier 2013, qui a abouti au dépôt de cinq dossiers. La Municipalité a adjugé, le 25 mars 2013, le marché à l'entreprise Léman Environnement jusqu'en 2017, mettant fin à une très longue collaboration avec Matthey Transports, devenue entre temps Veolia Environnement puis SRS, qui s'est classée 2^e de l'appel d'offres.

Le greffe municipal a assuré le secrétariat du comité de pilotage pour la reconstruction du collège des Pâquis, qui a tenu six séances les 16 janvier, 8 février, 21 mars, 17 avril, 27 août et 25 septembre 2013. L'appel d'offres pour la reconstruction du collège des Pâquis a été passé par la Municipalité le 25 janvier 2013 et l'adjudication à Losinger Marazzi le 31 mai 2013.

Au niveau du personnel, la mise en place et la consolidation de l'UAPE se sont poursuivies : la Municipalité a décidé, au mois de février 2013, la fermeture de la structure durant les vacances scolaires, conduisant de facto à une réduction du temps de travail et à une nécessité de modifier les contrats du personnel de la structure. Au terme des négociations, une employée n'a pas accepté les nouvelles conditions proposées et il a été mis fin à son contrat au 31 juillet 2013. Un éducateur en temps d'essai à partir du 1^{er} février 2013 a également vu son contrat résilié le 12 mars 2013.

Pour remplacer ces départs, une nouvelle assistante socio-éducative à 75 % et une employée auxiliaire à 65 % ont été engagées au 1^{er} août 2013. Le 19 août 2013, la directrice de l'UAPE, Mme Emmanuelle Mastrandrea, a donné sa démission, après un peu plus d'une année à son poste. Face aux difficultés rencontrées dans la gestion de la structure, plusieurs options ont alors été étudiées par la Municipalité, avec le concours de la société Amalthée, dont notamment celle d'une reprise de l'UAPE par une société indépendante (Pop et Poppa), qui gère un réseau de structures privées et publiques sur le canton. Toutefois, après un examen des incidences financières, humaines et symboliques d'une externalisation de ce service, la Municipalité a décidé de renoncer à cette option et de maintenir l'UAPE au sein de l'administration. La nomination d'un directeur ad interim, M. Cédric Constantin, qui a brillamment réussi à maintenir la structure opérationnelle et la motivation de l'équipe intacte pendant cette phase de transition, a permis à la Municipalité de disposer du temps nécessaire pour procéder à un appel à candidatures et trouver la future directrice, Mme Elina Faye. Celle-ci est entrée en fonction le 1^{er} février 2014. Enfin, au mois de novembre 2013, l'UAPE a encore enregistré le renoncement volontaire d'une employée auxiliaire à 50 %, Mme Maria Sameiro de Jesus da Silva, qui a été réaffectée à 70 % dans l'équipe de conciergerie.

Le contrôle des habitants a également connu une réorganisation complète en 2013, à l'occasion du départ en congé maternité de la titulaire du poste, Mme Tatyana Laffely-Jaquet. En effet, les deux postes à 60 % ont été supprimés et transformés en un plein temps, à partir du 6 janvier 2013, confié à Mme Amandine Miauton. De retour de son congé maternité le 18 juillet 2013, Mme Laffely-Jaquet a travaillé au greffe à 40 % jusqu'au 3 octobre 2013, avant de choisir de quitter la commune pour se concentrer sur son activité de mère au foyer.

Lors de la séance du Conseil communal du 26 juin 2013, M. Jean-Charles Cerottini, syndic, a annoncé qu'il mettrait un terme à son activité à la fin de l'année. Une élection communale a été organisée, qui a abouti à la nomination, au deuxième tour, de Mme Anne Merminod, avec 52,3 % des voix et de M. Alain Clerc, élu tacitement, comme nouveau syndic.

130 dossiers de constructions ont été soumis au bureau ABA en 2013 et traités par le greffe. La recherche d'un secrétaire municipal adjoint spécialiste des constructions à 50 % (susceptible d'être augmenté par la suite) a été lancée en janvier 2013. Après l'audition de plusieurs candidats, la Municipalité a décidé de geler la procédure et de surseoir à l'engagement de ce collaborateur. Tenant compte de l'évolution des demandes en matière de constructions et de la surcharge du greffe, elle a décidé, au mois de mai 2013, de passer purement et simplement une nouvelle annonce pour un poste à 100 %, avec un cahier des charges élargi, incluant notamment l'exigence de compétences dans l'expérience de la gestion d'une commune de moyenne importance, une spécialisation dans la sécurité des bâtiments, une formation en développement durable et la capacité confirmée à gérer une équipe. Compte tenu de l'importance du choix du candidat, la délégation municipale en charge du recrutement, composée du syndic et du vice-syndic MM Cerottini et Clerc, a fait appel à des consultants externes, à savoir MM Philippe Poget, ancien secrétaire municipal d'Ecublens et M. Oppliger, directeur du bureau ABA Partenaires SA pour le traitement des dossiers.

La procédure de sélection a finalement permis d'aboutir, au mois de septembre, à la désignation d'un candidat, qui s'est cependant retiré avant la signature du contrat.

Enfin, au niveau des constructions toujours, la Municipalité a mis un terme, au mois de septembre 2013, au mandat de M. Philippe Suter, chef de projet pour le collège des Pâquis, ainsi qu'à celui de M. Nicolas Dhellin, collaborateur externe à 20 %, chargé de fournir un appui au Municipal des constructions dans le traitement de certains dossiers.

La bourse communale a également connu une réorganisation : Mme Esther Dulon, boursière adjointe à 40 % a donné sa démission au mois d'août 2014, pour reprendre un poste semblable à Roche, commune dans laquelle elle est domiciliée. M. Philippe Zurcher a ainsi été nommé à 80 % à partir du 1^{er} septembre 2013 pour reprendre le poste et apporter également un appui au contrôle des habitants (20 %).

Au niveau du greffe, Mme Cécile Clavel a été engagée à 30 %, à partir du 7 janvier 2013, comme employée de bureau à la réception. Au mois d'octobre 2013, la Municipalité a finalement enregistré la démission de son secrétaire municipal, M. Yves Leyvraz, pour le 30 avril 2014. Un appel à candidatures pour le poste a été lancé au mois de décembre 2013, qui a abouti à la nomination de Mme Elisabeth Jordan, dès le 22 avril 2014.

Yves Leyvraz
Secrétaire municipal

PERSONNEL COMMUNAL – EFFECTIF AU 31.12.2013

Administration

Nom	Prénom	Fonction	Entrée en fonction
<u>Greffe municipale</u>			
Leyvraz	Yves	Secrétaire municipal	01.02.2008
Rota	Marie-Claire	Employée d'administration	01.05.1999
Winkelmann	Jocelyne	Employée d'administration	01.05.1995
Clavel	Cécile	Employée d'administration (à 30 %)	07.01.2013
<u>Bourse communale</u>			
Pittolaz	Sandrine	Boursière communale (à 80 %)	01.05.2007
Zurcher	Philippe	Boursier communal adjoint (à 80 %)	01.09.2013
<u>Contrôle des habitants</u>			
Miauton	Amandine	Préposée au Contrôle des habitants	06.01.2013

Voirie

Nom	Prénom	Fonction	Entrée en fonction
Rouge	Claude-Alain	Chef Service voirie	01.06.2010
Boubekeur	Nadir	Employé voirie	01.09.2006
Cesaro	Roberto	Employé voirie	01.10.2012
Matthey-de-l'Endroit	Mickaël	Employé voirie	01.12.2011
Schudel	Alfred	Employé voirie	16.06.1997
Tschanz	Patrick	Employé voirie	04.08.2008
Métral	Pierre-André	Employé voirie (à 50 %)	01.06.1998

Conciergerie / intendance

Nom	Prénom	Fonction	Entrée en fonction
Nascimento	Alberto	Responsable de conciergerie	15.11.2010
Sameiro de Jesus da Silva	Maria	Concierge (à 70 %)	27.08.2012
Stauffer	Sylvain	Concierge de l'Eglise romane (à 35 %)	13.12.2013

UAPE / Unité d'Accueil pour Ecoliers « La Plage des Pirates »

Nom	Prénom	Fonction	Entrée en fonction
Constantin	Cédric	Directeur d'UAPE ad interim	01.11.2012
Ruegger	Katia	Educatrice (à 65 %)	16.08.2012
Ganoun	Anna Maria	Auxiliaire (à 55 %)	01.10.2013
Grognoz	Yolande	Assistante socio-éducative (à 75 %)	01.08.2013
Güntert	Céline	Auxiliaire (à 65 %)	01.08.2013

Bibliothèque des Jeunes

Nom	Prénom	Fonction	Entrée en fonction
Beyeler	Laure	Bibliothécaire (à 60 %)	01.08.2012
Zufferey	Aline	Agente en information documentaire (à 30 %)	18.09.2012

ACTIVITÉS DU GREFFE MUNICIPAL

Le Greffe municipal a assumé les nombreuses tâches qui sont les siennes en tant qu'organe administratif de liaison avec les divers services communaux pour l'exécution des décisions municipales et la réalisation des divers travaux administratifs en relation avec l'activité de la Municipalité, du Conseil communal et de l'assemblée de commune.

Liste non exhaustive des différentes tâches incombant au service du Greffe municipal :

<i>Municipalité</i>	
<ul style="list-style-type: none"> • Correspondance • Procès-verbaux Municipalité et séances diverses • Ouverture et acheminement du courrier • Réception des appels téléphoniques • Service technique, police des constructions • Administration du personnel communal • Rédaction, impression et tenue à jour des règlements communaux • Tenue à jour des lois • Statistiques • Gestion et mise à jour du site internet communal • Service d'information au public par courriel et sms • Avis de décès et registre des inhumations 	<ul style="list-style-type: none"> • Archives • Procédures de naturalisation • Etablissement des actes de mœurs • Economat • Gestion des ports de la commune (Venoge et Tissot) • Ventes (abonnements AG-Flexi CFF, cartes journalières CGN, passeports vacances et permis de pêche), macarons de parcage • Locations (Salle du Conseil, Foyer paroissial des Pâquis, Espace 52, Refuge du Laviau et abonnements CGN) • Liaisons avec les autres services • Relations avec les sociétés locales
<i>Votations – Elections</i>	
<ul style="list-style-type: none"> • Tenue à jour du registre civique • Transferts des fichiers électroniques à l'Etat par le biais de l'application « Girôle » • Enregistrement des votes reçus par correspondance • Contact avec les électeurs en cas de vote susceptible d'être invalidé et/ou de carte incomplète • Gestion des mutations des électeurs en cours de scrutin (départs, arrivées) • Contrôle des signatures lors d'initiatives et de référendums 	
<i>Conseil communal</i>	
<ul style="list-style-type: none"> • Rédaction et tirage des préavis et du rapport de gestion de la Municipalité • Envoi des documents aux membres du Conseil • Tirage des procès-verbaux • Etablissement et tirage de l'ordre du jour 	

JEUNES CITOYENS

En 2013, 24 jeunes Suisses de notre commune ont obtenu leur majorité civique et ont accédé ainsi au rang de citoyens et citoyennes à part entière sur les plans communal, cantonal et fédéral.

Avec 39 autres jeunes gens du même âge, de nationalité étrangère, ils ont été conviés à la traditionnelle réception des « nouveaux citoyens », organisée en leur honneur au carnotzet municipal le jeudi 12 décembre 2013.

C'est autour d'une fondue chinoise, préparée et servie par le restaurant « Le Skipper », qu'ils ont eu l'occasion de dialoguer en toute simplicité avec des membres des autorités.

12 personnes sur les 63 invitées ont répondu favorablement à l'invitation de la Municipalité et pris part à cette manifestation. Il s'agissait de Mlle **Weigle** Lesley et de MM **Alba Jacas** Arnaud, **Cattin** Edouard, **Court** Jonas, **Equey** Aurélien, **Farre Sauri** Nicolau, **Gamba** Louis, **Golaz** Cyril, **Mourani** Philippe, **Pillonel** Julien, **Roy** Yatoni et **Elbaz** Kevin.

REGISTRE CIVIQUE

La tenue du registre civique incombe au Greffe municipal, sur la base des informations reçues du Contrôle des habitants.

Avec le système VOTELEC, l'électeur peut voter en toute confidentialité par correspondance depuis chez lui ou se déplacer le dimanche du scrutin au bureau de vote, entre 10h et 11h, muni du matériel officiel qui lui a personnellement été adressé. Avant chaque votation/élection, le registre des électeurs actualisé est transmis par messagerie électronique au Canton, lequel adresse à chaque électeur le matériel ad hoc (carte d'électeur à usage unique, bulletin(s) de vote, enveloppe de vote et enveloppe de transmission). La carte d'électeur doit impérativement être complétée par la date de naissance et la signature du votant.

Les votes qui ne sont pas pris en compte à cause de la signature manquante ou de la date de naissance manquante, incomplète ou croisée avec celle du conjoint, sont en légère augmentation. Dans la mesure du possible, le Greffe municipal a pris contact avec les personnes concernées par téléphone pour les inviter à venir corriger leur erreur avant le vendredi midi précédant le scrutin. Cette démarche a ainsi permis de valider de nombreux votes qui, sinon, auraient été déclarés nuls.

VOTATIONS / ÉLECTIONS

L'assemblée de commune a été convoquée à 5 reprises en 2013 pour des votations ou élections.

Date	Votation	Elect. inscrits	Votants	Particip. (%)	Bulletins valables	Oui	Non	Blanc
03.03.13	Votations fédérales concernant :							
	Arrêté fédéral du 15 juin 2012 sur la politique familiale	1724	981	56.90	970	601	369	10
	Initiative populaire fédérale « contre les rémunérations abusives »	1724	994	57.66	984	528	456	10
	Modification du 15 juin 2012 de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire	1724	995	57.71	971	468	503	23
09.06.13	Votations fédérales concernant :							
	Initiative populaire « Election du Conseil fédéral par le peuple »	1730	827	47.80	825	200	625	2
	Modification du 28 septembre 2012 de la loi sur l'asile (LAsi) (Modifications urgentes de la loi sur l'asile)	1730	827	47.80	814	650	164	13
09.06.13	Votations cantonales concernant :							
	Modification de l'article 80 de la Constitution du Canton de Vaud du 14 avril 2003 (compétence en matière de contrôle de la validité d'une initiative)	1730	785	45.38	759	622	137	26
	Modification de l'article 84 de la Constitution du Canton de Vaud du 14 avril 2003 (prolongation du délai de récolte des signatures en cas de référendum facultatif)	1730	785	45.38	163	600	163	22

Date	Votation	Elect. inscrits	Votants	Particip. (%)	Bulletins valables	Oui	Non	Blanc
	Modification de l'article 113 de la Constitution du Canton de Vaud du 14 avril 2003 (délai de vacance au Conseil d'Etat)	1730	786	45.43	762	744	18	24
	Modification des articles 166 et 179 de la Constitution du Canton de Vaud du 14 avril 2003 (réorganisation de la Cour des comptes)	1730	783	45.26	750	716	34	33
22.09.13	Votations fédérales concernant :							
	Initiative populaire « Oui à l'abrogation du service militaire obligatoire »	1738	1007	57.94	999	286	713	8
	Loi fédérale du 28 septembre 2012 sur la lutte contre les maladies transmissibles de l'homme (Loi sur les épidémies, LEp)	1738	996	57.31	981	755	226	15
	Modification du 14 décembre 2012 de la loi fédérale sur le travail dans l'industrie, l'artisanat et le commerce (Loi sur le travail, LTr)	1738	997	57.36	987	676	311	10
24.11.13	Votations fédérales concernant :							
	Initiative populaire fédérale « 1:12 – Pour des salaires équitables »	1732	1093	63.11	1075	275	800	17
	Initiative populaire fédérale « Initiative pour les familles : déductions fiscales aussi pour les parents qui gardent eux-mêmes leurs enfants »	1732	1096	63.28	1081	330	751	14
	Modification du 22 mars 2013 de la loi fédérale concernant la redevance pour l'utilisation des routes nationales (Loi sur la vignette autoroutière, LVA)	1732	1099	63.45	1084	426	658	14

22 SEPTEMBRE 2013 - ÉLECTION COMPLÉMENTAIRE POUR 1 SIÈGE A LA MUNICIPALITÉ – 1^{ER} TOUR

Electeurs inscrits	:	2006	Bulletins valables	:	857
Votants	:	875	Blancs	:	33
Majorité absolue	:	413	Participation	:	43.62 %
Nuls	:	18			

Ont obtenu des voix :

Rang	Nom, Prénom	Suffrages
1	PACHE Rémy	307
2	MERMINOD Anne	301
3	LEHMANN Christian	73
4	RACINE Michel	56
5	CIMOLI Alessio	54
	Voix éparses	33
	TOTAL	824

13 OCTOBRE 2013 - ÉLECTION COMPLÉMENTAIRE POUR 1 SIÈGE A LA MUNICIPALITÉ – 2^E TOUR

Electeurs inscrits	:	2007	Bulletins valables	:	792
Votants	:	800	Blancs	:	7
Nuls	:	8	Participation	:	39.86 %

A été élue au 2^o tour du scrutin :

Rang	Nom, Prénom	Suffrages
1	MERMINOD Anne	414

A obtenu des voix :

Rang	Nom, Prénom	Suffrages
2	PACHE Rémy	367
	Voix éparses	4

15 OCTOBRE 2013 - ÉLECTION TACITE DU SYNDIC

Une liste unique intitulée "Liste d'entente communale" sur laquelle figurait un seul candidat a été déposée au Greffe municipal le 15 octobre 2013 avant midi.

Vu l'article 33 de la loi du 16 mai 1989 sur l'exercice des droits politiques (LEDP), il n'y a donc pas eu lieu à élection et le Bureau de l'assemblée de commune a proclamé élu tacitement Monsieur Alain **CLERC**, Syndic de la commune de Saint-Sulpice dès le 1^{er} janvier 2014, pour la fin de la législature 2011 - 2016.

Conformément à l'arrêté de convocation du 2 juillet 2013 de Mme la Préfète du district de l'Ouest lausannois, l'élection du syndic prévue le dimanche 24 novembre 2013 a été annulée.

INITIATIVES ET RÉFÉRENDUMS

Liste des signatures pour des initiatives et référendums contrôlées en 2013 par le Greffe municipal :

Objet	Contrôlées	Valables
Initiative populaire fédérale « Imposer les succession de plusieurs millions pour financer l'AVS (Réforme de la fiscalité successorale) »	5	3
Référendum fédéral « Contre les durcissements dans le domaine de l'asile »	3	3
Initiative populaire fédérale « Pour un approvisionnement en électricité sûr et économique » (initiative efficacité électrique)	44	38
Référendum fédéral contre la modification du 14 décembre 2012 de la loi fédérale sur le travail dans l'industrie, l'artisanat et le commerce « Non à la journée de travail de 24 heures »	23	22
Initiative populaire fédérale « Sauvez l'or de la Suisse »	24	16
Initiative populaire fédérale « Pas de spéculation sur les denrées alimentaires »	26	23
Initiative populaire fédérale « AVSplus : pour une AVS forte »	40	35
Initiative populaire fédérale « En faveur du service public »	26	25
Initiative populaire fédérale « Pour un revenu de base inconditionnel »	10	9
Référendum fédéral " NON à la vignette autoroutière à 100 francs"	65	57
Référendum fédéral « Contre la modification du 22 mars 2013 de la loi fédérale sur l'agriculture »	2	2
Initiative cantonale « Interdisons la mendicité et l'exploitation de personnes à des fins de mendicité sur le territoire vaudois !"	81	75
Initiative populaire fédérale «Protection contre la sexualisation à l'école maternelle et à l'école primaire"	25	21

AFFAIRES MILITAIRES

Sur décision du Conseil d'Etat, depuis le 1^{er} janvier 1998, le travail des chefs de section a été centralisé à Lausanne au Département de la sécurité et de l'environnement (DSE), bâtiment administratif de la Pontaise (BAP).

Stand de tir intercommunal de Colombier-sur-Morges

Tous les tirs 2013 ont été organisés au stand de tir intercommunal de Colombier-sur-Morges, comme ils l'ont été depuis 1991.

**9'885 cartouches ont été tirées,
ce qui représente une location de Fr. 5'931.- (60 cts/cartouche).**

CONTRÔLE DES HABITANTS

La statistique annuelle de la population des communes est établie par le Service cantonal de recherche et d'information statistiques (SCRIS). Les chiffres officiels présentent des écarts avec ceux établis par le contrôle des habitants (CH) car, parmi les effectifs des résidents étrangers, seuls ceux qui sont détenteurs d'un permis d'établissement ou d'un permis de séjour annuel sont pris en compte.

La statistique annuelle établie par le SCRIS est utilisée pour la classification des communes, entre autres dans les calculs des péréquations intercommunales.

2013 : 3'378	2012 : 3'301	2011 : 3'277	2010 : 3'218	2009 : 3'030
---------------------	--------------	--------------	--------------	--------------

POPULATION DU DISTRICT DE L'OUEST LAUSANNOIS AU 31.12.2013 SELON LE SCRIS

	<i>Suisses</i>	<i>Etrangers</i>	<i>Total</i>
Bussigny-près-Lausanne	5'249	2'883	8'132
Chavannes-près-Renens	3'490	3'617	7'107
Crissier	4'145	3'171	7'316
Ecublens	6'495	5'514	12'009
Prilly	6'935	4'674	11'609
Renens	9'879	10'252	20'131
Saint-Sulpice	2'038	1'340	3'378
Villars-Sainte-Croix	503	163	666
Total	38'734	31'614	70'348

La population de la commune de Saint-Sulpice représente environ 4,8 % de celle du district.
Cette proportion atteint environ 5,3 % pour les Suisses et 4,2 % pour les étrangers.

RÉPARTITION DE LA POPULATION DE SAINT-SULPICE AU 31.12.2013 SELON CH

			<u>31.12.2012</u>		
Bourgeois	:	142	4,2 %	137	4,1 %
Vaudois	:	925	27,1 %	933	28,3 %
Confédérés	:	980	28,7 %	983	29,8 %
Population suisse	:	2'047	60,0 %	2'053	62,2 %
Population étrangère	:	1'366	40,0 %	1'295	37,8 %
Total général	:	3'413	100 %	3'348	100 %

Hommes		Femmes		
< 18 ans	18 ans et +	< 18 ans	18 ans et +	Total
294	1'451	264	1'404	3'413

MUTATIONS

Arrivées	604	Mariages	32
Naissances (12 garçons et 9 filles)	21	Séparations	16
Départs	555	Divorces	11
Décès (10 hommes et 11 femmes)	21	Naturalisations	21
Changements d'adresse	76	Divers	610
Changements de noms	18	Total mutations enregistrées en 2013	1'985
		(contre 2'090 mutations en 2012)	

Il sied de préciser que ces mutations sont, dans leur ensemble, communiquées régulièrement à toutes les instances touchées par les divers changements qui interviennent dans l'existence et la situation des personnes, à savoir :

- Contrôle des habitants du précédent ou du futur domicile
- Office d'impôt (ACI)
- Assurance incendie (ECA)
- Registre des paroissiens protestants
- Registre des paroissiens catholiques
- Secrétariat des écoles
- Fondation BVA (Bureau Vaudois d'Adresses)
- Sitel-Cablecom (télé-réseau communal)
- Arrondissements militaires vaudois
- Protection civile intercommunale

Pour les étrangers, de nombreuses démarches sont quotidiennement effectuées et transmises directement au Service de la population (SPOP).

RÉPARTITION EN FONCTION DES CANTONS D'ORIGINE AU 31.12.2013

1.	Vaud (*)	1051	13.	Bâle-Ville	24
2.	Berne	198	14.	Soleure	26
3.	Fribourg	148	15.	Thurgovie	15
4.	Neuchâtel	105	16.	Grisons	14
5.	Zürich	77	17.	Schaffhouse	16
6.	Genève	83	18.	Lucerne	10
7.	Jura	66	19.	Schwytz	11
8.	Valais	53	20.	Appenzell (R-E)	9
9.	Tessin	34	21.	Glaris	8
10.	Argovie	31	22.	Zoug	7
11.	Saint-Gall	33	23.	Nidwald	3
12.	Bâle-Campagne	24	24.	Uri	1
			Total		2'047

(*) La différence de chiffre par rapport au chapitre « Répartition de la population » (page 29) est due au fait que certaines personnes possèdent plusieurs communes d'origine et que, dans le cas des femmes mariées par exemple, c'est l'origine de l'époux qui est prise en compte pour l'établissement de la statistique.

RELEVÉ DES DIVERSES NATIONALITÉS DANS LA SOUCHE DE NOTRE POPULATION

1. France	401	24. Maroc	12	47. Bélarus	2
2. Italie	124	25. Serbie	12	48. Cameroun	2
3. Allemagne	97	26. Ukraine	12	49. Croatie	2
4. Portugal	81	27. Mexique	11	50. Equateur	2
5. Espagne	61	28. Australie	10	51. Irlande	2
6. Royaume-Uni	60	29. Kosovo	10	52. Lituanie	2
7. Etats-Unis	49	30. Bolivie	9	53. Philippines	2
8. Russie	47	31. Israël	8	54. Serbie/Monténégro	2
9. Grèce	28	32. Algérie	6	55. Thaïlande	2
10. Belgique	27	33. Corée du Sud	6	56. Afrique du Sud	1
11. Pologne	23	34. Slovaquie	6	57. Albanie	1
12. Chine	22	35. Danemark	5	58. Andorre	1
13. Brésil	21	36. Liban	5	59. Bulgarie	1
14. Pays-Bas	21	37. Finlande	4	60. Chili	1
15. Iran	17	38. Norvège	4	61. Egypte	1
16. Autriche	15	39. Malaisie	4	62. Estonie	1
17. Suède	15	40. Nouvelle-Zélande	4	63. Népal	1
18. Turquie	15	41. Roumanie	4	64. Ouzbékistan	1
19. République Tchèque	14	42. Vietnam	4	65. Pakistan	1
20. Hongrie	13	43. Colombie	3	66. Senegal	1
21. Inde	13	44. Japon	3	67. Singapour	1
22. Tunisie	13	45. Arabie Saoudite	2	68. Syrie	1
23. Canada	12	46. Azerbaïdjan	2	Total	1'366

Au total, 1'366 étrangers pour 68 nationalités (1'295 pour 68 en 2012)

RÉPARTITION DES PERMIS POUR ÉTRANGERS AU 31.12.2013

Personnes au bénéfice d'un permis d'établissement (C)	:	540	permis
Personnes au bénéfice d'un permis de séjour (B)	:	732	permis
Bénéficiaires du permis (L)	:	19	permis
Fonctionnaires internationaux	:	4	permis
En cours d'attribution et divers	:	71	permis
Total	:	1'366	permis
Travailleurs frontaliers (permis G)	:	79	permis

Permis (B) = permis de séjour

Permis (C) = permis d'établissement

Permis (F) = autorisation pour étrangers admis provisoirement

Permis (G) = autorisation pour travailleurs frontaliers

Permis (L) = autorisation de travail (18 mois maximum)

Permis (N) = autorisation pour requérants d'asile

CARTES D'IDENTITÉ

80 cartes d'identité établies en 2013 (pour 22 enfants et 58 adultes).

Somme totale encaissée : **Fr. 4'830.-** (dont **Fr. 1'403,80** restent dans les caisses de la commune).

PAROISSES

ÉGLISE DE SAINT-SULPICE

Comme chaque année, l'église romane de Saint-Sulpice a attiré un grand nombre de visiteurs et 14 mariages y ont été célébrés en 2013 (14 en 2012).

Le détail de ces mariages est le suivant :

- habitants de Saint-Sulpice et d'Ecublens	1
- habitants d'autres communes	13

La participation aux frais perçue pour l'utilisation de l'Eglise lors de cérémonies pour des personnes non domiciliées dans la paroisse est de Fr. 500.- pour les mariages et Fr. 300.- pour les services funèbres.

L'église est mise gratuitement à la disposition des personnes domiciliées dans la paroisse d'Ecublens/Saint-Sulpice lors de mariages ou de cérémonies funèbres.

20 concerts y ont également été organisés par « Musique à Saint-Sulpice » ainsi que par d'autres organisations, groupes ou privés.

Au 31.12.2013, le sacristain était M. Sylvain **Stauffer** et l'organiste Mme Etsuko **Kikoutchi**.

STATISTIQUES DES CONFESSIONS

Protestants	1'110	habitants	32.5 %
Catholiques	936	habitants	27.4 %
Autres ou sans confession	1'367	habitants	40.1 %
Total au 31.12.2013	3'413	habitants	

Il convient de noter que ces chiffres sont approximatifs car les nouveaux habitants qui viennent s'inscrire au contrôle des habitants ne sont plus tenus d'annoncer leur confession.

PAROISSE PROTESTANTE D'ECUBLENS - SAINT-SULPICE

Rapport sur la vie de la paroisse en 2013



Paroisse Ecublens - St-Sulpice

Vie culturelle

A cinq reprises pendant l'année, le samedi en fin de journée, les cultes d'**Eveil à la foi** sont désormais préparés par une équipe de Jack's (Jeune accompagnant de camp de catéchisme) accompagnée du pasteur. Précédés d'un temps de bricolage, ils sont adaptés aux enfants de moins de 6 ans et à leurs familles, mais sont aussi ouverts à tous. C'est un beau défi que de toucher davantage de familles et d'accompagner celles qui veulent permettre à leurs enfants de découvrir la trace de Dieu.

L'équipe du **Culte de l'enfance** a suivi le programme cantonal La Bible en actes sur les aventures de l'apôtre Paul, avec une bonne quarantaine d'enfants et une équipe de 6 moniteurs et monitrices, répartie sur les deux communes. Parmi les moments forts, les chantées avec le diacre Philippe Corset, la journée régionale sur les voyages de Paul, et la saynète de Noël qui a mis en scène les découvertes des enfants en mêlant joyeusement Ancien et Nouveau Testaments. Pour encourager les enfants à fréquenter le culte du dimanche, on raconte le début d'une histoire en semaine, et la suite est dévoilée au prochain culte (re)découvrons le culte ! ; une autre formule qui a eu du succès est la préparation d'une invitation à venir au culte pour une personne de leur choix.

Pour l'année scolaire qui a commencé, c'est Dédé le dromadaire qui emmène les enfants à la découverte de 6 personnages de l'Ancien Testament, avec le nouveau programme cantonal A dos de dromadaire.

Notre paroisse a animé **trois cultes radiodiffusés** en fin d'année. Cette diffusion sur les ondes apporte une dimension particulière au culte dominical, partagé avec une communauté élargie de personnes, qu'on imagine isolées, peu mobiles, en voyage ou à l'étranger. Les paroissiens y chantent avec ferveur, et plusieurs prédicateurs et musiciens de notre paroisse s'investissent dans ce moment spécial.

Ressourcement

Au mois de juin 16 paroissiens ont découvert, à l'occasion d'un **voyage dans les Cévennes, de hauts lieux de la foi et de l'histoire protestante** : Drôme, Cévennes, Aigues Mortes, Montpellier. Ils ont également partagé des moments conviviaux et des célébrations particulièrement chaleureux avec les communautés locales dont la foi, dans un contexte de minorité religieuse, en est d'autant plus profonde.

Le **week-end paroissial** s'est tenu au Moléson sur le **thème des miracles**. Il a été mis sur pied cette année par l'équipe active dans l'animation des cultes (re)découvrons le culte ! ; avec sa vingtaine de participants, il s'ouvre largement aux familles. L'intervention du pasteur Molla ainsi que le culte en plein air au pied de la montagne gruyérienne ont été des moments particulièrement forts.

Qu'est-ce qui nous ressource, qu'est-ce qui nous donne envie ? C'est au Centre œcuménique de Froideville que les **conseillers paroissiaux** ont, par un samedi de novembre, vécu leur **retraite** annuelle et médité sur les beautés de la foi. Ces heures précieuses permettent de nourrir la foi et l'engagement des conseillers, et constituent un tremplin nécessaire pour offrir de nouvelles visions et de nouveaux projets pour la paroisse dans son ensemble.

Un groupe « **Evangile à la maison** » a démarré cet automne à la cure. Une demi-douzaine de personnes partagent avec le pasteur Guyaz l'**Evangile de Luc**, et évoquent simplement et librement les passages qui les touchent dans leur existence et leur foi.

Les **explorations bibliques** ont menés les quatre groupes de quartier de notre paroisse à la lecture de passages remarquables de l'**Evangile de Marc**, sous la houlette de son spécialiste, Yvan Bourquin.

Vision pour la paroisse

Le Conseil paroissial souligne avec reconnaissance le nombre d'activités, de groupes et d'engagements qui animent notre paroisse. Attentif à la dimension d'évangélisation que notre Eglise évoque depuis l'été 2012, le conseil a entamé une réflexion sur la priorité des activités et le sens de ce qui est organisé. Non pas pour amorcer une démarche d'efficacité comme le ferait une entreprise, mais bien pour nous recentrer sur l'essentiel et permettre à notre paroisse de toujours mieux témoigner auprès de tous de l'amour reçu en Jésus-Christ.

Cette réflexion sur les priorités devrait se poursuivre avec le nouveau Conseil paroissial, mais l'on peut déjà voir émerger actuellement trois attentions précieuses : le contact et l'accueil pour les familles et les nouveaux arrivés, la qualité de la vie culturelle et communautaire ainsi que la valorisation des activités et des groupes qui fonctionnent bien.

Le Conseil paroissial

COMMUNAUTÉ CATHOLIQUE DE SAINT-SULPICE – RELEVÉ DES ACTIVITES 2013

La communauté catholique de Saint-Sulpice a la chance de bénéficier d'un lieu de culte en la chapelle Sainte-Claire située au chemin du Bochet 37. Elle fait partie de la grande paroisse Saint-François de Renens, qui englobe les 5 communes de Renens-Ecublens-Chavannes-Crissier-Saint-Sulpice.

Notre paroisse rassemble plus de 22'000 catholiques de l'Ouest lausannois. De plus, nos prêtres sont aussi en charge de la paroisse Saint-Pierre de Bussigny, qui comprend également les communes de Mex, Villars-Ste-Croix et Vufflens-la-Ville. Les deux paroisses forment une unité pastorale (UP).

Les événements marquants de l'année 2013 ont été les suivants :

Les 25 et 26 mai 2013 s'est tenu la kermesse annuelle de la paroisse de Renens à laquelle certains membres de notre communauté ont participé dans une ambiance festive malgré le froid.

Le 29 mai 2013 s'est tenue l'Assemblée Générale de la communauté catholique de Saint-Sulpice en présence d'environ 20 personnes. A cette occasion, Peter Egger a quitté le comité après de nombreuses années de collaboration. Merci à lui. Catherine Guerbet-Rollin a été élue comme membre du comité de la communauté.

Le 4 juin 2013 s'est tenue l'Assemblée Générale de notre paroisse Saint-François de Renens qui a fêté cette année ses 100 ans d'existence. De nombreuses manifestations ont été prévues tout au long de l'année. Ruth Jordan a quitté le comité et a été remplacée par Antonio Panico. L'abbé Thierry Schelling, curé modérateur de l'Unité Pastorale Renens-Bussigny a fait une présentation très appréciée des activités de la paroisse ainsi que des défis à relever pour les années à venir.

Le 1^{er} septembre 2013 a eu lieu la célébration œcuménique de rentrée à la chapelle Sainte-Claire animée par l'abbé Thierry Schelling, le pasteur Vincent Guyaz et la diacre Natasha de Felice. La manifestation, qui a rencontré un grand succès a été suivie d'un pique-nique canadien organisé aux alentours de la chapelle. Pour l'occasion, la Commune a eu la gentillesse de nous prêter des tentes, des tables et des bancs, et nous la remercions ici vivement.

Le 5 octobre 2013, le Rallye des Familles organisé par la paroisse catholique de Renens à l'occasion d'un Temps Fort du catéchisme, a permis aux familles de visiter les trois lieux de culte de la paroisse, dont la chapelle Sainte-Claire. Un questionnaire ludique incitait les participants à mieux connaître la chapelle et son histoire.

Le 6 octobre 2013, la communauté catholique de Saint-Sulpice a fêté les 30 ans de la construction de la chapelle Sainte-Claire. La messe solennelle fut présidée par le curé Thierry Schelling en présence de l'architecte concepteur du bâtiment, Jacques Dumas et par les autorités communales représentées par le syndic Jean-Charles Cerottini, La communauté régionale malgache, qui célèbre la messe chaque mois à la chapelle, a agréablement animé la cérémonie par ses chants et ses danses. La journée s'est poursuivie par un apéritif dînatoire servi à l'abri des tentes de la Commune à l'extérieur de la chapelle.

Le 25 novembre 2013, un panneau d'interdiction de stationner (sauf aux ayant-droit) a été posé sur le parking de la chapelle afin d'éviter le parcage des voitures « ventouse ».

Le 10 décembre 2013, la Fenêtre œcuménique de l'Avent a été célébrée à la chapelle Sainte-Claire avec une très forte participation de la communauté protestante.

Le 24 décembre 2013, la messe de Noël a été remplacée par une veillée de prières et chants organisée par quelques paroissiens, la messe de la nuit de Noël étant célébrée cette année à l'église de Renens.

Le 18 janvier 2014, l'abbé Marc Donzé, vicaire épiscopal pour le canton de Vaud, a donné à Renens, une conférence sur Saint François d'Assise, patron de notre église de Renens, dans le cadre des festivités du 100^{ème} anniversaire.

Le 13 février 2014, l'abbé François-Xavier Amherdt, professeur de théologie à l'Université de Fribourg, a donné une conférence sur Sainte-Claire à Saint-Sulpice, la patronne de notre chapelle, en présence d'une cinquantaine de personnes.

Le dimanche 9 mars 2014 dès 19h30, un groupe œcuménique d'animation des chants et prières de Taizé de la région de Morges a été invité à une célébration à la chapelle. La soirée suivie d'un verre de l'amitié a été couronnée de succès.

Le 24 mars 2014, la soupe œcuménique de Carême a été organisée à la chapelle Sainte-Claire avec l'aide de nombreux bénévoles des deux communautés. En présence des autorités communales, représentés par le syndic Alain Clerc et la municipale Anne Merminod, la manifestation a réuni plus de 60 personnes et a été une belle réussite.

J'aimerais ajouter que les messes et les manifestations de la communauté à la chapelle Saint-Claire sont toujours bien fréquentées. Outre les messes dominicales à 11h15, on y célèbre des baptêmes, des mariages, des cérémonies funèbres ainsi que des réunions spirituelles. La chapelle sert aussi de lieu de répétition à deux chorales.

Je me réjouis aussi de voir que de plus en plus de manifestations sont organisées en collaboration avec la communauté protestante dans la fraternité et l'amitié.

Je remercie les nombreux bénévoles qui assurent le succès des manifestations en s'occupant des fleurs, des lectures, de la préparation des locaux, de l'animation des cérémonies et je formule le vœux que notre communauté vivante continue d'être ouverte et accueillante.

*Le Président de la communauté catholique
Jean-Claude Brahier*

PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE - Paroisse de Renens et environs

La Paroisse catholique romaine de Renens et environs couvre le territoire des communes de Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Renens (fraction de la commune) et Saint-Sulpice. Le lieu de culte principal est situé à l'Eglise de Saint-François à Renens.

Une Commission de gestion interne agit en qualité d'intermédiaire entre le Conseil de paroisse et les communes intéressées pour examiner préalablement le budget, les comptes annuels d'exploitation et les propositions qui lui sont faites concernant l'entretien des églises. Elle comprend un représentant de chacune des Municipalités concernées. M. Jean-Charles Cerottini a représenté celle de Saint-Sulpice en 2013.

Cette commission œuvre de manière dynamique, et entretient d'excellents rapports de travail avec un Conseil de paroisse composé de membres très engagés et actifs.

En 2013, elle a tenu 4 séances dont 2 en présence des délégués du Conseil de paroisse.

Voici quelques événements qui se sont déroulés en 2013 :

- 25 janvier - Repas des mercis pour les nombreux bénévoles, hommes et femmes de tous âges, qui participent à la vie paroissiale ;
- 5 février - Rencontre des présidents de Conseil de paroisse et pastoral de nos deux paroisses de Renens et Bussigny, pour continuer à « interagir » en Unité pastorale ;
- 5 mars - Soirée des communautés de notre Unité pastorale, pour toujours mieux se connaître en se présentant, en se connaissant et en osant l'intracativité entre Suisses, Italiens, Portugais, hispanophones, etc. ;
- 28-31 mars - Triduum pascal, où les célébrations communes des Jours Saints rassemblent tous les catholiques multiculturels de Renens ;
- 25-26 mai - Kermesse paroissiale, dernière fois sous cette forme-là ! Merci aux généreux et fidèles bénévoles organisateurs !
- 4 juin - Assemblée générale de la paroisse de Renens, fréquence doublée par la présence de membres des autres communautés linguistiques ;
- 5 octobre - Rallye entre nos trois églises (Bussigny, Renens et Saint-Sulpice) pour les jeunes inscrits au Caté, conclu par la Messe autour de Saint François !

Et tout au long du 2^e semestre 2013 (septembre-décembre), préparation du Programme du centenaire de la paroisse de Renens, en 2014 !

*Le Président de la communauté catholique
Jean-Claude Brahier*

PAROISSE DE LANGUE ALLEMANDE DE VILLAMONT

La Paroisse de langue allemande de Villamont est comprise dans la circonscription des paroisses et des arrondissements ecclésiastiques de l'Eglise évangélique réformée. L'agglomération du rayon de la Paroisse de Villamont comprend 34 communes, dont Saint-Sulpice.

Selon les dispositions légales en vigueur, notre Commune participe aux frais d'exploitation de cette paroisse, dès l'exercice 1996, au prorata du nombre d'habitants arrêté au 31 décembre de chaque année. La participation de notre commune, calculée selon la répartition effectuée sur l'ensemble de la population des communes concernées en fonction de leur nombre d'habitants au 31 décembre 2013, s'élève à Fr. 365.90 (Fr. 564.15 en 2012).

COMMUNAUTE ISRAELITE DE LAUSANNE ET DU CANTON DE VAUD (CILV)

Depuis le 1^{er} janvier 2008, une convention de subvention existe entre la CILV et les communes partenaires, dont fait partie celle de Saint-Sulpice. Selon cette convention, les communes partenaires se répartissent entre elles une partie des charges de la CILV.

D'entente avec les responsables de la CILV, le montant de cette contribution est de Fr. 30'000.- par année, avec une clé de répartition intercommunale qui est fonction du nombre de membres de la CILV domiciliés dans chaque commune.

Pour la commune de Saint-Sulpice, le pourcentage de sa contribution annuelle est d'environ 1,1 % de la subvention accordée à la CILV, soit Fr. 337.10 (somme identique à 2012).



FINANCES

**POLICE DES
CONSTRUCTIONS**

**AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE**

**TRANSPORTS
PUBLICS**

FINANCES

REMARQUES GÉNÉRALES

Les comptes de la Commune présentent un solde positif de Fr. 448'062.-, malgré une charge extraordinaire non budgétée de Fr. 1'623'812.- (correspondant à la correction des acomptes concernant la péréquation 2012). Toutefois, il convient de souligner que le montant de cette charge extraordinaire a été réduit grâce à la dissolution d'une provision existante de 1 million de francs, qui a été constituée auparavant comme couverture d'un supplément éventuel à payer par rapport aux acomptes des charges péréquatives. C'est dire que les comptes 2013 boucleraient avec un excédent de recettes d'un peu plus de 1 million de francs sans cette charge supplémentaire non budgétée.

Comme lors des deux exercices précédents, les comptes communaux ont bénéficié du dynamisme du marché immobilier, puisque les droits de mutation et les gains immobiliers rapportent un montant total de Fr. 2'137'860.-. En plus de ces deux revenus conjoncturels, il faut noter que les impôts versés par les personnes physiques, avec un montant total de Fr. 13'539'414.-, sont en augmentation d'environ 1 million de francs par rapport aux comptes 2012. Il est donc évident que ces revenus ordinaires influencent de façon cruciale les recettes communales puisqu'ils constituent à eux seuls le 70 % de ces dernières.

A la lecture des comptes, on constate également que le produit de l'impôt à la source continue de diminuer. Cette tendance reflète, comme déjà mentionné dans le rapport de l'année passée, le passage progressif de contribuables étrangers au bénéfice d'un permis B à une imposition selon la procédure ordinaire.

A titre de comparaison, il est intéressant de noter que le total des impôts utilisés pour le calcul de la valeur du point communal est pratiquement identique en 2012 et 2013 (Fr. 16'725'679.- et 16'827'972.-, respectivement). Tenant compte du taux d'imposition pratiqué en 2012 (56 %) et en 2013 (55 %), de même que du nombre d'habitants (3'301 en 2012 et 3'378 en 2013), on constate que la valeur du point communal par habitant est resté remarquablement stable entre 2012 et 2013 (90,5 et 90,6 respectivement).

Le résultat des comptes 2013 se base sur le versement d'un montant total de Fr. 11'001'924.- à titre d'acomptes sur les charges péréquatives. Ce montant est à comparer à celui du décompte final pour 2012, qui se monte à Fr. 11'968'044.-. Comme le décompte définitif des charges péréquatives dépend du résultat des recettes de l'ensemble des communes vaudoises, il n'est pas possible d'évaluer de façon précise si le décompte 2013 sera différent de celui des acomptes versés. Quoi qu'il en soit, force est de constater que les charges péréquatives continuent d'influencer de manière démesurée les finances de la Commune, puisqu'elles correspondent à plus de 65 % des revenus ordinaires de celle-ci. Exprimés en chiffres absolus, ce sont 76 millions de francs qui ont été versés par la Commune entre 2006 et 2012, dont 54 millions rien que pour la facture sociale. On comprend dès lors la très grande déception des communes qui, comme Saint-Sulpice, font partie de l'Association de communes vaudoises (AdCV) à la suite du refus du Conseil d'Etat d'entrer en matière, lors des négociations qui se sont déroulées au cours du premier semestre 2013, sur la proposition de l'AdCV d'envisager un retour progressif de la répartition de la facture sociale entre canton et communes à la situation qui prévalait au début des années 2000, à savoir 2/3 pour le canton et 1/3 pour les communes (à l'image de la répartition des impôts prélevés par ces deux entités). On ne peut qu'espérer que les discussions sur une éventuelle réforme du système péréquatif, qui devraient débiter dans un proche avenir, abordent ouvertement la question d'un arrêt de l'augmentation de la facture sociale à charge des communes dans les années à venir.

Lors de l'introduction au 1^{er} janvier 2013 de deux nouvelles taxes servant au financement de la collecte et de l'élimination des déchets, il a été clairement précisé qu'un compte particulier (compte 450) était affecté à ce mode de financement de façon à équilibrer revenus et charges. Si les revenus de la taxe au sac dépendent de la rétrocession reçue par la Commune en fonction du volume des déchets récoltés, ceux de la taxe annuelle de base, dite taxe forfaitaire, sont à adapter annuellement en fonction des coûts effectifs. En 2013, ces derniers s'élèvent à Fr. 402'505.-, soit Fr. 142'495.- de moins que le montant budgété. Même si les revenus de la taxe au sac sont inférieurs de Fr. 96'659.- au budget, un solde positif de Fr. 52'261.- peut être viré sur un nouveau fonds de réserve affecté au compte 450, dont l'utilisation pourra être définie lors de l'élaboration du budget 2015. Dans ce contexte favorable, on peut d'ailleurs prévoir une baisse du montant de la taxe forfaitaire en 2015.

ATTRIBUTION DE L'EXCÉDENT DES REVENUS

La Municipalité propose de répartir comme suit l'excédent de revenus :

Attribution à fonds de réserve

- Fonds de réserve péréquation	Fr.	440'000.-
Total	Fr.	440'000.-

TRÉSORERIE

Au 31 décembre 2013, la trésorerie était de Fr. 16'453'403.44. La ligne de crédit auprès de la BCV (Fr. 1'100'000.-) n'a toujours pas été utilisée en 2013, tout comme celle de Fr. 1'500'000.- auprès du Crédit Suisse. L'ouverture d'une ligne de crédit supplémentaire de Fr. 1'000'000.-, décidée selon le préavis 17/02, n'a en conséquence toujours pas dû être activée.

Année	Montant
31.12.2006	1'570'746.54
31.12.2007	4'763'263.73
31.12.2008	13'101'098.45
31.12.2009	10'936'471.47
31.12.2010	12'004'988.46
31.12.2011	13'480'430.69
31.12.2012	14'935'350.84
31.12.2013	16'453'403.44

AMORTISSEMENTS

La Municipalité a décidé de boucler, par reprise à réserves, les comptes suivants :

- 02/09 Demande d'un crédit de Fr. 1'890'000.- pour l'assainissement (remplacement et assainissement in situ) du collecteur de concentration des eaux usées et des collecteurs des eaux claires à l'avenue du Léman, tronçon chemin du Russel/chemin des Charmilles
- 05/09 Demande d'un crédit de Fr. 500'000.- pour l'assainissement des stations de relevage du collecteur de concentration de l'avenue du Léman
- 15/09 Demande de crédit de Fr. 450'000.- pour la remise en état de la cuisine de l'Auberge communale, rue du Centre 59
- 04/10 Demande d'un crédit de Fr. 600'000.- pour l'assainissement des stations de relevage du collecteur de concentration de l'avenue du Léman (2^{ème} étape)
- 15/12 Zone d'utilité publique des Pâquis - Demande d'un crédit de Fr. 260'000.- pour l'élaboration d'un cahier des charges
- 07/13 Demande d'un crédit de Fr. 140'000.- pour l'achat d'une nouvelle balayeuse pour le service de voirie

ÉTAT DE LA DETTE COMMUNALE

La commune n'a pas de dettes au 31.12.2013.

ORGANE DE CONTRÔLE

Après 6 ans de collaboration avec la fiduciaire Fidex Audit, le mandat d'organe de révision pour l'exercice 2013 a été confié à la fiduciaire Fidinter SA, Lausanne.

Un exemplaire du rapport de la fiduciaire est remis aux membres de la Commission de gestion et des finances.

ESTIMATION FISCALE DES IMMEUBLES

Suite à une modification de la loi sur l'estimation fiscale des immeubles (LEFI), entrée en vigueur le 01.01.2009, le conservateur du registre foncier est maintenant compétent pour déterminer, dans la plupart des cas, les nouvelles estimations fiscales.

RÉSULTAT DU COMPTE DE FONCTIONNEMENT

Comptes 2013

Libellé	Montants en Fr.		Comptabilisé	
			D	C
Compte de fonctionnement : excédent de recettes		Fr. 448'062.60		
<u>Attribution à fonds de réserve</u>				
Péréquations et facture sociale	Fr. 440'000.00		230.3809.02	9282.11
Sous total	Fr. 440'000.00			
Viré à capital	Fr. 8'062.60			
Sommes égales	Fr. 448'062.60	Fr. 448'062.60		

POLICE DES CONSTRUCTIONS AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

REMARQUES GÉNÉRALES

Depuis le 1^{er} janvier 2012 c'est le bureau d'architecture et d'urbanisme ABA Partenaires SA à Lausanne qui analyse tous les dossiers de construction qui nous sont soumis. En 2012, le bureau ABA a analysé plus de 90 dossiers. Ce chiffre a fortement augmenté en 2013 pour passer à plus de 130 dossiers. Après 2 ans, la Municipalité est pleinement satisfaite de ce mode de fonctionnement. Le bureau ABA analyse objectivement et de manière approfondie tous les dossiers qui lui sont soumis. Aucun dossier n'est soumis à l'enquête publique avant d'avoir été dûment approuvé par le bureau ABA.

Permis de construire

37 permis de construire ont été délivrés au cours de l'année 2013.

Nature de l'ouvrage	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Villas familiales à 1 logement	1	-	1	5	0	3	0
Villas à plusieurs logements, immeubles locatifs, bâtiments à usage mixte	-	2	1	1	1	12	12
Commerces-ateliers-industrie-édifices publics (nouvelles constructions et transformations)	-	2		1	2	3	1
Transformations-agrandissements	12	12	1	20	8	11	15
Divers (auvents, "velux", piscines, clôtures, tennis, serre, garages indépendants, aménagements extérieurs, sous-stations de transformation, citernes)	15	6	6	7	10	12	5
Démolitions	1	3	1	1	1	1	4
Démolitions liées à une reconstruction et n'ayant pas fait l'objet d'un permis distinct	(1)	(2)	(1)	(5)	(1)	(8)	(6)
Total	29	25	10	35	22	42	37

STATISTIQUE DU LOGEMENT

Il a été recensé 2 logements vacants sur le territoire de Saint-Sulpice au 1^{er} juin 2013 dont :

Maisons individuelles à louer :	néant
Appartements à louer :	1 x 3 pièces
Maison individuelle à vendre :	néant
Appartement à vendre :	1 x 6 pièces
Locaux industriels et commerciaux à louer :	7 objets

CONTRÔLE DES CITERNES

Par convention signée le 27 novembre 1986, l'Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la région morgienne (ERM) est chargée de la gestion technique, du recensement et du contrôle périodique de révision des citernes installées sur le territoire communal.

Législation en vigueur

Pour mémoire, la carte actuelle (établie en 2012) ne définit plus que deux types de secteurs :

- « Au » : secteur particulièrement menacé
- « üB » : autre secteur

En règle générale, seuls les réservoirs situés en secteur « Au », d'une capacité supérieure à 2'000 litres, sont soumis à révision périodique (10 ans) avec contrôle de l'organe de surveillance. Ceux d'une capacité inférieure, ainsi que la totalité de ceux situés en secteur « üB » sont soumis à un devoir d'entretien laissé à la seule responsabilité de leur propriétaire.

Une exception demeure toutefois à l'égard des « citernes souterraines à simple manteau » : celles-ci, quel que soit le secteur de protection des eaux, sont soumises au contrôle de l'organe de surveillance jusqu'au 31 décembre 2014, date butoir impliquant soit leur mise en conformité (aménagement d'un double manteau), soit leur mise hors service.

Situation pour les 18 communes ERM

Compte tenu de la carte des secteurs et zones de protection des eaux, la situation des 18 communes ayant mandaté l'ERM à titre d'organe de surveillance se présente comme suit :

- 7 communes sont intégralement situées en secteur « üB » (Chigny, Denens, Echichens, Lonay, Morges, Vaux-sur-Morges et Vuflens-le-Château).
- 11 communes sont situées en secteurs « Au » et « üB » (Bussy-Chardonney, Clarmont, Etoy, Lully, Lussy-sur-Morges, Préverenges, Reverolle, Saint-Sulpice, Tolothenaz, Villars-sous-Yens et Yens).

Devoir de surveillance de l'ERM

Le devoir de surveillance assuré par l'ERM, pour notre commune, se résume aux tâches suivantes :

- Recensement de l'ensemble des citernes, soit en l'occurrence, tenue à jour du fichier par inscription des nouvelles installations, sur la base des avis de mise en service (formulaire 63), respectivement, par effacement de celles mises hors service sur la base des avis correspondants.
- Envoi des avis de révision et/ou rappels des « citernes normales ». (Répartis sur une période de 10 ans).
- Envoi des avis de révision des « citernes souterraines à simple manteau » concernées de 2010 à 2014.
- Courrier particulier aux propriétaires des « citernes souterraines à simple manteau » destiné à souligner le délai butoir du 31.12.2014 de mise en conformité ou de mise hors service.

<i>Gestion des dossiers par l'ERM pour Saint-Sulpice</i>	<i>Année 2013</i>
Mise en service	0
Mise hors service	14
Avis de révision expédiés	5
Rapports de révision traités	7

PLAN DE QUARTIER « EN CHAMPAGNY SUD »

Les travaux se sont poursuivis en 2013 sur les différentes aires d'affectation. La situation au 31.12.2013 est la suivante :

1. « Champagny 1 » parcelle 173. La construction du bâtiment s'est terminée en 2013. Il est prévu que l'entreprise de construction HRS occupe 2 étages du bâtiment au début de l'année 2014.
2. « Champagny Activités » parcelles 1739 et 1740. Une enquête complémentaire a eu lieu en octobre 2013 (création de 20 studios supplémentaires). Elle n'a suscité aucune opposition et la construction s'est poursuivie en 2013.
3. « Champagny New » parcelle 1743. La construction s'est terminée en décembre 2013 et le permis d'habiter a été délivré. Ce sont donc 38 appartements qui ont été mis sur le marché.
4. « En Champagny » parcelles 1741 et 1742. Construction de 2 bâtiments de logements protégés et activités. Comme mentionné dans le rapport de gestion 2012, une première mise à l'enquête a eu lieu au début de l'année 2013. Le permis de construire a été délivré en avril 2013. En juin 2013, le propriétaire a modifié son projet qui a dès lors nécessité une enquête complémentaire qui a eu lieu en juillet 2013 et un permis complémentaire a été délivré. En décembre 2013, le propriétaire a une fois encore modifié son projet et ces modifications ont nécessité une nouvelle mise à l'enquête au début de l'année 2014.

ZONE DU LAVIAU

Selon les informations reçues de la Direction générale de l'Environnement de l'Etat de Vaud (DGE), le projet de renaturation de l'embouchure de la Venoge est toujours d'actualité. Force est cependant de constater que ce projet n'avance pas très vite au sein des services de l'Etat.

Les discussions avec la ville de Lausanne à propos de la nouvelle station de pompage se sont poursuivies en 2013. La nécessité technique d'adapter les installations reste d'actualité mais le financement du projet n'est pour l'instant pas assuré.

COMMISSION COMMUNALE DE SALUBRITÉ (ÉTAT AU 31.12.2013)

Au mois de mars, nomination de M. Michel Cottier (spécialiste ECA) à la commission de salubrité.

Président	M.	Jean-Charles	Cerottini	Syndic, médecin
Membres	M.	Alain	Clerc	Municipal
	M.	Michel	Cottier	Police du feu
	M.	Jean-Pierre	Jaton	Municipal
	M.	Jean	Mundler	Architecte conseil

Cette commission a effectué 12 visites en 2013 en vue de la délivrance de permis d'habiter et/ou d'utiliser.

TRANSPORTS PUBLICS

tl (Transports publics de la région lausannoise)

En tant que commune desservie par les tl, Saint-Sulpice dispose d'un siège au Conseil d'administration de cette société. Ce siège a été occupé en 2013 par M. Jean-Charles Cerottini, Syndic. En 2013, le Conseil d'administration s'est réuni à 5 reprises, les 4 février, 25 mars, 9 septembre, 18 novembre et 16 décembre.

Pour Saint-Sulpice, la ligne 31 relie directement Saint-Sulpice à la gare CFF de Renens tout en desservant les Hautes Ecoles, l'arrêt UNIL-Sorge du métro m1 et l'établissement scolaire de la Planta. La ligne 33, qui est une des plus longues lignes du réseau tl, offre également une liaison directe entre Saint-Sulpice et la gare CFF de Renens, à une fréquence de toutes les 15 minutes aux heures de pointe.

Nous renonçons à reproduire ici des extraits des rapports d'activité et de gestion 2013 de tl, lesquels peuvent être consultés sur demande au Greffe municipal ou sur le site internet www.t-l.ch.

MBC / TPM (Transports de la région Morges – Bière - Cossonay)

La société MBC (Transports de la région Morges-Bière-Cossonay) administre, entre autres, les lignes de bus urbains TPM (Transports publics de Morges et environs), dont fait partie la ligne 701 qui emprunte la rue du Centre.

Commune de Saint-Sulpice - Fréquentation des arrêts de la ligne 701, année 2013

Bus 701 direction Morges	138'203
Bus 701 direction Bourdonnette	107'410
Total voyageurs aux arrêts sur Saint-Sulpice	245'613

Détail des montées par arrêt :

701 direction Morges		701 direction Bourdonnette	
Champagne	15'838	Venoge	15'133
Pâqueret	31'301	Laviau	9'295
Parc Scientifique	37'341	Chantres	8'309
Bochet	8'679	Saint-Sulpice centre	17'247
Saint-Sulpice centre	14'125	Bochet	14'909
Chantres	7'267	Parc Scientifique	26'128
Laviau	4'504	Pâqueret	11'733
Venoge	19'148	Champagne	4'656
Total	138'203	Total	107'410

Commentaire : augmentation de la fréquentation, avec le prolongement de la ligne jusqu'à la Bourdonnette, à offre égale. La tendance déjà constatée depuis le prolongement depuis le 27 août 2012 se confirme sur une année complète en 2013. Un report/échange de voyageurs sur le M1 pour et de Lausanne existe certainement dans le secteur des Hautes Ecoles.

MBC - HDP / avril 2014

Les informations complémentaires sur les activités des MBC / TPM sont disponibles sur le site internet www.mbc.ch.

CARTES JOURNALIERES CFF AG-FLEXICARDS

Ces titres de transport, très prisés de la population (carte journalière pour pratiquement l'ensemble des transports publics suisses proposée au prix avantageux de Fr. 35.-, maintenu en 2013) ont, comme les années précédentes, rencontré un vif succès auprès de la population.

La vente des billets des deux abonnements AG-Flexi propriété de la commune est assurée par le Greffe municipal. Deux billets par jour sont ainsi mis à la disposition des citoyens.

En 2013, 620 cartes journalières (571 en 2012) ont été vendues à des habitants de notre commune.

Le décompte des ventes d'abonnements AG-FLEXI pour 2013 affiche une moyenne de rentabilité d'env. 85 % sur l'année (78 % en 2012).

COMPAGNIE GÉNÉRALE DE NAVIGATION SUR LE LAC LÉMAN / CGN

En 2013, la Commune a accordé une fois encore un don annuel de Fr. 6'300.- à l'ABVL (Association des amis des bateaux à vapeur du Léman), recevant en contrepartie dès le 1^{er} avril 2013, trois abonnements généraux 1^{ère} classe au porteur (valables du 01.04.2013 au 31.03.2014), qu'elle a mis à la disposition de ses administrés au prix symbolique de Fr. 10.- l'abonnement par jour. 337 locations journalières d'abonnements ont été enregistrées de janvier à décembre 2013 (325 en 2012).

Depuis plusieurs années, la CGN réserve une offre exclusive avec des tarifs très attractifs aux communes riveraines. Ces cartes journalières 1^{ère} classe, valables toute l'année sur les lignes régulières, ont été mises en vente en 2013 au prix de Fr. 45.-/adulte et Fr. 22.50/enfant ou détenteur d'un abonnement ½ tarif (prix inchangé par rapport à 2012).

Afin de compléter l'offre de location des abonnements généraux au porteur, notre commune a cette année encore proposé ces titres de transport à l'intention exclusive de ses habitants. 31 cartes adulte et 71 cartes enfant ou ½ tarif ont été vendues par le Greffe municipal (en 2012 : 34 cartes adulte et 50 cartes enfant ou ½ tarif). Cette action a été reconduite pour 2014.

NAVIA – PROJET DE NAVETTE AUTOMATIQUE

La commune reste très engagée aux côtés de l'EPFL, dans la promotion de véhicules automatiques. Le projet City Mobil 2, démarré en 2012, se poursuit et vise à implanter dans des villes de démonstration quelques systèmes automatiques de transport.

Engagé dans cette compétition et dans le but d'augmenter ses chances l'EPFL a décidé d'acquérir un véhicule construit par la firme Induct et la commune a accepté de le tester pendant une matinée sur la place du Débarcadère le samedi 5 octobre 2013. Cette démonstration a rencontré un beau succès auprès des habitants.



**INSTRUCTION
PUBLIQUE**

**BÂTIMENTS
COMMUNAUX**

ROUTES - ÉPURATION

**SERVICES INDUSTRIELS
ET ÉCLAIRAGE PUBLIC**

INSTRUCTION PUBLIQUE

CONSEIL DE L'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE PRIMAIRE ET SECONDAIRE DE CHAVANNES-PRÈS-RENEUS ET SAINT-SULPICE (CEps)

Le CEps est un lieu d'échanges et de propositions entre les différents partenaires de l'école. Il s'est réuni à 3 reprises en 2013. Ses séances sont publiques et ont lieu alternativement à Saint-Sulpice et à Chavannes-près-Renens.

De très nombreux sujets ont été abordés, parmi lesquels on peut citer la surveillance durant la pause de midi, la traduction du règlement interne (en 8 autres langues !), la sécurité autour de l'école (passages piétons en particulier), la mise en œuvre de la nouvelle Loi sur l'enseignement Obligatoire (LEO), les déplacements d'élèves d'un collège à l'autre, l'accueil parascolaire, la cantine et les horaires.

Les procès-verbaux des séances sont consultables sur le site internet de l'établissement.

Le conseil poursuit sa mission de favoriser les liens entre les partenaires de l'école, de soutenir les tâches éducatives de celle-ci et, donc, de permettre de régler un nombre important de problèmes. Il justifie ainsi son rôle et on ne peut que se réjouir de l'engagement de chacun de ses membres.

Composition du conseil d'établissement au 31.12.2013

Représentants des autorités communales

M.	Allemann Yves	Saint-Sulpice	Vice-président du Conseil
M.	Michel Patrick	Chavannes-près-Renens	
M.	Rochat Jean-Pierre	Chavannes-près-Renens	Président du Conseil
M.	Salis Nicolas	Chavannes-près-Renens	
Mme	Willi Corinne	Saint-Sulpice	

Représentants des parents d'élèves

M.	Apothéloz Sébastien	Chavannes-près-Renens
Mme	Grubor Gordana	Chavannes-près-Renens
M.	Jacot Frédéric	Chavannes-près-Renens
Mme	Probst Mariacristina	Saint-Sulpice
Mme	Rochat Corinne	Saint-Sulpice

Représentants des milieux et organisations concernés par la vie de l'établissement (« société civile »)

Mme	Christen-Sumi Silvie	Chavannes-près-Renens
Mme	Golaz Anne-Lise	Saint-Sulpice
Mme	Zindler Karin	Saint-Sulpice
M.	Seydoux Jérémie	Chavannes-près-Renens
M.	Tardo Lorenzo	Chavannes-près-Renens

Représentants des professionnels actifs au sein de l'établissement

M.	Gabriel Stéphane	Lausanne	
Mme	Haldemann-Dubois Camille	Bière	
Mme	Robin Gisèle	Lausanne	
Mme	Vernez Francine	Prilly	
M.	Ponnaz Olivier	Chavannes-près-Renens	Directeur de l'Etablissement

ÉTABLISSEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE DE CHAVANNES-PRÈS-RENEUS ET DE SAINT-SULPICE

Directeur : Monsieur Olivier **Ponnaz**
Adresse du bureau : Av. de la Concorde 1
 1022 Chavannes-près-Renens
 Tél. 021 557 48 60 / Fax 021 557 48 93
 Courriel : eps.chavannes@vd.ch

Nous renonçons à reproduire des extraits du rapport annuel 2013 de l'Etablissement primaire et secondaire de Chavannes-près-Renens et de Saint-Sulpice, lequel peut être consulté sur demande au Greffe municipal.

EFFECTIF DES CLASSES DE L'ÉTABLISSEMENT AU 31.12.2013

Elèves fréquentant les classes primaires à Saint-Sulpice – Collège des Pâquis

Les 125 élèves étaient répartis comme suit :

1P	35 élèves	4P	40 élèves
2P	29 élèves, dont 1 de Lausanne	(5P	déplacés à La Planta)
3P	21 élèves	(6P	déplacés à La Planta)

Elèves fréquentant les classes primaires à Chavannes-près-Renens – Collège de La Plaine

Les 232 élèves étaient répartis comme suit :

1P	34 élèves	
2P	21 élèves	
3P	50 élèves	dont 1 de Savigny, 4 d'Ecublens et 1 de Crissier
4P	38 élèves	
5P	44 élèves	
6P	45 élèves	dont 1 de Saint-Sulpice

Elèves fréquentant les classes primaires à Chavannes-près-Renens – Collège de La Concorde

Les 188 élèves étaient répartis comme suit :

1P	54 élèves	
2P	35 élèves	dont 1 d'Ecublens
3P	52 élèves	
4P	47 élèves	

Elèves fréquentant les classes primaires à Chavannes-près-Renens – Collège de La Planta

Les 137 élèves étaient répartis comme suit :

5P	70 élèves	dont 27 de Saint-Sulpice et 1 de Renens
6P	67 élèves	dont 24 de Saint-Sulpice

Elèves fréquentant les classes secondaires à Chavannes-près-Renens – Collège de La Planta

Les 511 élèves étaient répartis comme suit :

7P	105 élèves	dont 26 de Saint-Sulpice, 2 de Renens et 1 de Lutry
8P	92 élèves	dont 25 de Saint-Sulpice
DEP 7-8*	12 élèves	dont 1 de Saint-Sulpice (5 en 7 ^e et 7 en 8 ^e dont 1 de Saint-Sulpice en 8 ^e)
9VG	69 élèves	dont 5 de Saint-Sulpice
9VP	41 élèves	dont 16 de Saint-Sulpice
10VSO	17 élèves	
10VSG	19 élèves	dont 4 de Saint-Sulpice
10VSB	37 élèves	dont 11 de Saint-Sulpice et 1 d'Ecublens
DES 9-10**	11 élèves	dont 1 de Saint-Sulpice et 1 d'Ecublens (4 en 9 ^e dont 1 d'Ecublens et 1 de Saint-Sulpice et 7 en 10 ^e)
11VSO	40 élèves	dont 1 de Saint-Sulpice
11VSG	24 élèves	dont 5 de Saint-Sulpice
11VSB	44 élèves	dont 12 de Saint-Sulpice, 2 d'Ecublens et 2 de Renens

* Classe de développement primaire 7e et 8e année

** Classe de développement secondaire 9e et 10 année

Elèves dans l'établissement par commune et district

<i>District de l'Ouest lausannois :</i>	Commune de Chavannes-près-Renens	892
	Commune de Crissier	1
	Commune d'Ecublens	9
	Commune de Renens	5
	Commune de Saint-Sulpice	283
	Commune de Lausanne	1
	Commune de Lutry	1
	Commune de Savigny	1
	Total	1193

Elèves domiciliés à Saint-Sulpice enclassés à l'extérieur

Primaire (1P à 8P)	Privé	56 élèves
	Institution	1 élève
	Scolarité à domicile	2 élèves
Secondaire (9S à 11S)	Privé	9 élèves
	Institution	1 élève
	Scolarité à domicile	0 élève

CORPS ENSEIGNANT DE SAINT-SULPICE AU 31.12.2013

1-2P/09S	Brigitte Jaquet en duo avec Catherine Schouwey
1-2P/10S	Christelle Dénéreaz
1-2P/11S	Maryse Freiburghaus en duo avec Françoise Renevey
3P/5S	Oriella Favre
4P/5S	Manon Yersin
4P/6S	Sandrine Burri
5P/5S	Corinne Rahmani en duo avec Cindy Cherubini (classe à La Planta)
5-6P/MS	Evelyne Savary (classe à La Planta)
6P/6S	Stéphane Gabriel (classe à La Planta)
ACT/ACM	Michèle Secco
Rythmique	Patricia Travaglini El Helou
Appui + CIF	Luca Paladi

ACT/ACM : activités créatrices sur textiles (ACT)
activités créatrices manuelles (ACM)

CIF : Cours intensif de français

UNITÉ D'ACCUEIL POUR ÉCOLIERS (UAPE)

À la fin de l'hiver, une aide au démarrage complémentaire « à la pierre 2012 » a été obtenue suite à notre demande de décembre 2012. Il s'agissait cette fois d'un montant unique de CHF 38'341.- que la FAJE (Fondation pour l'accueil de jour des enfants) a versé pour notre UAPE.

Printemps : suite à notre contestation sur le nombre de places pris en compte pour l'aide au démarrage de la FAJE, un complément nous a été accordé. Au total, le montant des aides au démarrage et « à la pierre » s'est monté à CHF 136'421.-.

Au vu de la très faible fréquentation de l'UAPE sur temps de vacances, la Municipalité a pris la décision de fermer la structure hors temps d'école, et ce dès le mois de février.

Litige avec l'OFAS concernant les subsides auxquels nous avons droit lors des trois premières années d'exploitation. À fin 2013, le Tribunal fédéral administratif n'avait pas encore rendu son jugement suite à notre recours portant essentiellement sur la mode de calcul du nombre de places de la structure effectué par l'OFAS.

Conséquence de la démission de notre directrice, Mme Emmanuelle **Mastrandrea** pour la fin du mois d'octobre, une nouvelle équipe a été mise en place dès la rentrée scolaire.

Au 31.12.2013, elle se composait de la manière suivante :

M. Cédric Constantin	Directeur ad intérim, éducateur depuis l'ouverture de l'UAPE
Mme Katia Ruegger	Educatrice également engagée à l'ouverture de la structure
Mme Yolande Grognoz	ASE (assistante socio-éducative), engagée en août 2013
Mme Céline Güntert	ASE, engagée en août 2013
Mme Ana Ganoun	Auxiliaire, engagée en août 2013

Fin octobre, la Municipalité a engagé une nouvelle directrice en la personne de Mme Elina **Faye**. Cette dernière occupait un poste de Directrice dans la structure Carambole à Lausanne et n'a commencé réellement son activité dans notre UAPE que le 1^{er} février 2014.

Bien que le taux d'occupation soit très satisfaisant, une légère baisse a été constatée pour les mois de novembre et décembre. Cette dernière s'explique par la mise en place d'un accueil surveillé au collège de la Planta pour nos 5-6 Harmos.

BIBLIOTHÈQUE



La bibliothèque est maintenant ouverte depuis un peu plus d'une année.

La bibliothécaire responsable, Laure Beyeler, y travaille à 60 %, assistée par Aline Zufferey, assistante en information documentaire, à un taux de 30 %.

2013 est une année de très bonne fréquentation de la bibliothèque. Cela s'explique tant par l'attractivité des débuts, que par la beauté du lieu, ainsi que par le soin des bibliothécaires à bien accueillir le public.

En 2013, 217 Serpelios ont profité des services de la bibliothèque. Il y a eu 12'121 prêts sur une durée de 39 semaines¹, ce qui représente 310 prêts par semaine.

Le budget de création, alloué par l'Etat, est quasiment dépensé. Environ 6'700 documents sont en bibliothèque.

Pour aider les bibliothécaires dans les travaux du circuit du livre, deux prestataires externes sont intervenus en 2013 :

- Présence d'un renfort de personnel (retour de notre ancien catalogueur itinérant) pendant 5 semaines. Prestation offerte par la DGEO.
- 922 livres ont été plastifiés automatiquement au Service Suisse des Bibliothèques à Berne.

Au registre des activités spéciales, à mentionner que la bibliothèque a invité une conteuse et que 91 personnes se sont déplacées pour l'évènement. La bibliothécaire a pu bénéficier de l'assistance d'un collaborateur de la commune pour aménager la bibliothèque à recevoir tout ce monde.

La bibliothécaire responsable a partagé par trois fois son expérience de démarrage de nouvelle structure.

Elle a aussi, dans un autre registre, rédigé une partie d'un document intitulé « Politique documentaire », utile à toutes les bibliothèques scolaires, document supervisé par Mme Avellan, coordinatrice des bibliothèques scolaires vaudoises.

SANTÉ SCOLAIRE

La fonction de médecin des écoles était assurée au 31.12.2013 par la doctresse Rebiha Marthe, à Chavannes-près-Renens, laquelle assurait la bonne marche du service en collaboration avec Mme Marie Buclin, « infirmière de santé communautaire en milieu scolaire ».

La fonction de dentiste scolaire était assurée au 31.12.2013 par le docteur Stéphane Givel, à Saint-Sulpice, pour les élèves de Saint-Sulpice.

¹ La bibliothèque étant fermée pendant les vacances scolaires

CHALET "LES ALOUETTES" MORGINS

Composition du Comité au 31.12.2013

Présidente	Mme Pascale Manzini , conseillère municipale à Ecublens
Membres	Mme Michelle Beaud , conseillère municipale à Crissier M. Yves Allemann , conseiller municipal à Saint-Sulpice

Le Comité est secondé par trois collaborateurs de la Commune d'Ecublens, à savoir :

Secrétaire	Mme Sylvette Ménétreay , cheffe de service à la Direction des écoles
Caissier	M. Claude Salzmann , boursier communal
Gestion du personnel	Mme Françoise Matti , cheffe du personnel

Il s'est également entouré de M. Serge **Lugon**, Directeur de l'établissement primaire et secondaire d'Ecublens, pour les problématiques directement liées à l'école, ainsi que de M. Claude-Alain **Biéri**, Chef du service des bâtiments de la commune d'Ecublens, pour tous les conseils liés à l'entretien du bâtiment.

Personnel du chalet

Composition du personnel :

- M. François **Jeandet**, responsable du chalet et animateur (100 %)
- M. Xavier **Vanden Broeck**, cuisinier (90 %)
- Mme Carmen **Premand**, aide-cuisinière (90 %)
- Mme Paulette **Joris**, responsable de l'entretien (70 %)
- M. Tristan **Aymon**, civiliste aide animateur (100 %), dès août 2012, jusqu'au 31 mars 2013
- M. Valérian **Zeender**, civiliste aide animateur (100 %), du 1^{er} avril au 31 mai 2013
- M. Victor **Roxo**, civiliste aide animateur (100 %), dès le 1^{er} septembre 2013
- Mlle Lucie **Abelenda**, stagiaire HES-SO, depuis le 1^{er} septembre 2013

Cuisse : le taux d'activité de M. Xavier Vanden **Broeck** et de Mme Carmen **Premand**, a été augmenté afin de mieux répondre à la réalité du terrain.

Occupation du chalet

Le chalet a été occupé pendant 41 semaines, à savoir :

Camps d'hiver	12 semaines	Ecole à la montagne	24 semaines
Camp de ski des relâches	1 semaine	Colonies de vacances	4 semaines

Camps scolaires

Ce sont les enseignants qui accompagnent en général deux classes pendant une semaine. L'organisation de la journée pendant les camps scolaires se fait en accord avec l'animateur et les enseignants. Pour les camps scolaires d'hiver, un moniteur vient s'ajouter au personnel et c'est le chef de camp (un enseignant) qui organise la journée de camp, toujours en accord avec l'animateur.

Colonies

En 2013, les camps de vacances se sont bien déroulés. Une semaine de camp de vacances prévue pendant l'été a malheureusement dû être purement et simplement annulée faute de participants. Un nouveau flyer annonçant d'ores et déjà les camps de l'année scolaire 2013-2014 a été créé par le comité et distribué à la rentrée d'août par l'intermédiaire des établissements scolaires. Les familles intéressées peuvent désormais trouver le bulletin d'inscription sur les sites des trois communes en temps utile.

Locations

Le chalet a été occupé à 15 reprises pendant le week-end. Le traditionnel week-end de ski des enseignants des trois communes s'est déroulé les 19 et 20 janvier 2013. Un week-end au profit des bénévoles des trois communes a été organisé les 25 et 26 mai 2013.

Travaux

Les travaux de rénovation énergétique du chalet sont désormais terminés.

Travaux d'entretien courant réalisés en 2013 :

- Rénovation de la salle de jeux
- Entretien des peintures extérieures, notamment celles du réfectoire
- Mise en conformité des installations électriques
- Installation de jeux extérieurs pour les enfants



Tous les travaux d'entretien prévus au budget 2013 ont été réalisés.



Le dossier de réfection du chemin Brun (chemin d'accès au chalet) est en cours de réalisation. Il est géré par l'administrateur de la PPE Les Ravaires, M. Lattion.

Nous remercions pour leur aide précieuse le personnel administratif d'Ecublens, membre de l'Entente pour tout le travail accompli pendant l'année en faveur du personnel et du Chalet Les Alouettes. Nous remercions aussi ce dernier pour le travail accompli auprès des enfants accueillis à Morgins.



TRANSPORT DES ÉLÈVES

Pour les élèves de Saint-Sulpice de 7 à 11 HARMOS, les transports scolaires sont assurés par les bus tl de la ligne 31.

Un transport spécial est organisé pour les élèves de 5 et 6 HARMOS durant la période transitoire de reconstruction du collège des Pâquis.

Les élèves enclassés à Saint-Sulpice qui se rendent à la piscine sont transportés, comme à l'accoutumée, par un bus privé.



ASSOCIATION DU PASSEPORT-VACANCES DE LA RÉGION LAUSANNOISE (APVRL)

L'APVRL a pour but de soutenir et de conseiller les communes de la région lausannoise dans l'organisation, le financement et la gestion des activités de loisirs, notamment sportives et culturelles, qu'elles proposent aux jeunes filles et garçons de 10 à 15 ans, durant deux semaines pendant les vacances scolaires d'été.

L'assemblée générale de l'association a eu lieu le 12 décembre 2013 à Epalinges.

Deux formules sont à disposition :

- Le passeport « traditionnel » qui offre nombre d'activités proposées par des entreprises privées et des services publics, des artisans, des agriculteurs et une palette de passionnés dans les domaines de la santé, de la culture, des loisirs et des sports. Son coût est de Fr. 50.- par enfant (Fr. 45.- dès le second enfant). Il donne également libre accès pour 2 semaines aux piscines et musées de la région lausannoise, ainsi que 3 entrées au cinéma et à la gratuité du transport sur la totalité du réseau Mobilis.
- Le passeport « farniente » qui coûte Fr. 35.- par enfant, donne libre accès pour 2 semaines aux piscines et musées de la région lausannoise, ainsi que 3 entrées au cinéma et à la gratuité du transport sur la totalité du réseau Mobilis.

2013 a accusé une nouvelle diminution des ventes de l'ordre de 8 % par rapport à 2012. 1'260 passeports « traditionnels » ont été vendus (6 pour Saint-Sulpice). Le nombre de passeports « farniente » demeure stable par rapport à l'année dernière et 360 enfants ont bénéficié de cette formule (2 pour Saint-Sulpice).

La Loterie romande a renouvelé son soutien à l'association par un versement de CHF 30'000.-.

Passeport vacances d'automne « PassePasse »

Le PassePasse d'automne 2013 a été reporté aux vacances de Pâques 2014. La raison principale est que cette période correspond mieux aux jeunes en phase d'orientation/recherche métier.

Renseignements complémentaires sur le site : www.apvrl.ch.

CONFÉRENCE DES MUNICIPAUX EN CHARGE DES ÉCOLES DE L'OUEST LAUSANNOIS (CMEOL)

La CMEOL regroupe les Conseillers Municipaux en charge des écoles des huit communes du district de l'Ouest lausannois. Le Municipal des écoles de la commune de Lausanne est invité aux séances. Cette assemblée n'a aucun pouvoir décisionnel. Ces échanges réguliers sont surtout informatifs et permettent de débattre de problèmes communs.

Membres au 31.12.2013 :

Mme Myriam **Romano Malagrifa** (Renens), Présidente
 Mme Michelle **Beaud** (Crissier)
 Mme Anne **Bourquin Buchi** (Prilly)
 Mme Pascale **Manzini** (Ecublens)
 Mme Suzanne **Perrudet** (Villars-Ste-Croix)
 M. Yves **Allemann** (Saint-Sulpice)
 M. Jean-Claude **Glardon** (Bussigny-près-Lausanne)
 M. Jean-Pierre **Rochat** (Chavannes-près-Renens)

*Invité : M. Oscar **Tosato** (Lausanne)*

BÂTIMENTS COMMUNAUX (y compris les extérieurs)
--

Mis à part les tâches d'entretien courant qui ont été effectuées durant l'année dans tous nos bâtiments, les travaux particuliers suivants ont été entrepris (cités dans l'ordre des numéros de compte figurant dans les comptes communaux 2013) :

3500. Bâtiment « Centre 60 »

Au mois de juin 2013 le service du développement territorial (SDT) informait la Municipalité qu'il prenait acte de sa décision de ne pas modifier l'entier du PEP centre village à la suite de la votation communale, mais qu'il maintenait la totalité des réserves émises notamment sur le principe de l'égalité de traitement à laquelle peuvent prétendre les propriétaires de bâtiments appartenant à la même catégorie que celui du Centre 60.

En outre le SDT a persisté dans sa demande de fournir un « rapport d'aménagement selon article 47 OAT » qui est une obligation fédérale en vigueur depuis 1989, lorsque les communes présentent un projet de plan d'affectation ou une modification d'un plan existant. Ce rapport est en voie de finalisation et sera présenté au Canton pour approbation. Selon le planning en notre possession la mise à l'enquête de la modification du PEP centre village aura lieu en juillet 2014.

3501. Bâtiments « Centre 47 » et « 14 Avril »

Les bas de façade du bâtiment principal côté Nord ont beaucoup souffert du gel et du sel de déneigement. Il a donc été nécessaire de remplacer tous les éléments en pierre et d'ajouter un drainage. Ces travaux, non compris dans le budget 2013 ont été annoncés au Conseil communal.

3503. Bâtiment « Bochet 1 »

Pas de travaux importants mis à part l'entretien courant.

3504. Bâtiment « Complexe du Léman »

En début d'année, les activités de l'auberge ont été reprises par la nouvelle tenancière, Madame Bajrami, à la satisfaction de la Municipalité. Dans les cuisines, il a été nécessaire de remplacer le tunnel de lavage et une machine à laver les verres.

3506. Foyer des Pâquis

Le projet du nouveau collège nécessitant la démolition du petit bâtiment du Croqu'pomme, la Municipalité, en accord avec l'Association pour le Foyer paroissial, a décidé de mettre à disposition des locaux au sous-sol afin que le jardin d'enfants puisse continuer son exploitation. Des travaux mineurs de mise en conformité ont été jugés nécessaires et demandés par le SPJ et l'ECA.

Il a été également nécessaire de mettre à disposition des 6 classes restant dans la commune durant les travaux, la grande salle du foyer pour la pratique de la gymnastique. Pour le reste des activités de la Société de gym, des salles ont été louées à Chavannes-près-Renens.

A l'arrière du bâtiment il a été marqué une place de stationnement pour handicapé.

3507. Bâtiment du Centre 138

Une analyse complète du bâtiment (énergétique et amiante) a été effectuée, et le remplacement du chauffage au mazout par du gaz a été recommandé. Dès lors, nous avons profité de la demande d'un voisin pour connecter ce bâtiment au réseau de gaz de la ville de Lausanne.

3508. Bâtiment « Centre 52 »

Fermeture à clé des 4 vitrines en façade sur la rue du Centre. Achat d'un beamer et installation de 2 écrans. Achat de chaises supplémentaires.

580.3141 Eglise romane

Fin des travaux du nouvel éclairage en 2013. Une subvention de CHF 20'000.- pour ces travaux a été octroyée par le FERL en 2014. Un nouveau système de transmission des alarmes a été mis en place, l'ancien étant devenu obsolète.

TRAVAUX ÉCLAIRAGE PUBLIC / ÉPURATION

ROUTES

Réfection de la chaussée à la rue du Centre

Les travaux ont principalement consisté dans le retrait des pavés devant la Maison de Commune, sérieusement dégradés par le trafic des poids lourds et bus, et qui présentaient un danger pour les usagers.

La pose d'un revêtement bitumineux avec marquage en pépite dans la cunette centrale offre aujourd'hui la sécurité requise dans cette zone.

Les quais d'arrêt pour les bus ont été alignés à la chaussée afin de respecter les normes pour les véhicules articulés.

Les trottoirs aux arrêts de bus ont été repavés afin de s'harmoniser avec l'ensemble existant.

Réfection carrefour rue du Centre - chemin des Chantres

Ce carrefour a été réaménagé dans le même esprit que l'ensemble de la rue du Centre, sur le modèle de ce qui a été fait précédemment devant la poste et l'auberge, à savoir la suppression du marquage type rond-point en pavés et la pose d'un tapis uniforme.

Chemin de l'Ochettaz

A la suite de la rupture d'une conduite d'alimentation en eau dans sa partie supérieure, le revêtement de ce chemin a beaucoup souffert. Les travaux de réfection ont été réalisés en 2013 et le tapis définitif sera posé dans le courant de l'été 2014.

RC1

Dans sa séance du mercredi 2 octobre 2013, le Conseil communal a accepté le préavis municipal no 13/13 « Demande d'un crédit de CHF 739'000.- pour la requalification du tronçon de la route cantonale RC1a – Av. Forel – Giratoire de Dorigny (étape 2) ».

Ce projet de requalification propose la continuité de l'étape 1 (secteur EPFL), il est piloté par le service des routes de l'Etat de Vaud (SR) qui en est le maître d'ouvrage.

ÉPURATION

Réhabilitation du collecteur d'eaux usées sis au chemin du Marquisat

Des contrôles par caméra ont révélé de nombreux défauts structurels, tels des écrasements et des bassières, dans la partie supérieure du tronçon (Laviau). L'état de délabrement avancé de l'ouvrage ne garantissait plus une étanchéité suffisante, induisant des risques de pollution des sols et d'obturation du collecteur.

Les travaux ont impliqué une remise à neuf du tube, dans sa partie supérieure, pour corriger les contrepentes et un chemisage in situ pour la partie inférieure.

Les travaux de réhabilitation ont débuté tardivement pour laisser au maraîcher le temps nécessaire à sa récolte. Ils ont pris fin en février 2014.

Chemin du Roz

Un contrôle des SIL (Services industriels lausannois) a révélé la vétusté des conduites de gaz et la nécessité de leur remplacement partiel. Parallèlement, les collecteurs d'eaux claires et d'eaux usées, vétustes eux aussi, ont dû être réhabilités.

Ces travaux, entrepris par les SIL et planifiés sur une durée de 8 semaines, ont commencé en octobre 2013 pour se terminer en avril 2014 (pose du tapis final).

Station de pompage de la Chamberonne

L'ensemble des installations techniques de cette station de pompage, datant du début des années 1970, arrivait en fin de vie et le débit des pompes actuelles était insuffisant pour faire face à l'augmentation du volume d'eaux usées à évacuer.

Le nombre croissant de déchets en entrée de station, malgré un dégrillage, entravait le bon fonctionnement des pompes. Leur remplacement par des modèles à haut débit s'est donc avéré nécessaire pour assurer le bon fonctionnement de la station.

L'installation électrique a elle aussi été adaptée aux nouvelles pompes et les lieux mis aux normes pour garantir la sécurité des employés appelés à descendre dans l'installation pour son entretien.

Ces travaux, qui ont débuté en octobre 2013, prendront fin au printemps 2014.



Hormis les investissements mentionnés ci-dessus, l'année 2013 n'a enregistré aucune dépense majeure pour les réseaux primaire (collecteur) et secondaire.

ENTENTE INTERCOMMUNALE MÈBRE-SORGE

En décembre 2012, le Conseil communal de Chavannes-près-Renens a, dans un premier temps, refusé le budget 2013 de l'Entente, pour finalement l'accepter à fin mai 2013 sous la forme d'un crédit complémentaire. L'Entente s'est ainsi retrouvée sans budget durant près de 5 mois.

Le refus des conseillers chavannois a été principalement motivé par le fait que la clé de répartition était toujours qualifiée de provisoire. Durant cette année 2013 et suite aux événements précités, la commission Mèbre-Sorge a revu cette problématique dans l'espoir de parvenir à un accord sur une clé de répartition définitive.

Après plusieurs mois de discussions et de contacts avec les autorités municipales des communes membres, la commission a obtenu le soutien de 5 communes en faveur de la variante basée sur une clé intégrant la distance et la consommation, proposée par Saint-Sulpice.

Durant le second semestre 2013, une actualisation de diverses données des volumes d'eau nécessaires au calcul de cette nouvelle variante a été réalisée en collaboration avec **eauservice**. Les données reprises correspondent aux 4500 relevés de compteurs effectués en 2012 et sont reportés sur les 22 tronçons identifiés Mèbre-Sorge. Basée sur la nouvelle variante, la proposition de répartition des coûts de l'entente est la suivante :

Commune	Nouvelle répartition	Répartition précédente
Crissier	41.77 %	43.26 %
Renens	34.51 %	30.37 %
Ecublens	17.45 %	15.07 %
Chavannes	5.68 %	10.95 %
Saint-Sulpice	0.59 %	0.35 %

Le rapport détaillé de l'Entente figure en seconde partie du présent rapport (pages jaunes 34 et 35).

SERVICES INDUSTRIELS

ECLAIRAGE PUBLIC

Les éclairages publics au sodium seront interdits dès 2015. Il existe encore des réverbères de ce type dans notre commune.

Les services industriels de la Ville de Lausanne, en charge de l'entretien de notre réseau, continuent à effectuer ces changements selon un programme et le budget établis, ce qui nous permettra d'être en conformité avec les nouvelles normes dans les délais impartis. Comme jusqu'à maintenant, il est évident que les ampoules choisies seront modernes et à faible consommation d'énergie.



POLICE

SERVICE DU FEU

PROTECTION CIVILE

SERVICE DE VOIRIE

DOMAINES

**ORDURES MÉNAGÈRES
ET DÉCHETS**

**SOCIÉTÉS LOCALES
ET SPORTIVES**

POLICE



Polouest assume la sécurité des huit communes du district de l'Ouest lausannois avec une population en constante augmentation qui atteint environ 70'000 habitants. En plus de faire face à ce développement démographique, elle doit assumer les tâches supplémentaires imposées par le canton par l'entrée en vigueur de la LOPV (loi sur l'organisation policière vaudoise) adoptée par le Grand Conseil en 2011.

Dans ce cadre, les polices communales ou intercommunales ont dû assumer de nouvelles responsabilités en ce qui concerne les constats en matière d'accidents, établir les constats de police et enregistrer les plaintes pénales pour autant que l'événement y relatif n'exige aucune mesure d'investigation formelle immédiate.

Le corps de police, dans le cadre de cette nouvelle loi, doit ainsi atteindre un effectif minimum imposé par le canton pour obtenir son accréditation officielle dans un délai rapproché, auquel vient s'ajouter une population croissante dont il faut s'occuper.

Il va sans dire que ces éléments auront un effet sur son budget de fonctionnement au fil des années à venir, même si tant l'Etat Major que le Comité de direction intercommunal et enfin l'organe délibérant, le Conseil intercommunal, resteront attentifs à une bonne adéquation entre les besoins nécessaires et les moyens financiers à engager, mais la sécurité de la population est à ce prix.

La sécurité au niveau du canton s'inscrit dans le cadre d'une police cantonale coordonnée décidée en votation par le peuple, réunissant la gendarmerie d'une part, les corps de polices intercommunaux et communaux. Nous le savons, la gendarmerie était à la base pour une centralisation totale non agréée par le peuple qui a choisi la mixité pour être plus proche de la population. C'est à ce titre que nous avons noté certains blocages de personnes de l'Etat Major cantonal, mais les politiques ont bien compris les enjeux sécuritaires et, selon l'avis partagé lors d'une discussion récente avec la Conseillère d'Etat en charge du département, iront sans préjugés dans le sens voulu par le peuple.

Pour en revenir à des notions plus locales, notre commune a connu une croissance des vols par effraction en fin d'année et au printemps qui a suivi. Des mesures quasi immédiates ont été prises pour faire diminuer, voir cesser ceux-ci. Sur la base de ce constat, des discussions entre municipal et Etat major ont abouti à la mise en place de patrouilles en civil, en plus d'une intensification des rondes habituelles des policiers en uniforme. Ces actions ont eu semble-t-il de l'effet, en diminuant fortement ces vols et le sentiment d'insécurité qui commençait à gagner certains habitants.

Dans un cadre logistique, l'année a été marquée par le déménagement de la centrale de police de Renens en automne dernier, dont la municipalité souhaitait reprendre ses locaux, dans un bâtiment flambant neuf à Prilly, route des Flumeaux 41, permettant de centraliser les forces de police, non seulement de Renens, mais de Prilly, Crissier, Chavannes-près-Renens notamment sous un même toit. Toutefois, les postes de ville existants sont maintenus.

L'arrivée du Commandant Schaer s'accompagnant de nouvelles idées sécuritaires, partagées par le commandement, le Comité de direction, le législatif intercommunal et les Syndics, les policiers en uniforme vont être plus dévolus à leurs tâches de base et de manière plus intense sur le terrain plutôt qu'au bureau. C'est ainsi que tout un réaménagement des horaires des postes de ville aura lieu dans le courant de l'année à venir, avec peut-être plus de personnel en civil pour s'occuper de fonctions administratives ou de coordination.

Par exemple, des bornes interactives où l'on voit les intervenants pourraient être mises en place pour les heures où les postes de ville ne seront pas desservis, afin soit d'engager immédiatement une ou des patrouilles sur le terrain, prendre en compte les plaintes ou besoins des personnes, les soutenir ou les aiguiller sur un poste ouvert dans la mesure où elles ont les moyens de se déplacer. Par exemple, pour la commune de Saint-Sulpice, le poste central ouvert 24 heures sur 24 sera très proche puisqu'il se situera à Ecublens. L'autre poste central pour l'est sera à Renens, en plus de la nouvelle centrale de police de Prilly. Il va sans dire que ces mesures seront évaluées avec le recul nécessaire pour en juger les effets positifs, nous l'espérons.

Nous terminerons en rappelant que les soucis ponctuels et locaux continuent d'être suivis par des séances régulières organisées entre votre municipal et notre correspondant désigné auprès de l'Etat-major, le Lt Chappuis.

En quelques chiffres : Tableau des infractions au Code pénal

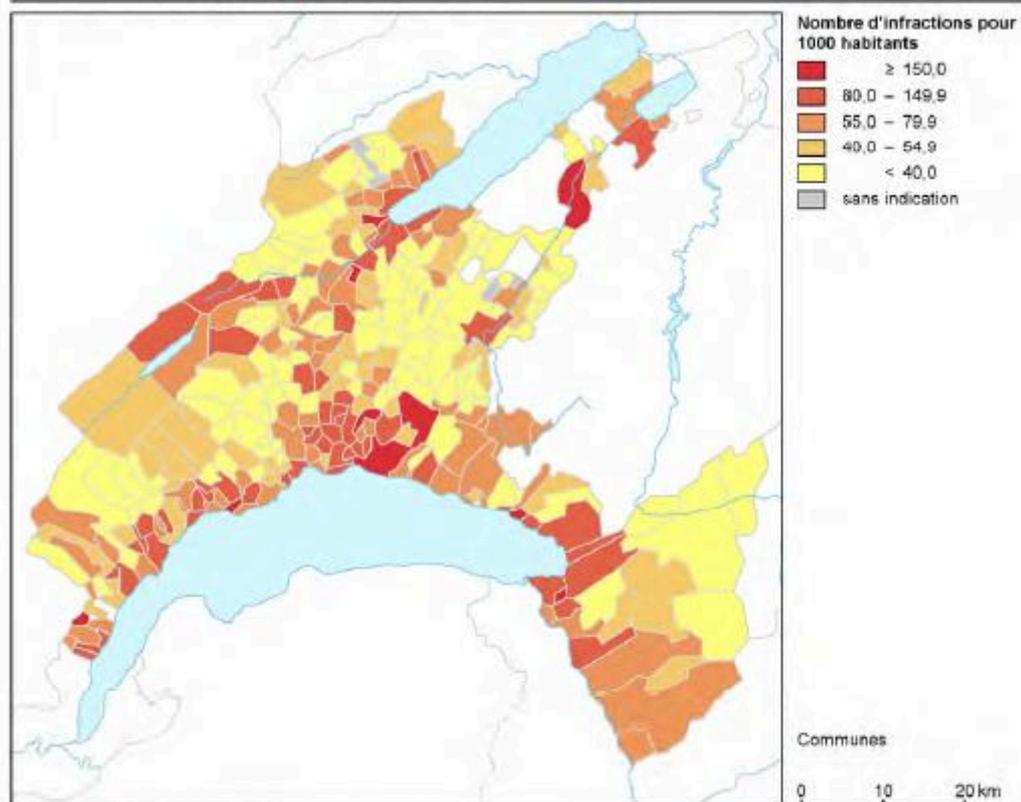
Canton de Vaud – Statistique policière de la criminalité – Fréquence (‰) et évolution par district

Code pénal: fréquence (‰) et évolution par district

	2012			2013			Différence
	Infrac-tions	Habi-tants	Fré-quence	Infrac-tions	Habi-tants	Fré-quence	
Lausanne	30 159	152 817	197,4	28 730	154 096	186,4	-5%
Nyon	9 048	91 478	98,9	8 249	91 834	89,8	-9%
Jura-Nord vaudois	7 235	83 028	87,1	7 404	84 533	87,6	2%
Riviera-Pays-d'Enhaut	9 233	80 393	114,8	8 696	81 200	107,1	-6%
Morges	6 539	74 927	87,3	6 136	75 725	81,0	-6%
Ouest lausannois	7 657	69 366	110,4	7 240	69 913	103,6	-5%
Lavaux-Oron	4 491	56 645	79,3	3 836	57 061	67,2	-15%
Aigle	3 877	41 063	94,4	3 311	41 736	79,3	-15%
Gros-de-Vaud	2 102	38 984	53,9	1 810	39 840	45,4	-14%
Broye-Vully	2 942	37 243	79,0	3 106	38 418	80,8	6%
Indéterminé	97	–	–	19	–	–	-80%
Canton de Vaud	83 380	725 944	114,9	78 537	734 356	106,9	-6%

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Code pénal (CP): Fréquence (‰) par commune



État de la base de données: 10.2.2014

Source(s): OFS – SPC (2013), STATPOP (2012)

© OFS, ThemaKart, Neuchâtel 2014

Commune de Saint-Sulpice

Infractions (article), y c. tentatives	2012	2013	Evolution 2012-2013
Code pénal (CP)	338	391	15.7%
Total vie et intégrité corporelle (Art. 111-136)	1	5	n.s.
Homicides (Art. 111-113/116)	0	0	-
Lésions corporelles graves (Art. 122)	0	0	-
Lésions corporelles simples (Art. 123)	0	1	-
Voies de fait (Art. 126)	0	4	-
Mise en danger (Art. 129)	0	0	-
Participation rixe / agression (Art. 133-134)	0	0	-
Total patrimoine (Art. 137-172)	235	272	15.7%
Abus de confiance (Art. 138)	1	0	n.s.
Vol, y c. d'imp. min. (sans vol de véhicule) (Art. 139/172)	123	139	13.0%
dont vol à l'arrachée	1	0	n.s.
dont vol à la tire/astuce	1	2	n.s.
dont vol à l'étalage et vol, y c. d'imp. min.	1	0	n.s.
dont vol par introduction clandestine	8	9	n.s.
dont vol par effraction	83	85	2.4%
dont effraction véhicule, y c. d'imp. min.	4	18	n.s.
Brigandage (Art. 140)	0	0	-
Domages à la propriété sans vol (Art. 144)	9	7	n.s.
Domages à la propriété lors de vol	88	104	18.2%
Escroquerie, y c. imp. min. (Art. 146/172)	1	0	n.s.
Extorsion et chantage (Art. 156)	0	0	-
Recel (Art. 160)	0	0	-
Total liberté (Art. 180-186)	92	95	3.3%
Menaces (Art. 180)	1	2	n.s.
Contrainte (Art. 181)	0	0	-
Séquestration et enlèvement (Art. 183)	0	0	-
Violation de domicile sans vol (Art. 186)	1	0	n.s.
Violation de domicile lors de vol (Art. 186)	90	93	3.3%
Total intégrité sexuelle (Art. 187-200)	3	4	n.s.
Actes d'ordre sexuel avec enfants (Art. 187)	0	0	-
Contrainte sexuelle (Art. 189)	0	0	-
Viol (Art. 190)	0	0	-
Total autres titres du code pénal	7	15	n.s.
Incendie intentionnel (Art. 221)	0	0	-
Falsification de monnaie, etc. (Art. 240-250)	0	0	-
Faux dans les titres, etc. (Art. 251-257)	0	0	-
Violence/menace contre autorités/fonctionnaires (Art. 285)	1	0	n.s.
Opposition aux actes autorité (Art. 286)	0	0	-
Vol de véhicule (Art. CP 139/LCR 94)	11	20	81.8%
Vol de plaque (Art. LCR 97)	0	1	-
Loi sur les stupéfiants (LStup)	7	11	n.s.
Consommation (contravention) (Art. 19)	3	4	n.s.
Possession/saisie (Art. 19)	4	6	n.s.
Trafic (Art. 19)	0	1	-

n.s. = les variations de valeurs inférieures à 10 ne sont pas calculées, celles-ci n'étant pas significatives.

- = la variation ne peut être calculée si le nombre d'infractions de l'année précédente est de 0.

Source : OFS, Statistique policière de la criminalité

JUGGERS SÉCURITÉ

Nous avons poursuivi notre collaboration avec la société externe Juggers sécurité, au bénéfice d'un agrément cantonal, pour continuer à assumer des tâches particulières, de mai à septembre, afin de renforcer la sécurité et la tranquillité des habitants. Ainsi, elle a assumé notamment, durant la période du 23 mai au 8 septembre 2013, deux rondes par nuit les jeudis, vendredis et samedis soir sur les plages du Laviau, du Pélican et des Pierrettes et vérifie la fermeture du Foyer des Pâquis lors de manifestation en soirée.

Cette société accomplit ses tâches de manière indépendante et si besoin est, fait intervenir Polouest dans des situations plus délicates. Elle est également mandatée par les hautes écoles, ce qui contribue à la sécurité de tout le littoral villageois.

REGISTRE DES CANIDÉS

Chiens recensés sur la commune au 31.12.2013 : 156 (167 au 31.12.2012)

CONTRÔLES DE LA QUALITÉ HYGIÉNIQUE DES EAUX DES PLAGES

En application de l'art. 16 de la Loi du 19 mai 1985 sur la santé publique (LSP), M. Alberto Nascimento, responsable de conciergerie, a procédé en 2013 à des prélèvements d'échantillons d'eau aux endroits suivants :

6 séries de prélèvements pour les plages : Laviau, Pélican et Dorigny (La Chamberonne)
(Prélèvements effectués les 11 juin, 17 et 25 juin, 9 et 23 juillet, 6 août)

Aucune interdiction de baignade (selon art. 6/1 du règlement du 26.6.87 sur le contrôle de la qualité hygiénique de l'eau des plages et piscines publiques) n'a été prononcée au cours de la saison par le département Inspection des eaux du Service de la consommation et des affaires vétérinaires.

Toutefois, cette année encore, des observations négatives ont été émises concernant des prélèvements effectués à la plage de la Chamberonne (les 11.06 et 23.07) et du Pélican (le 23.07), et dont les résultats n'étaient pas entièrement satisfaisants, ce qui a nécessité un renforcement des contrôles.

Les résultats pour les piscines (prélèvements effectués les 11.06, 09.07 et le 06.08) étaient quant à eux conformes et n'ont pas appelé d'observation.

PRÉPOSÉ AGRICOLE

Le préposé agricole pour notre commune est M. Cédric Rieben, à Echandens.

NATURALISATIONS

Dossiers de naturalisation en cours 31.12.2013 (peut comprendre une personne seule, un couple ou une famille).

- **Article 8 LDCV – Naturalisation ordinaire**
13 dossiers, comprenant en tout 20 personnes
- **Article 22 LDCV – Procédure cantonale facilitée pour les jeunes étrangers de la 2^{ème} génération (entre 14 et 24 ans révolus)**
aucun dossier
- **Article 25 LDCV – Procédure cantonale facilitée pour les étrangers nés en Suisse**
3 dossiers, comprenant en tout 4 personnes

Nationalité des candidats à la naturalisation (dossiers en cours au 31.12.2013)

<i>Pays</i>	<i>Nombre de dossiers</i>	<i>Nombre de personnes</i>
Allemagne	3	3
Belgique	1	1
France	5	6
Italie	3	4
Italie / Brésil	1	3
Maroc / France	1	4
Mexique	1	1
Suède	1	2
Total	16	24

Dossiers terminés en 2013

Nombre de dossiers	Type	Octroi bourgeoisie par la Municipalité	Acquisition de la nationalité suisse
1 adulte (Portugal)	Facilitée pour étrangers de la 2 ^{ème} génération (art. 22 LDCV)	08.03.2010	13.03.2013
1 adolescente (Portugal)	Facilitée pour étrangers nés en Suisse (art. 25 LDCV)	12.11.2012	12.06.2013
1 adulte (Italie)	Facilitée pour étrangers nés en Suisse (art. 25 LDCV)	07.01.2013	18.09.2013
1 adolescent (France)	Facilitée pour étrangers de la 2 ^{ème} génération (art. 22 LDCV)	18.02.2013	02.10.2013
1 adulte (Pays Bas/France)	Ordinaire (art. 8 LDCV)	21.09.2011	13.03.2013
1 adulte (Egypte)	Ordinaire (art. 8 LDCV)	18.10.2010	01.05.2013
1 adulte (Brésil/Italie)	Ordinaire (art. 8 LDCV)	30.01.2012	26.06.2013
1 famille (Portugal)	Ordinaire (art. 8 LDCV)	01.10.2012	04.09.2013
1 famille (France)	Ordinaire (art. 8 LDCV)	01.10.2012	06.11.2013

Seuls les candidats à la naturalisation suisse ordinaire dans la Canton de Vaud (selon art. 8 LDCV) sont auditionnés par la Commission municipale des naturalisations : 9 dossiers en 2013 (3 dossiers en 2012).

Quant aux rapports administratifs de police, ils sont établis par la Police de l'Ouest lausannois, section police administrative, à Prilly.

PORT DE LA VENOGUE ET PORT TISSOT

La gestion administrative des ports est assurée par le bureau du Greffe municipal sur la base du Règlement du port de la Venoge, rive gauche, et du port Tissot, adopté par le Conseil communal le 22 novembre 2000. Le contrôle des ports est assuré par le service communal de voirie.

Tarif des taxes d'amarrage perçues en 2013 (selon dernier tarif applicable dès le 1^{er} janvier 2012) :

- domicilié à Saint-Sulpice ou à Préverenges pour la Venoge par place et par année **Fr. 400.-**
- domicilié dans une autre commune par place et par année **Fr. 600.-**

Port de plaisance de la Venoge Capacité : 59 places, dont 57 louées et 1 visiteur + 1 police/secours

Port Tissot Capacité : 15 places louées

La liste d'attente pour l'obtention d'une place d'amarrage dans l'un des ports comprenait, au 31 décembre 2013, 41 inscriptions pour les communes de Saint-Sulpice et Préverenges (dont les habitants ont la priorité sur les citoyens d'autres communes pour l'obtention d'un ponton).

SERVICE DU FEU

Le SDIS Chamberonne, Service intercommunal de défense contre l'incendie est formé des trois communes d'Ecublens, de Chavannes-près-Renens et de Saint-Sulpice, réunies sous une seule et même bannière depuis le 1^{er} janvier 2007.

Le commandement a été repris au 1^{er} janvier 2013 par le Maj Christophe Légeret, en remplacement du Maj Stéphane Jordan, démissionnaire. Depuis cette date, son second a été désigné en la personne du Cap Sartirani, tous deux nommés à cette date par la commission du feu, avalisée par les trois municipalités.

Etant donné le tournus établi, la présidence de la Commission du feu a été reprise par le municipal de Saint-Sulpice pour la période du 1er juillet 2013 au 30 juin 2014.

Ainsi donc au 31.12.2013, les délégués communaux étaient :

Comité de direction :	M. Meyer	Jean-Paul	Conseiller municipal
Commission du feu :	M. Mosimann	Pierre	

A la demande du canton, un nouveau règlement intercommunal, a été avalisé en 2013 par les municipalités. Avec à peu près les mêmes tâches et fonctions, la Commission du feu intercommunale du feu (CFI) a pris le nom de Commission consultative du feu (CCF).

La traditionnelle revue d'octobre est organisée dans la commune de son Président annuel. Elle a donc eu lieu à Saint-Sulpice le samedi 12 octobre 2013, sur la Place du Débarcadère, avec comme de coutume un nombreux public de citoyens intéressés, les Syndics, Municipaux, Présidents des Conseils communaux, sous un temps agréable au départ, mais qui est passé au fil des heures à la pluie et au froid glacial. L'apéritif qui a suivi a été organisé à l'Espace 52.

Le rapport d'activité 2013 du SDIS Chamberonne figure en deuxième partie du présent rapport de gestion (pages jaunes no 44 à 52).

PROTECTION CIVILE

L'année 2013 peut être considérée comme une année normale et de transition, avec la poursuite de la formation sur le terrain, tant des permanents que des non permanents, du recrutement, en soulignant qu'à ce titre il est toujours plus difficile de trouver des bénévoles. Sinon, le plan canicule 2013 a à nouveau mobilisé les gens dans sa préparation qui s'étale de mars-avril à juin. Notons que nous sommes passés très près d'une nécessité d'intervention.

Pour cela, il faut que durant trois jours et trois nuits la température ne descende pas au-dessous d'un certain niveau de chaleur. C'est les responsables du canton qui donnent l'ordre ou non d'intervenir. Ces interventions sont organisées au niveau du district par les Préfets, aidés en cela au niveau communal par un municipal et le bureau du greffe. Les brigades qui devraient se déployer sur le terrain sont réparties sous la direction des corps de sapeurs-pompiers, la protection civile en appui.

Au 31.12.2013, les délégués communaux à l'ORPC étaient :

<u>Comité de direction</u> :	M.	Meyer	Jean-Paul	Conseiller municipal
<u>Conseil intercommunal</u> :	MM	Montagner	Sergio	Conseiller communal
		Moser	Jean-Louis	Conseiller communal
			Vacant	

Il est à relever que nous avons perdu l'un de nos représentants communaux au Conseil intercommunal par le décès, le 23 novembre 2013, de notre regretté André Borel, figure du village avec lequel nous avons grand plaisir à collaborer et par ailleurs l'un de nos plus anciens Conseillers communaux en nombre d'années de présence continue au Conseil communal. Nous adressons ici une pensée émue à sa famille.

La présidence du Comité de direction est toujours assumée par M. Olivier Golaz, Municipal de Renens, secondé par notre Municipal M. Jean-Paul Meyer, Vice-président, qui a dû diriger plusieurs fois les réunions du Comité de direction en raison d'absences du leader désigné.

L'administration est assumée par la Commune de Crissier, le secrétariat par son secrétaire municipal, M. Denis Lang, et la comptabilité de l'association par la nouvelle boursière depuis 2013, Mme Véronique Bruchez, laquelle remplace M. Jacques-André Aellen qui a fait valoir son droit à la retraite après de nombreuses années à ce poste et que nous tenons ici à remercier pour la qualité de son travail.

Le rapport d'activité 2013 de la ORPC ROL figure en deuxième partie du présent rapport de gestion (pages jaunes no 52 à 55).

VOIRIE

SERVICE DE VOIRIE

Le service de voirie communal, installé dans la zone industrielle des Jordils, est dirigé par M. Claude-Alain Rouge, responsable de voirie depuis le 1^{er} juin 2010. Le nombre d'équivalents plein temps (EPT) de ce service s'élevait à 6,5 au 31 décembre 2013.

En 2013, l'équipe de voirie s'est acquittée à satisfaction des nombreuses tâches qui lui sont confiées au service de notre population. Celles-ci sont principalement les suivantes :

- entretien des routes
- nettoyage des plages (y.c. les week-ends)
- balayage et évacuation des déchets (routes et plages)
- service des inhumations et entretien du cimetière
- entretien des fontaines et du biotope du Russel
- entretien des terrains communaux
- entretien des terrains de football du Laviau
- déblaiement de la neige, salage, etc.
- entretien des stations de relevage des eaux usées
- entretien des véhicules, machines et matériel
- entretien des WC publics
- surveillance et organisation de la déchèterie à la rue des Jordils
- entretien des parcs et promenades, décoration florale et arrosage
- entretien (partiel) de l'éclairage public
- entretien des forêts
- entretien des extérieurs du complexe scolaire des Pâquis
- petites réparations dans les bâtiments communaux
- entretien des ports, des plages et des cours d'eau
- mise à disposition de tables, bâches, bennes à déchets lors de manifestations des sociétés locales
- décoration du village (oriflammes) lors de manifestations et à Noël
- entretien et taille des arbres communaux.

La voirie dispose, pour son activité quotidienne, des véhicules et du matériel suivants :

Bremach	Camion multi-benne
Scam voirie	Camion multi-benne
Aebi VT 450 + grue	Camion-grue
Ford Courier	Voiture de livraison
Dacia Logan	Voiture de livraison
VW T4 Transporter	Bus double cabine avec pont
Mathieu Yno	Balayeuse
Hako Hakotrac 4100 DA	Tracteur-tondeuse
Kubota (acquisition printemps 2011)	Tracteur-tondeuse
Komatsu FD 2	Elévateur
Yanmar	Pelle à pneus
Gilletta (acquisition automne 2011)	Saleuse

Il est à relever qu'en 2013, en sus de ses tâches ordinaires, la voirie est intervenue à plusieurs reprises pour fournir un soutien logistique lors de manifestations organisées par les sociétés locales, particulièrement pour la préparation et le rangement lors de la Fête villageoise, les 23 et 24 août.

Enfin, les employés de ce service ont été présents plus de 400 heures à la déchèterie, au service des Serpelious, soit l'équivalent d'un peu plus de 10 semaines de travail à temps complet d'un employé (majorations non comprises).

DOMAINES

PLACES - PARCS - PROMENADES

Les travaux d'entretien et d'améliorations suivants ont été réalisés en 2013 :

- Réaménagement de la partie Est du port Tissot avec pose d'un banc public sur les dalles, face au lac.
- Remise en état des gazons à proximité du port Tissot, après des travaux de bûcheronnage.
- Remise en état des chemins forestiers dans la zone du Laviau et la rive de la Venoge.
- Remise en état des pontons de la Venoge suite aux violentes crues d'avril.
- Remise en état du chemin pédestre entre le port « Tissot » et l'église romane et pose de signalisation interdisant la circulation des vélos sur ce sentier.
- Remise en état de la place de parc à côté du refuge.
- Réfection des massifs de lavande au parc du Débarcadère.
- Remplacement du toboggan pour enfants au parc des Pierrettes.
- Création d'une plate-bande à la station de relevage des Pierrettes.
- Réfection complète de la fontaine du parc du Pélican.
- Nettoyage des fontaines publiques.

CIMETIÈRE

Travaux réalisés en plus de l'entretien courant :

- Aménagement d'un dallage et d'un puit perdu pour la fontaine.
- Suppression d'une haie de buis malade et réaménagement de l'emplacement en gravier.
- Remise en état et peinture du portail d'entrée.

VIGNE

La vigne située au sud de la Maison de Commune continue d'être entretenue et sa récolte vinifiée par la famille Henri Cruchon, à Echichens, à notre entière satisfaction.

surface totale de la vigne : 1'572 m ²			
cépage chardonnay :	524 m ²	cépage pinot noir servagnin :	1'048 m ²

La vendange 2013 a donné le résultat suivant :

- chardonnay 191 kg (87° Oe) soit 174 bouteilles (213 kg (90° Oe) et 170 bouteilles en 2012)
- pinot noir servagnin 549 kg (90° Oe) soit 439 bouteilles (837 kg (90° Oe) et 670 bouteilles en 2012)

EXPLOITATION DU BATEAU FAUCARDEUR

Le bateau faucardeur a été exploité conformément à la convention qui nous lie aux communes de Prévèrenge, Morges, Saint-Prex et Tolochenaz, ainsi qu'à l'ERM et selon les directives et autorisations du Service des eaux et du Service de la faune.

Conformément à la décision du Comité directeur, la facturation a été établie depuis l'année 2002 selon les heures réellement effectuées et non selon la convention. Le coût de l'opération pour notre commune s'est élevé à Fr. 6'175.- pour 2013 (Fr. 9'477.- pour 2012). La somme de Fr. 3'159.- (9 heures à Fr. 325.-) a par ailleurs été refacturée à l'UNIL pour l'entretien des berges de leur parcelle (Fr. 3'510.- en 2012).

Rappelons que le faucardage est limité aux entrées de ports et devant quelques plages publiques. Les différents paramètres de cette campagne ressortent du tableau suivant :

L'ERM a faucardé 128 m³ d'algues au total dans la région en 2013 (120 m³ en 2012)

SAISONS		2011	2012	2013	
Mise à l'eau		14 juin	26 juin	25 juin	
Début du faucardage		27 juin	16 juillet	15 juillet	
Fin du faucardage		3 août	29 août	20 août	
Retour du bateau à la STEP		7 septembre	29 septembre	2 octobre	
Heures personnel ERM yc maintenance	h	171	129	153	
Algues récoltées	m3	112	120	128	
H effectuées	Saint-Sulpice	h	21.0	27.0	19.0
	Préverenges	h	14.0	8.0	8.0
	Morges	h	21.0	15.0	20.0
	Tolochenaz	h	5.0	7.0	8.0
	Saint-Prex	h	7.0	7.0	8.0
	Rolle	h	16.0	14.0	15.0
	Σ	h	84.0	78.0	78.0

RG13-Fauc

MAINTENANCE

Sur le plan matériel, toutes les interventions sur la machine peuvent être qualifiées de courantes et aucun incident mécanique ou hydraulique majeur n'est à déplorer.

BILAN 2013

La campagne 2013 se termine avec un nombre peu élevé d'heures machine. Ceci est dû principalement aux conditions météorologiques et aux températures basses, jusqu'à fin juin, peu propices à la croissance des plantes aquatiques. L'évacuation des algues par les communes utilisatrices s'est déroulée sans encombre et la collaboration avec les différents responsables communaux a été excellente.

FACTURATION

Le tarif horaire basé sur la moyenne des coûts 2010, 2011 et 2012, utilisé pour l'établissement de la facturation 2013 a été maintenu à Fr. 325.- HT. Au niveau du futur tarif 2014, il est prématuré de dire s'il devra être augmenté. Celui-ci étant basé sur les prix de revient 2011, 2012 et 2013, il ne pourra être précisé qu'au début 2014, après le bouclage des comptes 2013.

GESTION DES DÉCHETS

GÉNÉRALITÉS

Pour la sixième année consécutive, notre commune a distribué son calendrier de ramassage « RECYCLO » édité sur un modèle unique pour toutes les communes de l'Ouest lausannois, qui se distingue par un langage commun dans la récupération et l'élimination des déchets. Il a été distribué dans les boîtes aux lettres des ménages de toutes les communes du district.

Face au problème récurrent des sacs poubelles éventrés par des corneilles ou des renards les jours de ramassage, la Municipalité continue d'encourager les citoyens à s'équiper de conteneurs.

TAXE AU SAC

Le principe de causalité pour le financement de l'élimination des déchets urbains a été introduit le 1^{er} novembre 1997 dans la loi fédérale de Protection de l'Environnement (LPE).

Suite à un recours au Tribunal fédéral ainsi qu'à un jugement de juillet 2011 et dans le but de mettre en application la législation fédérale, de nombreuses communes vaudoises, sous la houlette d'entités régionales, ont décidé de s'unir afin d'instaurer un concept harmonisé régional répondant au slogan : *1 sac - 1 couleur - 1 prix - 1 région*.

Le conseil communal a adopté le préavis no 08/2012 et la mise en application du principe de causalité pour la taxation des déchets est entrée le 1^{er} janvier 2013.

A l'instar des autres communes vaudoises, nous avons constaté une diminution des ordures ménagères de 47 % par rapport à 2012.

L'augmentation des matières compostables est de 23 %, due à la fois au meilleur tri et au ramassage au porte à porte des déchets végétaux.

Au chapitre financier, si le produit de la taxe au sac est moins élevé que budgeté, cette diminution est largement compensée par la diminution des frais de collecte et d'élimination.

Le fonds de réserve déchèterie a été alimenté par le produit réalisé sur le compte 450 (Fr. 52'260.64) ainsi que par une rétrocession extraordinaire de Valorsa (Fr. 51'948.90). Le fonds de réserve s'élève à Fr. 104'209.54 au 31 décembre 2013.

Pour les personnes physiques une diminution de la taxe interviendra en 2015. La taxe pour les entreprises ne sera pas modifiée.

RÉCUPÉRATION DES MATIÈRES

<i>Type de déchets</i>	<i>2008</i>	<i>2009</i>	<i>2010</i>	<i>2011</i>	<i>2012</i>	<i>2013</i>
Verre	137'110	138'740	138'550	139'230	125'720	153'630
Papier et carton	223'670	211'980	217'920	217'490	186'210	151'180
Ordures ménagères	610'250	607'060	629'250	595'350	600'810	318'710

(Quantités indiquées en kilos)

Ce qui représente environ par an et par personne :
 (calculé sur la base de 3'378 habitants au 31.12.2013)

45 kg	de verre
45 kg	de papier et carton
94 kg	d'ordures ménagères

Le ramassage des déchets encombrants porte-à-porte a été supprimé depuis le 1^{er} janvier 2013. Une ultime collecte a néanmoins été organisée durant la première quinzaine de janvier.

A la suite d'un appel d'offre pour la collecte des déchets ménagers urbains sur le territoire de notre commune (ordures ménagères, verre, papier/carton et déchets organiques), nous avons changé de prestataire. Depuis le 1^{er} mai 2013, ce mandat a été confié à l'entreprise Transvoirie SA à Tolochenaz (ancienne raison sociale : Léman Environnement SA).

Les déchets industriels sont directement pris en charge par les intéressés et ne figurent donc pas dans les données ci-dessus.

DÉCHETS DIVERS

Autres déchets collectés à Saint-Sulpice durant l'année 2013 :

• Déchets encombrants (déchet composé mesurant plus de 60 cm)	17'370 kg
• Ferraille (y.c. fers encombrants légers, aluminium et fer blanc)	26'510 kg
• Matières compostables	524'000 kg
• PET	7'480 kg
• Bois	48'300 kg
• Capsules Nespresso (récupérées en conteneurs d'une capacité de 770 litres)	12 conteneurs
• Déchets OREA et SWICO (appareils électroménagers, électriques et électroniques)	15'510 kg

DÉCHETS TOXIQUES MÉNAGERS

Le processus de collecte et traitement de ces déchets est géré par Valorsa SA depuis 2009.

DISTRIBUTION GRATUITE DE SACS POUBELLE TAXÉS

Récapitulatif des rouleaux de sacs poubelle taxés distribués par la Bourse communale en 2013 :

Enfants en bas âge

Nombre de rouleaux	Catégorie	Prix du rouleau	Valeur totale
186	17 litres	Fr. 10.-	Fr. 1'860.-
236	35 litres	Fr. 20.-	Fr. 4'720.-
Total, enfants en bas âge			Fr. 6'580.-

Personnes incontinentes

Nombre de rouleaux	Catégorie	Prix du rouleau	Valeur totale
16	17 litres	Fr. 10.-	Fr. 160.-
26	35 litres	Fr. 20.-	Fr. 520.-
Total, personnes incontinentes			Fr. 680.-

Personnes au bénéfice des prestations complémentaires ou du revenu d'insertion

Nombre de rouleaux	Catégorie	Prix du rouleau	Valeur totale
32	17 litres	Fr. 10.-	Fr. 320.-
28	35 litres	Fr. 20.-	Fr. 560.-
Total, personnes au bénéfice des pc ou du ri			Fr. 880.-

Récapitulatif

Nombre de rouleaux	Catégorie	Prix du rouleau	Valeur totale
234	17 litres	Fr. 10.-	Fr. 2'340.-
290	35 litres	Fr. 20.-	Fr. 5'800.-
Total général			Fr. 8'140.-

SOCIÉTÉS LOCALES ET SPORTIVES

USL – UNION DES SOCIÉTÉS LOCALES – ACTIVITÉS 2013

L'année 2013 aura été marquée pour les manifestations de l'USL, par une Fête Nationale tout en douceur, la Fête Villageoise des 23 et 24 août et le Noël villageois !

L'essentiel de l'engagement en 2013 a été l'organisation de la Fête villageoise. Après une tentative en 2010, peu encourageante, de décentralisation de l'espace de la fête sur le site du Laviau, la sagesse imposait une localisation plus centrale. Dès lors, le comité proposait aux membres de l'USL l'option « Au Centre – Le Retour » sur l'espace réduit qu'offrent les abords de la fontaine et ses parkings. Ce choix avait pour corollaire une gestion collective des cuisines et l'abandon des buvettes personnalisées de chaque société, un principe nouveau que tous les membres ont accepté.

La particularité des espaces disponibles a rapidement débouché sur l'abandon de l'idée de couvrir l'entier de l'espace par une grande tente. En lieu et place de la location de tentes, la Municipalité a accepté de prendre en charge l'achat de deux tentes « modulaires » de 6 x 10 m. (remises à l'USL qui en assurera la gestion). Avec l'utilisation du matériel déjà à disposition de la voirie, une surface couverte pour près de 250 personnes était réalisée. Un agencement original de l'espace couvert de la fontaine y ajoutait un certain cachet tout en portant le nombre de places assises à près de 400.

C'est donc les 23 et 24 août que la Fête villageoise occupait LE CENTRE. Le comité d'organisation composé des délégués techniques de chaque membre participant, avec le concours des services communaux et des professionnels, avait mis en place les tentes et les tables, un espace cuisine, un bar à boissons et un podium « open air » pour les musiciens. La brigade de cuisine de l'Abbaye orchestrait de main de maître la production des plats du jour : crevettes au curry, poulet à la crème et rôtis à la broche. La Jeunesse assumait l'approvisionnement en boissons. La Gym, le Tir et le Foot l'approvisionnement continu de crêpes, malakoffs, frites et saucisses (jusqu'à l'épuisement... des stocks et des volontaires !!!).

Le vendredi, l'animation musicale était assurée par DJ PACHO et ses aides. Dès le samedi matin, DJ Mick prenait la relève et, le soir, c'est l'excellente formation du LORIS & CO Sextet qui était à l'affiche. En fin des deux soirées, le bar à bières assurait le maintien de l'ambiance par la production des cocktails et des vocalises (sacrifiant par moments à la devise « calme et verdure »). Les animations du samedi offertes par la Société de Développement et le Tennis, tout comme le « vide grenier » géré par la Jeunesse, ont malheureusement été perturbées par de violentes chutes de pluie.

Malgré la météo, l'exercice peut être qualifié de satisfaisant sur le plan financier. Il serait toutefois faux de penser que la gratuité d'accès soit couverte par les seules recettes des consommations des visiteurs. En effet, même avec une réduction substantielle de près de CHF 7'000.- des charges d'infrastructures (grâce à l'acquisition par la commune des deux tentes USL installées par ses membres) et le maintien de l'apport de nos partenaires, les comptes ne sauraient se passer de la contribution communale de près de CHF 7'000.- accordée par notre Municipalité.

Le comité central tient à remercier chaleureusement le comité d'organisation pour son engagement ainsi que tous les acteurs de la Fête, les services communaux et la Municipalité, les annonceurs et les partenaires, les bénévoles, les associations du village et les Serpelious pour leur contribution au « vide grenier ». Sans leur précieuse aide ce genre d'événement ne pourrait avoir lieu, à tous encore un grand merci.

Le Noël villageois du 20 décembre a bénéficié d'une météo sans pluie ni bise. La traditionnelle collecte a permis de verser la somme de CHF 1'100.- à l'association Arc-en-Ciel, qui vient en aide aux enfants et aux familles vivant au contact du VIH/SIDA.

Rolf Gygax, Président

ST-SULPICE-SPORT FC



Rétrospective de l'année 2013

1^{ère} équipe / 3^{ème} ligue

A la fin de la saison 2012/2013, elle figurait en fin de classement, soit en 9^{ème} place. Après le premier tour de la saison 2013/2014, elle occupe la **11^{ème} place avec 4 points** – soit juste au-dessous de la barre fatidique (position de relégation).

Pour la seconde partie du championnat, qui a débuté le 16 mars, il s'agira de faire preuve d'une grande constance et de "combattre" afin de garder notre place en 3^{ème} ligue.

2^{ème} équipe / 4^{ème} ligue

9^{ème} à la fin de la saison 2012/2013, elle s'est maintenue sans trop de problèmes dans cette catégorie de jeu. A l'issue du premier tour de la saison 2013/2014, elle s'est classée au **10^{ème} rang avec 7 points**, soit avec des soucis pour la deuxième partie du championnat, de rester dans cette catégorie de jeu.

Juniors

Il est tout d'abord à préciser que les championnats juniors se jouent par saison civile (automne et printemps).

Les **juniors Inter B (Intercantonal)** du groupement Foot Région Morges sont gérés par nos soins. Cette équipe a terminé à une magnifique **1^{ère} place à l'issue du championnat d'automne**, Et elle est devenue "**Championne Suisse**" lors du tournoi en salle du mois de février qui c'est déroulé à Baar (ZH) C'est la 1^{ère} fois pour le foot de la région.

Quant à nos **juniors D à 9 joueurs**, une équipe du groupement Foot Région Morges (gérés par nos soins) a terminé au **6^{ème} rang**; l'autre (sous le nom de notre club) s'est classée aussi au **6^{ème}** dans un autre groupe, soit en milieu de classement.

Les autres catégories (**E et F**) soit 5 équipes sous le nom de notre club, ne font l'objet d'aucun classement officiel.

L'école de foot est en plein essor, venir voir ces petits le mercredi s'entraîner (environ 30 enfants, le plus jeune né en 2009) est un véritable plaisir.

Le groupement Foot Région Morges comprend les clubs d'Echandens, Echichens, Forward Morges, Lonay et Saint-Sulpice, d'où la présence de juniors locaux dans différentes formations d'autres clubs et vice-versa, en raison notamment de la catégorie d'âge.

A ces différentes équipes de juniors, il faut ajouter encore l'Ecole de foot qui constitue l'apprentissage pour les bambins.

Vétérans

4^{ème} place pour nos anciens à l'issue de ce premier tour 2013/2014, l'amitié supplante les résultats.

Féminine

A l'issue de la saison 2012/2013, **notre première équipe**, qui évolue en 3^{ème} ligue, a terminé à une **7^{ème} place**, une saison plus difficile.

A la fin de ce premier tour de la saison 2013/2014, elle occupe la **2^{ème} place**.

Quant à **notre deuxième équipe**, qui évolue en 4^{ème} ligue, c'est sa deuxième saison et elle est composée d'anciennes juniors B. Elle est classée en fin de premier tour à une **6^{ème} place**.

**Toutes ces équipes ainsi que l'Ecole de foot représentent quelque 270 joueurs
(environ 130 de Saint-Sulpice et Préverenges) répartis dans 13 équipes plus l'Ecole de foot.**

Le club,

... C'est également le parrainage de nos juniors, lors de jeux divers ayant trait à notre sport (manifestation qui se déroule en avril ou mai), qui "touche" une large population non seulement régionale, mais intercantonale, (parents, amis), les parrains promettant de verser une contribution pour les performances des enfants pour lequel ou lesquels ils se sont engagés.

... C'est aussi notre tournoi international juniors groupant les catégories C-D-E et F (donc des petits) qui réunit chaque année, à fin juin, 36 équipes. Jusqu'à ce jour, nous avons accueilli des bulgares, tchèques, italiens et français), ce qui demande une logistique très importante dans l'organisation d'une telle manifestation. Actuellement seules les équipes françaises nous rendent visite ainsi que nos voisins romands.

... C'est aussi notre grande manifestation qui se déroule en automne soit le repas de soutien qui attire environ 140 convives de l'extérieur.

... Et enfin, il ne faut pas oublier nos fidèles membres supporters ou du Club des 100 dont le soutien est très important.

Remarques générales

Nous avons actuellement atteint le maximum au point de vue équipes et joueurs et nous sommes dans l'obligation de refuser ces derniers, notamment aux demandes pour constituer de nouvelles équipes juniors et seniors.

Quant à nos installations, le gros problème de **vestiaires** perdure, même si la commune a fait un effort pour les rafraîchir, il s'agira de porter une réflexion à court terme. Nous en avons actuellement seulement 4 à disposition plus un petit pour un arbitre.

Avec nos équipes féminines (le football féminin est en plein essor actuellement en Suisse), il devient difficile de "loger" nos équipes dans seulement **4 vestiaires**, et quand il y a un match en semaine, c'est difficile pour les équipes d'avoir un vestiaire. Souvent nos équipes juniors en règle générale doivent se changer pour ensuite mettre leurs affaires à la buvette, donc situation précaire, et nos féminines doivent souvent attendre dehors que les vestiaires soient libres.

Quant au **vestiaire** d'arbitres, sans chauffage, il n'est plus adapté actuellement.

Lorsqu'il y a un match d'ouverture avant notre 1^{ère} équipe (ce qui est le cas régulièrement), c'est un 2^{ème} arbitre pour ce match qui doit se changer dans un local de 4 m² ce qui fait peu de place.

Concernant les terrains : un merci à la Commune, et spécialement au personnel de la voirie pour leur disponibilité et le temps consacré au maintien en état de nos terrains. Ceux-ci sont magnifiques et mis à rude épreuve étant donné le nombre de matches et d'entraînements. Et dans un avenir proche il serait bien de penser à un terrain synthétique, ou à entamer des démarches pour pouvoir utiliser les terrains de Dorigny qui sont sur la commune de Saint-Sulpice.

Quant à **l'éclairage du terrain B, (il a plus de 40 ans !!!)** il n'est plus dans les normes de l'Association Suisse de Football et par-là même de l'Association Cantonale Vaudoise de Football pour la 3^{ème} ligue, étant précisé que l'installation ainsi que ledit terrain ne sont de toute manière pas homologués pour la 2^{ème} ligue.

En conclusion, nous vous remercions infiniment de l'investissement pour notre club, qui est aussi un peu la vitrine de notre beau village.

J.-F. Gerzner, Président & Ch. Solliard, Membre

SECTION DES SAMARITAINS DE SAINT-SULPICE



La section des samaritains de Saint-Sulpice compte une quinzaine de membres, motivés à se former et à se perfectionner dans le but de pouvoir porter secours à toute personne qui en aurait besoin. Chaque dernier lundi du mois nous avons un exercice au local afin de perfectionner nos connaissances et entraîner les gestes qui peuvent sauver.

Notre section est aussi une section formatrice. Notre moniteur enseigne les cours de sauveteurs valables pour le permis de conduire, organisés par l'association cantonale vaudoise des samaritains.

En 2013, 8 cours de sauveteurs ont été donnés dans notre local pour 77 participants. 3 cours BLS/AED (cours de réanimation cardio-pulmonaire et de défibrillation) pour 25 participants.

Présence : les 15 et 16 juin, un service sanitaire sur le site de Dorigny, les 29 et 30 juin, lors d'un tournoi organisé par le St-Sulpice-Sport FC, et le 27 juillet pour la Kermesse du Petit-Port.

Nous avons aussi participé aux activités du village organisées par l'USL en 2013 : Fête du 1^{er} Août, Fête au village des 23 et 24 août, et Noël villageois.

Notre section accueille volontiers des personnes de tous âges, intéressées à apprendre et aider. Elles pourront mettre en pratique leurs acquis en participant à des services sanitaires dans des manifestations diverses si elles le désirent.

Le comité fournira très volontiers aux intéressés toute information qu'ils pourraient souhaiter sur simple demande à l'adresse suivante : Section de Samaritains, case postale 168, 1025 Saint-Sulpice, ou par téléphone à Mme Micheline Meylan, Présidente, 079 627 89 75.

Le Comité

SOCIÉTÉ DE TIR



Rapport des activités pour 2013

Tirs obligatoires

Pour 2013, le nombre de tireurs est le suivant :

- 51 tireuses et tireurs (63 en 2012, 79 en 2011, 67 en 2010, 72 en 2009), de Saint-Sulpice et des environs, dont 22 astreints (28 en 2012, 35 en 2011 et 27 en 2010) – soit 6 militaires en moins.
- 33 mentions (39 en 2012, 40 en 2011 et 34 en 2010) ont été distribuées dont le résultat excède 65 points sur un max de 85 points.

Nous enregistrons, une fois encore, une forte diminution des tireurs astreints due aux réductions des effectifs de l'armée en 2013.

Tirs en campagne

Le programme du tir en Campagne à Morges, avec 29 tireurs, soit 2 de moins que l'année précédente, reste néanmoins une représentation élevée après le record de 35 en 2011.

La section atteint un résultat, avec une moyenne de 56.696 contre notre record de 63.375 en 2011.

Championnat de groupes

Implication avec 2 groupes à domicile mais sans grand résultat à retenir au 1^{er} et 2^{ème} tour. En conséquence nous n'étions pas qualifiés pour le 3^{ème} et 4^{ème} tour.

Les maîtrises « en Campagne »

Pour cette année 2013, la société de Tir de Saint-Sulpice n'a enregistré aucune demande de « maîtrises en Campagne » (8 tirs obligatoires – mentions blanches et 8 tirs En Campagne – mentions vertes).

Tir Inter Comités Giron Senoge-Venoge.

Le 4 septembre 2013, faute de combattants nous n'avons pas participé à ce tir à Echandens.

Les tirs inter sociétés

Ce sont environ 25 tireuses et tireurs, 5 groupes - qui se sont manifestés les 28 et 29 septembre 2013. Une fête du tir ouverte à toutes et à tous avec comme résultats :

Groupes :

Challenge Alex	Abbaye des Lacustres I	1840 sur 2500
Challenge UNP	Abbaye des Lacustres I	468 sur 500
Challenge R. Muller	Abbaye des Lacustres II	400 sur 500
Challenge Brigouse	SDIS (Pompiers)	1592

A noter le Challenge Alex – sculpture d'un tireur de M. Weibel – a définitivement été attribué à l'Abbaye des Lacustres en 2012 et l'Abbaye le remplace par un nouveau en 2013.

Individuel :

FA 90	Patrick Tschanz	1037 pts sur 1200
FA 57	Henri-Jean Golaz	1044 pts sur 1200
Challenge Dame	Nicole Reymond Glauser	430 pts
Coup centré	Michele Di Lorenzo	100/94

Tirs cantonal Vaudois 2013 (Région Nord vaudois)

Notre société a été représentée à ce tir cantonal le dimanche 1^{er} septembre au stand de Champagne par 8 tireurs :

Véronique Curty (1 distinction),	Cyril Golaz
Henri-Jean Golaz (1 distinction),	Laurent Clerc
Maurice Thierrin (1 distinction),	Patrick Tschanz
Pierre-Alain Graf (1 distinction)	Marcel-A. Panzera (6 distinctions)

D'autre part, notre groupe se classe au 44^{ème} rang sur 397 avec une moyenne de 76,625 (sur un maximum de 100 par 10 coups à 10 points sur la cible Société).

Championnat individuel vaudois

En final vaudoise à Vernand le 5 octobre 2013 avec :

Valérie Porchet-Montagner (44^{ème} rang en catégorie Elite), Félix Laemmler (57^{ème} en catégorie Vétéran) et Marcel-A. Panzera (46^{ème} en catégorie Vétéran)

A noter que la série « Vétéran », où nous avons nos 15 minutes de tirs, s'est exécutée dans le brouillard qui a perturbé l'exercice pendant 13 minutes, sans report possible.

Licences et cotisations pour 2014

Pas de changement de la part de la FST et SVC.

Activités dans l'Union des Sociétés locales de Saint-Sulpice

- Contribution au 1^{er} Août 2013 par 3 membres
- Contribution à la Fête au village par 8 membres les 23 et 24 août 2013. Une belle réussite.

Tir des Jeunesses Campagnardes dans le cadre de la « Cantonale » de Colombier 2013

Notre société a tenu le stand de Colombier pour les tirs de la « Cantonale des Jeunesses campagnardes » les 20, 21 et 27 juillet 2013. Ce ne sont pas moins de 184 tireurs qui ont fait leurs passes du programme de la Fédé.

Autres activités

Votre Président a participé aux réunions suivantes :

- 31 novembre 2013 à Gollion – Réunion commune de Commission de tir VD1 et VD2 avec la présence de la Société Vaudoise des Carabiniers.
- 24 février 2013 à Lausanne – Assemblée Annuelle de la SVC accompagné de MM Daniel Kalina, Maurice Thierrin, Sergio Montagner et Félix Laemmler.

Nouveau moniteur

Nous félicitons Laurent Clerc d'avoir suivi le cours de moniteur de tir en 2013.

Pour 2013, mes chaleureux remerciements vont à :

- Valérie Porchet-Montagner pour sa présence constante au bureau, aux comptes et à la trésorerie.
- A mon comité et aux moniteurs pour leur présence assidue aux séances de tir.
- Aux dames (Nicole Weibel, Véronique Curty, Valérie Porchet-Montagner, Christiane Bédard) qui ont organisé la buvette et la subsistance lors de nos manifestations : tirs inter sociétés, aux deux manifestations de l'USL citées ci-dessus, tirs de clôture et lors des tirs obligatoires.
- A tous les volontaires, spécialement à Serge Montagner (Enzo) et Cyril Golaz, pour leur contribution en tant que travailleurs à la Fête villageoise.
- A tous les tireurs au tir en Campagne (de toutes catégories) – la participation est le rôle le plus important, le résultat n'est qu'un complément de satisfaction.

Marcel André Panzera, Président

ABBAYE DES LACUSTRES



Cette année marque le départ de la préparation de la fête 2014, qui aura lieu les 5, 6 et 7 juillet 2014. Beaucoup de personnes nous soutiennent dans cette aventure, y compris la Municipalité qui a une oreille attentive et bienveillante à nos sollicitations. Nos Dames des roses et nos Demoiselles d'Honneur, la nouvelle société de Jeunesse ainsi que nos différents sponsors nous aident énormément et leur fidélité nous est précieuse.

En 2013, nous avons organisé deux lotos, participé à la Fête au village, aux tirs inter sociétés, servis le clam's showder au Noël villageois. Nous avons également été présents aux représentations du Giron des Abbayes de la Venoge et à son assemblée générale.

L'Abbaye des Lacustres est forte de 180 membres qui, nous le souhaitons, participeront tous à notre fête triennale de 2014.

La trésorerie est sous la loupe de notre conseil, qui veille à ne pas faire de dépense trop conséquente, le budget est solide et sera respecté.

Robert Ryser, Abbé-président

SOCIÉTÉ DE GYMNASTIQUE DE SAINT-SULPICE

Rapport du Président sur l'année 2013

Durant l'année 2013, la Société de gymnastique de Saint-Sulpice a organisé ou participé, comme chaque année, un certain nombre de manifestations récréatives.

La rencontre sportive s'est déroulée sous la pluie le matin ; au moment de sortir le grill, le soleil est arrivé pour nous réchauffer : bonne ambiance autour du feu et bonnes odeurs de viande grillée !!!

La fameuse raclette sur la Plage du Laviau : excellente soirée qui a fini en musique grâce à Léandre et son bus musical ! Excellente ambiance et bien du monde sur la plage.

Nous avons participé à notre fête nationale du 1^{er} Août, certains très activement et je les en remercie ! Par une belle météo, toute la marchandise a été vendue rapidement, c'est un très bon succès pour l'USL ! Et pas de problème au niveau du feu d'artifice !

Fête au Village : cette année, la fête revient à ses premières amours, au centre du village. Belle soirée le vendredi au sec mais un samedi pourri avec des orages et des pluies diluviennes jusqu'à 18h00 ; puis les gens sont revenus et la soirée s'est bien déroulée. Il a fait grand beau temps pour ranger le dimanche...

Les tirs inter sociétés ont eu lieu à fin septembre, 2 victoires avec Nicole Reymond-Glauser et Henri-Jean Golaz, deux 2^e et une 3^e place de groupe : bon résultat d'ensemble !

La soirée ! Les jeunes talents ont frappé à nouveau ! Bravo à tous ! Une belle soirée pour un tour du monde haut en couleurs ; les costumes, les décors, l'excellent couscous Kabyle de Sadek et ses cuisiniers, le bar, l'animation, en scène, en sous-sol, tout a très bien fonctionné. Le résultat financier est très bon ! La tombola version simplifiée a également bien marché.

Au Noël au village, des raclettes, une bonne fréquentation et un jolie somme récoltée.

En conclusion, je remercie nos autorités communales pour les excellents rapports que nous entretenons avec le personnel communal, et encore une fois merci à tout celles et ceux qui, consacrent de leur temps libre auprès des enfants pour assurer ainsi la pérennité de notre belle Société de gymnastique.

Cédric Glauser, Président

CHŒUR D'HOMMES « LA RIVERAINE »

Constitution du comité au 1^{er} janvier 2013

Président :	<i>René Walpen</i>	Secrétaire :	<i>Ernest Steinhauer</i>
Vice-président :	<i>Edmond Roulet (*)</i>	Caissier :	<i>Mohamed Ebrahimi</i>

Effectif de 30 chanteurs en collaboration avec le chœur d'hommes l'Espérance de Bussigny.

Activités du Chœur durant la saison de chant (de septembre 2012 à septembre 2013) :

Le dimanche 4 novembre 2012, participation du chœur au culte à l'église d'Echandens.

Le samedi 24 novembre 2012 - Grande Salle de Bavois : chantée avec quatre chorales invitées : Plein Vent de Lausanne, le chœur mixte d'Orzens-Oppens, celui de Ballens et le chœur d'hommes L'Espérance de Bussigny. Belle ambiance, concert de qualité avec des programmes très variés... et du public pour écouter ces quelques 170 chanteurs ! La «pasta party» qui a suivi a été ponctuée de nombreux chants... jusque tard dans la nuit !!!

Le dimanche 2 décembre 2012, participation du chœur au culte à l'église de Bussigny.

Le samedi 9 février 2013, traditionnelle soirée avec les épouses des chanteurs à la salle des sociétés de l'ancien restaurant « Le Raisin » de Bussigny.

Le samedi 9 mars 2013, concert à l'EMS la Clef des Champs à Mont s/Rolle pour les 90 ans de Mme Bohner, maman d'un de nos chanteurs.

Le samedi 13 avril 2013, soirée annuelle du chœur d'hommes l'Espérance de Bussigny à la Grande salle de Bussigny, sous la direction de Diana Atchabahian. En deuxième partie, nous avons eu le plaisir d'entendre les Compagnons du Jourdain.

Le samedi 18 mai et dimanche 19 mai 2013, Fête cantonale de chant à Payerne.

Le chœur est rentré dimanche soir, auréolé de lauriers argent pour l'épreuve d'exécution et bronze pour l'épreuve de lecture dans la première division Chœur d'hommes.

Le vendredi 7 juin 2013, animation du Dîner-Spectacle à l'EMS la Clef des Champs à Mont s/Rolle.

Participation à la cantine et aux traditionnelles grillades durant la fête du 1^{er} Août à Saint-Sulpice.

La saison s'est terminée par la traditionnelle course qui a eu lieu le 7 septembre 2013.

René Walpen, Président

(*) Le comité a le profond chagrin de faire part du décès de son dévoué vice-président Edmond Roulet, qui nous a quitté le 29 décembre 2013, à quelques jours de ses 80 ans. Membre chanteur depuis de nombreuses années, il a officié au comité en tant que vice-président pendant plus de 10 ans.

TENNIS CLUB SAINT-SULPICE - TCSS



La saison 2013 du Tennis Club de Saint-Sulpice a débuté le 19 mars avec la tenue de l'assemblée générale à la salle du Conseil communal.

Les courts ont été ouverts à mi-avril avec les premières heures de jeu, suivies du traditionnel apéritif. La saison s'est terminée par son souper de clôture, avec la remise des trophées des tournois internes, qui a eu lieu le 9 novembre au foyer paroissial de Saint-Sulpice et qui a connu un franc succès.

Le TCSS compte au 31.12.2013, 286 membres, dont 73 juniors, 7 membres d'honneur et quelques membres en congé. Nous comptons plus de 120 licenciés auprès de Swiss Tennis. A relever que la grande majorité de ses membres sont domiciliés sur la commune de Saint-Sulpice.

Activités sportives

Le but premier du club est d'encourager la pratique du tennis et de mettre à disposition des habitants de la commune de Saint-Sulpice des infrastructures et les meilleures conditions possibles pour pratiquer ce sport. A l'interne, l'encouragement à la compétition et à la participation aux tournois de tennis est une priorité du club, avec notamment le soutien aux tournois Interclubs de Swiss Tennis organisés de mai à juin, l'organisation des tournois internes du club organisés à fin août, début septembre.

On peut relever pour l'année 2013 les points suivants :

- Le club compte 5 équipes interclubs adulte (1 équipe hommes en ligue nationale C, 3 équipes hommes de 2^{ème} ligue, 1 équipe Dames de 2^{ème} ligue).
- Les équipes ont connu des fortunes diverses. La première équipe descend en 1^{ère} ligue et une équipe de 2^{ème} ligue la rejoint pour 2014.
- Le club compte 9 équipes juniors (6 équipes Garçons et 3 équipes Filles) qui se composent cette année d'une nouvelle relève, donc pas de résultats probants à ce niveau.
- La promotion du mouvement junior se manifeste par le fait que plusieurs juniors jouent dans des équipes interclubs adultes en 1^{ère} et 2^{ème} ligue.
- Mathieu Valipour remporte le championnat vaudois chez les juniors R5/R9 en catégorie 16 ans et moins.
- Plus de 100 juniors, tout confondus, ont suivis des cours et stages organisés par nos professeurs Janos Lindenberger et Brice Lapeyre durant la saison 2013.
- Les juniors s'entraînent 2 fois par semaine en été.
- Le TCSS n'a toujours pas retrouvé d'heures d'entraînements pour la période hivernale 2013-2014. Nombre de nos juniors ont pu toutefois trouver individuellement des cours grâce aux efforts fournis par le comité et leurs parents. Le comité continue sa recherche de solutions pour les prochains cours d'hiver 2014-2015 auprès des clubs voisins disposant de terrains couverts ou envisageant d'en construire.
- Nous venons d'apprendre que le centre de tennis de Crissier va être démoli, ce qui va accentuer encore la difficulté d'organiser des cours pendant l'hiver.
- Les différents cours sont dispensés sous l'égide de J+S par des professeurs diplômés secondés par quelques jeunes du club. Ces jeunes devraient prochainement être proposés lors de formations J+S afin d'élargir l'offre de cours grâce à des moniteurs spécialisés et surtout développer Kids Tennis. Après avoir consacré ces dernières années à rendre plus compétitif le mouvement juniors, l'objectif à l'avenir sera double : intégrer les jeunes dans la structure de formation du club afin de le rendre plus dynamique et attirer et fidéliser des jeunes enfants (5-12 ans) pour renouveler les équipes juniors.
- Nous organisons des camps d'entraînement à Loèche-les-Bains en été, ainsi que des stages intensifs sur nos courts pendant les vacances d'été et d'automne. Pendant ces stages, les cours sont dispensés par nos juniors et jeunes membres, sous la supervision des nos professeurs de tennis, dans l'esprit que les plus grands donnent des cours au plus petits.

Fête des 25 ans

Le club a fêté le 29 juin 2013 les 25 ans de l'inauguration des courts. La météo n'a pas été complaisante pendant la journée, mais l'ambiance était au rendez-vous pour le repas et la soirée sous tente.

Finances du Club

Le budget du club est de l'ordre de CHF 90'000.-. Il serait impossible pour le TCSS de boucler son budget sans le soutien de la Commune de Saint-Sulpice (CHF 15'000.-). Le TCSS rembourse maintenant régulièrement le prêt communal. Nous réitérons nos remerciements à la commune de son support pour le club.

Nous constatons pour 2013 une légère augmentation du nombre de membres par rapport à 2012.

Les finances du club sont saines pour cet exercice 2013 comme l'attestent les comptes.

Une nouvelle cuisine a été installée au club house en début d'année, pour lequel une réfection de la salle et du corridor est également prévue durant la pause hivernale.

La suite des travaux de réfections du club house, façades et vestiaires, attendront leur tour.

Gestion du club

Lors de l'assemblée générale au printemps 2013, le comité a été reconduit dans ses fonctions par les membres présents.

Le comité est toujours composé de MM. Romain Bérard, Reto Gehring, Matyas Lindenberger, Mathias Schild et Michel Schupbach, à la présidence du club.

Catherine Söderström nous apporte toujours son aide pour la tenue des comptes du club et nous tenons à la remercier ici de son dévouement sans réserve pour le Tennis Club de Saint-Sulpice.

Activités externes

Le TCSS a participé bénévolement à la fête du 1^{er} Août.

Michel Schupbach, Président

JEUNESSE DE SAINT-SULPICE

Membres du comité de la Jeunesse année 2013 :

- Mathieu Vuillerme président
- Raphaël Jungen vice-président
- Cyril Golaz trésorier
- Joe Schateitel huissier
- Alain Allemann secrétaire

Total des membres de la société au 31.12.2013 : 16 personnes

Nous avons aidé et participé aux manifestations de l'USL :

- Fête au village, vide-grenier, en août.
- Repas de Noël de l'Union des Sociétés locales.

Nous avons organisé nos propres manifestations :

- Match aux cartes, en mars.
- Soirée-repas sur le thème de l'Espagne, fin septembre.
- Fenêtre de l'Avent au chalet de la Jeunesse, le 7 décembre.

Nous avons aidé dans le cadre de la Fédération des Jeunesses Campagnardes (FVJC) :

- Bénévolat lors de la Cantonale à Colombier fin, juillet/début août.
- Bénévolat lors du Challenge à Poliez-le-Grand, fin juin.

Dans le cadre des constructions, nous avons mis en oeuvre les choses suivantes :

- Construction du bar de la jeunesse, qui sera terminé selon les prévisions à la mi-juin 2014.
- Construction de la terrasse du chalet, qui sera finie début mai 2014.

Florian Mayerat, Président de l'année 2014



**AFFAIRES
CULTURELLES**

TOURISME

SÉCURITÉ SOCIALE

AFFAIRES CULTURELLES

JOURNAL « LE SERPELIOU »

Le Serpeliou, journal local d'information et de publicité de la Commune, reste un moyen de communication et d'information apprécié entre les autorités, les sociétés locales et la population. Il paraît 6 fois par an.

La composition de son Comité au 31.12.2013 était la suivante :

Secrétaire-rédactrice	Mme	Nicole	Rochat
Rédacteurs	Mme	Alexia	Lehmann
	M.	Bertrand	Merminod
Trésorière	Mme	Dominique	Pache
Photographes	Mme	Marina	Pronina
	M.	Joseph	Rimensberger
Représentante des commerçants	Mme	Patricia	Gentilini-Baldi

Il n'y a rien de particulier à signaler concernant les activités du journal pendant l'année 2013.

La Municipalité soutient financièrement ce journal par une contribution annuelle de Fr. 14'000.-.

THÉÂTRE KLEBER-MÉLEAU

La Commune a soutenu ce théâtre en 2013 par une contribution de Fr. 13'204.-, correspondant à Fr. 4.- par habitant, selon le chiffre du SCRIS au 31.12.2012 (3'301 habitants).

Bilan total :

Saison	Nombre de représentations	Spectateurs	Moyenne
2012-2013	71 représentations	12'864 spectateurs	181
2011-2012	88 représentations	13'936 spectateurs	158
2010-2011	86 représentations	12'865 spectateurs	150
2009-2010	92 représentations (dont 5 concerts)	16'956 spectateurs	185
2008-2009	94 représentations (dont 3 concerts)	16'482 spectateurs	175

FONDS INTERCOMMUNAL DE SOUTIEN AUX INSTITUTIONS CULTURELLES DE LA RÉGION LAUSANNOISE

En 2013, la Commune a participé au soutien de ce fonds pour Fr. 26'126.-, correspondant à Fr. 8.- par habitant selon le chiffre du SCRIS au 31.12.2011 (3'277 habitants).

Les institutions qui ont bénéficié principalement de ce fonds sont :

***Rudra Béjart Lausanne / Théâtre de Vidy-Lausanne /
Orchestre de Chambre de Lausanne / Opéra de Lausanne***

« MORGES-SOUS-RIRE »

Comme elle l'a fait chaque année depuis 2001, la Commune a souscrit 2 parts de Fr. 1'000.- à titre de membre-soutien à la 25^{ème} édition du Festival international d'humour « Morges-sous-Rire », qui s'est déroulé du 7 au 15 juin 2013.

LOI SUR LES ECOLES DE MUSIQUES (LEM)

La nouvelle Loi sur les Ecoles de Musique (LEM), entrée en vigueur le 1^{er} août 2012, prévoit désormais un montant par habitant payable par année civile pour chaque commune.

Pour l'année 2013, ce montant a été de Fr. 5,50 par habitant, soit la somme de Fr. 18'155.50.

TOURISME

Comme à son habitude, le Municipal en charge a participé aux réunions du Comité du FERL (Fonds pour l'équipement touristique de la région lausannoise), présidé par le Syndic de Lausanne et regroupant les communes de Lausanne et de ses environs.

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT

Constitution du Comité au 31.12.2013 :

<u>Présidente</u>	:	Mme	Christina	Minezac	
<u>Vice-président</u>	:	M.	Dominique	Gillot	(responsable technique)
<u>Trésorière</u>	:	Mme	Linda	Richards	
<u>Membres</u>	:	Mmes	Anne-Marie	Barraud	(membre comité expos)
			Mary	Chappuis	
			Ellen	Degonda	(responsable animations diverses)
			Maguy	Gillot	(membre comité musique)
			Anne	Nicole	
			Maya	Schneider	(membre comité expos)
		MM	Christian	Lehmann	(membre comité musique)
			Stefano	Spaccapietra	(membre comité expos)
<u>Délégué de la Municipalité</u>	:	M.	Jean-Paul	Meyer	Municipal

Activités de la Société de Développement de Saint-Sulpice en 2013 :



SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT
CH-1025 SAINT-SULPICE

En 2013 la SdD a non seulement continué à proposer les activités qui avaient connu un vif succès en 2012 mais a innové en lançant des activités d'une ampleur nouvelle.

Une animation culturelle avec le club des arts, et une exposition « Cultures du monde », très importante sur le thème de l'Afrique.

En février 2013, à l'initiative de M. Stefano Spaccapietra le **club des arts** voyait le jour avec un groupe de personnes passionnées par toutes sortes d'expressions artistiques. Le but de cette activité est d'organiser des rencontres avec des artistes, peintres, sculpteurs, musiciens ou créateurs qui viennent parler de leur activité, ou qui reçoivent le groupe pour une visite sur leur site.

Le **club des arts** a organisé déjà plusieurs rencontres en 2013 :

- Le 23 avril : présentation de Mme Catherine Bolle à l'Espace 52, en présence de passionnés d'architecture et d'utilisation de matériaux nouveaux. Mme Bolle nous a parlé de ses créations et de ses nombreux projets innovants en matière d'économies d'énergie.
- Le 31 août : visite des bonsaïs de Mme Winzeler, chez elle à Saint-Sulpice, par une journée splendide. Cette passionnée nous a expliqué la complexité et l'art de cultiver et de garder des bonsaïs.
- Le 19 septembre : présentation à l'Espace 52 de M. Marcel Rios, artiste peintre et médiateur artistique au Centre Paul Klee à Berne. Devant un public nombreux et très interactif, M. Rios a exploré les fondements humains et sociaux, voire politiques, de sa peinture, donnant par là un exemple concret de son travail de médiation.
- Le 14 novembre : présentation à l'Espace 52 de M. Olivier Cuendet, chef d'orchestre, qui nous a ouvert les portes de son métier avec les difficultés d'amener un groupe de divers instrumentistes à donner le meilleur de lui-même lors des représentations.

Du 7 au 17 mars a eu lieu l'exposition d'œuvres allant de la peinture à la sculpture de 20 artistes Serpelious à l'Espace 52, menée par Mmes Anne-Marie Barraud et Maya Schneider. Cette exposition a rencontré un vif succès qui nous a amenés à reconduire cette manifestation en 2014.

Le 4 mai, la désormais traditionnelle sortie de pêche avec M. Alain Schmid, pêcheur professionnel au port « Tissot », qui nous a montré les différents aspects de son métier, de la pêche au traitement des poissons. Cette séance était suivie d'une friture de feras fraîchement pêchées. Malgré un temps pluvieux le matin, cette manifestation a eu beaucoup de succès, tant auprès des enfants que des adultes, qui ont apprécié la découverte de cette activité méconnue.

Le 4 juin, assemblée générale de la société avec présentation de M. Malte Tewes, astrophysicien de l'EPFL, qui a parlé avec passion des lentilles gravitationnelles dans l'univers.

Les 23 et 24 août, la SdD a activement participé à la Fête au village qui, malgré les orages, a connu un vif succès avec, entre autres, des activités proposées pour les enfants, comme le maquillage festif et la présence d'un clown.

Du 27 septembre au 6 octobre, a eu lieu la 3^{ème} exposition « Cultures du Monde » de la SdD, à la salle du Conseil communal, sur le thème des cultures d'Afrique Noire et sous la direction de M. Stefano Spaccapietra. Cet événement proposait :

- Une grande exposition de masques, de sculptures rares et de tissus uniques provenant de collections privées, prêtés exceptionnellement pour cette exposition, en particulier par Mme Held d'Ecublens et M. Boubakar Aribot de Saint-Sulpice.
- Des conférences thématiques quotidiennes sur les sujets qui animent l'Afrique noire, sur l'histoire méconnue de ce grand continent, ainsi que sur les pratiques pharmaceutiques traditionnelles dont le monde commence à reconnaître le bien-fondé.
- Des concerts de musique africaine.
- Des repas traditionnels africains.

L'organisation de toutes ces animations a été rendue possible par la collaboration de la Fédération des Africains du canton de Vaud et le soutien de M. Boubakar Aribot.

Le 27 octobre, grand concert classique avec Mme Carine Séchaye, Mezzo Soprano, et Mme Marie-Cécile Bertheau, pianiste. Ce concert à l'église romane présentait de nombreuses pièces de musique française et a connu un très vif succès au point que l'église affichait complet.

Le 20 décembre, la SdD participait au Noël villageois en proposant en dégustation les traditionnelles huîtres.

Donc une saison 2013 bien remplie pour la SdD de Saint-Sulpice !

Musique à Saint-Sulpice

La SdD, en collaboration avec M. Pierre-Alain Kart, a **organisé 4 concerts de « Musique à Saint-Sulpice » à l'Eglise romane en 2013**, les dimanches 27 janvier (Ensemble de 8 violoncelles), 3 mars (Le Sinfonietta de Lausanne), 29 septembre (Quatuor Sine Domine), et le vendredi 6 décembre (Quatuor Terpsychordes et Carine Séchaye, soprano).

Dominique Gillot, Vice-président

INFORMATION TOURISTIQUE

Nuitées totales :	2013	:	43'417
	2012	:	40'191
	2011	:	37'182
	2010	:	27'581
	2009	:	12'024
	2008	:	7'738
	2007	:	5'756
	2006	:	10'994

Il est précisé que le nombre de nuitées ne concerne plus, en 2013, que deux établissements hôteliers, à savoir : le Starling Hotel et le Motel des Pierrettes

MANIFESTATIONS ORGANISÉES À SAINT-SULPICE EN 2013

JANVIER

Date(s)	Société / Groupe	Manifestation
18.01	Société d'Abbaye « Les Lacustres »	Assemblée générale (Salle du Conseil)
21-24.01	Ligues de la Santé	Bus Bilan & Conseils Santé (Esplanade Centre 47)
25.01	Société de gymnastique (FSG)	Repas des bénévoles (Foyer)
26.01	Municipalité	Rencontre informelle M. Raoul Cruchon (Espace 52)
27.01	Musique à Saint-Sulpice	Concert Ensemble de 8 violoncelles (Eglise)

FÉVRIER

<i>Date(s)</i>	<i>Société / Groupe</i>	<i>Manifestation</i>
08.02	Repas de soutien Tour de Romandie 2013	Restaurant de Dorigny
13.02	Union Nautique des Pierrettes (UNP)	Assemblée générale (Salle du Conseil)
14.02	Association pour le Foyer paroissial	Assemblée générale et conférence (Foyer)
27.02	Conseil communal	Séance ordinaire (Salle du Conseil)
28.02	Union des Sociétés Locales (USL)	Assemblée générale (Salle du Conseil)
28.02	Conseil d'établissement primaire et secondaire Chavannes et Saint-Sulpice	Séance publique (Salle du Conseil)

MARS

<i>Date(s)</i>	<i>Société / Groupe</i>	<i>Manifestation</i>
01.03	Société de gymnastique (FSG)	Assemblée générale (Salle du Conseil)
03.03	Paroisse EERV Ecublens/Saint-Sulpice	Un jour pour donner (Eglise)
03.03	Musique à Saint-Sulpice	Concert Sinfonietta de Lausanne (Eglise)
04.03	Paroisse EERV Ecublens/Saint-Sulpice	Espace Souffle (Eglise)
07-17.03	Société de Développement	Exposition-vente des artistes, peintres et sculpteurs Serpelious (Espace 52)
09.03	Westlake Church	Conférence publique (Salle du Conseil)
11.03	Paroisse EERV Ecublens/Saint-Sulpice et Communauté catholique de Saint-Sulpice	Soupe de Carême œcuménique (Chapelle Ste-Claire)
13.03	Paroisse EERV Ecublens/Saint-Sulpice	Assemblée paroissiale de printemps (Foyer)
19.03	Tennis Club de Saint-Sulpice	Assemblée générale (Salle du Conseil)
23.03	Société d'Abbaye « Les Lacustres »	Loto (Foyer)

AVRIL

<i>Date(s)</i>	<i>Société / Groupe</i>	<i>Manifestation</i>
11.04	Société de Tir	Assemblée annuelle (Stand de Colombier)
16.04	Tennis Club de Saint-Sulpice	Séance d'information cours juniors (Salle du Conseil)
16.04	Municipalité	Séance d'information sur la réorganisation et le développement de la zone d'utilité publique, complexe scolaire et parascolaire des Pâquis (Foyer)
18.04	Association du Réseau 4S	Assemblée générale + présentation Pro Senectute (Foyer)
20.04	Les Amis de Saint-Sulpice	Fête de Printemps (Débarcadère)
21.04	Ensemble vocal Auditea	Concert (Eglise)
23.04	Société de Développement / Club des Arts	Conférence de Mme Catherine Bolle, peintre (Espace 52)
24.04	Union Nautique des Pierrettes (UNP)	Assemblée générale (Salle du Conseil)
24-25.04	Tour de Romandie	Etape officielle (Renens et Prilly)
25-28.04	Ouest Expo	Exposition Ouest lausannois (CIGM Malley, Prilly)
26.04	Association des Amis du Sinfonietta	Concert pour départ retraite M. Jean-Marc Grob (Eglise)
27.04	Bruigom Gerrit	Cours sportifs Zumba (Foyer)
27.04	Société de Développement	Sortie à la pêche avec M. Alain Schmid (Port Tissot)
27.04	Municipalité	Rencontre informelle M. Bernard Russi (Espace 52)

M A I

<i>Date(s)</i>	<i>Société / Groupe</i>	<i>Manifestation</i>
01.05	Conseil communal	Séance ordinaire (Salle du Conseil)
02.05	Municipalité et Sociétés locales	Soirée d'accueil des nouveaux habitants (Foyer)
04.05	Société de gymnastique (FSG)	Rencontre sportive (Collège et parc du Russel)
04.05	St-Sulpice-Sport FC	Soirée familiale (buvette du FC au Laviau)
04.05	Ensemble vocal féminin Stellaria	Concert (Eglise)
06.05	Paroisse EERV Ecublens/Saint-Sulpice	Espace Souffle (Eglise)
11.05	Société de Jeunesse	Match aux cartes (Foyer)
20-30.05	Troyanov Elisabeth & Danièle Fraboulet	Exposition d'icônes (Espace 52)
22.05	Police Ouest lausannois	Séance du Conseil intercommunal (Salle du Conseil)
25.05	Chœur Laudate	Concert romantisme allemand (Eglise)
25-26.05	Paroisse catholique Saint-François	Kermesse annuelle (Renens)
29.05	Communauté catholique	Assemblée générale (Chapelle Ste-Claire)

J U I N

<i>Date(s)</i>	<i>Société / Groupe</i>	<i>Manifestation</i>
03.06	Paroisse EERV Ecublens/Saint-Sulpice	Espace Souffle (Eglise)
04.06	Société de Développement	Assemblée générale et conférence de M. Malte Tewes, astrophysicien (Espace 52)
08.06	Association des commerçants	Marché villageois (Centre du village)
11.06	Conseil d'établissement primaire et secondaire de Chavannes et Saint-Sulpice	Séance publique (Salle du Conseil)
13.06	Police cantonale vaudoise / Surveillance mutuelle des habitations	Soirée d'information publique (Foyer)
19.06	Conseil communal	Séance ordinaire (Salle du Conseil)
22-23.06	Jardin d'enfants Le Croqu'pomme	Exposition de créations d'enfants (Espace 52)
22.06	Société de gymnastique (FSG)	Raclette à la plage (Laviau)
23.06	EduKids	Flûte – Audition d'enfants et concert (Eglise)
25.06	Société de Jeunesse	Collecte pour vide-grenier (Centre 60)
26.06	Conseil communal	Séance ordinaire + repas annuel (Salle du Conseil)
27.06	Etablissement primaire et secondaire de Chavannes-près-Renens et Saint-Sulpice	Repas des parents préparé par la classe 1P16S (Foyer)
28.06	St-Sulpice-Sport FC	Match de gala FC Sion / Servette FC (Laviau)
29.06	Municipalité	Rencontre informelle M. le Prof. René Knüsel (Espace 52)
29.06	Tennis Club de Saint-Sulpice	Fête des 25 ans du TCSS (Terrains de tennis du Laviau)
29-30.06	St-Sulpice-Sport FC	Tournoi de football international juniors (Laviau)

J U I L L E T

<i>Date(s)</i>	<i>Société / Groupe</i>	<i>Manifestation</i>
01.07	Paroisse EERV Ecublens/Saint-Sulpice	Espace Souffle (Eglise)
02.07	Association des amis du Boulouris Quintett	Assemblée générale et concert (Espace 52)
03.07	Conseil communal	Séance ordinaire (Salle du Conseil)
27.07	Union Nautique des Pierrettes (UNP)	Kermesse (Petit-port des Pierrettes)
30.07	Société de Jeunesse	Collecte pour vide-grenier (Centre 60)

A O Û T

<i>Date(s)</i>	<i>Société / Groupe</i>	<i>Manifestation</i>
01.08	Union des Sociétés Locales et Municipalité	Fête nationale (place du Débarcadère)
13.08	Société de Jeunesse	Collecte pour vide-grenier (Centre 60)
23-24.08	Union des Sociétés Locales	Fête au village (parking fontaine au centre du village)

S E P T E M B R E

<i>Date(s)</i>	<i>Société / Groupe</i>	<i>Manifestation</i>
01.09	Communauté catholique de Saint-Sulpice	Messe et pique-nique canadien (Chapelle Ste-Claire)
04.09	Société de Tir	Tir Inter-comités (Stand de Colombier)
08.09	M. Frank Michel	Concert classique (Eglise)
11.09	St-Sulpice-Sport FC	Assemblée générale (Salle du Conseil)
17.09	Etablissement primaire et secondaire de Chavannes-près-Renens et Saint-Sulpice	Soirée d'information aux parents d'élèves 1P et 2P (Foyer)
18.09	Municipalité	Exposition des projets de l'appel d'offres pour le nouveau collège des Pâquis (Foyer)
19.09	APE Section Saint-Sulpice	Conférence (Salle du Conseil)
19.09	Société de Développement / Club des Arts	Conférence de M. R. Rios du Musée Paul Klee (Espace 52)
20.09	Municipalité	Croisière des Aînés (bateau CGN « Lausanne »)
21.09	Paroisse EERV Ecublens/Saint-Sulpice	Fête au Motty (Ecublens)
22.09	Assemblée de commune	1 ^{er} tour - Election complémentaire à la Municipalité
26.09	St-Sulpice-Sport FC	Repas de soutien (Foyer)
27.09-06.10	Société de Développement	Exposition Cultures du Monde Afrique (Salle du Conseil)
27.09	Association Pleine Lune	Concert J.S. Bach (Eglise)
28.09	Municipalité	Rencontre informelle Mme Valérie Peyre (Espace 52)
28.09	Société de Jeunesse	Paëlla de soutien (Foyer)
28-29.09	Société de Tir	Tir Inter-sociétés (Stand de Colombier)
29.09	Musique à Saint-Sulpice	Concert Quatuor Sine Domine (Eglise)

O C T O B R E

<i>Date(s)</i>	<i>Société / Groupe</i>	<i>Manifestation</i>
02.10	Conseil communal	Séance ordinaire (Salle du Conseil)
05.10	Municipalité / EPFL	Démonstration prototype navette électrique Navia (Place du Débarcadère)
05.10	Les Amis de Saint-Sulpice	Cours de Zumba (Foyer)
06.10	Communauté catholique de Saint-Sulpice	Messe et Fête pour les 30 ans de la Chapelle Ste-Claire
06.10	Chœur de la Colline	Concert (Eglise)
07.10	Société de gymnastique (FSG)	Soirée d'information aux parents (Foyer)
07.10	Samaritains – Section Saint-Sulpice	Conférence sur les articulations artificielles (Salle du Conseil)
09.10	Spectacle Ringland	Spectacle de marionnettes Guignol (Salle du Conseil)
13.10	Assemblée de commune	2 ^e tour - Election complémentaire à la Municipalité
13.10	Ensemble vocal Alter Echo	Concert (Eglise)
14-27.10	Monique Schmid	Exposition de peinture acrylique et porcelaine (Espace 52)
27.10	Société de Développement	Récital Carine Séchaye et Marie-Cécile Bertheau (Eglise)
28.10	Association des parents du jardin d'enfants « Le Croqu'pomme »	Assemblée générale (Salle du Conseil)
30.10	Conseil communal	Séance ordinaire (Salle du Conseil)
31.10	APE – Section Saint-Sulpice	Fête d'Halloween (Fontaine centre du village)

NOVEMBRE

<i>Date(s)</i>	<i>Société / Groupe</i>	<i>Manifestation</i>
04.11	APE – Section Saint-Sulpice	Assemblée générale (Salle du Conseil)
08.11	Bibliothèque des Jeunes	Récits & Contes (Bibliothèque, ch. Pâquis 5)
09.11	Tennis Club Saint-Sulpice	Soirée de clôture et repas de fin d'année (Foyer)
14.11	Société de Développement / Club des Arts	Conférence de M. O. Cuendet chef d'orchestre (Espace 52)
17.11	Chœur Jubilate	Concert (Eglise)
22-23.11	Société de gymnastique (FSG)	Soirées-spectacles (Foyer)
23.11	Municipalité	Rencontre informelle M. Vincent Martenet (Espace 52)
24.11	Paroisse EERV Ecublens/Saint-Sulpice	Assemblée paroissiale d'automne (Eglise)
24.11	Ensembles Canticum Lucis & Hortus Amoris	Concert (Eglise)
30.11	Société d'Abbaye « Les Lacustres »	Loto (Foyer)

DÉCEMBRE

<i>Date(s)</i>	<i>Société / Groupe</i>	<i>Manifestation</i>
01-24.12	Anni Bodmer et consorts	Calendrier de l'Avent (Fenêtres de l'Avent)
01.12	Paroisse EERV Ecublens/Saint-Sulpice	Contes & musique puis Feu de l'Avent (Eglise / Laviau)
05-16.12	Anne Nicole	Exposition de peintures (Espace 52)
06.12	Atelier d'Art & d'Art	Verre de l'Amitié (Centre 72)
06.12	Musique à Saint-Sulpice	Concert Quatuor Terpsycordes et Carine Séchaye (Eglise)
08.12	Chœur Chantevigne	Concert de l'Avent (Eglise)
11.12	Conseil communal	Séance ordinaire (Salle du Conseil)
14.12	Chœur d'hommes « La Riveraine »	Concert de l'Avent (Eglise)
17.12	Gym des Aînés	Thé de Noël (Salle du Conseil)
20.12	Union des Sociétés Locales et Municipalité	Noël villageois (Place de la Fontaine)

SÉCURITÉ SOCIALE

ARASOL – Association régionale pour l'action sociale dans l'Ouest lausannois

Au 31.12.2013, le comité de direction se composait de :

Présidence :	Mme Perrudet Suzanne	Municipale, Villars-Ste-Croix
Secrétaire :	Mme Siegler Annie	Directrice adjointe au CSR
Membres :	Mme Müller Germaine	Municipale, Bussigny
	Mme Laabar Loubna	Municipale, Chavannes-près-Renens
	Mme Beaud Michelle	Municipale, Crissier
	Mme Manzini Pascale	Municipale, Ecublens
	M. Rouyet Jean-Pierre	Municipal, Renens
	Mme Allemann Yves	Municipal, Saint-Sulpice
	M. Guex Olivier	Directeur du CSR
	Mme Duperrex Anne-Laure	Agente régionale

Agences d'Assurances Sociales (AAS)

(Hôtel de Ville, av. de la Gare 46, case postale 68, 1022 Chavannes-près-Renens / 021 633 33 60)

Agente Régionale : Mme **Duperrex** Anne-Laure, depuis février 2012.

Pour mémoire, les AAS sont des lieux délivrant des informations à la population sur le système de nos assurances sociales et de traitement des demandes de prestations en faveur de nos partenaires cantonaux.

Le rapport d'activités 2013 de l'ARASOL figure en deuxième partie du présent rapport de gestion (pages jaunes 62 à 64).

CONFÉRENCE DES MUNICIPAUX RESPONSABLES DES AFFAIRES SOCIALES DE L'OUEST LAUSANNOIS

Au 31.12.2013, la conférence se composait comme suit :

Bussigny-près-Lausanne	Mme Müller Germaine	Conseillère municipale
Chavannes-près-Renens	Mme Laabar Loubna	Conseillère municipale
Crissier	Mme Beaud Michelle	Conseillère municipale, Présidente de la Conférence
Ecublens	Mme Manzini Pascale	Conseillère municipale
Prilly	Mme Bourquin Büchi Anne	Conseillère municipale
Renens	M. Rouyet Jean-Pierre	Conseiller municipal
Saint-Sulpice	M. Allemann Yves	Conseiller municipal
Villars-Ste-Croix	Mme Perrudet Susanne	Conseillère municipale

Ces séances se déroulent trois à quatre fois par année ; elles permettent d'effectuer, par exemple, un état des lieux des aides sociales communales ou de déterminer un budget et un mode de répartition financière pour des associations telles que « Français en jeu » ou « Lire et écrire ».

En outre, les responsables des associations ou offices régionaux partenaires assistent à cette conférence et informent les communes. Pour l'ARASOL, il s'agit de M. Olivier Guex, directeur, pour l'ORPOL, M. Ido Walther, chef d'office, et pour l'APREMADOL, Mme Tiziana Brutto-Koller, directrice.

PLATEFORME JEUNESSE DE L'OUEST LAUSANNOIS

Durant l'année 2013, la Plateforme jeunesse de l'Ouest lausannois s'est rencontrée à 5 reprises soit les 31 janvier, 26 mars, 13 juin, 7 et 21 novembre.

Au 31.12.2013, elle se composait des conseillères et conseillers municipaux suivants :

Bussigny-près-Lausanne	Mme M.	Müller Germaine Gardon Jean-Claude
Chavannes-près-Renens	Mme M.	Laabar Loubna Rochat Jean-Pierre
Crissier	Mme	Beaud Michelle
Ecublens	Mme Mme	Manzini Pascale Studer Anne-Claude
Prilly	Mme	Bourquin Büchi Anne
Renens	Mme M.	Romano Malagrifa Myriam Rouyet Jean-Pierre
Saint-Sulpice	M.	Allemann Yves
Villars-Ste-Croix	Mme	Perrudet Susanne

M. Nicolas Perelyguine, Président du groupe Coordination Jeunesse (qui rassemble la majeure partie des professionnels en charge de la jeunesse dans notre district) vient compléter l'équipe ci-dessus. M. Oscar Tosato, Municipal de Lausanne, est régulièrement invité aux séances de la plateforme.

Le rapport détaillé de la plateforme figure dans les pages jaunes 67 et 68 du présent rapport.

APREMADOL – Association pour la Prévention et le Maintien à Domicile dans l'Ouest Lausannois

Cette association regroupe les communes du district de l'Ouest lausannois, à l'exception de la Commune de Prilly.

En 2013, la Commune de Saint-Sulpice était représentée au Comité de l'APREMADOL par Mme Diane Burrus, Conseillère communale, et M. Yves Allemann, Municipal.

Le rapport d'activités 2013 de l'APREMADOL figure dans la deuxième partie du présent rapport de gestion (pages jaunes 65 et 66).

AJESOL – Association pour l'Accueil de Jour des Enfants du Sud-Ouest Lausannois

L'AJESOL est une association sans but lucratif dont l'objectif est de constituer, gérer et développer un réseau conformément à la loi sur l'accueil de jour des enfants (LAJE) sur le territoire des Communes de Chavannes-près-Renens, Ecublens et Saint-Sulpice.

Les organes de l'association sont l'Assemblée générale, composée des délégués de chaque membre et le Comité directeur.

Selon les statuts, la Commune de Saint-Sulpice a droit à 4 délégués, dont un siège au Comité directeur.

Ces délégués étaient au 31.12.2013 :

- M. **Allemann** Yves Municipal, membre du Comité directeur
- M. **Cerottini** Jean-Charles Syndic
- Mme **Kaeser-Moser** Alice Conseillère communale
- Mme **Willi** Corinne Conseillère communale

Le rapport d'activités 2013 de l'AJESOL figure dans la deuxième partie du présent rapport de gestion (pages jaunes 57 à 59).

NONAGÉNAIRES

A l'occasion de leur nonantième anniversaire, les personnes suivantes ont reçu la visite d'une délégation de la Municipalité accompagnée de la boursière communale. Un cadeau leur a été offert pour célébrer cet anniversaire.

- Mme **Dajoz** Emma (née le 20.01.1923) Visite le 20.01.2013
- Mme **Leps** Marguerite (née le 04.02.1923) Visite le 04.02.2013
- Mme **Cavalli** Madeleine (née le 02.03.1923) Visite le 04.03.2013
- Mme **Allemann** Berthe (née le 24.03.1923) Visite le 25.03.2013
- Mme **Foretay** Marcelle (née le 18.05.1923) Visite le 11.06.2013
- Mme **Marclay** Francesca (née le 16.09.1923) Visite le 19.09.2013
- Mme **Neuhaus** Denise (née le 06.12.1923) Visite le 06.12.2013
- Mme **Wessner** Leonor (née le 02.10.1923) Visite le 02.10.2013

Doyenne de notre commune au 31.12.2012 : Mme **Wirth** Elise (née le 12.12.1915).

SORTIE DES AÎNÉS

La traditionnelle croisière offerte par les Autorités de notre Commune à ses aînés a eu lieu le vendredi 20 septembre 2013. C'est cette année encore le bateau «Lausanne» qui a été affrété pour cette journée récréative sur le Léman, très appréciée des invités.

<i>Année</i>	<i>Participants</i>	<i>Personnes invitées</i>	<i>Taux de présence</i>
2013	247	696	35,5 %
2012	248	680	36,0 %
2011	237	657	36,1 %
2010	224	670	33,4 %
2009	200	648	30,9 %
2008	208	652	31,9 %
2007	205	627	32,7 %

CONCLUSIONS GÉNÉRALES

Le rapport de gestion démontre que l'action de la Municipalité et le travail de l'Administration s'étendent à des domaines très divers.

Notre reconnaissance est acquise à l'Autorité délibérante qui nous a accordé sa confiance tout au long de l'année.

Nous avons l'honneur de vous inviter, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, à voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE SAINT-SULPICE

après avoir pris connaissance :

- du rapport de gestion de la Municipalité ainsi que des comptes communaux 2013,
- des rapports de la Commission de gestion et des finances,

considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

D É C I D E

1. d'approuver les comptes communaux de l'exercice 2013, ainsi que le bilan tels qu'ils ont été présentés,
2. de donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2013.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le Syndic :

La Secrétaire :

A. Clerc

E. Jordan

Saint-Sulpice, le 12 mai 2014

**- Deuxième partie -
Rapports et statistiques divers**

CONTRÔLE DES HABITANTS	1
Relevé de la population de Saint-Sulpice de 1972 à 2013	1
Pyramide des âges	2
POLICE DES CONSTRUCTIONS ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	7
Inspection intercommunale des chantiers	7
Commission de coordination Ouest lausannois - Hautes Ecoles COH	9
Lausanne Région	10
Secteur Ouest Lausanne Région	23
Schéma directeur de l'Ouest lausannois (SDOL)	24
ÉPURATION	34
Commission intercommunale de la station d'épuration des eaux usées de Vidy (CISTEP)	34
Commission intercommunale « Concentration des eaux usées de la Mèbre et de la Sorge »	34
ERM (Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la région morgienne)	34
DOMAINES	35
Forêts de la commune (Rapport du Service Forestier Intercommunal de la Venoge, Bussigny)	35
GESTION DES DÉCHETS	39
VALORSA – Société pour la gestion des déchets du périmètre Ouest	39
POLICE	41
Police Ouest lausannois – Extrait du rapport de gestion	41
SERVICE DE FEU	44
SDIS Chamberonne – Rapport d'activité	44
PROTECTION CIVILE	52
Office Régional de Protection Civile (ORPC) – Rapport d'activité	52

TOURISME	56
Commission intercommunale de la taxe de séjour	56
SÉCURITÉ SOCIALE	57
AJESOL - Association pour l'Accueil de Jour des Enfants du Sud-Ouest Lausannois	57
Accueil familial de jour (Ecublens, Chavannes et Saint-Sulpice)	60
ARASOL - Association Régionale pour l'Action Sociale dans l'Ouest lausannois – Centre Social Régional de l'Ouest lausannois	62
APREMADOL – Association pour la Prévention et le Maintien à Domicile dans l'Ouest lausannois – Centres médico-sociaux CMS	65
ORPOL - Office Régional de Placement de l'Ouest lausannois	66
Plateforme Jeunesse de l'Ouest lausannois	67

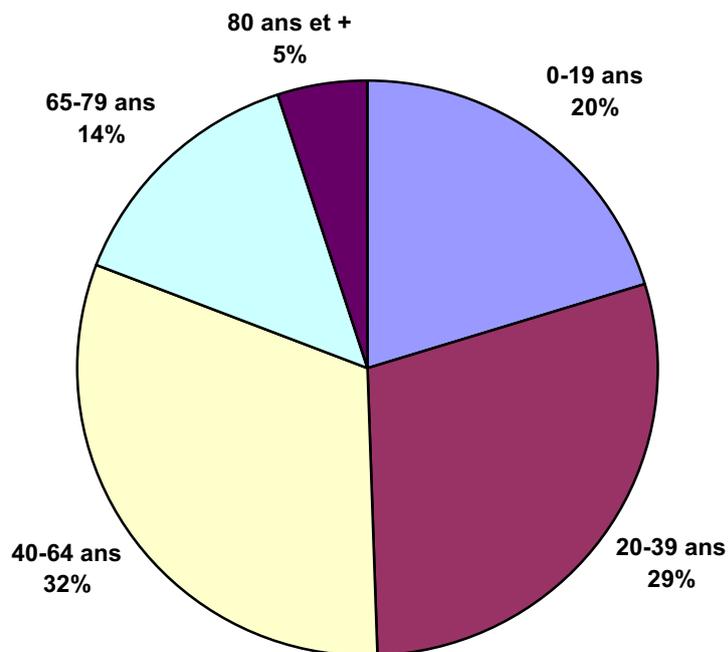
CONTRÔLE DES HABITANTS

RELEVÉ DE LA POPULATION DE SAINT-SULPICE DE 1973 À 2013

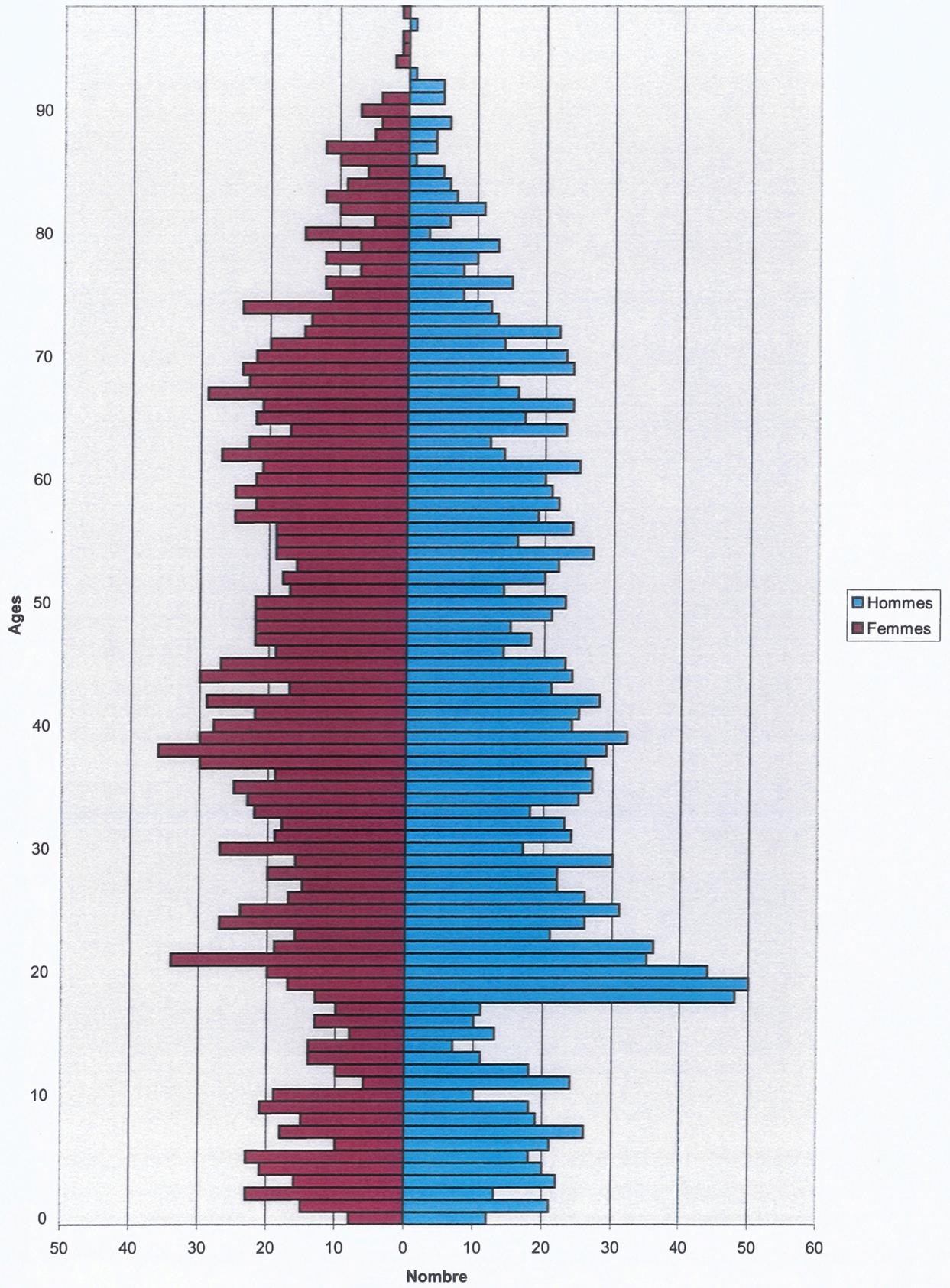
<u>Années</u>	<u>Nombre d'habitants</u>	<u>Courbe</u>	
1973	1830	+	157
1974	1887	+	57
1975	2011	+	124
1976	2051	+	40
1977	2082	+	31
1978	2096	+	14
1979	2103	+	7
1980	2191	+	88
1981	2307	+	116
1982	2380	+	73
1983	2436	+	56
1984	2521	+	85
1985	2532	+	11
1986	2504	-	28
1987	2599	+	95
1988	2671	+	72
1989	2695	+	24
1990	2741	+	46
1991	2762	+	21
1992	2762		0
1993	2763	+	1
1994	2781	+	18
1995	2732	-	49
1996	2682	-	50
1997	2749	+	67
1998	2767	+	18
1999	2932	+	165
2000	2935	+	3
2001	2917	-	18
2002	2963	+	46
2003	2891	-	72
2004	2873	-	18
2005	2946	+	73
2006	2953	+	7
2007	2956	+	3
2008	2'952	-	4
2009	3'017	+	65
2010	3'236	+	219
2011	3'304	+	68
2012	3'348	+	44
2013	3'413	+	65

PYRAMIDE DES ÂGES AU 31.12.2013

Habitants masculins suisses	:	978	=	soit 1'745
Habitants masculins étrangers	:	767		
Habitants féminins suisses	:	1'069	=	soit 1'668
Habitants féminins étrangers	:	599		
Total	:	3'413		Habitants

Graphique des groupes d'âges au 31.12.2013

Pyramide des âges



Pyramide des âges

Année	Age	Femmes suissees	Femmes étrangères	Femmes total	%	Hommes suissees	Hommes étrangers	Hommes total	%	Total	%	Age	Année
1915	98	1	0	1	0.06	0	0	0		1	0.03	98	1915
1916	97	0	0	0		1	0	1	0.06	1	0.03	97	1916
1917	96	1	0	1	0.06	0	0	0		1	0.03	96	1917
1918	95	1	0	1	0.06	0	0	0		1	0.03	95	1918
1919	94	2	0	2	0.12	0	0	0		2	0.06	94	1919
1920	93	0	0	0		1	0	1	0.06	1	0.03	93	1920
1921	92	0	0	0		4	1	5	0.29	5	0.15	92	1921
1922	91	4	0	4	0.24	5	0	5	0.29	9	0.26	91	1922
1923	90	6	1	7	0.42	0	0	0		7	0.21	90	1923
1924	89	4	0	4	0.24	4	2	6	0.34	10	0.29	89	1924
1925	88	5	0	5	0.30	4	0	4	0.23	9	0.26	88	1925
1926	87	11	1	12	0.72	3	1	4	0.23	16	0.47	87	1926
1927	86	8	2	10	0.60	1	0	1	0.06	11	0.32	86	1927
1928	85	4	2	6	0.36	4	1	5	0.29	11	0.32	85	1928
1929	84	9	0	9	0.54	5	1	6	0.34	15	0.44	84	1929
1930	83	10	2	12	0.72	7	0	7	0.40	19	0.56	83	1930
1931	82	9	1	10	0.60	9	2	11	0.63	21	0.62	82	1931
1932	81	5	0	5	0.30	4	2	6	0.34	11	0.32	81	1932
1933	80	13	2	15	0.90	2	1	3	0.17	18	0.53	80	1933
1934	79	5	2	7	0.42	10	3	13	0.74	20	0.59	79	1934
1935	78	11	1	12	0.72	8	2	10	0.57	22	0.64	78	1935
1936	77	6	1	7	0.42	6	2	8	0.46	15	0.44	77	1936
1937	76	10	2	12	0.72	12	3	15	0.86	27	0.79	76	1937
1938	75	9	2	11	0.66	6	2	8	0.46	19	0.56	75	1938
1939	74	19	5	24	1.44	9	3	12	0.69	36	1.05	74	1939
1940	73	11	3	14	0.84	10	3	13	0.74	27	0.79	73	1940
1941	72	14	1	15	0.90	20	2	22	1.26	37	1.08	72	1941
1942	71	19	1	20	1.20	12	2	14	0.80	34	1.00	71	1942
1943	70	17	5	22	1.32	19	4	23	1.32	45	1.32	70	1943
1944	69	20	4	24	1.44	22	2	24	1.38	48	1.41	69	1944
1945	68	22	1	23	1.38	11	2	13	0.74	36	1.05	68	1945
1946	67	23	6	29	1.74	16	0	16	0.92	45	1.32	67	1946
1947	66	20	1	21	1.26	20	4	24	1.38	45	1.32	66	1947
1948	65	19	3	22	1.32	14	3	17	0.97	39	1.14	65	1948
1949	64	15	2	17	1.02	21	2	23	1.32	40	1.17	64	1949
1950	63	21	2	23	1.38	10	2	12	0.69	35	1.03	63	1950
1951	62	26	1	27	1.62	13	1	14	0.80	41	1.20	62	1951
1952	61	16	5	21	1.26	18	7	25	1.43	46	1.35	61	1952
1953	60	18	4	22	1.32	16	4	20	1.15	42	1.23	60	1953
1954	59	22	3	25	1.50	18	3	21	1.20	46	1.35	59	1954
1955	58	18	4	22	1.32	18	4	22	1.26	44	1.29	58	1955
1956	57	22	3	25	1.50	13	6	19	1.09	44	1.29	57	1956
1957	56	15	4	19	1.14	14	10	24	1.38	43	1.26	56	1957
1958	55	18	1	19	1.14	9	7	16	0.92	35	1.03	55	1958
1959	54	13	6	19	1.14	20	7	27	1.55	46	1.35	54	1959
1960	53	14	2	16	0.96	17	5	22	1.26	38	1.11	53	1960
1961	52	13	5	18	1.08	12	8	20	1.15	38	1.11	52	1961

Pyramide des âges

Année	Age	Femmes suisses	Femmes étrangères	Femmes total	%	Hommes suisses	Hommes étrangers	Hommes total	%	Total	%	Age	Année
1962	51	9	8	17	1.02	10	4	14	0.80	31	0.91	51	1962
1963	50	16	6	22	1.32	14	9	23	1.32	45	1.32	50	1963
1964	49	16	6	22	1.32	12	9	21	1.20	43	1.26	49	1964
1965	48	14	8	22	1.32	8	7	15	0.86	37	1.08	48	1965
1966	47	12	10	22	1.32	12	6	18	1.03	40	1.17	47	1966
1967	46	11	8	19	1.14	11	3	14	0.80	33	0.97	46	1967
1968	45	21	6	27	1.62	11	12	23	1.32	50	1.46	45	1968
1969	44	17	13	30	1.80	11	13	24	1.38	54	1.58	44	1969
1970	43	11	6	17	1.02	9	12	21	1.20	38	1.11	43	1970
1971	42	14	15	29	1.74	15	13	28	1.60	57	1.67	42	1971
1972	41	9	13	22	1.32	7	18	25	1.43	47	1.38	41	1972
1973	40	12	16	28	1.68	15	9	24	1.38	52	1.52	40	1973
1974	39	13	17	30	1.80	12	20	32	1.83	62	1.82	39	1974
1975	38	17	19	36	2.16	13	16	29	1.66	65	1.90	38	1975
1976	37	10	20	30	1.80	10	16	26	1.49	56	1.64	37	1976
1977	36	7	12	19	1.14	9	18	27	1.55	46	1.35	36	1977
1978	35	6	19	25	1.50	11	16	27	1.55	52	1.52	35	1978
1979	34	7	16	23	1.38	8	17	25	1.43	48	1.41	34	1979
1980	33	8	14	22	1.32	7	11	18	1.03	40	1.17	33	1980
1981	32	7	11	18	1.08	10	13	23	1.32	41	1.20	32	1981
1982	31	9	10	19	1.14	9	15	24	1.38	43	1.26	31	1982
1983	30	9	18	27	1.62	9	8	17	0.97	44	1.29	30	1983
1984	29	7	9	16	0.96	12	18	30	1.72	46	1.35	29	1984
1985	28	7	13	20	1.20	6	16	22	1.26	42	1.23	28	1985
1986	27	7	8	15	0.90	10	12	22	1.26	37	1.08	27	1986
1987	26	7	10	17	1.02	3	23	26	1.49	43	1.26	26	1987
1988	25	11	13	24	1.44	9	22	31	1.78	55	1.61	25	1988
1989	24	18	9	27	1.62	10	16	26	1.49	53	1.55	24	1989
1990	23	9	7	16	0.96	8	13	21	1.20	37	1.08	23	1990
1991	22	12	7	19	1.14	11	25	36	2.06	55	1.61	22	1991
1992	21	14	20	34	2.04	17	18	35	2.01	69	2.02	21	1992
1993	20	13	7	20	1.20	18	26	44	2.52	64	1.88	20	1993
1994	19	7	10	17	1.02	13	37	50	2.87	67	1.96	19	1994
1995	18	5	8	13	0.78	16	32	48	2.75	61	1.79	18	1995
1996	17	7	3	10	0.60	10	1	11	0.63	21	0.62	17	1996
1997	16	7	6	13	0.78	7	3	10	0.57	23	0.67	16	1997
1998	15	5	3	8	0.48	9	4	13	0.74	21	0.62	15	1998
1999	14	10	4	14	0.84	4	3	7	0.40	21	0.62	14	1999
2000	13	13	1	14	0.84	8	3	11	0.63	25	0.73	13	2000
2001	12	7	3	10	0.60	12	6	18	1.03	28	0.82	12	2001
2002	11	3	3	6	0.36	20	4	24	1.38	30	0.88	11	2002
2003	10	10	9	19	1.14	6	4	10	0.57	29	0.85	10	2003
2004	9	11	10	21	1.26	8	10	18	1.03	39	1.14	9	2004
2005	8	8	7	15	0.90	12	7	19	1.09	34	1.00	8	2005
2006	7	9	9	18	1.08	14	12	26	1.49	44	1.29	7	2006
2007	6	4	6	10	0.60	11	10	21	1.20	31	0.91	6	2007
2008	5	13	10	23	1.38	4	14	18	1.03	41	1.20	5	2008

Pyramide des âges

Année	Age	Femmes suisSES	Femmes étrangères	Femmes total	%	Hommes suisSES	Hommes étrangers	Hommes total	%	Total	%	Age	Année
2009	4	14	7	21	1.26	14	6	20	1.15	41	1.20	4	2009
2010	3	7	9	16	0.96	9	13	22	1.26	38	1.11	3	2010
2011	2	11	12	23	1.38	5	8	13	0.74	36	1.05	2	2011
2012	1	5	10	15	0.90	8	13	21	1.20	36	1.05	1	2012
2013	0	4	4	8	0.48	3	9	12	0.69	20	0.59	0	2013
Total		1069	599	1668	100.00	978	767	1745	100.00	3413	100.00		
Âge moyen		48.6	33.8	43.3		45.0	31.8	39.2		41.2			

Contrôle des chantiers :

Selon l'article 29 Rpac, notre service a le droit de faire inspecter en tout temps les chantiers de construction, de réparation, d'entretien, de démolition ou de génie civil, pour s'assurer des mesures prises pour la sécurité publique. Il peut exiger qu'un plan d'organisation de chantier lui soit soumis, notamment avant le montage d'une grue ou d'un échafaudage au-dessus ou à partir du domaine accessible au public. Notre organe de contrôle peut ordonner les mesures qui lui paraissent nécessaires pour la sécurité publique (article 30 Rpac). Il peut ordonner la suspension immédiate des travaux lorsqu'il constate que la sécurité des voisins ou du public est compromise ou menacée de l'être.

2) Sécurité des travailleurs :

Selon l'article 31 Rpac, lorsque les organes de contrôle constatent, dans le cadre de leurs contrôles, des dangers imminents menaçant les travailleurs d'un chantier ou une violation manifeste de prescriptions relatives à leur sécurité, ils les inviteront à prendre immédiatement les mesures utiles pour faire cesser la menace, même en l'absence de risques pour les tiers et ils aviseront aussitôt la Section génie civil et bâtiments de la Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents (SUVA), qui pourra ordonner les mesures qui s'imposent. Concernant notre région, par mandat de la SUVA, notre organe a la compétence de conseiller et d'ordonner directement les mesures qui s'imposent aux entreprises concernées.

Commune de Saint-Sulpice	2013	2012	2011
Nombre de chantiers traités	77	74	51
Nombre de visites effectuées	174	125	135
Nombre de chantiers terminés	23	34	19

Statistique générale de l'ensemble des contrôles de chantiers, grues et monte-charge :

	2013	2012	2011
Bussigny-près-Lausanne	96	98	115
Chavannes-près-Renens	58	47	53
Crissier	163	147	137
Ecublens	201	215	235
Jouxens-Mézery	27	41	48
Prilly	142	138	107
Renens	134	128	160
Saint-Sulpice	190	132	143
Villars-Ste-Croix	24	28	25

Chantiers visités en 2013

Les principaux chantiers visités ont été les suivants :

Travaux terminés durant l'année 2013

- Démolition d'un bâtiment à la rue du Centre
- Agrandissement d'une villa au chemin des Ramiers
- Construction d'une villa au chemin des Ramiers (1 grue)

Travaux encore en cours au 31 décembre 2013

- Agrandissement d'une villa au chemin des Grandes-Vignes (1 grue)
- Agrandissement d'une villa au chemin des Charmilles
- Agrandissement d'une habitation à la rue du Centre (1 grue)
- Agrandissement et surélévation d'un immeuble à la route Cantonale (1 grue)
- Construction de plusieurs immeubles d'habitation à la rue du Centre (6 grues)
- Construction d'un bâtiment administratif à la rue du Centre (1 grue)
- Construction de plusieurs bâtiments d'habitation à la route Cantonale (2 grues)
- Construction de plusieurs bâtiments à usage mixte à la route Cantonale (2 grues)
- Construction d'un immeuble d'habitation au chemin du Bochet (1 grue)
- Construction de plusieurs immeubles d'habitations au chemin de l'Ochettaz (2 grues)
- Transformation d'un bâtiment d'habitation à la rue du Centre
- Construction d'un immeuble d'habitation au chemin du Pâqueret (1 grue)

COMMUNE DE SAINT-SULPICE

- Le projet de reconstruction du collège a été mis à l'enquête du 29 novembre 2013 au 13 janvier 2014.
- De manière générale, le nombre de constructions et d'analyses de projet est en augmentation par rapport à 2012.

SERVICE DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL (SDT)

- Concernant la révision du PAC 229, il n'y a eu aucune activité en 2013, si ce n'est la réception d'un courrier de l'EPFL demandant de le réviser très rapidement. Début 2014, une réunion se tiendra avec la nouvelle structure de l'UNIL, afin de connaître sa position actuelle. Ensuite, une séance avec une délégation du Conseil d'Etat et les communes concernées sera organisée pour s'accorder sur cette révision.

2. Examen de dossiers particuliers par le Groupe technique

- UNIL – Réaménagement des chemins de la forêt de Dorigny.
- UNIL – Eclairage de la route de la Sorge.
- EPFL – Groupe électrogène de secours.

LAUSANNE RÉGION - RAPPORT D'ACTIVITÉS 2013

L'ASSOCIATION LAUSANNE REGION

Les actions et les réflexions dont l'intérêt nécessite une démarche dépassant les frontières d'une commune sont confiées à Lausanne Région afin d'être traitées dans une perspective collective. Lausanne Région travaille par thématique sur demande de ses 29 communes membres. Ainsi, elle coordonne les commissions et les groupes de travail avant de présenter ses travaux aux secteurs et à l'Assemblée générale.

Qu'il s'agisse de territoire ou d'environnement, de mobilité ou d'économie, de questions liées à la petite enfance, à la formation des jeunes, ou à la prévention des dépendances, Lausanne Région œuvre pour mieux servir un bassin de population de plus de 270'000 habitants (38% du canton de Vaud).

Communes membres

Secteur Ouest

Lausanne
Bussigny-près-
Chavannes-près-
Crissier
Ecublens
Prilly
Renens
St-Sulpice
Villars Ste-Croix

Secteur Nord

Lausanne
Bottens
Bretigny-sur-Morrens
Cheseaux-sur-
Cugy
Froideville
Jorat-Menthue
Jouxten-Mézery
Le Mont-sur-Lausanne
Morrens
Poliez-Pittet
Romanel-sur-Lausanne

Secteur Est

Lausanne
Belmont-sur-Lausanne
Epalinges
Lutry
Mézières
Montpreveyres
Paudex
Pully
Savigny
Servion



Le législatif de Lausanne Région : l'Assemblée générale (AG)

Le département Affaires Régionales a organisé deux AG Lausanne Région en 2013. Les comptes ont été adoptés le 21 mars 2013 lors de la session printanière tenue à l'Opéra de Lausanne. L'AG d'automne, qui a eu lieu le 5 septembre 2013 à Chavannes-près-Renens, a notamment adopté le budget 2014.

L'exécutif de Lausanne Région : le Bureau de coordination (BC)

Présidé par Gustave Muheim (syndic de Belmont), le BC a suivi le travail des trois départements de Lausanne Région. Les comptes, le budget et les objets relatifs à chaque commission ont été étudiés. Outre le suivi des travaux des départements, détaillés dans ce rapport d'activités, le BC a :

- attribué une subvention au **Conseil de Jeunes** de Lausanne pour l'accueil du Parlement Suisse des Conseils des jeunes ;
- incité les communes à accepter de verser des fonds au **Vivarium** conditionné par l'aboutissement du sursis concordataire;
- accepté le principe de percevoir une cotisation d'environ Fr.0.10/habitant, dès 2014, afin de financer les différents frais inhérents aux contrôles de **récoltes privées de champignons** ;
- accepté le principe de soumettre aux communes une subvention pour la rénovation de la barque **la Vaudoise**.

Le financement de Lausanne Région

La gestion des budgets est dévolue aux départements de Lausanne Région. La comptabilité de Lausanne Région, auditée annuellement par un réviseur externe, est assurée par le département des Affaires régionales. Le contrôle et la validation des dépenses est de la responsabilité du BC. Le fonctionnement 2013 de Lausanne Région a été assuré par une cotisation, hors agglomération, de Fr. 6.66/habitant. Il est à noter que la cotisation de la plate-forme Territoire et Equipements a été abaissée en rapport au budget adopté en AG.

Le rendement de la trésorerie de Lausanne Région ayant été nettement diminué, le BC a décidé de proposer aux communes membres des prêts d'urgence à court terme à taux préférentiel.

Les employés de Lausanne Région

Outre la présidence, assurée par Gustave Muheim (Syndic de Belmont), l'équipe de Lausanne Région est composée de 6 personnes qui travaillent pour un équivalent 4,4 EPT.

Celle-ci n'a subi aucun changement en 2013.

Le règlement de remboursement des frais du personnel a été accepté par l'administration cantonale des impôts.

AGGLOMÉRATION ET TERRITOIRE

Projet d'agglomération Lausanne Morges (PALM) 2012

Le rapport d'examen de l'Office fédéral du développement territorial (ARE) sur les projets d'agglomération a été mis en consultation jusqu'à fin octobre 2013. Le Conseil fédéral a l'intention de soutenir, à hauteur d'environ 1,6 milliard de francs, les projets d'agglomération dits de 2^{ème} génération, dont la réalisation est prévue à partir de 2015. Le PALM 2^{ème} génération, déposé en juin 2012, a été le mieux apprécié de Suisse avec une note sur le contenu de 9/10 pour les « effets des mesures prévues ». La participation de la Confédération pour les projets de 2^{ème} génération du PALM s'élève à 35% et correspond à CHF 135 millions. Le coût relativement élevé des mesures proposées dans le cadre du PALM 2^{ème} génération a pénalisé l'ensemble du projet par rapport à celles déposées en 2007.

Lausanne Région a contribué à ce succès, par la mise à disposition des ressources financières nécessaires à l'accomplissement du dossier déposé à Berne. Pour rappel, Lausanne Région participe à hauteur de 40 % au coût de ces études. Le Canton et Région Morges complètent ces financements à raison de, réciproquement, 50 % et 10 % des coûts.

Bureau du PALM

D'une façon générale, Lausanne Région poursuit son étroite collaboration avec le bureau du PALM.

Selon la convention ratifiée avec le Canton, Lausanne Région participe directement aux travaux du bureau du PALM à raison d'un 40 % équivalent plein temps (EPT). Ces prestations ont été revues à la baisse au fur et à mesure que de nouveaux postes se sont créés au Bureau du PALM. Une participation en ressources humaines avait été négociée en lieu et place d'un apport financier direct de Lausanne Région. A ce titre, il s'est agi de :

- préparer les Comités de Pilotage (COFIL) du PALM qui se sont réunis à cinq reprises en 2013, ainsi que les groupes techniques qui les précèdent;
- participer à différents groupes de travail, notamment ceux relatifs à la communication du PALM ou au projet des Axes forts (réseau-t).

En l'absence d'un chef de projet du PALM, les schémas directeurs et les services cantonaux se sont répartis la gestion des études du PALM. Lausanne Région s'est chargée de la gestion du Bureau (budgets, comptabilité et administration) et de la communication du PALM.

En octobre 2013, Mme Silva Müller Devaud, chargée de communication du PALM, a quitté ses fonctions pour reprendre un poste à Berne. Après avoir grandement contribué à faire connaître ce beau projet auprès des communes et de la population, Mme Müller Devaud a décidé de relever un nouveau défi professionnel. Elle continue cependant sa collaboration avec Lausanne Région à raison d'un 20 % EPT.

L'engagement du futur chef de projet est subordonné aux conclusions de l'étude en cours sur l'organisation des structures du PALM, menée par l'Unité Conseil et Appuis du Canton (UCA).

Un intense travail a été accompli en 2013 en collaboration avec l'UCA, afin de clarifier les missions et les tâches du Bureau du PALM, en complément ou en complémentarité à celles du Canton et des schémas directeurs. Ce travail a permis d'estimer les ressources nécessaires à l'accomplissement des missions pour la réalisation du PALM. Ces travaux sont toujours en cours et devraient aboutir en 2014.

Assurer la coordination

Au titre d'association de communes, Lausanne Région assure différentes tâches de coordination, dont notamment :

- la coordination entre les président-e-s des cinq schémas directeurs (les 5 secteurs qui composent l'agglomération Lausanne Morges). A ce titre, Lausanne Région organise avant chaque Comité de pilotage (COPIL), une séance rassemblant les président-e-s des schémas directeurs, aussi nommée Conférence des Présidents, afin de préparer les décisions du COPIL. Les chefs de projets des cinq secteurs sont également associés à ces rencontres ;
- la participation aux séances des Groupes politiques (GROPIL) des schémas directeurs ;
- le lobbying auprès des instances cantonales et la Confédération afin de défendre les intérêts des communes ;
- la réalisation d'actions de communication et diverses participations à des manifestations.

Les actions de communication :

18 reportages relatifs aux projets du PALM ont été réalisés par La Télé

Les communes et le grand public ont pu découvrir les objectifs et les thématiques abordés dans le PALM au travers des 18 émissions de 6 minutes coproduites par Lausanne Région et La Télé. Celles-ci ont été diffusées sur les petits écrans entre septembre 2013 et janvier 2014 à raison d'un épisode par semaine, suivi de 8 rediffusions.

Pour chaque émission, Lausanne Région a collaboré avec Région Morges pour élaborer et transmettre les points clés à l'équipe de La Télé. 36 interviews ont été organisées avec les élus politiques de la région et les responsables techniques. Lausanne Région a appuyé La Télé lors de l'importante récolte d'informations pour réaliser les 18 reportages.

Un grand merci à tous les participants qui ont joué le jeu de l'interview en studio et aux schémas directeurs qui ont alimenté le contenu de ces émissions.

L'image ci-dessus concerne le reportage sur l'urbanisme, présenté le 25 septembre 2013. Les deux intervenants de l'épisode no 2 sont M. Gil Reichen, Syndic de Pully, et M. Philippe Gmür, chef du Service cantonal du développement territorial.

Toutes les émissions sont disponibles sur le site du PALM : www.lausanne-morges.ch ou en rediffusion sur le site de la Télé. En tant que coproducteur des émissions, Lausanne Région peut mettre à disposition des communes ou des projets ce matériel didactique.

Organisation de la Conférence d'agglomération

En présence de notre assemblée générale du 21 mars 2013, qui s'est tenue à l'Opéra de Lausanne, Lausanne Région a organisé une Conférence d'agglomération adressée aux municipalités des communes membres du PALM.

Une présentation élaborée de l'état d'avancement des mesures A du PALM 2007 a été proposée aux 80 membres des exécutifs communaux présents. Ils ont été informés de l'évolution des infrastructures (tram, LEB, Réseau tl et MBC), ainsi que des projets d'urbanisation.

A cette occasion, Mme la Conseillère d'Etat Nuria Gorrite s'est exprimée sur le calendrier des futurs projets présentés dans le cadre du PALM 2012 (2^{ème} génération) dont le dossier est évalué par la Confédération, ainsi que sur les projets en cours. Accompagnée par les Présidents des schémas directeurs, ils ont répondu aux questions de l'auditoire.

Manifestation « Nord Lausannois 2030 » à l'aéroport de la Blécherette

Afin de donner aux visiteurs une vision globale de l'agglomération Lausanne-Morges, le Nord lausannois et Centre Lausanne ont présenté le 25 mai 2013, à l'aéroport de la Blécherette, leurs projets majeurs, en collaboration avec les secteurs de l'Est, de l'Ouest et de la Région Morges.

Plus d'un millier de personnes ont visité l'exposition Nord Lausannois 2030, dont l'invitée d'honneur était la Conseillère fédérale, Mme Doris Leuthard. Accompagnée de Mmes Nuria Gorrite et Béatrice Métraux, Conseillères d'Etat, Mme Leuthard a fait le tour de l'exposition avant de s'adresser au public.

Elle a, entre autres, commenté les projets qui lui ont été délivrés en juin 2012 et qui sont évalués en vue d'un cofinancement de la part de la Confédération.



Lausanne Région a soutenu financièrement cette opération et a participé à l'animation des stands et à l'accueil des invités le jour de la manifestation.

ÉCONOMIE ET ENTREPRISES

L'année 2013 fut celle du développement des activités menées par le Département Promotion économique de Lausanne Région. A ce titre, le Prix Entreprendre Région Lausanne (PERL), ainsi que les actions de communication et les partenariats en matière de promotion économique ont connu des évolutions réjouissantes. Ils ont permis de renforcer la position des services de promotion économique de l'association régionale auprès de ses publics cibles. En outre, le Département a poursuivi une collaboration fructueuse avec le canton de Vaud, la CODEV et ses nombreux partenaires œuvrant pour la promotion de l'économie aux plans cantonal, inter-cantonal et national.

Commission promotion économique

La Commission promotion économique de Lausanne Région est présidée par Susanne Perrudet, Municipale à Villars-Ste-Croix. Cette commission représente l'organe de réflexion de la promotion en faveur du tissu économique régional. Son travail se concentre sur la définition des actions prioritaires de promotion économique, du renforcement des collaborations ou encore sur l'étude de nouvelles opportunités de mise en valeur de l'économie régionale.

En 2013, la Commission s'est réunie à trois reprises et a été informée de l'ensemble des travaux menés par le Département. Ces rencontres ont notamment permis d'aborder les thèmes suivants :

- Organisation des trophées PERL 2013, évolution du Prix et réflexions autour de la mise en place d'un partenariat avec La Télé pour l'édition 2014 de la manifestation.
- Activité du Fonds Capital Développement de Lausanne Région.
- Participation à diverses manifestations de promotion économique.
- Mise en place d'un partenariat avec l'association PACTE.
- Projets entrepreneuriaux soutenus pendant l'année et préavis accordés au titre de la LADE.

Compte-rendu des travaux 2013 :

Prestations directes dans le cadre du « Service entreprises »

Le Département Promotion économique gère un « Service entreprises » dans le cadre duquel il offre gratuitement des aides directes d'appui à la création et au développement des projets entrepreneuriaux. Ces aides recouvrent des prestations telles que l'information et les premiers conseils aux entrepreneurs, l'aide à la structuration de projets, l'orientation des porteurs de projets et la mise en contact avec les organismes partenaires du réseau. Il informe sur les soutiens financiers en fonction des spécificités des projets, le soutien dans la recherche de terrains et locaux pour les activités situées sur le territoire des communes-membres de l'association régionale.

Naturellement, le Département réalise une promotion active de ses propres « soutiens » à savoir le Fonds Capital Développement et les trophées PERL. Ces deux outils ont connu un succès grandissant en 2013.

Les prestations susmentionnées sont offertes aux porteurs de projets qui ont une entreprise sur le territoire des communes-membres de l'association régionale ou qui souhaitent y développer une activité entrepreneuriale. Ces services concernent tous les types d'entreprises, y compris les indépendants, et tous les stades de développement de projets.

En 2013, le Département Promotion économique a pu accompagner ainsi avec les services susmentionnés **107 projets et entreprises existantes**. 16 demandes de recherches de terrains et de locaux ont été prises en charge dans le cadre des dossiers soutenus. La collaboration établie avec les communes-membres et les schémas directeurs, qui ont partagé l'information concernant les différents objets immobiliers disponibles, a été hautement appréciée.

Fonds Capital Développement Lausanne Région

Début 2013, deux demandes de prêts ont été analysées par le Comité de sélection du Fonds Capital Développement. A la suite de cette analyse, un nouveau prêt a été accordé. Quant à la deuxième demande, elle a été préavisée négativement. Le prêt accordé vient soutenir le développement et la croissance d'une jeune société innovante établie dans la région lausannoise.

En outre, le Département Promotion économique administre un autre prêt accordé par le passé, toujours en cours de remboursement. Lausanne Région gère ainsi deux prêts à fin 2013.

Une nouvelle demande, accueillie favorablement par le Bureau de coordination (BC), a été déposée en automne 2013. Le montant du prêt sera versé en janvier 2014 pour soutenir un projet entrepreneurial novateur, en phase de commercialisation.

Courant 2013, le modèle de contrat de prêt utilisé jusqu'ici a été intégralement revu avec l'aide d'un cabinet juridique. Cette révision a permis de mettre le contrat-type en conformité avec les pratiques actuelles en droit des entreprises.

Les actions de valorisation du tissu économique régional :

PERL – Prix Entreprendre Région Lausanne

Avec près de 300 participants, la 11^{ème} cérémonie PERL a récompensé 5 projets entrepreneuriaux innovants établis sur le territoire de Lausanne Région. Ce concours, organisé par l'association régionale, est principalement porté par les communes membres de Lausanne Région (modèle unique en Suisse valorisant spécifiquement l'innovation entrepreneuriale locale).



Cet évènement régional a pu compter sur ses 5 partenaires de choix qui ont offert un soutien financier ainsi que des prestations aux lauréats. Lausanne Région rend hommage à ses partenaires qui sont la Banque Cantonale Vaudoise, la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie, Capital Proximité, GENILEM et 24 Heures.

Depuis son lancement en 2003, le jury du PERL a récompensé **46 projets**, pour un montant total de **CHF 1'060'000.-**.

La nouveauté de cette édition est l'introduction d'une récompense spéciale dédiée à la micro-entreprise. Ainsi, avec un montant supplémentaire de CHF 10'000.-, Lausanne Région a décidé de primer une société présentant ce statut, reconnaissant ainsi l'importance grandissante du micro-entrepreneuriat.

Grâce à un travail réalisé en 2012 déjà pour renforcer la visibilité de l'appel à candidature, l'édition 2013 a connu une augmentation du nombre de dossiers déposés (45 dossiers contre 20-25 en moyenne pour les éditions précédentes). Ce développement est la résultante d'une campagne de communication intensive, avec distribution d'affiches et de dépliants dans les communes et auprès de tous les partenaires, publicités mises à disposition par 24 Heures, etc. Lausanne Région salue ici l'implication de ses communes-membres et des partenaires de promotion économique qui ont largement contribué à la diffusion du Prix.

Enfin, il faut souligner qu'en 2013, le Département Promotion économique de Lausanne Région a travaillé à la mise sur pied d'un nouveau concept pour PERL 2014. Un partenariat a été établi avec La Télé afin de renforcer la visibilité apportée aux lauréats et nominés ainsi qu'à l'image de ce Prix unique. Ce concept vise à permettre de renforcer les retombées du Prix pour les entreprises sélectionnées, ceci au profit du dynamisme du tissu économique de la région.

Soutien aux Ateliers de la Ville de Renens, à Microcrédit Solidaire Suisse et à La Muse Lausanne

Lausanne Région a renouvelé son appui financier en faveur des **Ateliers de la Ville de Renens** et de **Microcrédit Solidaire Suisse**. Ces institutions représentent indéniablement des éléments précieux du dispositif d'aide en faveur des entrepreneurs, l'un dans le domaine de l'hébergement et de l'accompagnement, l'autre en matière de financement.

Suite à une décision prise en 2012 par le Bureau de Coordination (BC) sur proposition du Département Promotion économique, Lausanne Région a aussi apporté un soutien financier au nouvel espace de coworking « **La Muse Lausanne** ». Il s'agit d'un concept novateur en matière de soutien à l'entrepreneuriat local. Il consiste à mettre à disposition des entrepreneurs un espace de travail partagé. De plus, son organisation offre la possibilité d'interagir avec un réseau de travailleurs encourageant ainsi l'échange et l'ouverture.

L'offre de « La Muse Lausanne » est à la fois différente et complémentaire aux autres dispositifs et organismes de soutien à l'entrepreneuriat actifs dans la région. Pour cette raison, Lausanne Région, en partenariat avec le Canton de Vaud et la Ville de Lausanne, a décidé de soutenir financièrement le fonctionnement de cette nouvelle structure sur la période 2013-2015.

Collaboration avec PACTE dans le cadre des Cafés Entreprendre

Lausanne Région a poursuivi la collaboration fructueuse établie de longue date avec l'association PACTE (des Paroles aux Actes) qui a pour mission de promouvoir les femmes dans l'économie. Suite aux échanges constructifs menés en 2012, un partenariat de collaboration a été mis sur pied en 2013 entre le Département Promotion économique de Lausanne Région et PACTE, ceci afin de co-organiser les « Cafés Entreprendre » à Lausanne. En 2013, deux manifestations ont ainsi été réalisées, réunissant une quarantaine de participants. Ces rencontres permettent aux porteurs de projet (femmes et hommes) des échanges avec des experts spécialisés dans des domaines tels que le financement, la vente, les aspects légaux ou encore la stratégie web, le tout dans une ambiance informelle et ouverte au dialogue.

Participation au MIPIM 2013 – Marché International des Professionnels de l'Immobilier

Il s'agit de la 6^{ème} participation de Lausanne Région à cette convention internationale qui s'est déroulée à Cannes du 11 au 15 mars 2013. Ce forum mondial est une manifestation d'envergure qui permet la rencontre entre les décideurs de l'industrie internationale, les promoteurs, les investisseurs et les représentants politiques et économiques de nombreux pays, régions, agglomérations et villes.

La délégation régionale était composée de Gustave Muheim, président de Lausanne Région, de Gil Reichen, Syndic de Pully et président du SDEL, de Pascale Seghin, cheffe de projet du SDEL, de Jacques Baudet, chef de projet du SDNL, ainsi que de Patrizia Marzullo Darbellay et Irina Sakharova Quitt, respectivement secrétaire générale et déléguée à la promotion économique de Lausanne Région, qui représentaient l'équipe opérationnelle de l'association.

Lausanne Région participe à la manifestation sous l'égide de Lake Geneva Region, consortium constitué d'une quarantaine de partenaires privés, des cantons de Genève et de Vaud, des départements français de l'Ain et de la Haute-Savoie, ainsi que d'autres associations régionales.

Représentée par Mme Sakharova Quitt, Lausanne Région participe au consortium organisateur du stand Lake Geneva Region au MIPIM.

Dans ce cadre, Lausanne Région a œuvré en 2013 pour promouvoir une présentation plus dynamique des différents projets de développement territorial. Elle a proposé de les visualiser au travers d'une table tactile interactive. Une coordination active a été établie pour présenter, de manière unifiée, les projets du PALM et ceux du Grand Genève. Cette « mise en scène » des projets d'urbanisation grâce au nouvel outil interactif s'est avéré l'élément fort de l'édition 2013. Grâce à son succès cette solution sera reconduite en 2014.

Tout au long du MIPIM, la délégation de Lausanne Région a participé à plusieurs événements, tels que les visites et les discussions avec des responsables de villes et d'agglomérations présentant différents projets (développements de quartiers, projets de promotion de pôles d'activités économiques, etc.), la participation à la conférence de Lake Geneva Region sur le thème « La mobilité, moteur du développement urbain » ainsi qu'à différents événements organisés par des entreprises.

CODEV – Coordination du développement économique vaudois



La CODEV est composée des représentants techniques des 10 associations régionales vaudoises. Elle a pour but de mener une réflexion constructive sur le développement économique et touristique, de partager les connaissances et expériences et de veiller à une cohérence des actions sur le plan cantonal.

Hormis les séances plénières, les travaux sont effectués au sein de deux plateformes ; l'une est consacrée au développement régional et l'autre au développement économique. Dans le cadre de cette dernière dédiée au développement économique, Lausanne Région a pris une part active aux débats menés.

L'association, par le biais de sa déléguée à la promotion économique, a aussi représenté la CODEV à l'occasion du salon entrepreneurial *bitoubi* (salon dédié aux fournisseurs et prestataires de services et de biens d'équipement pour les PME) organisé à MCH Beaulieu Lausanne les 5 et 6 juin 2013.

Communication : la newsletter du Département de Promotion économique

Le lancement de la newsletter électronique représente un élément fort des activités menées par le Département Promotion économique. Cette lettre d'information, développée au printemps et durant l'été 2013, a été distribuée à deux reprises, en septembre et en novembre 2013. L'objectif est d'en faire une publication du Département éditée sur une base bimensuelle. Elle s'adresse à un large public, tel que les responsables des communes-membres, les entreprises, les porteurs de projets entrepreneuriaux et tous ceux qui s'intéressent à l'entrepreneuriat dans la région lausannoise. La publication offre un large éventail d'informations sur les manifestations entrepreneuriales, les organismes de soutien, l'actualité des sociétés de la région et leurs succès. Elle attire naturellement l'attention sur les outils développés par Lausanne Région au profit des entreprises.

Représentation et réseautage

En 2013, Lausanne Région a continué à mener une activité intense en matière de réseautage avec l'objectif de faire connaître la promotion économique régionale et ses prestations auprès des créateurs, des entrepreneurs et des partenaires du réseau de soutien. Pour ce faire, elle a notamment participé aux actions suivantes :

- Lausanne Région a présenté les services qu'elle offre en matière de promotion économique auprès de la représentation suisse de la Chambre de commerce et d'industrie de la Fédération de Russie, à l'occasion des « pique-niques » entrepreneuriaux de La Muse Lausanne, au Comité de la SIC Lausanne et environs, à l'occasion d'un déjeuner-rencontre organisé par Réseau Entreprendre, à l'occasion de rencontres avec divers partenaires, notamment les directions de l'EHL et de la Business School of Lausanne, présentation à l'occasion du workshop organisé par International Link et des Café Entreprendre co-organisés avec PACTE, à l'occasion d'une rencontre avec l'association PME Université, etc.
- Lausanne Région a participé à de nombreuses manifestations de réseautage et assemblées générales, notamment Forum économique de la Côte, 21^{ème} Forum de l'économie vaudoise, Swisstainability Forum, BioAlps Networking Day et 4à6 Bioalps, assemblées de Capital Proximité, de la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie, etc.

Préavis dans le cadre de la LADE et collaborations avec le Canton de Vaud

En tant qu'association régionale, Lausanne Région préavise les demandes de subventions provenant des communes, des schémas directeurs ou d'autres instances privées, selon la Loi sur l'appui au développement économique (LADE). En 2013, au total 13 préavis ont été acceptés par le SPECo :

- 2 préavis ont été rédigés pour un soutien financier concernant des projets de développement territorial.
- 11 préavis ont appuyé des demandes de soutien financier pour des manifestations ou des études de faisabilité liées à l'organisation d'événements.

Le total des prêts et aides à fonds perdus octroyés avec un préavis de Lausanne Région s'élève pour 2013 à CHF 302'010.-. Cette activité est répartie entre les Départements de Promotion économique et d'Agglomération & territoire, qui préparent les décisions ensuite cosignées par le Président.

La liste de préavis ayant obtenu un soutien cantonal :

Dossier n°	Porteur de projet	Nom du projet	Type de projet	Coût total du projet	Montant de l'aide accordée par le SPECO
1	TJ Studio	TJ Showroom du 30 janvier au 1er février 2013 à l'Hôtel Place Lausanne + défilé au dépôt TL de Perrelet.	Manifestation	SFr. 51'000.00	SFr. 5'000.00
2	Schéma directeur de l'ouest lausannois	Chantier 2 / Croix du Péage / Lignes directrices et stratégies d'aménagement, phase 1	Etude	SFr. 29'640.00	SFr. 7'410.00
3	Schéma directeur du nord lausannois	Portes ouvertes du Nords lausannois, le 25 mai 2013, venue de la Conseillère fédérale Doris Leuthard	Mesure organisationnelle	SFr. 75'000.00	SFr. 12'500.00
4	CHUV - Département de Psychiatrie. SUPEA, Unité de Recherche	10ème Conférence européenne sur le développement psychologique (EADP) du 3 au 7 septembre 2013 à Lausanne	Manifestation	SFr. 292'200.00	SFr. 9'600.00
5	Fédération Equestre Internationale (FEI)	FEI Sports forum international du 8 au 9 avril 2013 à l'IMD de Lausanne	Manifestation	SFr. 208'000.00	SFr. 7'500.00
6	Société internationale des maladies autoinflammatoires systémiques (ISSAID)	Congrès Autoinflammation 2013, du 22 au 26 mai 2013 au CHUV à Lausanne	Manifestation	SFr. 220'000.00	SFr. 5'000.00
7	EPFL - Faculté des sciences et techniques de l'ingénieur	Congrès SPARS du 8 au 11 juillet 2013 à Lausanne	Manifestation	SFr. 64'800.00	SFr. 5'000.00
8	Association des comités nationaux olympiques (ACNO)	Assemblée générale extraordinaire de l'ACNO du 13 au 17 juin 2013 à Lausanne	Manifestation	SFr. 3'238'000.00	SFr. 40'000.00
9	UNIL	Congrès IAPR (International Association for the Psychology of Religion) du 27 au 30 août 2013 à l'UNIL	Manifestation	SFr. 91'779.54	SFr. 5'000.00
10	UNIL	26e Conférence du consortium sur l'Enseignement Supérieur et la Recherche (CHER) du 9 au 11 septembre 2013 à l'UNIL.	Manifestation	SFr. 64'966.00	SFr. 5'000.00
11	UCI - Union Cycliste Internationale	1er Forum Mondial du Cyclisme UCI du 25 au 30 novembre 2014	Manifestation	SFr. 900'285.00	SFr. 100'000.00
12	Association Festival Lausanne Lumières	2ème édition du Festival Lausanne Lumières du 22 novembre 2013 au 3 janvier 2014	Manifestation	SFr. 706'000.00	SFr. 80'000.00
13	Package Linking Talents	City Events 2013, du 13 au 15 novembre 2013 à Lausanne	Manifestation	SFr. 167'000.00	SFr. 20'000.00
Total montants octroyés				SFr. 6'108'670.54	SFr. 302'010.00

Selon la LADE (art. 12 t 13), Lausanne Région est officiellement reconnue comme un organisme de promotion économique contribuant à l'atteinte des objectifs de promotion fixés par cette loi. A ce titre, l'association bénéficie, dans le cadre d'une convention passée avec le Canton, d'une subvention annuelle du canton de Vaud. Ce financement contribue au budget de fonctionnement de Lausanne Région.

MOBILITÉ

Comptages transports collectifs et transports individuels 2014

En janvier 2013, la Commission transports, présidée par Claudine Wyssa, Syndique de Bussigny, validait le principe d'anticiper les comptages quinquennaux routiers « Transports Individuels » (TI) et « Transports Publics » (TP) d'une année. Exceptionnellement, ils auront lieu en 2014 afin de ne pas subir les perturbations des gros chantiers occasionnés par la mise en service du premier tronçon du tram. En juin 2013, les cahiers des charges administratifs et techniques ont été validés par la Commission. Les communes ont été consultées sur la situation des points de comptages et leurs nouvelles demandes ont été intégrées.

Le 6 septembre 2013, l'appel d'offres est mis en ligne sur le Système d'information pour les marchés publics en Suisse (SIMAP) et publié dans la feuille des avis officiels. La Commission transports a alors désigné un groupe responsable de l'évaluation des offres déposées. Après analyse, le groupe propose d'attribuer le mandat au Bureau Transitec. Pour cette étude, soumise aux marchés publics, toute la gestion du mandat a été traitée à l'interne par le département Agglomération, sans prestataire externe. Cette économie bienvenue a été possible grâce à l'expérience accumulée des membres du groupe.

Selon le calendrier prévu, les premiers comptages devraient intervenir dès le printemps 2014. Quant aux entreprises de transports, elles fourniront leurs données dès 2015. Le rapport final est attendu fin 2015.

www.lausanneparkingsrelais.ch

Le graphisme du site www.lausanneparkingsrelais.ch a été modifié et adapté à la nouvelle ligne graphique de Lausanne Région. L'ergonomie a également été revue afin de faciliter l'accès à l'information.

En effet, Lausanne Région recevait de nombreux mails pour des informations figurant sur le site. La nouvelle ergonomie plus performante a nettement réduit ces demandes, en parallèle les statistiques démontrent que la fréquentation du site a augmenté. La durée moyenne de visite a doublé ainsi que le nombre de pages consultées. Le taux de fréquentation s'est élevé à 28'000 visiteurs.

Le précieux service Pyjama

Depuis 2004, le « service Pyjama » est financé par le biais de la facture cantonale des transports. Lausanne Région et sa Commission pyjama, présidée par Michel Odier, Municipal au Mont-sur-Lausanne, assure la coordination de la communication et répond aux questions de ses utilisateurs, via le site www.service-pyjama.ch. En 2013, ce service desservait encore 80 communes au moyen des entreprises de transports tl, LEB, CFF régional et longues distances et accompagnait plus de 88'000 noctambules chez eux.



Depuis le 15 décembre 2013, les CFF et le LEB ont décidé d'intégrer les courses Pyjama à leur offre globale de transport nocturne et donc de ne plus faire partie du « service Pyjama » global. Leurs prestations sont maintenues, mais sans la surtaxe Pyjama.

Les tl seront alors la seule entreprise de transports à assurer ce service sur leur territoire. Désormais les autres communes desservies par le « Service Pyjama » seront au nombre de 37.

PLATE-FORME INTERGÉNÉRATIONS

Enfants

Le site www.enfance.ch

Lausanne Région, par sa Commission accueil de jour, présidée par Jean-Claude Glardon, Municipal de Bussigny, a créé un nouveau site Internet pour venir en aide aux parents de la région lausannoise. Le site www.enfance.ch regroupe des explications et des adresses sur les offres d'accueils préscolaires et parascolaires, des informations sur les nouveautés dans l'école obligatoire vaudoise, ainsi que des idées pour les loisirs de leurs enfants.

Depuis son ouverture, en juin 2013, le site a déjà été visité par plus de 8'000 personnes.

Le matériel publicitaire de ce site a été transmis aux communes, mais aussi à toutes les structures d'accueil de la région qui en sont enchantées.

Article 63a de la Constitution vaudoise

Le 23 avril 2013, la Commission accueil de jour a organisé une grande séance d'information, à Bussigny, au sujet de l'Article 63a prévoyant l'accueil à journée continue des enfants.

Un large public de plus de 80 personnes a ainsi écouté la présentation de l'étude de la présidente de l'Association de Parents d'Elèves (APE), Madame Barbara de Kerchove. A la suite de la conférence, les municipaux et les professionnels de structures d'accueil et de réseaux ont entamé un débat sur ces épineuses questions.

Adolescents

Adospro.ch



Cette structure, créée pour les adolescents de la région lausannoise entre 13 et 25 ans, a pour but d'aider gratuitement les jeunes à trouver un travail temporaire en parallèle à leurs études ou dans l'attente d'une formation. Réciproquement, elle est également une interface pour les employeurs (communes, entreprises, artisans et particuliers) qui cherchent des jeunes pour des petits mandats.

Par l'expérimentation d'un petit job, cette association agit en amont favorisant l'insertion professionnelle des jeunes et la découverte du monde du travail. Un coach est à disposition pour conseiller le jeune lors de la rédaction d'un CV, d'une lettre de motivation, un bilan de compétences et la préparation à un entretien d'embauche, voire un placement.

Lausanne Région continuera d'apporter son soutien à cette association.

App App

Remportant un énorme succès, cette prestation d'appuis scolaires aux apprentis est disponible, depuis 2013, sur tout le territoire vaudois. Elle est financée et mise en œuvre par les associations régionales vaudoises.



En ce qui concerne Lausanne Région, 169 apprentis, soit domiciliés soit travaillant dans une entreprise de la région, ont bénéficié, durant l'année scolaire 2012-2013, de cours d'appuis répartis sur 45 groupes.

En raison du grand nombre de demandes d'appuis des apprentis « employé de commerce », les places à leur effet ont été plafonnées à 50 % de l'offre totale. Ceci afin de permettre aux autres apprentis de bénéficier également de cette prestation financée majoritairement par les régions.

Sur l'année scolaire 2013-2014, 35 groupes ont été ouverts, donnant ainsi la possibilité à 130 apprentis de bénéficier d'appuis scolaires de qualité. Avant d'être accepté dans un cours d'appui, l'apprenti s'entretient avec un intervenant socio-pédagogique de l'association Transition Ecole Métier(TEM). Cette partie de la prestation est financée par la FONPRO.

Suite à quelques problèmes entre la FONPRO et l'association TEM, cette dernière a été dissoute et reprise par le Centre Vaudois d'Aide à la Jeunesse (CVAJ). Tous les employés de TEM seront réengagés par le CVAJ au 1^{er} janvier 2014.

Lift

Le projet LIFT est proposé aux jeunes en école secondaire, dès la 9^{ème} HarmoS, qui ne réunissent pas les bonnes conditions de départ (réseau, résultats scolaires, motivation, etc.). Ces ados risquent de rencontrer des problèmes dans le futur monde du travail. Le projet LIFT facilite une insertion dans le milieu professionnel grâce aux places de travail hebdomadaires, quelques heures par semaine, dans une entreprise de leur région. Il permet aux élèves de 13-15 ans de se développer socialement et professionnellement, de comprendre l'intégration au monde professionnel et d'éviter une éventuelle rupture de contrat d'apprentissage.

Le projet LIFT a continué sa phase pilote dans quelques établissements scolaires en ville de Lausanne. En raison du gros travail généré par l'introduction de la Loi sur l'Enseignement Obligatoire (LEO), d'autres établissements de la région qui souhaiteraient y participer, attendront encore quelque peu.

Lausanne Région accompagne ce projet pour en assurer la promotion auprès des établissements scolaires.

Cap Horizon

Cette nouvelle prestation, subventionnée par Lausanne Région, propose à des jeunes de 15 à 30 ans de suivre à plein temps, sur une période de 3 mois, des cours intensifs de français, de mathématiques, d'informatique et d'expression. Dans ce cadre, 4 sessions ont été organisées avec succès en 2013.

De façon générale, les enseignants ont noté chez les participants une amélioration plus ou moins marquée au niveau de leur capacité de mémorisation, du rythme de travail et de l'estime de soi. Les enseignants ont aussi apprécié de travailler avec des jeunes très motivés qui reprennent confiance, qui s'ouvrent et ont visiblement eux aussi du plaisir à travailler.

Témoignage de bénéficiaires : « J'ai retrouvé espoir en la possibilité d'avoir un avenir ! » « Personne jusqu'à aujourd'hui ne m'avait donné envie d'apprendre ! ».

www.kiftontaf.ch

Des mises à jour ont été apportées au site www.kiftontaf.ch pour l'adapter à l'évolution du système scolaire et formatif du canton de Vaud. Ce site de Lausanne Région continue d'être une référence pour les professionnels et les jeunes à la recherche de solutions. Il a reçu près de 50'000 visites avec deux pics, l'un au mois de janvier pour les élèves qui recherchent une place d'apprentissage dans les temps, et l'autre au mois d'août, pour les jeunes qui n'ont pas de solution formative à la rentrée scolaire.



DÉPENDANCES

DÉPENDANCES ET PRÉVENTION

Lausanne Région, par le biais de sa Commission dépendances et prévention, présidée par Madame Pascale Manzini, Municipale à Ecublens et Monsieur Jean-Pierre Rouyet, Municipal à Renens, subventionne les associations suivantes :

- Rel'ier
- Rel'aids
- Fleur de Pavé
- Réseau d'Echanges Réciproques de Savoirs – Lausanne –
- Bethraim

Addiction-vaud.ch

Le site www.addiction-vaud.ch, réalisé par Monsieur Christophe Al Kurdi, Rel'ier, a été mis en ligne en juin 2013 par Lausanne Région. Conçu pour le citoyen, ce site l'informe sur les différents portails cantonaux traitant des questions liées à une addiction, à un produit ou à un comportement à risque.

Il donne aussi des informations sur la notion de consommation et propose des tests de consommation. Il répond à un vrai besoin, car depuis juin, il a reçu 24'000 visites.

Statistiques sociales

Toujours réalisé par Monsieur Christophe Al Kurdi, Rel'ier, le site « Statistiques sociales » a aussi été lancé en juin 2013 par Lausanne Région. Une communication peu soutenue a été effectuée, car le site s'adresse principalement aux élus locaux qui auraient besoin de statistiques et de rapports sociaux classés par thématique.

Regroupées par commune, puis par secteur, et en référence aux chiffres cantonaux et suisses, les informations référencées sur ce site permettent aux conseillers municipaux et communaux de comparer leur commune avec d'autres.

Il a d'ores et déjà été visité par près de 1'000 visiteurs. Une nouvelle promotion du site sera prévue si cela s'avère nécessaire.

Brochure aux migrants

Le projet de traduction des lettres d'information (Lettres aux parents) d'Addiction Suisse a été réalisé en 2013, par la commission Dépendances et Prévention, sous forme d'une « Brochure de prévention à l'attention de parents d'adolescents ».

Sous l'égide de l'espace Mozaïk, de l'association Appartenances, 10 duos ont été créés, pour 10 langues avec un interprète communautaire et un jeune migrant. Chaque duo a étudié le texte, l'a mis en discussion, l'a adapté, puis l'a enrichi selon sa propre culture, pour ensuite le traduire. Ce travail a donné lieu à des rencontres et des débats interculturels. Il a aussi permis aux jeunes migrants de s'approprier les messages de prévention et de les mettre en discussion au sein de leur propre communauté.



C'est ainsi qu'est né un projet visant plusieurs objectifs : outre le fait d'amener des messages de prévention aux parents migrants, il donne l'opportunité à des jeunes de valoriser leurs notions de français, d'intégrer les messages de prévention et de les diffuser. Ce travail est réalisé par Lausanne Région, en partenariat avec Appartenances, avec l'appui du Bureau Cantonal de l'Intégration (BCI) et avec un appui financier du Service cantonal de la Santé Publique et de l'Office Fédéral de la Santé Publique (OFSP). Traduite en Arabe, Anglais, Albanais, Serbo-croate, Tamoul, Turc, Somali, Italien, Espagnol et Portugais, cette brochure a été mise en page, puis présentée dans les différentes institutions en contact avec les migrants (Policlinique Médicale Universitaire, Globlivres, La Fraternité, Hôpital de l'Enfance, Service de protection de la Jeunesse, etc.).

La liste de diffusion a été établie afin qu'en 2014, son lancement puisse être annoncé à la presse et aux institutions intéressées.

Fonds de prévention

En 2013, la Commission dépendances et prévention a accepté de financer, via le Fonds de prévention, les actions suivantes :

- Participation financière pour le tournage d'un film sur **Globlivres** à l'occasion des 25 ans.
- Participation financière aux actions entreprises par le groupe **J-Ouest** dans le cadre de la « semaine alcool ».
- Participation financière aux actions entreprises par le **Service Jeunesse de la ville de Lausanne** dans le cadre de la « semaine alcool ».
- Participation financière au « Vennes Arts Festival », manifestation sur l'altérité mise en place par **l'établissement scolaire Isabelle de Montolieu**.
- Participation financière à la Conférence des Parlements de jeunes, organisée cette année à Lausanne par le **Conseil des Jeunes de Lausanne**. A cette occasion, la présidente de la Commission dépendances et prévention, Pascale Manzini, a été la modératrice d'un débat sur la consommation d'alcool.

Ce fonds est destiné à appuyer financièrement des actions de prévention dans le cadre de manifestations communales, régionales ou associatives.

Soutien à la parentalité

Suite à son rapport sur les Femmes marginalisées, et aussi à la sortie du film « Mamans de choc », la Commission dépendances et prévention a souhaité lancer une étude communautaire pour savoir comment soutenir les toxicomanes dans leurs tâches parentales. Cette étude menée sous l'égide de la Fondation du Relais a débuté en 2013, avec notamment certaines mamans concernées.

Journée de réflexion

En raison des nombreux dossiers de la Commission dépendances et prévention, la journée de réflexion a été déplacée au **15 mai 2014** à Epalinges avec pour thème « **Espace public : Prévenir ? Réagir ? Quels outils pour les communes ?** ».

Camps polysports pour adolescents en surpoids

Le médiateur sportif de la ville de Lausanne a organisé, en collaboration avec le CHUV, et avec un soutien financier de Lausanne Région, un camp polysports pour les adolescents en surpoids, durant les vacances de Pâques. La Commission dépendances et prévention a souhaité soutenir cette première initiative, via son budget « Animations de proximité ».

En raison du grand succès de ce camp, il a été réédité en été, puis durant les vacances d'automne, en accueillant des adolescents de toute la région. De très utiles informations nutritionnelles et la pratique de plusieurs sports sont les composantes des camps.

Bethraïm

Les membres de la commission sont allés découvrir la maison de Bethraïm, à Cugy, subventionnée par Lausanne Région. Ils ont fait plus ample connaissance avec les membres et les prestations offertes, à l'occasion d'une séance tenue chez eux.

Conseil Régional de Prévention et de Sécurité

Lausanne Région participe aux séances du Conseil Régional de Prévention et de Sécurité (CRPS) du district de l'Ouest.

Le Pavé

Le projet « Le Pavé », soutenu financièrement par Lausanne Région, n'a malheureusement pas pu se réaliser en 2013, faute de personnel.

« Le Pavé » est un espace socioculturel de rencontre, d'expression et de création artistique. Il crée un lieu éphémère et rassembleur, favorise le mélange socioculturel et permet la rencontre, l'échange et le partage.

L'objectif de ce projet est de créer un espace de rencontre pour les jeunes adultes en leur proposant différentes approches artistiques. Cela leur permet de découvrir une large palette de moyens d'expression. Lausanne Région souhaite aussi valoriser la formation, le travail des pairs ainsi que les ressources existantes chez les jeunes adultes. Pour l'édition 2014, le projet aura lieu au parc de Montbenon durant 12 jours, du 8 au 31 mai 2014, du jeudi au samedi de 16h à 21h.

Nightlife

Nightlife Vaud est un projet de recherche-action en milieu festif qui a pour objectif de renforcer la prévention et la réduction des risques.



Cette recherche-action, mandatée par le Service cantonal de la Santé Publique, est principalement financée par ce service, avec une subvention de la Ville de Lausanne et de Lausanne Région. Elle vise aussi, par un questionnaire rempli avec l'aide de professionnels, de mieux connaître les modes de consommations des jeunes noctambules qui se retrouvent en ville de Lausanne.

Les professionnels, au cours de 13 interventions nocturnes, ont récolté 553 questionnaires s'ajoutant aux 181 questionnaires remplis sur internet. Son rapport sera terminé au printemps 2014.

SPORTS

Activités sportives

Lausanne Région, par le biais de sa Commission activités sportives de Lausanne Région, présidée par Monsieur Marc Vuilleumier, Municipal à Lausanne, a été très régulièrement tenue au courant du projet Métamorphose de la ville de Lausanne.

La Commission, outre les dossiers présentés ci-dessous, travaille à l'élaboration de critères pour l'attribution d'une subvention.

Swiss Handball Cup

La Commission activités sportives a accepté et budgétisé, pour 2014, une subvention pour la manifestation sportive Swiss Handball Cup qui se tiendra les 5 et 6 avril 2014 à Malley. Cette subvention a été attribuée sous forme de garantie de déficit.

Commission piscine - patinoire

Des représentants de la Commission activités sportives, ainsi que des représentants de la Commission financement régional participent à un nouveau groupe de Lausanne Région. L'objectif de ce groupe est de suivre l'avancement du dossier du complexe patinoire-piscine à Malley et d'établir une clé de répartition financière pour en assurer les déficits d'exploitation.

Ce projet a été présenté par Monsieur Pierre Imhof, chef de projet Métamorphose, aux trois secteurs de Lausanne Région. Par la suite, tous les membres des exécutifs communaux ont reçu un dossier de présentation du projet.

Ce projet de création d'un complexe patinoire et piscine est à l'étude depuis fin 2013. Les objectifs sont de déterminer la meilleure manière de réaliser un tel projet. Les différents scénarios sont à l'examen. D'une part une rénovation légère de la patinoire existante en valorisant les infrastructures existantes est possible, ou, d'autre part, une transformation lourde de la patinoire entièrement reconstruite, y compris les gradins, les vestiaires, la buvette, etc. Cette décision sera prise en 2014.

Le caractère régional de ce projet étant reconnu par l'ensemble des partenaires, les travaux devraient débuter en 2015.

Centre Intercommunal de Glace de Malley (CIGM)

Comme chaque année, le Département des Affaires régionales calcule la répartition du déficit d'exploitation du CIGM par commune et soumet à chacune des 26 communes, hormis les 3 communes propriétaires, un montant indicatif de participation au déficit d'exploitation. Ces montants sont ensuite transmis aux communes concernées qui décident de participer, sur une base volontaire, à ce financement.

En plus de Lausanne, Prilly et Renens, 19 communes ont participé au financement du déficit d'exploitation du CIGM pour un montant total de plus de CHF 420'000.-. Lausanne Région est sensible à cette décision.

Dimanche sportif

La troisième édition de la journée sportive régionale « Dimanche Sportif » a eu lieu le dimanche 6 octobre 2013. Cette manifestation, organisée entièrement par Lausanne Région a rencontré un très important succès en accueillant plus de 7'200 visiteurs, soit 2'200 participants de plus que l'an dernier. Le public a pu s'initier à 28 sports sur les thèmes suivants :

- Vive la glisse à Lausanne
- Bouger en ville à Renens
- Entrez dans la danse à Romanel
- Tout en agilité à Mézières

Les sociétés sportives ont été très satisfaites de leur participation et la plupart d'entre elles répondront présentes lors de la prochaine édition.

Guide sportif

Le site www.guidesportif.ch a été régulièrement mis à jour. Son importance étant reconnue, les sociétés sportives de la région transmettent régulièrement leurs changements (offre proposée, locaux, etc.). Le site recense aujourd'hui plus de 600 clubs sportifs, écoles de danse et fitness. Il permet une recherche de club et une sélection selon divers critères.

Cette année, le guide électronique a été consulté par plus de 100'000 personnes, soit 15'000 de plus qu'en 2012, ce qui démontre la grande utilité de ce site de Lausanne Région.

La plus grande affluence se concentre sur les mois d'août, de septembre et d'octobre, période à laquelle les parents recherchent des clubs sportifs pour y inscrire leurs enfants.

TOURISME

Etude régionale touristique

Afin de pouvoir bénéficier des outils prévus par la Loi vaudoise sur l'Appui au Développement Economique (LADE), Lausanne Région s'est dotée d'une stratégie générale. Cependant, le volet touristique n'a pas été défini à l'échelle régionale. Sur la base de ce constat, Lausanne Région a souhaité lancer une étude dans le domaine touristique de sa région pour connaître :

- le potentiel touristique (tourisme de loisirs, d'affaires ou d'études) de l'ensemble de la région lausannoise ;
- le potentiel du tourisme comme axe à développer pour le futur de l'économie régionale.
- une proposition méthodologique, basée sur deux phases distinctes a été menée.

Une première phase prévoyait l'analyse de l'existant qui consiste à récupérer l'inventaire cantonal et à le compléter pour les communes de Lausanne Région. Pour ce faire, le Canton a proposé de financer un mandat qui a été attribué à M. Claude Alain Blanc. Les données récoltées ont été complétées par les interviews, menées par les collaboratrices de Lausanne Région, auprès de toutes les communes. Il s'agissait d'élaborer un état des lieux sur leurs intentions en matière de tourisme.

Une deuxième phase prévoit l'identification des destinations à valoriser avec des propositions de mises en œuvre. Cette phase sera conduite en étroite collaboration avec les communes concernées, après que l'ensemble des communes de Lausanne Région se soient exprimées sur leur volonté de valoriser l'offre touristique régionale. Les travaux se poursuivront en 2014.

CONCLUSION

Pour Lausanne Région, l'année 2013 a été marquée par la poursuite, la consolidation et le lancement de nouveaux projets d'importance. Ces réalisations se sont concrétisées grâce à l'investissement des 85 représentants politiques et techniques qui ont œuvré tout au long de l'année à la cause régionale. Qu'ils en soient ici remerciés.

Sur mandat des communes, Lausanne Région est intervenue de manière variée et à différents niveaux, que ce soit dans l'accueil et l'aide aux nouvelles entreprises, la gestion de diverses études et du bureau du PALM, mais aussi dans l'animation de commissions et organisation d'événements (Dimanche sportif, PERL, etc.). Nos missions s'intensifient également dans des actions de communication et de mise en réseau, telles que la gestion de plateformes web (enfance.ch, lausanneparkingsrelais.ch, etc.), transmission d'information aux communes, organisation de conférences et journées de réflexions. Enfin, l'Association apporte un soutien indispensable à de nombreuses institutions et initiatives (fonds de prévention) communales.

Sur plusieurs thématiques, l'Association est considérée comme un acteur incontournable auprès des instances publiques, privées et institutionnelles.

Lausanne, février 2014

LISTE DES ABREVIATIONS

APP APP :	Appuis scolaires aux Apprentis
BCI :	Bureau cantonal de l'Intégration
CIGM :	Centre intercommunal de Glace de Malley
CODEV :	Coordination du Développement Economique Vaudois
COPIL :	Comité de Pilotage du Projet d'agglomération Lausanne-Morges
CVCI :	Chambre Vaudoise du Commerce et de l'Industrie
CRPS :	Conseil Régional de Prévention et de Sécurité
DFJC :	Département cantonal de la Formation, la Jeunesse et la Culture
EPSIC :	Ecole Professionnelle Lausanne
EPT :	Emploi plein temps
FONPRO :	Fondation cantonale pour la Formation Professionnelle
FVE :	Fédération Vaudoise des Entrepreneurs
GREA :	Groupement Romand d'Etudes des Addictions
LADE :	Loi sur Loi sur l'Appui au Développement Economique
LEB :	Chemin de fer Lausanne-Echallens-Bercher
LEO :	Loi cantonale sur l'Enseignement Obligatoire
LPE :	Loi fédérale sur la Protection de l'Environnement
MBC :	Transports de la région morgienne (Morges-Bière-Cossonay)
MIPIM :	Marché International des Professionnels de l'Immobilier
PALM :	Projet d'Agglomération Lausanne-Morges
PERL :	Prix Entreprendre Région Lausanne
RERS :	Réseau d'Echanges Réciproques de Savoirs
RDU :	Revenu Déterminant Unifié
SDT :	Service du développement du territoire – Etat de Vaud
SESAF :	Service cantonal d'Enseignement Spécialisé et d'Aide à la Formation
SM :	Service de la mobilité – Etat de Vaud
SPECO :	Service de la Promotion Economique et du Commerce
TEM :	Transition Ecole-Métier
TL :	Transports lausannois
TSP :	Travailleur Social de Proximité

SECTEUR OUEST LAUSANNE RÉGION

Le Conseil du secteur Ouest de Lausanne-Région a tenu en 2013 :

- 2 séances, sous la présidence de M. Alain **Gilliéron**, Syndic de Prilly.
- 1 séance, sous la présidence de Mme Marianne **Huguenin**, Syndic de Renens.

Les principaux objets traités ont été :

- Informations du président :
 - Tourisme – Etat des Lieux - Questionnaire à l'attention des 29 communes membres
 - Aéroport de la Blécherette
 - Barque La Vaudoise – Financement en prévision d'une manifestation à Zurich
 - Comptages routiers
 - Réélection du Bureau de Coordination
 - Nomination d'un candidat à la commission de gestion
 - PERL – Edition 2014 qui sera relayée par la TELE
 - Financement pour la diffusion hebdomadaire par la TELE de reportages et tables rondes sur les différents thèmes du PALM
 - Mini conférence d'agglomération à l'Opéra dans le cadre de l'Assemblée Générale du 21 mars 2013
- Comptes 2012 de Lausanne Région, comprenant entre autres :
 - Département Affaires régionales
 - Département Agglomération
 - Agglomération Etudes
 - Promotion économique – Renouvellement personnel
 - Gestion du PERL – Augmentation de la dotation
 - Subvention film sur les ateliers de la ville de Renens
+ subvention de la Loterie Romande pour la manifestation Mur du Son
 - APP – App
 - Cap sur l'Ouest
 - Commissions : Seniors, Dépendances et prévention, etc.
 - Site P+R – Dépassement budgétaire
- Projet de budget 2014, comprenant entre autres :
 - Affaires régionales
 - Agglomération - Etudes du PALM
 - Promotion économique (Cérémonie de remise des trophées, Muse, etc.)
 - Commissions : Accueil de Jour, Formation et Emploi des Jeunes
 - Transport
 - Activités sportives
 - Dépendances
 - etc.
- CIGM :
 - Présentation de l'étude de faisabilité de la piscine/patinoire
 - Rénovation du Centre de Glace
- Contrôle des champignons
- Dimanche sportif

La première partie de la séance Lausanne Région du 6 novembre 2013 a été entièrement consacrée à une présentation de l'avancement des réflexions sur la future piscine couverte régionale aux normes olympiques, ainsi qu'aux futurs travaux relatifs au CIGM (Centre de Glace de Malley), en présence de MM. Imhof et Brélaz, municipaux des communes respectives de l'Ouest Lausannois.

Cette année marquant le départ de M. Jean-Charles Cerottini, Syndic de Saint-Sulpice, nous tenons à le remercier chaleureusement de l'engagement qu'il a témoigné tout au long de son mandat politique et formons nos meilleurs vœux pour ses activités futures. De même, nous souhaitons la bienvenue à son remplaçant, M. Alain Clerc.

En dehors de cela, le Conseil du secteur Ouest de Lausanne Région a reçu plusieurs de ses représentants dans les différents groupes de travail, commissions ou plateformes pour un tour d'horizon général sur leurs activités.

SCHÉMA DIRECTEUR DE L'OUEST LAUSANNOIS (SDOL) – RAPPORT DE GESTION 2013

Bussigny-près-Lausanne, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Lausanne, Prilly, Renens, Saint-Sulpice, Villars-Sainte-Croix, État de Vaud

LIEU ET EFFECTIFS

Jusqu'au 20 décembre 2013, le Bureau du SDOL était installé au centre Perrelet (tl), au chemin du Closel 15, à Renens. À l'étroit dans ses locaux et ne pouvant obtenir des surfaces supplémentaires dans le bâtiment des tl, le Bureau du SDOL a pu profiter des bureaux précédemment occupés et laissés vacants par la Police de l'Ouest dont la plupart des collaborateurs ont été déplacés à Prilly dans le nouvel Hôtel de Police. Ces bureaux se situent dans un bâtiment administratif de la Ville de Renens, rue de Lausanne 35, au 2^{ème} étage. Le déménagement a eu lieu en date du 21 décembre 2013.

Les postes du Bureau du SDOL représentent 7,2 EPT à fin décembre. Ils sont occupés par Ariane Widmer Pham, cheffe de projet (80 %), Benoît Biéler, adjoint (80 %), Jean-Christophe Chassard, dès le 1^{er} novembre, chef de projet des Axes forts (100 %) (de janvier à octobre, M. Chassard était détaché à environ 90 % au SDOL par les tl), Regina Witter, responsable transports (50 %), Jean-Christophe Boillat, délégué mobilité douce (50 %), Nicolas Wisnia, chef de projet Malley (100 %), Cristina Ferrari, secrétaire (70 %), Caroline Trolliet, dès le 1^{er} juillet, secrétaire (60 %), Marianne Martin, secrétaire (30 %), Cynthia Martignier, stagiaire (100 %).



*L'équipe du Bureau du SDOL
(manque Jean-Christophe Boillat et s'est ajoutée la petite Thais)
à l'occasion de la fête des 10 ans du Bureau du SDOL*

CRÉATION DU SDCL ET RETRAIT DE LAUSANNE

En relation avec la création du Schéma directeur Centre Lausanne (SDCL), la Ville de Lausanne a décidé de se retirer du SDOL ainsi que du Schéma directeur de l'Est lausannois (SDEL) avec effet au 1^{er} janvier 2013.

SÉANCES DU GROPIIL, DE LA CPT ET DU GROUPE ABC

- 6 séances du groupe de pilotage (Gropil) : pilotage stratégique du SDOL et de ses études
- 7 séances de la cellule de pilotage technique – cpt (représentants techniques des communes et des services cantonaux, Bureau du SDOL): suivi et coordination des chantiers d'études, préparation des objets soumis au Gropil, vérification de la conformité des projets de planification aux objectifs et principes du SDOL, 2 dossiers de ce type traités :
 - Chavannes / PQ Les Anciennes Serres
 - Ecublens et Saint-Sulpice / PDL Vallaire-Venoge
 - 3 séances du groupe ABC : vérification de la conformité des projets de construction aux objectifs et principes du SDOL, 4 dossiers de ce type traités
 - Bussigny / COB (deuxième passage)
 - Saint-Sulpice / «Les Prés de Vallaire» et Projet Pont 12
 - Prilly / Projet Campus SICPA

ÉCHANGES D'INFORMATION ET COORDINATION

En 2013, les représentants du SDOL ont rencontré diverses autorités pour échanger de l'information et coordonner différentes actions et projets. Entre autres :

- Rencontre annuelle avec l'EPFL, Section planification et logistique, 22 janvier
- Rencontre annuelle avec la direction de l'UNIL, 21 mai
- Rencontre annuelle avec le Bureau intermunicipal de l'Ouest lausannois, 5 juin
- Rencontre avec la Conseillère d'Etat Béatrice Métraux, cheffe du DINT, 9 juillet

- Sortie du Gropil à Yverdon, visite d'Y-Parc, rencontre avec le Syndic Daniel von Siebenthal, la municipale en charge de l'urbanisme Marianne Savary, le responsable de l'urbanisme John Aubert et l'urbaniste Charlotte Malignac, 5 septembre
- Rencontre avec la préfète du district de l'Ouest lausannois Anne Marion-Freiss, et les présidentes et présidents des Conseils communaux et général des communes membres du SDOL, 26 novembre

ÉVÈNEMENT ET PRÉSENTATIONS PUBLIQUES

En 2013, le bureau du Schéma directeur de l'Ouest lausannois (SDOL) a célébré ses 10 ans d'existence. Une fête a été organisée, le 1^{er} novembre dans les locaux du Design Studio Renens, avec la participation des représentants des huit communes, les conseillères d'Etat Nuria Gorrite et Béatrice Métraux, des représentants de la Municipalité de Lausanne ainsi que de l'ensemble des acteurs qui ont contribué aux travaux du SDOL, dans les communes et institutions partenaires.



Quelque 200 invités ont célébré les 10 ans du Bureau du SDOL.

En 2013, le public a pu prendre connaissance des projets développés dans le cadre du SDOL à l'occasion de manifestations, de présentations ou d'expositions :

- «Expo Gare de l'Ouest» : exposition permanente d'information sur le projet de requalification du secteur de la Gare de Renens, avenue d'Epenex, côté sud de la Gare de Renens (ouverture tous les jeudis, de 17h à 19h, ou sur demande auprès du Bureau du SDOL). L'exposition a accueilli près de 320 visiteurs en 2013 lors des ouvertures hebdomadaires et lors de visites de groupes.
- Palissade de communication de la gare de Prilly-Malley : présentation des projets de développement du secteur de Malley ou d'informations générales sur l'Ouest lausannois par des séries d'affiches renouvelées chaque trimestre.
- «Pièces à conviction. Une périphérie prend forme» : reprise de l'exposition d'Archizoom (EPFL) à l'occasion de «Ouest Expo 2013 – votre comptoir régional», du 25 au 28 avril, au Centre intercommunal de glace de Malley.
- «Exposition Nord Lausannois 2030 - Découvrez l'agglomération Lausanne-Morges de demain», stand d'information sur le prolongement du tram t1, aéroport de la Blécherette, 25 mai.
- «Darum Raumplanung – penser le territoire – idea spazio territorio»: exposition itinérante réalisée en 2012 par l'ETHZ et la Société des ingénieurs suisses, avec la participation du SDOL pour l'une des huit stations qui est consacrée à Malley. L'exposition itinérante s'est arrêtée sur la place St-François à Lausanne du 10 au 14 octobre.
- En raison de nombreux autres événements et de la préparation au déménagement du Bureau, le «Marché du SDOL», qui se tenait traditionnellement au mois de novembre sur le site des Hautes Ecoles, n'a pas été renouvelé en 2013. Le Bureau du SDOL étudie une nouvelle formule permettant une plus grande proximité avec la population et intégrant les réflexions sur le futur Plan directeur intercommunal de l'Ouest lausannois.

PUBLICATIONS

- «Portraits et paysages de l'Ouest», un film réalisé par Daniel Wyss et Nicolas Veuthey, et produit par le Bureau du SDOL, qui propose une série de regards croisés sur un territoire vaste et contrasté : l'Ouest lausannois. En 2011, les communes du Schéma directeur de l'Ouest lausannois (SDOL) ont eu le plaisir de recevoir le Prix Wakker pour leur action commune de mise en valeur de leur territoire, d'organisation de leur développement et de création d'une identité commune. Afin de laisser une trace tangible de cette distinction, le montant reçu de Patrimoine Suisse a été alloué à la réalisation d'un film «Portraits et paysages de l'Ouest». Le DVD du film est disponible gratuitement, sur simple demande, au Bureau du SDOL, tél 021 632 71 60 ou par courriel : schema-directeur@ouest-lausannois.ch

- Chantier 3 / Ley Outre – Crissier, «L'Orée de Crissier» - Mandats d'étude parallèles – Rapport du collège d'experts, janvier 2013, pour la Commune de Crissier.
- Chantier 3 / Lentillières Nord – Crissier, «Un quartier côté jardins» - Mandats d'étude parallèles – Rapport du collège d'experts, février 2013, pour la Commune de Crissier.
- Chantier 1 / RC 82 – Étude préliminaire de réaménagement – Rapport technique, avril 2013.
- Chantier 2 / Secteur Gare de de Renens – Interface des transports publics de l'Ouest lausannois – Aperçu du projet, avril 2013.
- Chantier 6 / Stationnement – Stratégie intercommunale en matière de P+R – Rapport final, juin 2013.
- Chantier 5 / Réseau de vélos en libre-service – Étude d'opportunité et d'avant-projet – Rapport final, juillet 2013.



Fourre du DVD "Portraits et paysages de l'Ouest"

PRÉSENTATIONS DU SDOL

En 2013, les représentants du SDOL ont été sollicités à 21 reprises pour faire part de leur expérience :

- Regionalplanungsgruppe, Birsstadt, 16 janvier
- Zürcher Studiengesellschaft für Bau- und Verkehrsfragen, Zürich, 16 janvier
- Suburbia, Hambourg, 17-18 janvier
- Hepia, Genève, 26 février
- Assemblée générale de Pro Novodiuno, Nyon, 18 mars
- Haute école spécialisée, Lucerne, 21 mars
- EPFL, Unité d'enseignement «Entre-deux des villes», 27 mars et 15 mai
- UNIL, Institut de géographie et durabilité, Renens, 30 avril
- CEAT-FSU, «La fabrique dans la ville», Lausanne, 29 mai
- ARE, section Politique des transports, Renens, 31 mai
- ETHZ, Zürich, 7 juin
- HEIG-VD, Yverdon, 7 juin
- Etat de Genève, Mobilité et Communication, 27 juin
- FSU, Berne, 27 juin
- ARE, 26^{ème} Forum du développement durable, Berne, 27 août
- CFF, Neuchâtel, 17 septembre
- UNI Fribourg, Faculté de droit, Renens, 24 septembre
- IBA BASEL 2020, Bâle, 18 octobre
- Gymnase Auguste-Piccard, Lausanne, 8 novembre
- HSR CAS, Rapperswil, 13 novembre
- Forum Ethique et Ecologie, Lucerne, 14 novembre

COLLABORATIONS AUX NIVEAUX FÉDÉRAL ET CANTONAL

Le Bureau du SDOL participe à des travaux ou des projets aux niveaux suisse et vaudois.

Conférence tripartite des agglomérations (CTA)

Sur invitation de l'Union des villes suisses (UVS), le Bureau du SDOL a pris une part active dans deux groupes de travail de la CTA : «Weiterentwicklung Raumkonzept Schweiz» et «Nachhaltige Siedlungsentwicklung». En 2013, ces groupes se sont réunis à trois reprises.

Groupe de travail cantonal pour la réalisation d'un mémento sur la participation dans les projets de logements

Dans le cadre de sa politique de logement, le Canton (délégué au logement) a invité le Bureau du SDOL à prendre part à un groupe de travail pour la réalisation d'un mémento sur la participation dans les projets de logements. L'élaboration de ce guide intervient dans un contexte de forte pénurie de logements et d'une demande croissante de participation citoyenne. Le guide est destiné aux autorités communales. Sa publication est prévue au printemps 2014.

Projets-modèles pour un développement territorial durable (ARE)

Le secteur de Malley a été soutenu par la Confédération dans le cadre des projets-modèles pour un développement territorial durable, dans les deux domaines : «Secteurs stratégiques des agglomérations» et «Potentiels à exploiter pour développer l'urbanisation vers l'intérieur». Les expériences et les enseignements tirés des 44 projets-modèles soutenus entre 2007 et 2011 ont été débattus à l'occasion du 26^{ème} Forum du développement durable qui s'est tenu à Berne le 27 août et auquel le Bureau du SDOL a participé. Plusieurs publications ont été éditées à cette occasion par l'ARE.

Finances

La comptabilité du SDOL est intégrée dans celle de la Commune de Renens sous la direction 19 «Schéma directeur de l'Ouest lausannois». Le Bureau du SDOL y apparaît sous deux rubriques distinctes : le budget de fonctionnement et le budget des chantiers d'étude.

Le budget de fonctionnement sert à couvrir les frais annuels pour le fonctionnement du bureau. Il est financé par les Communes, au prorata de leur population, et le Canton par une contribution forfaitaire annuelle de 100 000 francs. Cette contribution se fonde sur une décision du 24 février 2009 et couvre la période 2009 à 2013 sur la base de la Loi sur l'appui au développement économique (LADE). Par ailleurs, le Canton contribue aux postes de l'ingénieur en transports et du délégué mobilité douce par un forfait annuel de 25 000 francs. Cette contribution se fonde sur une décision du 14 décembre 2011 et couvre la période 2012 à 2013 sur la base de la Loi sur l'appui au développement économique (LADE).

Les chantiers d'études du SDOL font l'objet d'un budget cadre annuel assorti d'une proposition de répartition des frais. Avant le lancement d'une étude, le Gropil du SDOL ou le Groupe décisionnel du chantier approuve la répartition des frais. Les Municipalités et partenaires concernés sont ensuite sollicités pour confirmer formellement leur engagement financier. Les clés de répartition sont variables selon les projets. Les participations cantonales sont accordées de cas en cas, généralement sur la base de la politique cantonale pour les pôles de développement économique, respectivement de l'aide au développement économique ou de la politique d'agglomération.

Toutes les dépenses en relation avec les chantiers d'études font l'objet de contrats (respectivement de confirmation d'offres) entre le Bureau du SDOL et les mandataires. Toutes les factures y rattachées transitent par le Bureau du SDOL avant d'être payées par la Commune de Renens puis refacturées aux différents partenaires.

COMPTES 2013

2013 - Fonctionnement

Le budget de fonctionnement 2013 adopté par le Gropil en date du 3 juillet 2012 faisait état d'un montant de Fr. 839'600.-TTC.

Les comptes de fonctionnement du Bureau du SDOL ont pu être bouclés à Fr. 819'763.17 TTC, soit avec un solde positif de Fr. 19'836.83.

Ce solde positif s'explique en grande partie par le report du déménagement du Bureau du SDOL qui n'est finalement intervenu que fin décembre 2013.

2013 - Chantiers

Le budget cadre des chantiers d'études 2013 adopté par le Gropil en date du 3 juillet 2012 s'élevait à Fr. 1'310'000.- TTC.

Les comptes des chantiers du SDOL ont été bouclés à Fr. 746'206.40 TTC, y compris les reports des années précédentes.

Durant l'année 2013, le bureau du SDOL a mené diverses études prévues au budget 2013 dont certaines reportées des années précédentes. Plusieurs études initiées en 2011 et 2012 ont ainsi pu être bouclées en 2013. Les principales études lancées en 2013 sont : Axe Tram/itération urbanistique et Stratégie pour la valorisation des sites et ensembles bâtis. Les études suivantes ont notamment pu être bouclées en 2013 : l'étude de requalification de la RC82, l'étude Quartier urbain durable de Malley, les études préliminaires pour les espaces publics de Malley centre, le diagnostic des réseaux de mobilité douce (phase 1), ainsi que la stratégie P+R.

Par ailleurs deux études non prévues au budget 2013 ont été conduites par le bureau du SDOL, en raison de la priorité accordée à ces projets (étude de requalification de l'avenue du Chablais et étude d'accessibilité au complexe sportif de Malley).

Pour des raisons de manques de ressources humaines plusieurs études ont été reportées, voire suspendues. Il s'agit notamment de l'étude des lignes directrices pour Venoge-Bussigny Sud et du concept général des équipements collectifs pour le quartier Pont Bleu-Terminus.

Etudes générales CHANTIER 0
--

Plate-forme logement de l'Ouest lausannois

Fin 2011, l'Office fédéral du logement (OFL) avait proposé au Bureau du SDOL de mener, conjointement avec la Communauté d'études pour l'aménagement du territoire (CEAT-EPFL), une étude exploratoire avec les Communes de l'Ouest lausannois sur l'opportunité d'une politique du logement coordonnée. Fin 2012, le Canton (Unité logement) s'était joint à la démarche pour assurer la coordination avec la politique cantonale en la matière.

L'étude exploratoire a démarré fin 2012. Les résultats des premiers entretiens menés avec les partenaires intéressés ont ensuite été approfondis lors de deux ateliers (avril et septembre 2013). Un rapport intitulé «Pré-étude sur la collaboration institutionnelle en matière de politique de logement dans l'Ouest lausannois» en a rendu compte en novembre 2013. Il recommandait la création d'une plate-forme d'échange consacrée à la question du logement. Avec l'accord des huit Communes, la «Plate-forme logement Ouest lausannois» (PFL-OL) a dès lors été constituée lors d'un troisième atelier en décembre 2013. Elle permettra des échanges d'informations utiles pour favoriser des politiques proactives dans le domaine du logement. Elle réunit les huit Communes, le Canton (Division logement) et l'Office fédéral du logement qui la financent à parts égales de 1/3. La présidence et la vice-présidence seront assurées, pour la première période, par Jean-Pierre Rouyet, municipal de la Sécurité sociale à Renens, et Germaine Müller, municipale des affaires sociales à Bussigny.

Le Bureau du SDOL est en charge du fonctionnement de la plate-forme. Deux rencontres annuelles sont prévues. Elles traiteront de différents thèmes en relation avec la question du logement et feront l'objet de comptes rendus mis à disposition sur internet.

Plan directeur intercommunal

Suite aux premières réflexions initiées en 2012 sur la révision de leurs Plans généraux d'affectation, les Municipalités des huit communes de l'Ouest lausannois ont décidé d'initier l'élaboration d'un Plan directeur intercommunal (PDi) qui remplacera les huit plans directeurs communaux actuels. Elles ont chargé le Bureau du SDOL de définir une stratégie de collaboration et de dresser un état des lieux ainsi qu'un cahier des charges dans ce but.

Basé sur le SDOL et les études menées dans ce cadre ces dix dernières années, le PDi constituera un outil de planification directrice adapté à l'échelle des questions de développement actuelles. Il formalisera le SDOL et permettra de répondre aux requêtes du Canton en coordonnant les Plans généraux d'affectation communaux dont la révision est exigée pour 2018 par le Plan directeur cantonal. Sur une base légale bien définie, il offrira des synergies et facilitera notamment les obligatoires travaux de révision périodiques à venir.

Réflexion Mission et structure

Le Groupe de pilotage du SDOL a initié en 2013 une réflexion sur les missions, la gouvernance et la structure des organes du SDOL. Peu nombreux au début, les acteurs se multiplient lors des phases de réalisation pilotées par les Communes. Les interdépendances sont nombreuses et complexes. Il s'agit cependant de continuer à assurer une vision à large échelle. Les étapes actuelles du développement des projets invitent à faire évoluer la gouvernance intercommunale du développement territorial, à clarifier et à consolider les structures et les missions de chacun. Choisi par appel d'offres, le bureau lausannois Strategos accompagne cette réflexion.

Site internet

En 2013, le Groupe de pilotage a décidé d'améliorer le site internet du SDOL www.ouest-lausannois.ch. L'information sera mieux hiérarchisée et l'intégration de nouvelles fonctionnalités facilitée. Le Bureau du SDOL bénéficiera d'une meilleure ergonomie pour gérer le contenu avec un logiciel «open source». La mise à jour aura lieu durant le premier semestre 2014.

Maquette de l'Ouest lausannois

Plusieurs modules supplémentaires de la maquette de l'Ouest lausannois à l'échelle 1/1000 ont pu être réalisés au gré de l'avancement des projets. À fin 2013, la maquette couvre 1425 hectares sur les 2632 hectares du district.

Accompagnement de projets communaux

Le Bureau du SDOL apporte son soutien actif à plusieurs études menées au niveau communal en participant à des groupes de suivi, jurys de concours, collègues d'experts, etc. Il suit ainsi plusieurs projets, en particulier à Bussigny (Cocagne-Buyère), à Chavannes (En Dorigny, Côtes de la Bourdonnette) et à Crissier (Ley Outre, Lentillières Nord). Il collabore également à plusieurs projets de requalification routière.

**Hautes Écoles – Tir Fédéral – Maladière
CHANTIER 1 / SITE D**

Requalification de la RC82

L'étude préliminaire de requalification de la route cantonale RC82 (avenue du Tir-Fédéral) entre la RC1 (route du Lac) et le tunnel du Marcolet s'est déroulée en 2012 et 2013, avec les Communes d'Écublens (pilotage), de Crissier, de Chavannes-près-Renens, le Service cantonal de la mobilité et le Bureau du SDOL. Le concept prévoit une piste mixte piétons-vélos sécurisée sur le tronçon Nord (Pont Bleu - tunnel du Marcolet) et des bandes cyclables continues sur le reste de l'axe. Quelques carrefours seront réaménagés et des giratoires construits.

Le rapport final de l'étude a été validé et diffusé aux partenaires au printemps 2013. L'avant-projet démarrera début 2014. Les travaux sont prévus pour 2016. Ce projet fait l'objet d'une demande de cofinancement par la Confédération dans le cadre du PALM 2012.

Requalification de la RC76

L'étude préliminaire pour le réaménagement multimodal de la RC76 (route de la Maladière) s'est poursuivie jusqu'en 2013 avec les Communes de Lausanne et Chavannes-près-Renens, le Service cantonal de la mobilité et le Bureau du SDOL.

Des bandes cyclables continues sur le tronçon est (jusqu'à l'avenue du Léman) et des pistes mixtes sécurisées sur le tronçon ouest sont prévues. La ligne tl 25 qui se prolongera jusqu'à la gare de Renens dès août 2014, bénéficiera de voies de bus à l'approche des carrefours principaux. Un giratoire donnera accès aux futurs quartiers «En Dorigny» et «Côtes de la Bourdonette».

Le rapport final de l'étude sera publié au printemps 2014 et l'avant-projet pourra être développé la même année. Le projet est cofinancé par la Confédération dans le cadre du PALM 2007 et du PALM 2012.

Inauguration de la RC1 requalifiée, tronçon EPFL

Le 2 juillet 2013, le premier tronçon requalifié de la RC1, le long de l'EPFL, a été officiellement inauguré. L'événement organisé en présence de l'ensemble des partenaires devant le Starling Hôtel au côté sud de la route a permis aux participants et au public de découvrir les nouveaux aménagements lors de promenades guidées.

**Malley – Gare de Renens – Arc-en-ciel
CHANTIER 2 / SITE E**

Malley

Le Schéma directeur intercommunal de Malley (SDIM) signé par Renens, Prilly, Lausanne et le Canton en 2012 est un instrument stratégique pour guider, sur des bases du développement durable, la mutation urbaine d'une plaine au potentiel exceptionnel. Plusieurs projets et études de planification sont en cours, fondés sur le SDIM. Y figurent le projet de quartier «Les Coulisses» avec la nouvelle avenue de Malley et le parc du Gazomètre, le projet du complexe sportif avec la rénovation de la patinoire et l'intégration d'une nouvelle piscine olympique, le réaménagement du secteur du Viaduc avec la transformation du Complexe Malley-Lumières et le prolongement du viaduc du Galicien, la requalification de l'avenue du Chablais, l'école du Censuy en phase de réalisation et les plans de quartiers pour les secteurs Chêne et Kodak ainsi que le projet du saut-de-mouton des CFF et les passages sous voies. Le Bureau du SDOL assume le rôle de plate-forme de coordination de l'ensemble de ces projets.

Une structure de gestion, pilotée par Renens et composée par les Communes, le Canton et le Bureau du SDOL, a été créée en mai pour garantir une mise en œuvre active des objectifs et lignes directrices du SDIM. L'analyse des ressources a abouti à la priorisation du sous-secteur Malley-Centre et plus particulièrement du projet de quartier *Les Coulisses*.

Les Coulisses

Un premier plan de quartier intercommunal, le PQ Malley-Gare, a été envoyé en décembre 2013 au Service cantonal de développement territorial pour examen préalable. Un deuxième plan de quartier, le PQ Malley-Gazomètre, est en cours d'élaboration depuis mars 2013. Les mises à l'enquête publique de ces deux projets sont prévues en 2014.

L'étude préliminaire pour les espaces publics, attribuée fin 2012, a permis de préciser les limites du domaine public, les superficies, la vocation et les usages des espaces publics ainsi que leurs coûts de réalisation. Un mandat a en outre été attribué pour élaborer un projet routier pour la future avenue de Malley et la rue de l'Usine à gaz. De plus, une réflexion pour ouvrir rapidement le parc du Gazomètre avec un aménagement provisoire est en cours.

Une stratégie pour développer le site des *Coulisses* a également été adoptée. Trois phases de développement sont prévues : désenclavement 2014-2015, colonisation 2016-2018 et consolidation 2017-2020.

Avenue du Chablais

Lancée en automne 2012 par Lausanne et Prilly sous le pilotage du Bureau du SDOL et en collaboration avec les tl, l'étude d'avant-projet pour le réaménagement de l'avenue du Chablais - «porte d'entrée» de Malley - se développera jusqu'en 2014. Ce réaménagement permettra d'améliorer l'image urbaine, la sécurité routière et la mobilité douce, ainsi que de renforcer le rôle d'interface des transports publics (halte RER, métro m1, tram t1 et bus). Six variantes d'aménagement portant sur le principe des voies bus ont été soumises pour évaluation du groupe décisionnel et des associations fin 2013. Le projet fait l'objet d'une demande de cofinancement par la Confédération dans le cadre du PALM 2012. Le début des travaux est prévu pour fin 2015.

Gare de Renens

Le pilotage du projet de réaménagement de la gare de Renens et de ses abords a été remis aux Communes de Renens, Chavannes-près-Renens, Crissier et Écublens. Le Bureau du SDOL continue d'assurer la communication globale du projet et exploite l'exposition permanente «Expo Gare de l'Ouest».

Du 29 mai au 27 juin 2013, les quatre Communes, les CFF et les tl ont soumis à l'enquête publique, au travers de l'Office fédéral des transports, les objets suivants : nouvel enclenchement ferroviaire, réaménagement des voies, quais et passage inférieur voyageur, nouvelle passerelle «Rayon Vert», aménagement des places nord et sud et extension du quai du m1 ainsi que déplacement de la voie 62. La 4^{ème} voie entre Lausanne et Renens ainsi que le saut-de-mouton faisaient également partie des éléments mis à l'enquête. Les plans ont pu être consultés dans les services communaux et des ouvertures régulières de l'Expo Gare ainsi que des stands à Renens ont permis au public de s'informer.

Par ailleurs, les quatre Conseils communaux ont adopté un même préavis intercommunal portant sur les travaux routiers prévus au sud de la gare de Renens pour accueillir la ligne de bus tl 25 dès août 2014. D'un coût de 3,9 millions de francs et première étape d'un ensemble de chantiers, ces travaux ont débuté en 2013.

Secteur Croix-du-Péage

Une étude du potentiel du secteur Croix-du-Péage (communes de Villars-Ste-Croix, Crissier et Bussigny) a été menée durant l'année 2013 afin d'évaluer différents scénarios de développement et le nombre de clients potentiels à moyen et long termes devant être pris en compte dans les études d'avant-projet du prolongement du tramway t1 de Renens vers Villars-Ste-Croix.

Zones d'activités Saint-Sulpice – Écublens CHANTIER 4 / SITE H

Vallaire-Venoge

Les Communes d'Écublens et de Saint-Sulpice, en collaboration avec le Bureau du SDOL, ont continué leurs études sur les questions foncières et financières que pose le projet de plan directeur localisé (PDL) du secteur Vallaire-Venoge et qu'atténuent désormais les nouveaux principes d'aménagement (densité, mixité, espaces publics) retenus suite à une étude menée dès fin 2012. Le projet de PDL sera finalisé en 2014 et remis aux services cantonaux avant consultation publique et soumission du texte aux deux Conseils communaux.

Espaces publics et mobilité douce CHANTIER 5

Délégué mobilité douce et Groupe vélo (GVOL)

Sous la responsabilité du délégué mobilité douce, le Groupe vélo de l'Ouest lausannois a désormais pris ses marques. Quatre rencontres en 2013 ont permis de traiter de nombreux sujets, en présence de représentants communaux et des associations ATE et ProVelo :

- Franchissement Écublens-Crissier
- Franchissement av. du Léman
- Masterplan Terminus – Pont Bleu
- Renens- secteur Gare de Renens (Place du 1^{er} Août, aménagements place, Vélostation)
- Contresens cyclables dans l'Ouest lausannois (yc rue de la Paix à Renens)
- RC1, RC82
- Étude vélos en libre-service (VLS)
- Stratégie de comptages vélos Lausanne-SDOL
- Prilly - stationnement vélos et divers aménagements (Fleur de Lys, route du Mont...)
- Chavannes – divers aménagements
- Écublens – carrefour Larges-pièces
- Semaine de la mobilité 2013, Cap sur l'Ouest 2014
- Av. du Chablais
- Révision du chantier 5 / Mobilité douce du SDOL

Vélos en libre-service (VLS)

L'étude d'opportunité et de planification du VLS a été validée par le Gropil du SDOL en février 2013. Des rencontres avec Publibike et avec Région-Nyon (exemple de gestion régionale du VLS) ont été organisées pour entamer une réflexion plus globale sur le mode de gestion et de développement des stations à l'échelle de l'Ouest lausannois et de l'agglomération.

Comptage vélos

La Stratégie de comptages vélos élaborée en commun avec Lausanne a été terminée au printemps 2013. Elle a permis d'intégrer, pour la première fois, la prise en compte de la mobilité douce dans le cahier des charges des futurs comptages régionaux qui auront lieu en 2014. Une quinzaine de points de comptages des vélos seront répartis dans l'agglomération, dont 3 situés dans l'Ouest-lausannois.

AFTPU

Dans le cadre du traitement des oppositions liées au projet de tramway t1, les délégués vélo de Lausanne et de l'Ouest lausannois ont analysé la sécurité des cyclistes et proposé des solutions complémentaires tout en tenant compte des contraintes posées dans cette phase de projet. Une séance de concertation a été organisée avec l'association ProVelo et la direction de projet pour présenter ces adaptations.

Cap sur l'Ouest 2014

Suite au succès de l'édition 2012, les Communes et la préfecture vont reconduire, pour le 28 septembre 2014, l'événement Cap sur l'Ouest. Le Bureau du SDOL prend une part active à l'organisation et participe aux séances de pilotage qui ont démarré fin 2013.

Semaine de la mobilité 2013

Le Bureau du SDOL a élaboré et diffusé un tout-ménage présentant les diverses activités mises en places par les Communes à l'occasion de la semaine de la mobilité 2013. Il a également participé à l'organisation de l'inauguration de la station de vélos en libre-service au sud de la Gare de Renens.

TRANSPORTS CHANTIER 6
--

Transports Publics : R14

La mise en place du réseau 2014 a vu la participation des huit Communes de l'Ouest lausannois, du Canton (SM), des Hautes Écoles, du Bureau du SDOL, des tl et des MBC. Le prolongement, dès août 2014, de la ligne 25 vers la gare de Renens en est un élément clé. Cette ligne profite des subventions de la Confédération dans le cadre du PALM 2007.

Le chantier 6/Transports publics du SDOL s'oriente vers un rôle de plateforme de planification stratégique qui sera notamment mise à contribution dans l'élaboration du futur Plan directeur intercommunal de l'Ouest lausannois dès 2014. L'amélioration du maillage autour de la gare de Renens et l'amélioration de la desserte dans le secteur nord-ouest de l'Ouest lausannois sont au programme.

Stationnement - P+R

Menée en 2012 avec les huit Communes de l'Ouest lausannois, Lausanne, PolOuest, le Canton et le Bureau du SDOL, la première phase de l'étude Parking-Relais (P+R) s'est terminée début 2013. Elle a permis de définir la clientèle cible, les sites favorables ainsi que les grandes échéances pour la mise en place des P+R. Des sites favorables à court terme (2014) et à long terme (2025) ont été proposés pour les P+Rail, P+R d'agglomération et P+R communaux. Les discussions postérieures à cette première phase tendent à favoriser les P+R communaux au vu de l'offre existante et du risque de générer un trafic de transit par de nouveaux grands P+R d'agglomération. La planification et la mise en œuvre d'éventuels P+R communaux (deuxième phase de l'étude) devraient être menées directement par les communes intéressées.

Stationnement - inventaire

Un inventaire du stationnement dans l'Ouest lausannois a été mené entre août 2012 et novembre 2013 sous la responsabilité de la Commune de Chavannes-près-Renens. Il recense, dans une base de données géo-référencées, l'offre de stationnement public et la réglementation en vigueur dans l'Ouest lausannois. Il est prévu de confier un mandat pour mettre en place un guichet cartographique accessible par Internet servant d'outil aux Communes dans la gestion de leurs données locales (SIT). Des responsables communaux se chargeront de la mise à jour des données en coopération avec PolOuest.

Coordination des chantiers

La conjonction de chantiers prévus ces prochaines années s'annonce très importante (gare de Renens, tramway, requalifications routières, franchissements mobilité douce, déviations des réseaux souterrains, etc.). Une coordination étroite entre tous les intervenants s'impose afin de limiter les impacts des travaux sur le trafic routier et le réseau des bus. Le Bureau du SDOL a fait une demande à la Ville de Lausanne en vue d'utiliser l'outil informatique (SISOL) avec lequel elle recense les chantiers à venir.

Par ailleurs, le Bureau du SDOL a pris temporairement en charge le secrétariat d'une cellule de coordination de chantier, composée de représentants des Communes, du Canton, des Services industriels ainsi que des utilisateurs de la voirie: PolOuest et tl. Cette cellule ne dictera pas le rythme des chantiers. Son rôle se limitera à identifier les conflits éventuels entre chantiers parallèles et à gérer leurs impacts cumulés sur le trafic routier et sur le réseau bus.

Patrimoine bâti et naturel CHANTIER 7
--

Réseau écologique

L'étude du réseau écologique entreprise en 2011 par la Ville de Lausanne, les Communes de l'Ouest lausannois et le Canton s'est achevée en décembre 2013. Elle a permis de dresser un inventaire ainsi que de définir des objectifs biologiques. Le rapport propose des mesures et recommandations pour la prise en compte du réseau écologique dans les planifications urbanistiques et dans la gestion des espaces verts. Le Gropil du SDOL se prononcera sur ce rapport en 2014.

Renges-Venoge

Menées par le Bureau du SDOL pour la Commune d'Écublens et le Canton (SDT et DGE), des études test ont débuté en 2013 sur le secteur Renges-Venoge, l'un des cinq grands espaces reconnus comme «parc d'agglomération» par le PALM. La grande valeur agricole et patrimoniale de ce site autour du hameau villageois de Renges demande une attention particulière, notamment dans le traitement des franges urbaines. Des ateliers permettent à trois groupements d'urbanistes-paysagistes de confronter leurs idées afin de «tester» les possibilités du secteur avec l'aide de représentants de la commune d'Écublens, du Canton et du Bureau du SDOL ainsi que d'experts. Des portes ouvertes aux ateliers auront été prévues au début 2014. La démarche doit aboutir à une image directrice du secteur.

Ensembles bâtis

Les nombreux grands ensembles construits dans l'Ouest lausannois au 20^{ème} siècle constituent un patrimoine marquant que les recensements existants prennent peu en compte, s'intéressant davantage aux objets architecturaux individuels. La pression démographique soumet ce patrimoine à des transformations pouvant le dénaturer, voire à des destructions.

Lancée par les huit Communes et le Canton (SDT) et placée sous le pilotage du Bureau du SDOL et l'accompagnement du Canton (SIPAL), une étude a été confiée fin 2013 au professeur Bruno Marchand (EPFL) dans le but de réaliser un état des lieux, une évaluation de la valeur de ces ensembles bâtis, ainsi qu'une stratégie de valorisation. Les résultats de l'étude seront disponibles mi 2014 et pourront être valorisés dans le cadre de l'élaboration du Plan directeur intercommunal.

Agglomération Lausanne-Morges Fonctionnement

Le Bureau du SDOL participe à l'étude «Conception, analyse et évaluation des options et des variantes d'organisation du Bureau du PALM» menée par l'UCA (Unité cantonale de conseil et d'appui en management et organisation).

En 2013, le Bureau du SDOL a participé à 5 séances du Copil PALM et à 11 séances du GT PALM.

Mesures infrastructurelles

PALM 2012

Dans le cadre du PALM 2012, quelque 300 millions de francs d'investissements ont été annoncés pour les mesures infrastructurelles de mobilité dans le secteur de l'Ouest lausannois. La Confédération a admis en 2013 un cofinancement de 35 % pour ces mesures infrastructurelles.

PALM 2007

Le Bureau du SDOL a soutenu les Communes pour les demandes de contribution à transmettre à la Confédération via le Canton dans le cadre des mesures du PALM 2007.

Parmi les mesures en cours de réalisation, ou prochainement en réalisation figurent :

- Mesures 13a Réseau de bus TP Lausanne
 - o *ligne 25, prolongement vers la gare de Renens (en cours): 15,7 millions de francs, dont 27 % seront cofinancés par la Confédération.*
- Mesures 5a Réaménagements des routes principales :
 - o *RC1, tronçon UNIL: 7,5 millions de francs, dont au moins 20 % seront financés par la Confédération.*

Mobilité douce

Le Bureau du SDOL a poursuivi ses tâches de coordination et de suivi des mesures de mobilité douce qui seront cofinancées via le PALM 2007. Il a également participé aux séances du groupe mobilité douce du PALM qui suit des projets tels que le stationnement vélo, le jalonnement vélo, le vélo en libre-service et examine des conventions liées aux mesures de mobilité douce.

Stratégie d'implantation de tours

Le Bureau du SDOL pilote, en collaboration avec les autres instances du PALM, l'étude de la stratégie pour l'implantation des tours dans l'agglomération Lausanne-Morges engagée en 2011. Le Canton et les Communes des cinq secteurs de l'agglomération y participent. Nécessitant l'accord de tous les partenaires sur un sujet sensible, l'étude devrait être validée début 2014. Elle sera alors rendue publique et pourra servir d'outil d'aide à la conception et à l'évaluation des projets de tour.

Outils de planification financière

L'élaboration d'un outil de planification financière à l'échelle du PALM s'est terminée fin 2013. La formation de super-utilisateurs a permis une première phase test. Le projet avait été initié en 2009 par les Communes de Crissier, Prilly et Renens. Son pilotage avait d'abord été assuré par le SDOL puis, à l'échelle du PALM, par le SDNL et le Canton (SM). Cet instrument de conduite stratégique offre une vision d'ensemble sur les investissements planifiés dans le cadre du projet d'agglomération et permet le suivi et la priorisation coordonnés des mesures infrastructurelles du SDOL, respectivement du PALM entre l'ensemble des partenaires concernés (Communes, Canton, tiers). Il peut également être appliqué aux mesures infrastructurelles communales. Il permet de gérer, selon leurs critères, les clés de répartition financière des projets et contribuera à répondre aux exigences de la Confédération pour le suivi et le financement des mesures infrastructurelles. Un élargissement de l'utilisation de l'outil par l'ensemble des agglomérations vaudoises est envisagé.

Axes forts

En 2013, les postes de chef de projet (100 %) et de collaborateur (50 %) des axes forts de transports publics urbains (AFTPU) pour l'Ouest lausannois ont été transférés des tl au Bureau du SDOL. La réorganisation permet de mieux faire valoir les intérêts des communes de l'Ouest lausannois dans ces grands projets de transports publics. Une coordination plus étroite en résulte, notamment avec les domaines de la mobilité douce, de l'insertion urbaine et de la qualité des aménagements urbains.

Au total, le SDOL pilote deux projets de tramway et un projet de BHNS.

Projet tramway t1 - Segment Galicien à Renens-Gare

En 2013, les activités se sont principalement concentrées sur :

- la résolution technique des oppositions suite à la mise à l'enquête publique de 2012,
- la préparation des appels d'offres en vue de la construction, précédée de l'analyse exhaustive des coûts demandée par les partenaires du projet.

Projet tramway t1 - Prolongement depuis Renens-Gare jusqu'à Villars-Ste-Croix

En octobre 2013, le Canton a attribué un budget d'études au prolongement de la ligne du tramway t1 jusqu'à Villars-Ste-Croix. La Confédération a confirmé l'horizon de réalisation (début des travaux d'ici 2018) et devrait financer 35 % des coûts imputables.

Le Bureau du SDOL a élaboré la stratégie de projet et notamment le principe «d'itération urbanistique», qui permet de prendre en compte les facteurs liés aux fortes mutations prévues dans le secteur et d'assurer ainsi la cohérence du développement.

En collaboration avec la direction de projet des AFTPU, le SDOL a élaboré et conduit les procédures d'appels d'offres. L'étude d'avant-projet a démarré en novembre 2013.

Projet BHNS t3 – de Lausanne Montétan à Crissier Administration

Le Bureau du SDOL a élaboré une stratégie globale de conduite de projet pour le tronçon de ligne de bus à haut niveau de service (BHNS) entre Lausanne Montétan et Crissier Administration. Cette stratégie a été approuvée par les responsables politiques des communes de Prilly, Crissier et Renens.

Face à l'ampleur du financement, une phase importante d'adaptation des projets communaux connexes ainsi qu'une analyse fine des investissements prévus doivent encore avoir lieu.

Le Bureau du SDOL participe encore, ou pilote parfois, des projets communaux connexes aux axes forts. Il participe également activement à l'élaboration des stratégies de communication pour les AFTPU.

ÉPURATION

COMMISSION INTERCOMMUNALE DE LA STATION D'ÉPURATION DES EAUX USÉES DE VIDY (CISTEP)

En 2013, M. Alain Clerc était le Conseiller municipal délégué pour notre commune aux séances annuelles de la commission qui a siégé à deux reprises, les 20 mars et 18 septembre. Le président de la CISTEP pour la législature 2011-2016 est M. Michel Odier, Conseiller municipal au Mont-sur-Lausanne.

Pour mémoire, la commission est composée d'un représentant pour chacune des 13 communes qui déversent leurs eaux usées dans la station d'épuration de Vidy (Lausanne, Chavannes-près-Renens, Cheseaux-sur-Lausanne, Crissier, Ecublens, Epalinges, Jouxteus-Mézery, Le Mont-sur-Lausanne, Prilly, Pully, Renens, Romanel-sur-Lausanne et Saint-Sulpice).

Le rapport d'activité de la STEP de Vidy, que nous renonçons à publier dans le présent rapport de gestion communal, est à disposition au Greffe municipal pour consultation.

COMMISSION INTERCOMMUNALE « CONCENTRATION DES EAUX USÉES DE LA MÈBRE ET DE LA SORGE »

La Commission de l'Entente intercommunal de Mèbre-Sorge (M+S) s'est réunie à cinq reprises durant l'année 2013, soit :

- Le 23 janvier, elle a pris connaissance que le Conseil communal de la commune de Chavannes-près-Renens a refusé le projet de budget 2013 de l'Entente. Elle a pris acte, que seules les dépenses indispensables à son fonctionnement de base peuvent être engagées, que les travaux en cours peuvent être terminés et qu'aucun nouvel investissement n'est possible (Réhabilitation du collecteur intercommunal compris) ; L'Entente devant rester dans cette situation aussi longtemps que le Conseil communal de Chavannes-près-Renens ne reviendra pas sur sa décision.
- Le 12 mars, la Commission a été informée que les membres du bureau, accompagnés de municipaux chavannois, ont rencontré des représentants du Conseil communal de la commune de Chavannes-près-Renens. Cette rencontre a permis d'expliquer l'historique de la clé de répartition actuelle et les conséquences, sur le fonctionnement de l'Entente, du refus du budget de M+S par le Conseil communal. Le bureau RIBI a informé la commission sur les diverses actions entreprises, notamment avec la Direction Générale de l'Environnement, en vue de la révision de la clé de répartition.
- Le 16 avril, elle a validé les comptes de l'année 2012.
- Le 27 juin, elle a confirmé, après consultation des municipalités membres de l'Entente, que le projet de nouvelle répartition des coûts de fonctionnement se fera sur les critères, de consommation d'eau par bassin versant et de longueur des tronçons de collecteurs utilisés.
- Le 19 septembre, elle a validé le projet de budget 2014.

Service d'entretien

Le bureau Masotti Associés SA a effectué tous les travaux d'entretien courants et a rendu compte de son activité à la Commission. Il a effectué régulièrement des contrôles afin de détecter les dysfonctionnements éventuels et intervenir selon situation, notamment après les périodes de crues (déversements de liquides pouvant polluer les eaux de surface ou souterraines sur les berges ou dans les cours d'eau). Lors des visites de contrôle sur l'ensemble du secteur M+S et dans la mesure où cela est possible sans faire intervenir les services de voirie, le service d'entretien effectue le ramassage d'objets jetés dans les cours d'eau. (vélos, chariots, batteries etc.).

Météo 2013

Il est relevé les événements météo suivants, soit : la période très froide des mois de janvier-février, suivie d'une constance pluvieuse au printemps, jusqu'à fin juin. L'été a été beau et relativement sec, les précipitations reprenant à l'automne jusqu'en fin d'année. Les nombreux épisodes de pluie ont ainsi provoqué des rejets d'eaux mélangées EC/EU à la Mèbre et à la Sorge, par les déversoirs étant donné que les réseaux EU communaux collectent encore trop d'eaux pluviales et de drainages.

Deux événements notables se sont produits en 2013, en ce qui concerne les pollutions : ce sont les déversements continus en mars, suite à une obstruction sur le réseau des communes d'amont de la Mèbre, ainsi que les déversements d'eaux usées détournées lors des travaux de chemisage du collecteur intercommunal secteur 3, en juin.

Travaux effectués sur les ouvrages intercommunaux - Investissements

Suite à des travaux de rénovation du système séparatif dans le secteur de la gare effectué par la commune de Renens, des modifications ont été nécessaires durant le 1^{er} semestre 2014 sur les raccordements sur le collecteur intercommunal et sur la Mèbre à l'intérieur du voûtage.

Le secteur 3 (Préfaully-Blancherie sur la Mèbre) du collecteur intercommunal M+S a été chemisé entre janvier et juin 2013, travaux préparatoires, génie-civil et curages compris.

Les déversoirs du Pontet et de la Mouline ont été équipés de sondes de mesures suivies par le bureau Ribl S A.

ERM

(ASSOCIATION INTERCOMMUNALE POUR L'ÉPURATION DES EAUX USÉES DE LA RÉGION MORGIEENNE)

Elle traite les 5 % env. de nos eaux usées, soit celles provenant du quartier "En Vallaire" au Nord de la route Cantonale. En plus, l'ERM récupère une partie de nos huiles minérales et végétales.

La récupération des déchets toxiques de notre commune (déchets spéciaux ménagers) par l'ERM a pris fin au 31.12.2008. En l'absence de convention établie entre notre commune et l'ERM, c'est désormais Valorsa qui gère tout le processus de traitement de ce type de déchets.

DOMAINES

FORÊTS DE LA COMMUNE (Rapport du Service Forestier Intercommunal de la Venoge, à Bussigny)

La surface soumise au régime forestier et propriété de la commune est de 15 hectares (y compris les propriétés sur Ecublens et Préverenges). La possibilité annuelle de coupe, basée sur un mémoire datant de 1987 est de 70 m³t. Ce prélèvement annuel permet de garantir l'équilibre des âges de l'ensemble des peuplements. Précisons que depuis 2010, la gestion de nos forêts est certifiée conforme aux directives des labels « FSC » (Forest Stewardship Council, no 1253) et « PEFC » (Programme for the Endorsement of Forest Certification Schemes), dès lors, nos exploitations répondent aussi aux exigences des principales associations de protection de la nature (WWF et Pro Natura).

Subventions, projet soins aux rajeunissements 2012-2015

L'Etat et la Confédération aident les propriétaires forestiers par le biais de subventions octroyées pour les travaux effectués dans les jeunes forêts. Le garde forestier assure la direction et surveillance des chantiers ainsi que le suivi financier du projet.

Organisation du service forestier communal

La commune est liée par un contrat de gestion, degré 1, avec le Groupement intercommunal de la Venoge ; dès lors, la surveillance, la planification de tous les travaux entrepris en forêt ainsi que la vente des bois incombent au garde forestier, M. Laurent Robert, en collaboration avec M. Alain Clerc, Municipal. L'Inspecteur des forêts veille au respect de l'application de la loi forestière et au plan de gestion forestier. Après analyse des prix, les travaux de façonnage, de débardage et de sylviculture ont été exécutés par une entreprise forestière répondant aux directives (MSST) de la commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail.

Travaux entrepris durant l'année

Plantations (0)

Grâce à la consolidation naturelle des surfaces, nous n'avons pas eu recours aux plantations durant cet exercice.

Sylviculture et fauchage (11'200 m²)

Ce chapitre traite des travaux forestiers exécutés à intervalles réguliers dans les jeunes forêts. Aussi, dans les plantations, deux fauchages sont accomplis chaque année et lorsque les arbres atteignent une hauteur de 2 mètres, nous procédons chaque 5 ans à une sélection des tiges.

Exploitations forestières normales (191 m³)

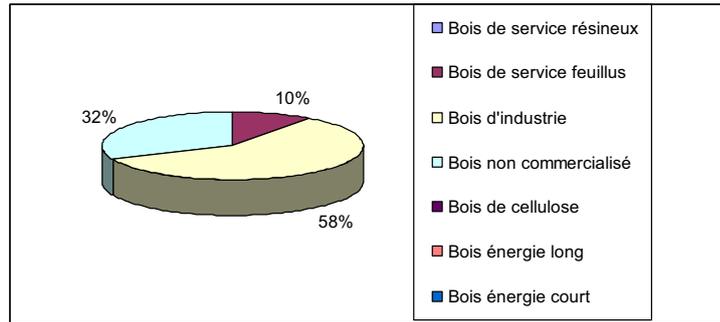
Durant cet exercice nous avons procédé aux éclaircies dans les secteurs suivants :

- Laviau lisière Est, sous forme d'éclaircie de sécurité ; chênes, peuplier.
- Laviau lisière Ouest, sous forme de réalisation pour créer une plantation ; peupliers.
- Ecublens, Valeyres, sous forme d'éclaircie de mise en lumière pour les jeunes forêts installées au Nord-Est le long de la route forestière ; peupliers.
- Préverenges, lisière Est, sous forme d'éclaircie de sécurité ; peupliers.

Eclaircies forestières forcées (chablis) (20 m³)

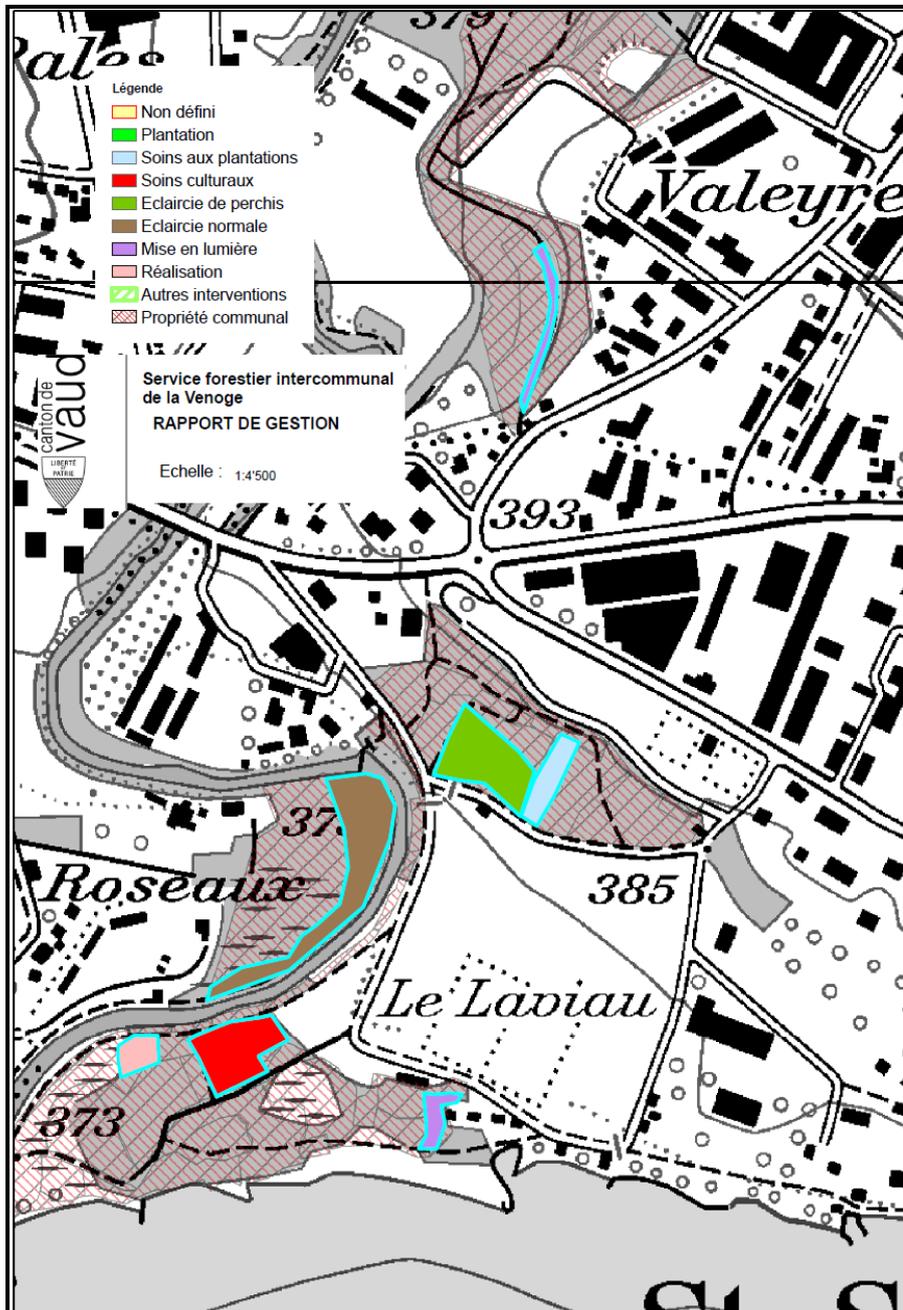
Le terme "chablis" désigne les arbres qui sont, soit secs, soit cassés, renversés ou attaqués par les parasites. A noter que le Garde forestier procède à une inspection sanitaire sur l'ensemble des propriétés forestières communales.

Utilisations des bois



Génie forestier et entretien des chemins

Ce chapitre implique l'entretien des chaussées à camion, des pistes de débardage, afin de rationaliser les travaux, les fauchages et les émondages sont effectués par un tracteur muni d'une scie et d'une épareuse. Ces travaux sont effectués en dehors des périodes de nidifications. Nous alternons chaque année, les secteurs exploités afin de garantir la diversité des espèces végétales.



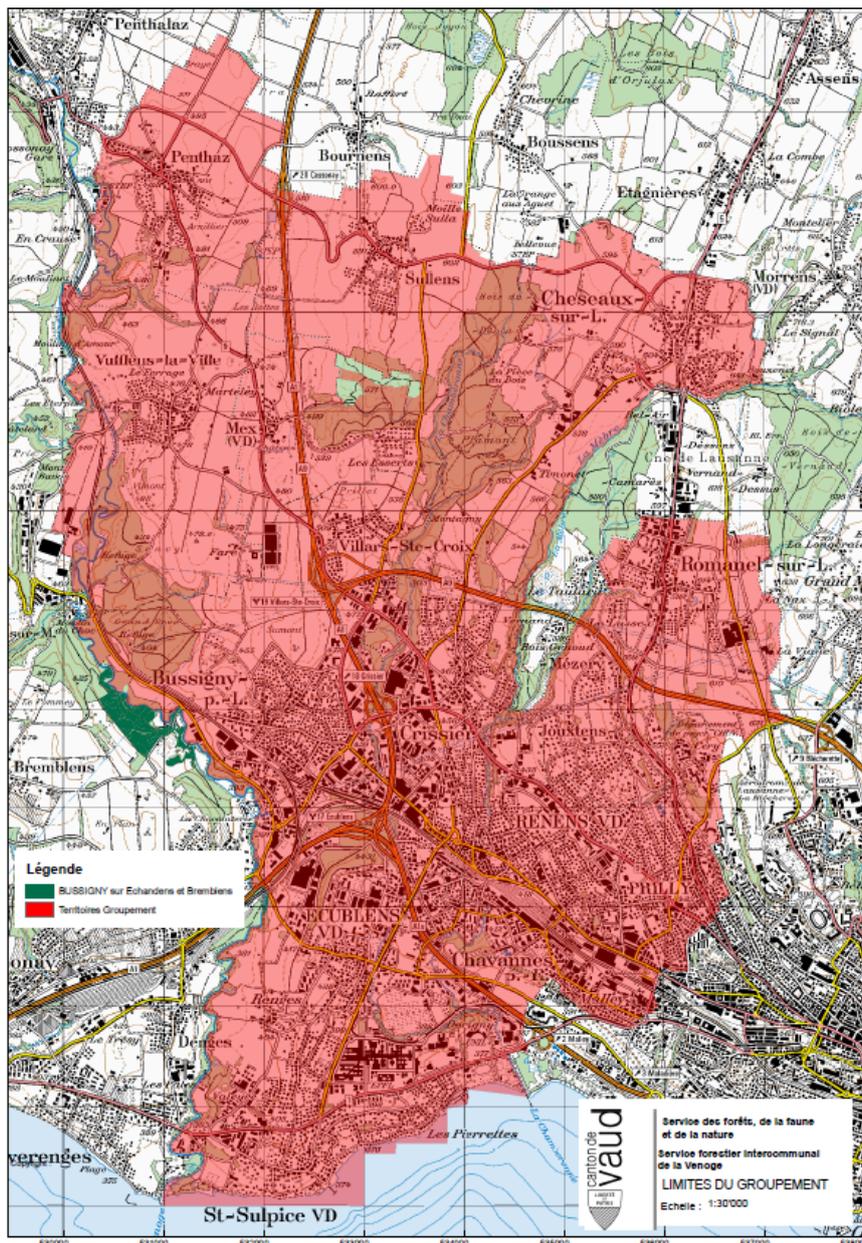
Groupelement du triage forestier intercommunal de la Venoge

Communes de Bussigny-près-Lausanne - Chavannes-près-Renens - Cheseaux-sur-Lausanne – Crissier – Ecublens – Jouxten-Mézery – Mex – Penthaz – Prilly – Romanel-sur-Lausanne – Renens – Saint-Sulpice – Sullens – Villars-ste-Croix – Vuflens-la-Ville.

Surfaces forestières gérées

444 hectares de forêts publiques (Confédération-Etat-communes)

228 hectares de forêts privées (500 propriétaires)



But

Le but du Groupement est de favoriser une gestion optimale des forêts sur les 15 territoires et de défendre les intérêts de ses membres. La partie opérationnelle est gérée par un garde forestier qui assume à la fois une fonction d'autorité publique (représentant du SFFN) et de gestionnaire des forêts communales.

Structure légale

La définition de l'entité groupement est définie dans la loi forestière à l'article 44a. Le Groupement est constitué d'une assemblée et d'un comité :

Président du comité	:	M. Jean-Claude Glardon, Municipal Bussigny
Vice-Président du comité	:	M. Christian Maeder, Municipal Ecublens
Membre du comité	:	M. Pierre Haemmerli, Municipal Cheseaux
Secrétaire du comité	:	M. Laurent Robert
Président de l'assemblée	:	M. Stéphane Rezso, Municipal Crissier
Secrétaire de l'assemblée	:	Mme Eliane Paley
Caissier comptable	:	M. Michel Gisclon
Garde forestier	:	M. Laurent Robert

Séances de l'assemblée et décisions

Deux assemblées générales ponctuent l'année pour traiter les aspects financiers et la gestion forestière; dans cette perspective, chaque commune délègue son représentant aux assemblées.

L'assemblée ordinaire pour les comptes et la gestion a eu lieu le 19 mars 2013 à Ecublens. La deuxième assemblée ordinaire consacrée à l'étude du budget, a eu lieu le 18 septembre 2013 à Jouxens-Mézery.

Séances du comité

Les attributions du comité figurent à l'article 16 des statuts du Groupement, en résumé, il dirige et administre le Groupement. Les objets particuliers qui ont mobilisé l'attention du comité, mis à part l'organisation des assemblées générale sont :

- suivi du mandat pour l'élaboration des plans de gestion des forêts
- suivi du mandat pour l'élaboration de la desserte fine
- suivi du mandat pour le calcul de la potentialité du bois énergie
- organisation et participation à l'exposition régionale Flores 2013
- recertification des forêts et signatures des conventions
- analyse de l'impact du degré d'intégration 2 pour les membres du Groupement
- demande de prêt FIF sans intérêts (Fonds d'Investissement Forestier) pour financer les travaux dans les propriétés forestière privées en zone de forêts de protection

Contrats de gestion

Le Groupement a établi un contrat de gestion avec chacun de ses 15 membres. Concernant les propriétés forestières de l'Etat, un contrat de gestion a aussi été signé. L'ensemble des propriétaires publics a choisi le degré de gestion 1 qui implique que toutes les factures et revenus sont comptabilisés par les communes après avoir été consultées ou validées par le garde forestier. A noter que dès 2017, les communes auront la possibilité de conclure des contrats de gestion degré 2, si elles le désirent. La différence fondamentale entre ces deux degrés résidera dans une comptabilité unique gérée par le Groupement et une organisation globale de tous les travaux exécutés sur l'ensemble des propriétés forestières.

Convention avec l'Etat

Le Groupement a signé une convention dans laquelle il s'engage à mettre à disposition de l'Etat, son garde forestier, uniquement pour les tâches étatiques et selon un tarif calculé en fonction de la complexité de la gestion forestière de chaque groupement.

GESTION DES DÉCHETS

VALORSA - Société pour la gestion des déchets du périmètre Ouest

Année 2013 – L'année des déchets

« On en a beaucoup parlé et dans une année, on en parlera presque plus ». Un adage qui sied à la mise en œuvre de la loi fédérale sur les déchets dans son principe de pollueur-payeur. Une action menée tambour battant sur le périmètre de Valorsa en accord avec plus de 70 autres communes.

Fin 2012, réflexions politiques et règlements étaient en place dans la grande majorité (95) des 101 communes du périmètre avec 84 en taxe au sac et 11 en taxe au poids. Le 1^{er} janvier 2013 marqua le début de la vague des sacs blancs. Le gris ne fut jamais de rigueur, le mélange des sacs noirs et blancs n'a pas eu lieu, la population vaudoise a d'entrée de cause joué le jeu.

La fraude fut systématiquement contrôlée en automne où Valorsa a fait le tour de toutes les collectes pour vérification. Deux communes se sont retrouvées avec plus de 5 % de déchets non conformes, quelques pratiques erronées ont pu être corrigées.

Des chiffres encore des chiffres. La mise en place de la taxation des déchets a induit moins de tonnes physiques à traiter et plus de chiffres de statistiques à produire. Les tonnages des déchets incinérables firent d'emblée une chute de moitié qui s'est maintenue tout au long des 12 mois. Une première analyse donne 3 clés explicatives.

Premièrement, le tri s'est affiné. Si les citoyens triaient déjà globalement bien, la population des bourgs et des villes a amélioré son geste de tri de 20 %. Effet qui se reflète dans l'augmentation des tonnages en déchetterie. Et que Valorsa a retrouvé dans l'autopsie des poubelles. Deuxièmement, un certain ralentissement économique au niveau européen a fait fléchir de 10 % la production de déchets en Suisse. Effet qui se retrouve dans toutes les usines d'incinération suisses. Et troisièmement, les déchets des entreprises grandes et petites, du primaire ou du tertiaire ont été définitivement traités de manière privée, sortis des déchets communaux, tant dans la collecte que dans les déchetteries. Effet qui se voit dans l'augmentation des tonnages de DIB (déchets industriels banals) collectés par les transporteurs.

La rétrocession financière du Concept Régional de Taxe au Sac s'est faite trimestriellement sur la base des acomptes prévus. Le décompte final est prévu sur mars 2014.

Les tonnages traités à Penthaz ne reflètent pas nécessairement tous ces récents mouvements des déchets. Valorsa SA, propriété des communes, a subi un marché exacerbé des déchets. Il n'est pas dans les attributions d'un périmètre d'avoir des pratiques commerciales sur les prix. Parallèlement, le périmètre a des tâches essentielles qui n'incombent pas aux entreprises privées, dont les communes actionnaires attendent qu'elles soient prises en charge en toute circonstance.

Le Conseil d'administration a donc mené une réflexion sur le rôle d'un périmètre de gestion des déchets, tel que décrit dans la loi vaudoise. Financés auparavant via une contribution par tonne de déchets incinérables, les services de conseil et de politique générale de gestion des déchets de Valorsa sont à repenser. Etude que le Conseil a entamée en 2013. Quant à la Direction, les travaux principaux ont porté sur la recyclabilité des plastiques et sur les réaménagements logistiques pour Tridel. Ces recherches sont menées conjointement avec les autres périmètres vaudois des déchets et leurs résultats seront diffusés auprès des communes courant 2014.

Toujours dans le cadre élargi d'une gestion cantonale des déchets, la campagne de communication a battu son plein. Entre Gedrel, Sadec, Strid, GedeChablais, GedeRiviera, la DGE et Valorsa près de 300'000 sets de table ont été distribués cet été. « Recyclez, Réparez, Réutilisez, Renoncez et Réfléchissez » placé sous l'assiette des Vaudois a été scanné moult fois à midi pour visiter le site Internet « Responsables.ch » qui soutient l'information aux citoyens sur tout le Canton.

Mais la collaboration interpérimètre a dépassé l'information, puisque GedeChablais et GedeRiviera ainsi que quelques communes du Jorat et de Lavaux ont rejoint le Concept Régional de Taxe au Sac (176 communes et 76 % de la population vaudoise au 1^{er} janvier 2014). Une uniformisation qui simplifiera la gestion des déchets pour l'ensemble de la population.

Les chiffres ci-dessous représentent les quantités de déchets gérées par Valorsa. Pour ses communes, le but du périmètre est de diminuer la part d'incinérables et de trouver les meilleurs débouchés pour les recyclables.

		2013 en tonnes facturées par Valorsa	2013 Destination	2013 Valorisation
Incinérables	Ordures ménagères	23349	TRIDEL	Chaleur/électricité
	Déchets encombrants	2013	TRIDEL	Chaleur/électricité
	Déchets industriels	10124	TRIDEL	Chaleur/électricité
	Boues d'épuration	5867	Incinérateur de Vidy Incinérateur de SAIDF TRIDEL	Chaleur
Recyclables	Papier	4943	1/3 carton papeterie européenne, 2/3 papier en papeterie suisse et française	Carton/papier recyclé
	Verre	5363	1/3 chez Vetropack, 2/3 en verrerie européenne	Bouteilles et isolation en verre
	Déchets compostables	2527	Compost en andain	Compost
	OREA appareils électriques	390	Centre de démontage et de recyclage SENS/SWICO	Métaux bruts/incinération
	Déchets spéciaux des ménages	106	CRIDEC	Traitement physico- chimique/incinération
	Déchets carnés	1316	GZM	Energie
	Conseils aux Communes	1 analyse	Analyse de gestion communale des déchets	Multiples conseils au quotidien
		Participation à la campagne cantonale de communication	Affichage sur tout le canton des principes des 5R	2 communiqués de presse

P O L I C E

**Comité de direction au 31.12.2013**

Représentant de Saint-Sulpice :

M. Jean-Paul **Meyer**, Conseiller municipal**Conseil intercommunal au 31.12.2013**

Représentants de Saint-Sulpice :

Mme Madeleine **Grzelak-Guidon**, Conseillère communale
M. Marcel André **Panzer**a, Conseiller communal

Cérémonie d'assermentation du 20 mars 2013 à Ecublens

Rapport de gestion 2013 pour Saint-Sulpice

Les éléments rapportés dans le rapport de gestion de la commune constituent un extrait de l'ensemble du travail réalisé par l'Association "Sécurité dans l'Ouest lausannois" au profit des huit communes du district.

Les membres du Conseil communal sont invités à prendre connaissance du rapport de gestion que l'Association édite, chaque année, conformément à ses statuts. Le rapport de gestion de l'Association est disponible auprès du Président du Conseil communal en 5 exemplaires, auprès des délégués de la commune au sein du Conseil intercommunal, auprès du Conseiller municipal en charge de la police, auprès du Secrétariat de la POL et sur internet à l'adresse www.polouest.ch.

Il est à relever que la Commission de gestion de l'Association est en charge de la vérification de la gestion de l'Association, tâche qui fait également l'objet de comptes rendus publics sur internet, à la même adresse.

En novembre 2013, la POL a rassemblé ses différents services basés à Chavannes, Prilly et Renens sur un seul site à la route des Flumeaux 41 à Prilly. Ce déménagement a été l'occasion d'une réflexion sur la structure organisationnelle de la POL et a introduit des changements qui se poursuivront en 2014, notamment pour ce qui concerne la Police de Proximité.

Comité de Direction et Conseil intercommunal

Le Conseiller municipal en charge de représenter la commune de Saint-Sulpice est M. Jean-Paul Meyer. En 2013, il a participé à 13 séances du Comité de Direction, au cours desquelles 55 décisions ont été prises.

Le Conseil intercommunal s'est réuni à 2 reprises en 2013. Les représentants de Saint-Sulpice au Conseil intercommunal sont au nombre de 2, soit Mme Madeleine Grzelak-Guidon, Vice-présidente, et M. Marcel André Panzera.

Répondant communal

Pour Saint-Sulpice, le répondant communal est le Lt Chappuis. Pendant l'année 2013, le principe d'une rencontre mensuelle entre le Municipal et le répondant de la POL s'est poursuivi. Les discussions ont essentiellement porté sur des points touchant à la circulation routière (problématique du stationnement au Laviau – contrôles de vitesse – circulation des vélos sur les chemins pédestres au bord du lac – contrôle de la bonne tenue des chantiers), à la tranquillité et l'ordre publics (match de football à risque "Sion-Genève Servette" - fréquentation bruyante de certains espaces publics au bord du lac) ainsi qu'à la prévention des cambriolages en organisant régulièrement des patrouilles en civil (tant en véhicule qu'à pied). Hormis ce dernier point qui a fait l'objet d'une attention particulière, il n'y a pas eu d'autre problématique conséquente ou de grande envergure à traiter.

Il est entendu que les éventuels aspects politiques d'un dossier sont toujours supervisés par le Commandant, soit le Maj F. Schaer.

Prévention et partenariats

Durant toute l'année, les collaborateurs de la subdivision Prévention & Partenariats ont œuvré à la réalisation et participé à toute une série d'actions et de campagnes sur la commune de Saint-Sulpice. Les contacts avec les différents partenaires ont été à nouveau très constructifs et enrichissants.

Les actions menées en 2013 dans le domaine de la circulation routière ont été les suivantes : "En forme pour la conduite" (alcool au volant); "Dégagez, Démarrez" (rappel sur l'importance de nettoyer les vitres des véhicules); "Cours de prévention routière et délinquance juvénile" (plus de 1'000 élèves du district répartis dans une cinquantaine de classes ont été sensibilisés) "Automobilistes-parents" (sensibilisation des parents sur leur comportement dans la circulation et sur le lieu d'attente aux abords des écoles); "Dans un giratoire... indiquez votre sortie" (rappel de l'usage obligatoire du clignotant en quittant le carrefour); "Vas-y mollo" (sensibilisation des jeunes en trottinette us égard aux autres usagers); "Merci de t'arrêter pour moi" (rentrée scolaire); "Cherchez le regard" (campagne sur le respect mutuel et l'anticipation entre piétons et conducteurs); "See You – Sois visible" (rappel sur l'importance d'être visible sur et aux abords de la route).

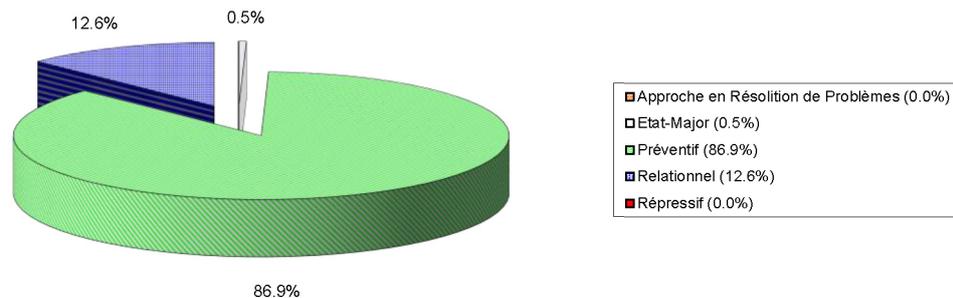


*Campagne de prévention "Vas-y mollo"
(sensibilisation des jeunes en trottinette us égard aux autres usagers)*

Diverses autres actions ont été réalisées, à savoir : "Cambriolages" (sensibilisation des habitants sur le phénomène des vols à la nuit tombée, ceci au travers de stands dans les centres commerciaux et de présences sur le terrain); "Pickpocket" (sensibilisation de la population au sujet des différents types de vols à l'astuce dans les commerces); "Beurk, encore un maître qui n'a pas fait son travail" (campagne en partenariat avec le service de voirie sur le thème des déjections canines); "Cérémonie des promotions" (présence préventive sur les lieux de fête); "Pour que vos loisirs restent des moments de plaisir" (sensibilisation sur les vols dans les véhicules et sur les lieux de détente); "Plus belle la ville" (campagne sur la problématique du littering).

D'autre part, le personnel de la subdivision a maintenu les contacts avec les jeunes en se déplaçant aux endroits où ils se réunissent.

Répartition des activités de la subdivision Prévention et Partenariats en 2013 à St-Sulpice



Poste de ville / police mobile

Le policier en poste à Saint-Sulpice est chargé de l'accueil au poste durant les heures d'ouverture et de vaquer à de nombreuses missions de proximité. Dans le cas où le policier est absent, les appels sont transférés au poste de ville d'Ecublens.

S'agissant du travail de la police mobile au profit de la commune de Saint-Sulpice, il y a lieu d'ajouter 46 actions à caractère préventif ou en relation avec des objectifs spécifiques sur le territoire communal.

Dans le sens contraire, l'agent du poste de ville n'a prêté son concours aux brigades d'intervention qu'à 20 reprises au cours de l'année, soit 11 fois pour des manifestations sur le territoire d'autres communes ou au CIGM (Centre de glace de Malley) et 9 fois durant la journée. Cela correspond à 9 % du temps de travail de ce policier.

Activités et objectifs

En 2013, parmi les nombreuses activités des policiers du poste de ville, nous pouvons citer par exemple :

- Evacuer les campeurs installés au bord du lac
- Soutenir la campagne de prévention cambriolages
- Contrôler le respect des règles de circulation par les cyclistes
- Marquer une présence et surveiller le stationnement notamment durant l'été aux abords des plages
- Contrôler le respect du règlement communal en matière de chiens tenus en laisse

Service de la signalisation

Le service de la signalisation, basé à Prilly, est composé de trois policiers et d'un collaborateur civil qui gèrent des travaux liés à la signalisation routière sur l'ensemble des 8 communes du district de l'Ouest lausannois. Leur activité comprend entre autres l'entretien de toute la signalisation, le contrôle des chantiers sur les plans de la signalisation et de la sécurité routière, ainsi que l'établissement de plans de circulation et la mise en place de signalisation lors de manifestations.

En 2013, à Saint-Sulpice, le service est intervenu à 39 reprises lors d'interventions réalisées sur des chantiers, notamment dans le cadre de la réfection de la rue du Centre. Les policiers sont également intervenus lors de 40 manifestations, dont le Marché villageois, les soirées spectacle de la Société de gym et la Course pédestre du Petit Port. Enfin, 47 interventions ont été réalisées pour la pose de compteurs routiers.

SERVICE DU FEU

SDIS CHAMBERONNE

1. Commission du Feu Intercommunale (CFI)

1^{er} semestre

- Mme STEINER Isabelle, Présidente	Municipale	Chavannes-près Renens
- M. MEYER Jean-Paul, Vice-président	Municipal	Saint-Sulpice
- M. FARINE Michel	Municipal	Ecublens
- M. COTTIER Michel	Membre	Chavannes-près-Renens
- M. MOSIMANN Pierre	Membre	Saint-Sulpice
- M. MASSON Claude, secrétaire	Membre	Ecublens
- Maj. LEGERET Christophe	Commandant	SDIS Chamberonne
- Cap. SARTIRANI MICHEL	Remplaçant	Cdt du SDIS Chamberonne

2^{ème} semestre

- M. MEYER Jean-Paul, Président	Municipal	Saint-Sulpice
- M. FARINE Michel, Vice-président	Municipal	Ecublens
- Mme STEINER Isabelle	Municipale	Chavannes-près Renens
- M. MOSIMANN Pierre	Membre	Saint-Sulpice
- M. MASSON Claude, secrétaire	Membre	Ecublens
- M. COTTIER Michel	Membre	Chavannes-près-Renens
- Maj. LEGERET Christophe	Commandant	SDIS Chamberonne
- Cap. SARTIRANI MICHEL	Remplaçant	Cdt du SDIS Chamberonne

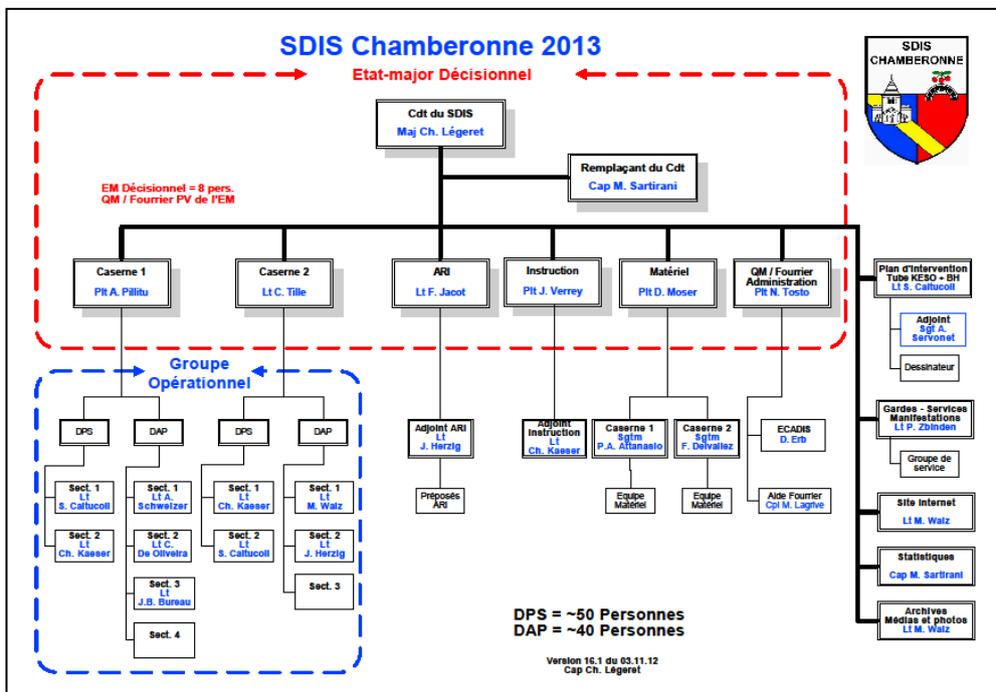
2. Etat-major

- Commandant	Maj LEGERET Christophe
- Remplaçant commandant	Cap SARTIRANI Michel
- Responsable du site A + DPS	Lt TILLE Cyrille
- Responsable du site C + DAP	Pit PILLITU Antonio
- Responsable de l'instruction	Pit VERREY Julien
- Responsable des ARI	Lt JACOT Frédéric
- Responsable du matériel	Pit MOSER Didier
- Quartier-maître / Fourrier	Pit TOSTO Natale

3. Chefs de sections

- Section DPS caserne 1	Lt CAÏTUCOLI Stephan
- Section DPS caserne 2	Lt KAESER Christophe
- Section DAP 1 caserne 1	Lt SCHWEIZER Aude
- Section DAP 2 caserne 1	Lt DE OLIVEIRA Carlos
- Section DAP 3 caserne 1	Lt BUREAU Jean-Baptiste
- Section DAP 1 caserne 2	Lt WALZ Michael
- Section DAP 2 caserne 2	Lt HERZIG Joannic
- Section de service	Lt ZBINDEN Pascal

4. Organigramme



5. Effectif 2013

- Au 1^{er} janvier 2013, celui-ci était de 100 sapeurs-pompiers et 3 civils (Mme Dominique Erb, M. Thierry Leroux et le Dr Jean-Claude Simon médecin-conseil du SDIS) pour arriver à 75 sapeurs-pompiers et 2 civils au 31 décembre 2013.
- 25 démissions dont :
 - 3 pour raisons personnelles et familiales.
 - 11 pour déménagement hors du SDIS.
 - 9 pour raisons personnelles, professionnelles ou études.
 - 1 pour exclusion suite à la non-participation aux exercices et non excusé.
 - 1 civil n'a plus été sollicité pour des formations camion école (permis C1).
- 5 recrues sorties des listes état au 1^{er} janvier 2013 pour non-participation aux cours de formation de base ou qui ont renoncé à leurs engagements avant ce cours.

6. Instruction

- Tout le SDIS a suivi 13h d'instruction. Avec pour thèmes :
 - Engagement Tonne-pompe.
 - Cordes – Nœuds.
 - Sauvetage par une échelle.
 - Lutte contre les fumées.
 - Revue du SDIS, avec pour thème la vie de tous les jours des pompiers volontaires.
- Pendant les 4 premiers exercices du SDIS la section a suivi en plus une formation spécifique à leur tâche de 14h30, soit sur 5 exercices recrues ont reçu une instruction relative et complémentaire à leur cours de formation de base.
- Les membres du Détachement de Premier Secours (DPS) ont suivi :
 - Travail du porte lance.
 - Sauvetage par une échelle.
 - Engagement type FEU 310 (intervention feu d'appartement dans locatif)
 - Engagement ARI et feu 101(intervention recherche de personnes et feu de voiture)
 - Fire Dragon, camion simulateur du Feu (voir ci-dessous).
- Les porteurs d'appareils respiratoires isolants (ARI) ont, quant à eux, été formés et instruits pendant 15h supplémentaires à leur instruction du SDIS et du DPS, soit dans les thèmes suivants :
 - Engagement depuis les véhicules.
 - Recherche en grande surface.
 - Engagement de longue durée.
 - Sauvetage de personnes.
 - Feu d'appartement.
- Avant d'être incorporés dans le groupe ARI les nouveaux porteurs ont suivi pendant 7h30 une formation spécifique d'introduction dans les thèmes suivants :
 - Introduction au port des appareils ARI.
 - Travail d'équipe.
 - Recherche à l'aveugle.
- Tous les porteurs ont effectué la piste d'entraînement de la Grangette avec ses tests ergonomiques et de performances ainsi que l'entraînement au massage cardiaque pour un total de 6h.
- Tous les membres DPS au bénéfice d'un certificat BLS-AED (réanimation et défibrillation) ont suivi : ou le recyclage obligatoire du certificat tous les 2 ans ou un exercice d'entraînement et de perfectionnement sur le BLS-AED et l'administration d'oxygène.
- Les sous-officiers se sont préparés pendant 3 cours de cadres, soit 7h30 qui traitaient de la grille d'exercices DAP du SDIS, soit : les thèmes d'exercices 1 à 4, la donnée d'ordre (OIMDE) et sur le nouveau matériel technique des équipements du SDIS.
- En plus de transmettre l'instruction lors de chaque exercice, les officiers ont suivi 4 cours de cadres officiers sur les thèmes d'exercices 2013, la méthodologie d'instruction, la fonction d'officier de service, la Revue et diverses reconnaissances de nouveaux bâtiments commerciaux, hôtels, industriels et quartiers d'habitations, ainsi que sur l'utilisation adéquate des 2 modules inondation et éclairage du Chambré52, ce qui fait 11h30 supplémentaires.
- Les Cadres ARI ont participé à un exercice de formation didactique pour la mise en place d'une leçon d'instruction et les directives cantonales en matière d'ARI, ainsi que les consignes internes du SDIS.
- Les chauffeurs machinistes poids-lourds ont suivi un exercice spécifique sur la conduite et les diverses machineries de nos véhicules d'intervention des deux casernes.
- Formation professionnelle externe : tous les porteurs du SDIS Chamberonne ont participé à une formation sur un camion simulateur de feu de la société Dräger Safety. Chaque sapeur a travaillé 1 heure intense sur l'extinction de foyer en milieu confiné sous extrême chaleur. Bien qu'organisé par le SDIS de Renens et Chamberonne, les SDIS voisins, soit Prilly, Renens, Sorge, Mèbre, Morget et EPFL y ont été associés. Cet exercice a coûté la somme de CHF 22'793.65, dont CHF 19'293.55 facturés aux SDIS associés. Le coût final s'est donc porté à la somme de CHF 3'500.10, soit un coût par porteur de CHF 116.90.

7. Cours de formation ECA 2013

- Les cours ECA suivants ont été suivis par des membres du SDIS :
 - 21 recrues ont suivi le cours de formation des sapeurs-pompiers au centre de formation de la RAMA pour un total de 42 jours + FOAD (formation ouverte à distance).
 - 39 sapeurs-pompiers ont suivi des cours à l'ECA pour un total de 136 jours, avec pour thèmes :
 - le rapport administratif des commandants.
 - la journée technique des commandants.
 - la journée technique pour les DPS.
 - la formation théorique pour les permis C1.
 - l'hydraulique de base, les tonne-pompes.
 - les transports d'eau.
 - les motopompes.
 - la sécurisation CH – DCH.
 - la formation des porteurs ARI.
 - les préposés à l'entretien des ARI.
 - les chefs de groupes.
 - les transmissions radio.
 - l'utilisation de la mousse et sur la ventilation.
 - les installations techniques, les moyens de transports.
 - la préservation des preuves.
 - l'aide à l'intervention.

8. Autres cours de formation 2013

- Formation au massage cardiaque et défibrillation (BLS-AED) aux Samaritains d'Ecublens :
 - 36 personnes ont suivi la formation ou le recyclage BLS-AED pour un total de 42 soirées.
 - 9 personnes du DPS ont suivi une formation spécifique sur l'oxygène d'une soirée.
 - 1 personne du DPS a suivi une formation spécifique RIT dispensée par la FSSP.
- Formation permis poids lourd C1-118 :
 - 5 personnes ont passé leur permis.
 - 5 personnes en formation pratique.
 - 4 personnes en formation théorique. Pour un total de 290 heures

9. Diverses gardes et manifestations

- Gardes dans les salles de spectacles :
 - Gardes diverses dans les salles du Motty, de la Plaine, de la Planta et du foyer paroissial.
- Manifestations :
 - Manifestations importantes :

Chavannes	Brûler des sapins de Noël
Ecublens	Rock - Band Night
Saint-Sulpice	Fête de printemps & Bonhomme Hiver
Chavannes	Comédie musicale
Ecublens	Echo des Campagnes
Chavannes	Journée scolaire et divers spectacles
Ecublens	Bavaria
Lausanne	20 kilomètres de Lausanne
Lausanne	Fête du bois des écoles primaires
Chavannes	Loto USL
EPFL	La Magistrale
Ecublens	Culte familiale
Ecublens	Culte de Noël
 - Manifestations du 1^{er} Août sur les trois communes du SDIS :

Chavannes	117 heures
Ecublens	172 heures
Saint-Sulpice	64 heures
Total	353 heures

Pour un total de 136 heures

10. Interventions

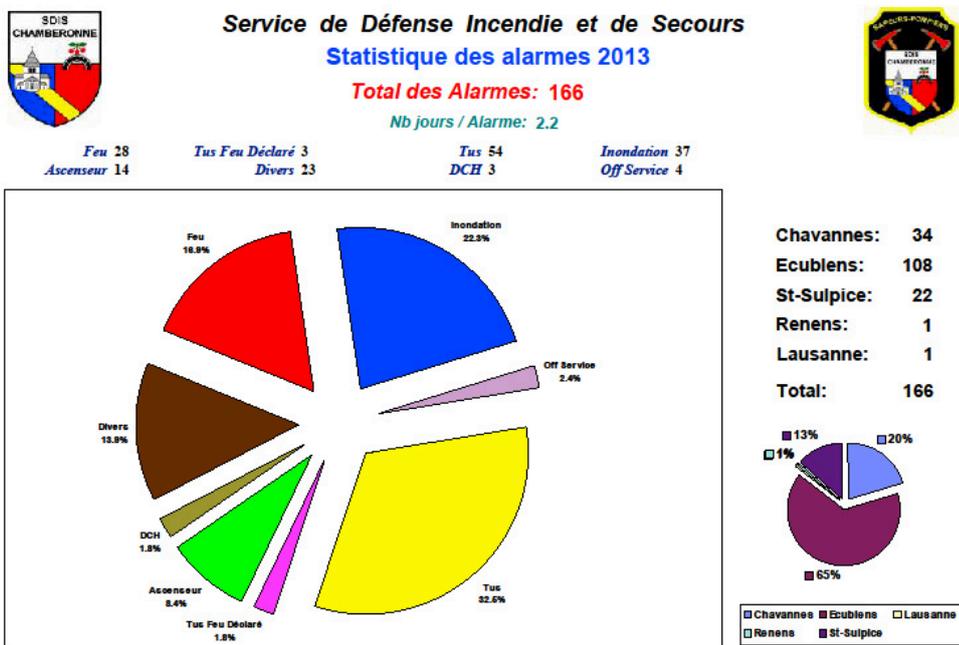
- Le DPS des deux sites est intervenu à 166 reprises sur les trois communes. En comparaison, en 2008 nous étions intervenus 131 fois, en 2009, 128 fois, en 2010, 126 fois, en 2011, 117 fois et en 2012, 133 fois. Si nous constatons de légères augmentations pour 2013 et une baisse en 2011 le nombre d'alarmes chaque année reste régulier.

- Les alarmes principales :

• Feu industrie Thévenaz-Leduc	Ch. de la Motte 5	Ecublens
• Feu d'une voiture (parking du foot du CSCE)	Rte de la Plaine	Chavannes
• Feu de container plus véhicule utilitaire	Av. de la Gare 34	Chavannes
• TUS réel court-circuit sur batteries d'appoint	Ch. du Dévent	Ecublens
• Prévention chute de glace depuis un toit	Pl. de la Gare 4	Renens
• Inondation d'un sous-sol de villa (Suite à la panne des pompes de relevage communal par 2x)	Ch. des Pierrettes 10	Saint-Sulpice
• Inondation d'un sous-sol de villa (Suite à la panne des pompes de relevage communal par 2x)	Ch. des Pierrettes 16	Saint-Sulpice
• Inondation industrie et des archives du CHUV	Ch. de Prévenoge 2	Ecublens
• Prévention suite à forte odeur de gaz (rupture du compresseur du frigo)	Av. de la Gare 77	Chavannes
• TUS industrie Thévenaz-Leduc (Conduite SPRINKLER halle à papiers arrachée par un camion benne)	Ch. de la Motte 5	Ecublens
• Inondation parking tête SPRINKLER arrachée	Rue de la Mouline 2	Chavannes
• TUS suite à dégagement de fumée (CSCE) (Défaut technique de la chaudière)	Rte du Bois 27	Ecublens
• Feu industrie Diffulivre (Défaut technique de la chaudière à pellet)	Rue des Jordils 41	Saint-Sulpice
• Sauvetage d'une fillette bloquée dans une chambre	Av. du Lemman 18	Saint-Sulpice
• Feu de cave bâtiment locatif	Ch. de Champ-Colomb 6	Ecublens
• Prévention feu suite à DCH Cas_2 (Garage auto carrefour flaque d'essence importante)	RC Dorigny	Chavannes
• Sauvetage d'un chat avec la tête coincée à l'extérieur d'une fenêtre ouverte en imposte	Ch. de Veilloud 17	Ecublens
• Sauvetage d'un enfant bloqué dans une chambre	Av. du Tir-Fédéral	Chavannes
• DCH et sécurisation UNIL parking Amphimax	Rte de la Sorge	Ecublens
• Feu de containers lancés sur la route	Rue du Villars	Ecublens
• Inondation d'un sous-sol de villa (Fait suite à la panne des pompes de relevage communal)	Ch. des Pierrettes 6	Saint-Sulpice
• Inondation d'un sous-sol de villa (Fait suite à la panne des pompes de relevage communal)	Ch. du Petit port 7	Saint-Sulpice
• DCH et sécurisation fuite du réservoir d'essence	Av. de la Concorde 8	Chavannes
• Feu industrie garage carrosserie	Rte Cantonale 182	Saint-Sulpice
• Feu industrie Thévenaz-Leduc	Ch. de la Motte 5	Ecublens
• DCH et sécurisation suite à accident de circulation	Ch. de l'Ochettaz 15b	Saint-Sulpice
• Feu d'une voiture arrêt bus entrée Bourdonnette	RC 76 C	Lausanne
• Prévention suite à forte odeur de gaz (Rupture du compresseur d'un congélateur)	Rte de la Maladière 28	Chavannes
• Feu appartement locatif (chambre d'enfant)	Av. du Tir-Fédéral 87	Chavannes
• DCH et sécurisation suite à accident de circulation	Carf. Crochy – Tir-Féd	Ecublens
• Feu industrie Thévenaz-Leduc	Ch. de la Motte 5	Ecublens

- Quelques graphiques pour illustrer ces 166 alarmes :

- Graphique général des alarmes



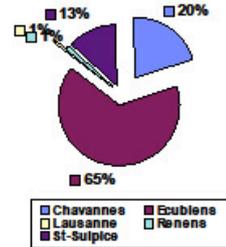
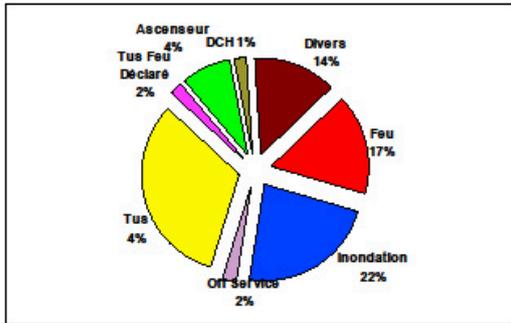
- Graphiques comparatifs des 4 dernières années



Service de Défense Incendie et de Secours Statistique des alarmes 2013

Total des Alarmes: 166

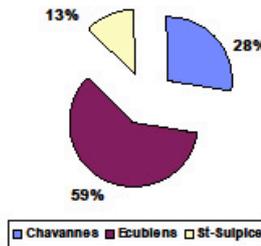
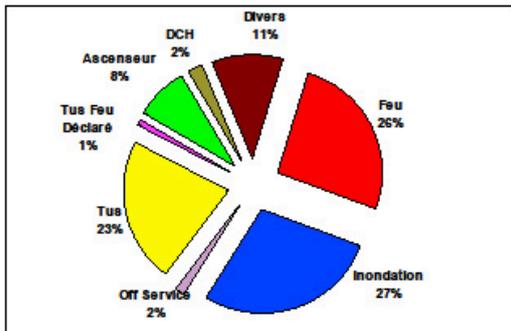
Nb jours / Alarme: 2.2



Chavannes:	34
Ecublens:	108
St-Sulpice:	22
Renens:	1
Lausanne:	1
Total:	166

Statistique des alarmes 2012

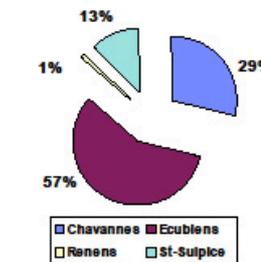
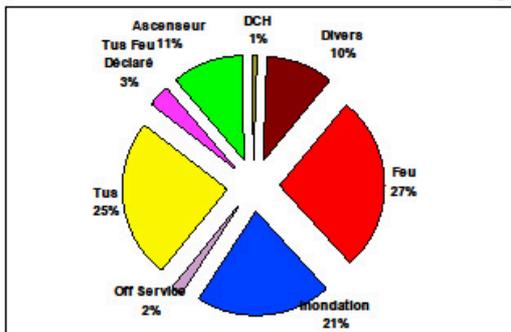
Total des Alarmes: 133



Chavannes:	37
Ecublens:	79
St-Sulpice:	17
Total:	133

Statistique des alarmes 2011

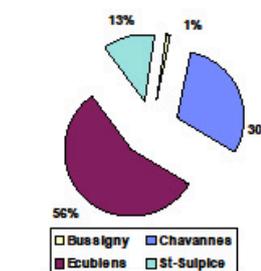
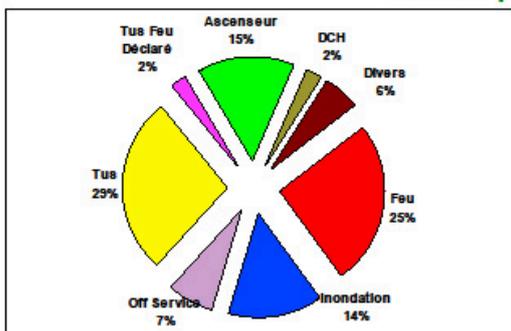
Total des Alarmes: 117



Chavannes:	34
Ecublens:	67
St-Sulpice:	15
Renens:	1
Total:	117

Statistique des alarmes 2010

Total des Alarmes: 126



Chavannes:	38
Ecublens:	71
St-Sulpice:	16
Bussigny:	1
Total:	126

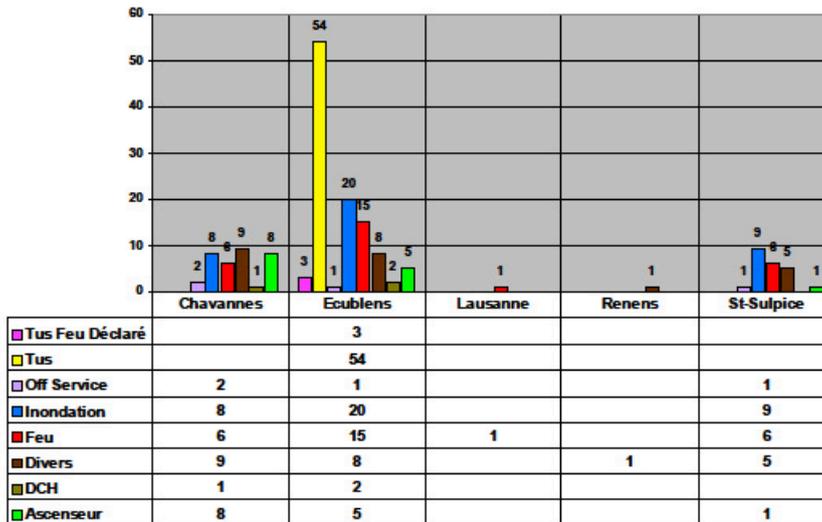
- Graphiques par types d'interventions



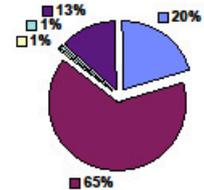
Service de Défense Incendie et de Secours
Statistique des alarmes 2013



Total des Alarmes: 166



Chavannes: 34
Ecublens: 108
St-Sulpice: 22
Renens: 1
Lausanne: 1
Total: 166



■ Chavannes ■ Ecublens □ Lausanne
 □ Renens ■ St-Sulpice

Etat au : 23.02.2014

Cap Ch. Légeret

- Graphiques par tranches horaires

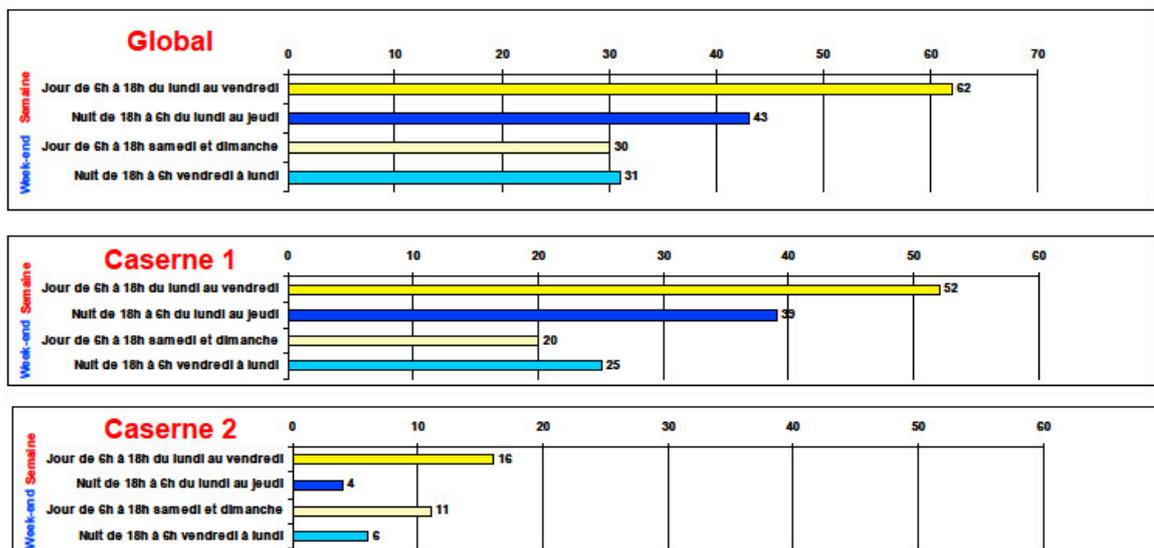


Service de Défense Incendie et de Secours
Statistique des alarmes 2013



Total des Alarmes: 166

Nombre d'interventions par tranches horaire



Etat au : 23.02.2014

Cap M. Sartirani

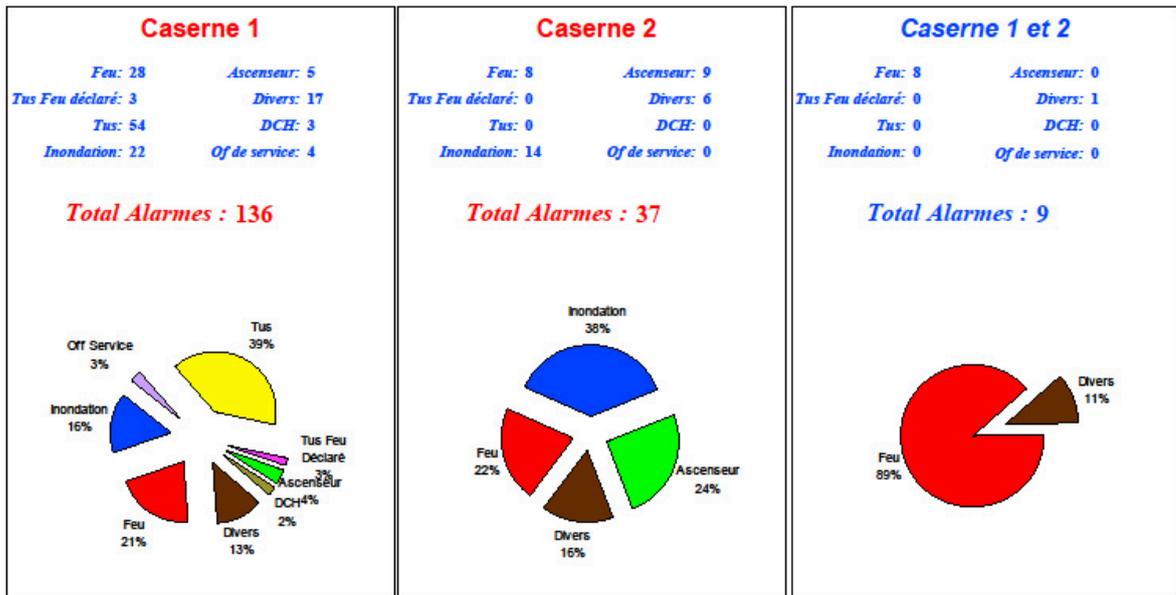
- Graphiques par sites de départ



Service de Défense Incendie et de Secours
Statistique des alarmes 2013
Par Caserne



Total des Alarmes: 166



Etat au : 23.02.2014

Cap M.Sartirani

Une statistique détaillée est disponible sur le site internet du SDIS :

http://www.sdis-chamberonne.ch/Pompier/Documents/01_Stat_SDIS_Internet_Graphique_2013_A4.pdf

11. Matériel

- Le dernier lundi de chaque mois, la section technique des deux sites effectue l'entretien courant du matériel, des véhicules et de l'équipement personnel des casernes.
- Les sections techniques se sont aussi occupées de transformer quelques véhicules pour qu'ils soient adaptés au nouveau matériel acquis durant l'année.

12. Véhicules

- Nos véhicules n'ont pas subi de transformations en 2013.
- Diverses réparations ont été effectuées sur le tonne-pompe Chambr022 et le TPM Chambr051 pour l'expertise, nous avons également dû changer le klaxon à 2 tons du véhicule officier de service Chambr03.

13. Diverses activités

- Les plus importantes :
 - Exercice de formation continue pour les 6 brigades de PolOuest. Elaboration et dispense d'un exercice d'intervention de grande envergure pompier au niveau du district Ouest regroupant la PolOuest, les SDIS du district, ainsi que USR. L'objectif étant de former la PolOuest à la gestion de la circulation routière lors d'événements importants et à la sécurité des intervenants.
 - Représentation du SDIS au concours cantonal de la FVSP, l'équipe tonne-pompe est sortie 1^{ère}, avec mention très bien et l'équipe motopompe est sortie 3^{ème}, avec mention très bien.
 - Continuation de l'activité physique hebdomadaire gérée et dispensée par un coach sportif professionnel, ainsi qu'un suivi médical en collaboration avec le Dr. Simon, ceci pour augmenter la réussite des tests de performance instaurés par l'ECA pour les ARI.
 - Organisation de l'exercice Fire Dragon au niveau district, il s'agit d'une formation sur un camion simulateur de feu de la société Dräger Safety.
 - Modification des aide-mémoires et consignes pour le personnel DAP et DPS, pour la bonne marche du service.
 - Formation technique du personnel DPS sur les nouvelles acquisitions de l'année.

- Plan canicule, mise en place d'une solution intercommunale des visites à domicile.
- Contrôle des bornes-hydrantes des 3 communes.
- Exercice d'envergure sur le site Victoria House à Ecublens.
- Revue du SDIS sur la commune de Saint-Sulpice, sur la vie des pompiers en général.
- Participation au recrutement cantonal, organisé conjointement par la FVSP et l'ECA.
- Elaboration du programme, des thèmes d'instructions et des groupes d'alarme pour 2014.
- Recrutement élargi sur les 3 communes pour 2014.
- Coordination pour divers gros chantiers sur Ecublens, Chavannes et Saint-Sulpice.
- Représentation au SDIS de Prilly lors de leur revue annuelle.
- Représentation au SDIS Sorge lors de leur revue annuelle.
- Représentation du SDIS au Téléthon les vendredi 6 et samedi 7.12.2013.
- Noël pour les enfants du SDIS.
- Fenêtre de l'Avent à Chavannes et Ecublens.

14. Commission du Feu Intercommunale

- Mutation au sein de la CFI :
 - Changement de Président au 1^{er} juillet (détail au point 1).
- Activités de la CFI :

En tant que Commandant, je vous relate quelques points, sujets importants qui ont été délibérés lors de nos séances :

- Acceptation du rapport d'activités du SDIS Chamberonne 2012.
- Acceptation des comptes du SDIS pour l'exercice 2012, après lecture du rapport de la fiduciaire.
- Mise en consultation pour validation par le canton du nouveau règlement intercommunal, suite à l'entrée en vigueur de la nouvelle Loi au 1^{er} janvier 2011.
- Traitement fiscal des soldes validation des retenues des charges sociales « brut pour net », selon divers courriers à l'ECA et la FVSP.
- Demande aux Municipalités concernant la nomination du futur sous-officier supérieur Mustafa Aydin et des futurs officiers chefs de section Franck Delvallez, Pierre-Alain Pascal et Anthony Servonet, sur proposition de l'EM.
- Acceptation de la proposition de l'EM de nommer les lieutenants Cyrille Tille et Frédéric Jacot officiers d'état-major au grade de premier-lieutenant.
- Demande de mise au concours d'une place de fourrier ou quartier-maître en remplacement du premier lieutenant Natale Tosto, démissionnaire suite à son déménagement.
- Courrier de remerciements aux entreprises laissant partir leur personnel aux interventions de jour.
- Acceptation du budget 2014 du SDIS et transmission aux Municipalités.
- Acceptation du programme d'instruction 2014 du SDIS, ainsi que des matières instruites sur proposition de l'EM.
- Autorisation de procéder au recrutement élargi pour 2014.
- Représentations diverses lors de manifestations du SDIS.
- Acceptation et procédure d'exclusion de certains membres du SDIS sur proposition de l'EM.

15. Conclusion

- Les buts fixés en début d'année ont été atteints, c'est-à-dire :
 - Assurer la permanence 24 heures sur 24 d'un officier de service.
 - Assurer les départs lors des interventions sur les trois communes.
 - Compléter les contingents des groupes d'alarme, spécialement de jour.
 - Compléter les manques en permis poids-lourd du personnel DPS.
 - Poursuivre l'instruction permanente aux membres du SDIS.
 - Assurer la bonne marche administrative et gestion du budget.
 - Concevoir la nouvelle convention et le nouveau règlement intercommunal.
 - Renouer et entretenir de bonne relation avec l'ECA et services communaux.
 - Rester présents sur les trois communes vis-à-vis de la population et des entreprises.
 - Montrer aux autorités, à la population et aux entreprises un service de défense incendie et secours avec des prestations professionnelles et opérationnelles en tout temps.
- Les points suivants sont encore à finaliser ou à réaliser :
 - Augmenter et maintenir l'effectif DAP du SDIS afin de garantir un réservoir de personnel pour assurer la relève au sein du DPS.
 - Maintenir les effectifs de jour du DPS en suffisance.
 - Continuer de garantir un officier de permanence en journée.
 - Trouver un nouveau fourrier dans l'effectif du SDIS.
 - Formation des permis poids-lourd du personnel DPS.
 - Finaliser la mise en place de la gestion administrative des activités, par rapport au traitement fiscal des soldes et indemnités.
 - Mise en place de la nouvelle convention et du nouveau règlement intercommunal.
 - Création d'un groupe de sapeurs formés à l'antichute sur notre matériel acquis.
 - Maintenir une qualité de formation optimale de tous les sapeurs DPS et DAP.

Pour terminer ce rapport, je remercie les Municipalités, la Commission du Feu Intercommunale (CFI), l'état-major, les officiers, sous-officiers et sapeurs, ainsi que M. Stéphane Oliva et Mme Carine Cottier, du Service de la Bourse de Chavannes, les 3 administrations communales pour l'aide qu'ils m'ont apportée, ainsi que la confiance qu'ils m'ont témoignée pour le bon fonctionnement du SDIS Chamberonne durant cette année de commandement 2013 et j'espère avoir répondu aux attentes des communes et de leur population.

*Le Commandant
Maj Christophe Légeret*

Liste des abréviations :

ACVS	Association cantonale vaudoise des samaritains
ARI	Appareil respiratoire isolant
BLS-AED	Basic life support (mesures de base pour sauver la vie) Automated External Defibrillation (défibrillation semi-automatique externe)
CFI	Commission du feu intercommunale
CPR	Cardio-pulmonary resuscitation (réanimation cardio-pulmonaire)
DAE	Défibrillation semi-automatique externe
DAP	Détachement d'appui
DCH	Défense contre les hydrocarbures
DPS	Détachement de premier secours
ECA	Etablissement cantonal d'assurance incendie et éléments naturels
EM	Etat-major
FOAD	Formation ouverte à distance
FSSP	Fédération suisse des sapeurs-pompiers
FVSP	Fédération vaudoise des sapeurs-pompiers
GAS	Groupe d'appui samaritains
MP	Motopompe
OIMDE	Schémas de la donnée d'ordre : Orientation, Intention, Mission, disposition particulière, Emplacements
SDIS	Service de défense contre l'incendie et de secours
TP	Tonne pompe
TPM	Transport de personnes et matériel
TUS	Telekommunikation und Sicherheit (télécommunication et sécurité, transmetteur d'alarme automatique)

PROTECTION CIVILE

OFFICE RÉGIONAL DE PROTECTION CIVILE (ORPC - ROL) - Rapport d'activité 2013

Organisation Régionale de Protection Civile – Lausanne Ouest

L'acceptation du rapport de gestion par l'Assemblée régionale de l'Organisation Régionale de Protection Civile étant postérieur à l'édition du présent rapport, celui-ci pourra être consulté dans son intégralité dès le 18 juin 2014 sur le site internet www.crissier.ch.

Les comptes 2012 de l'association de communes ont été adoptés le 30 avril 2013 par son Comité directeur et approuvés le 18 juin 2013 par son Assemblée régionale.

Elaboré en collaboration avec le Commandement de l'ORPC, le budget 2013 de l'association de communes a été adopté le 20 août 2013 par son Comité directeur et approuvé le 24 septembre 2013 par son Assemblée régionale.

Extrait du rapport du chef de l'organisation

1 Organisation et conduite de l'ORPC Région Ouest lausannois (ROL)

1.1 Missions principales du personnel professionnel

- Gérer et garantir les effectifs de l'organisation régionale de protection civile (ORPC).
- Mettre sur pied les rapports, cours de cadres et cours de répétition de compétence communale/régionale.
- Gérer et garantir l'état opérationnel des constructions, du matériel et des infrastructures de l'ORPC.
- Garantir l'état opérationnel de conduite et les engagements de l'ORPC avec les partenaires.

1.2 Effectif du personnel professionnel (au 31.12.2013)

L'effectif du personnel professionnel représente toujours 710 % d'ETP (équivalent temps plein) et concerne 10 personnes au 31.12.2013. Le potentiel humain des professionnels de l'ORPC sera réexaminé dans les périodes à venir et une adaptation devra être réalisée, au vu des exigences du domaine conduite opérationnelle et instruction, ainsi que d'éventuels départs à la retraite de collaborateurs engagés à temps partiel.

2 Instruction

2.1 Bilan de capacité de la FIROL (porteurs de pager)

Premier échelon d'intervention de l'ORPC, la Formation d'intervention régionale de l'Ouest Lausannois – FIROL, compte 93 personnes dans ses rangs au 31.12.2013. Cet effectif demande un entraînement spécifique et son renouvellement est une tâche continue du commandement de l'ORPC ROL.

La diversité des spécialistes qui la compose permet une activité étendue à l'assistance de personnes en hébergement et ravitaillement, à l'engagement de moyens techniques au profit des partenaires, à la conduite et l'exploitation de moyens d'aide à la conduite (AiC) à l'attention des Autorités et la collaboration avec les services communaux. Les contraintes professionnelles des incorporés de la FIROL influent sensiblement sur leur disponibilité au moment de l'alarme. L'aléatoire de leur entrée en service se doit d'être compensé par un effectif important, garantissant ainsi une disponibilité numérique et pluridisciplinaire suffisante à l'accomplissement de missions d'envergure, tant dans l'ampleur que la durée.

Aujourd'hui encore, la FIROL est composée d'astreints volontaires provenant des différents domaines de l'ORPC et représentant une formation où la proportion de cadres est trop largement dominante (env. 70 %). Cette situation était due principalement au fait que les cadres présentaient une plus-value quant aux jours de service nécessaires à l'exercice de cette fonction. Dans le nouveau cadre bataillonnaire, la FIROL sera constituée en une compagnie de type B, d'un effectif réglementaire de 117 personnes, structurée selon les règles d'une unité comportant le nombre de sections adapté aux besoins et conduite par un encadrement mieux proportionné. Un certain temps sera nécessaire au renforcement des contingents de spécialistes et à l'inversion des quotas cadres par rapport à l'échelon personnel. Les formations d'appui, deuxième échelon de l'ORPC ROL (FAR), apportent une relève indispensable dans la continuité de l'engagement.

2.2 Personnel incorporé, instruction et intervention

Au 31 décembre 2013, les contrôles de l'effectif dénombrèrent 726 incorporés formés, 378 en réserve et inactifs, soit une stabilité relative par rapport à l'effectif relevé une année auparavant. On doit malheureusement constater que depuis plusieurs années, les nouveaux incorporés ne compensent pas les départs et que le contingent de base est en diminution permanente (exemples 2012, 43 arrivées / 93 départs et 2013, 33 arrivées / 96 départs).

Instruction de base des cadres et spécialistes, perfectionnement

33 JEUNES INCORPORES ONT SUIVI L'ECOLE DE FORMATION DE BASE AU CENTRE DE COMPETENCE DU SSCM A GOLLION (CCPP).

57 personnes ont suivi des cours complémentaires aux centres d'instruction de Gollion, de la Rama à Lausanne, de Schwarzenburg et ainsi accompli 200 jours de service. Le maintien du quota des participants et jours de service de cette catégorie est aussi dû à la prise en compte des "paiements de galons", intitulés aussi stages pratiques et instaurés par le SSCM dès le 01.01.2010.

20 personnes ont obtenus des qualifications leur donnant accès à une formation de cadre et ont été promu à un grade supérieur.

COURS DE REPETITION, SERVICES D'ENTRETIEN, ENGAGEMENTS AU PROFIT DE TIERS

Pos	Domaine	Effectif *	Jours de service
1	Cours de répétition standards, reprise des connaissances de base, acquisition de nouvelles connaissances, entraînement du savoir-faire, appréciation des capacités et gestion des moyens. Aide dans le domaine sanitaire lors des dix journées du don du sang sur les sites de l'EPFL et de l'UNIL.	728	1782
2	Maintien de la capacité d'intervention de la Formation d'intervention régionale.	77	321
3	Entretien du matériel et des constructions.	46	140
4	Services d'utilité collective, interventions.	344	526
	Totaux	1195	2769

Commentaires par position :

1. Ces cours de répétition concernent les domaines du suivi de situation, de la télématique, de la protection atomique, bactériologique et chimique (NBC), de l'assistance, de la protection des biens culturels, de l'appui technique, du sanitaire, des transports, du ravitaillement, de l'exploitation des constructions et du matériel. La création et l'entretien des dossiers de conduite et planifications y sont compris.
2. La FIORL (Formation d'Intervention Régionale de l'Ouest Lausannois) a été entraînée dans des services "ad hoc". Ses éléments sont aussi concernés par les cours de la position 1. En 2013, comme en 2012, les membres de la FIORL sont toujours plus sollicités par les services d'utilité collective ce qui a pour effet de plafonner le nombre de participants et de jours de service de cette rubrique.
3. Afin d'optimiser l'efficacité des équipes de maintenance des constructions, les cours qui les concernent sont planifiés en dehors des activités des autres services. Ces services sont particulièrement avantageux, ils limitent les charges d'entretien.
4. L'appui à la collectivité et aux partenaires se répartit comme suit :

- Jubilé 50 ans de la protection civile suisse 1963 – 2013 :

Fondée en 1963, la protection civile a célébré tout au long de l'année 2013, ses 50 ans d'existence. Des événements ont été organisés sur le territoire suisse, par l'Office fédéral de la protection de la population, par les cantons et certaines régions :

Le 21 juin 2013 était la journée officielle, sur la Place du Palais Fédéral de Berne, regroupant des personnalités du monde politique et institutionnel, ainsi que des délégués représentants les cantons et régions; des activités telles que démonstrations, courses de VTT, jeux et discours officiels se sont succédées en ce jour de jubilé et chaque canton s'est vu offrir un plant d'arbre en commémoration de cet anniversaire; ce sont des cerisiers qui ont été plantés sur la piste d'exercices du Centre de compétence de la PCi à Gollion, en septembre dernier.

Un timbre-poste a été édité, ainsi qu'un livre commémoratif sous le titre « 50 ans de protection et d'assistance : la protection civile et la protection de la population en Suisse au fil du temps 1963-2013 ».

Dans le canton de Vaud, plusieurs passerelles en bois franchissant des cours d'eau ont été construites par les ORPC mandatées et dans leurs communes; pour terminer les festivités dans le cadre cantonal, une journée officielle a eu lieu dans la période d'Expo du Comptoir Broyard à Payerne, le 20 novembre 2013. Un stand de la PCi a été monté et a servi de lieu d'accueil pour la partie officielle, les visites, animations et démonstrations, ainsi que le concert et l'inauguration des nouveaux uniformes du Corps de Musique de la protection civile vaudoise.

- Tour de Romandie 2013 : Soutien à l'organisation des étapes du Tour de Romandie cycliste dans l'Ouest Lausannois (arrivée du 24.04.13 à Renens et départ du 25.04.13 à Prilly).

Quelques chiffres pour représenter l'investissement de l'ORPC dans cette manifestation régionale de grande envergure :

Depuis 2012, de nombreuses séances du comité d'organisation local (COL) où participe le commandant ORPC, assisté du chef logistique; des périodes d'instruction du programme de base régional ont aussi servi aux préparatifs et travaux.

Le 23.04.2013 ce sont 11 cadres et spécialistes qui s'activent sur les préparatifs logistiques (mat/trsp/rav)

Le 24.04.2013 environ 150 cadres et spécialistes (13 chefs secteurs/47 plantons – 65 au montage vaubans/plantons - 15 à la conduite/AiC au PC opération et 10 spécialistes logi-ravitaillement)

Le 25.04.2013 environ 56 cadres et spécialistes (conduite et coordination/montage base départ et remise en état des dispositifs), soit un total de plus de 215 jours/hommes sur 3 jours

- Destiny : Appui en renfort de police, contrôle et sécurité des parcours de courses, mise en place du réseau radio et télématique, appui sanitaire et logistique de l'action "Destiny" au profit de la Ligue vaudoise contre le cancer, Ecublens, les 06 et 07.07.2013.
- Plan canicule : Suite des planifications et des mesures d'organisation en cas de canicules avérées, maintien de la collaboration active entre les partenaires sécuritaires, la PCi, les référents communaux, sous l'impulsion de Mme Freiss, Préfète du district.
- Marchethon CF Lausanne : Le 28^{ème} Marchethon de Lausanne du 5 octobre 2013 en faveur des personnes atteintes de mucoviscidose a réuni plus de 1150 participants qui ont, avec leurs familles, généré des promesses de dons d'environ CHF 80'000.-. 40 incorporés cadres et personnel de milice, ainsi qu'une partie du personnel professionnel ont soutenu la manifestation en assumant des missions de montage et démontage d'infrastructures, de contrôle de sécurité des parcours, de soutien sur les aires de départ et d'arrivée, ainsi que la tenue du stand d'information et régulation du trafic (parkings).

- COSADOCA : Appui et collaboration au profit de l'Association du COSADOCA - Consortium de Sauvegarde du patrimoine Documentaire en cas de Catastrophe (ACV-UNIL-EPFL) réalisé dans le contexte de l'exercice des 3 et 4 octobre 2013 et regroupant les cadres responsables et spécialistes des 3 partenaires du Consortium, ainsi que des cadres des états-majors des régions PCI de Lausanne District, Lausanne-Est et Ouest Lausannois. Les thèmes d'entraînement traitaient particulièrement de l'organisation d'un EM "ad hoc" Cosadoca et d'exercer le rythme de la conduite au sein de cette structure ; les activités se sont déroulées dans les murs du poste de commandement de la construction des Bergières à Lausanne et sous l'impulsion d'un Team d'instructeurs des ORPC de Lausanne-District et Ouest Lausannois.
- Engagement situation d'urgence 22.05.2013 : Incendie dans l'immeuble Ch. de Champ-Colomb 6 à Ecublens (1000 habitants). Une cellule du personnel professionnel assume les missions reçues par le chef d'engagement SDIS et la Polouest, soit héberger provisoirement les familles des appartements enfumés et ravitailler ceux-ci ainsi que le dispositif d'intervention. Tout rentre dans l'ordre à 18h00 et le dispositif est levé sans prise en charge de personnes à héberger pour la nuit.
- Engagement situation d'urgence 27.11.2013 : Incendie dans l'immeuble Ch. du Caudray 7 à Renens (12h30). Une quinzaine d'incorporés miliciens de la FIROL et le personnel professionnel ORPC ROL ont été alarmés et ont assumé les missions d'hébergement et assistance d'une trentaine d'habitants de l'immeuble; la prise en charge s'est terminée vers 22h00, après avoir nourri ces personnes et enregistré le bon retour de chacun dans ses appartements.
- TELETHON 2013, 6 et 7 décembre. Exploitation des sites de collecte et logistique générale, avec la précieuse collaboration des municipalités de Chavannes-près-Renens et de Renens, des Services d'incendie et de secours de Chamberonne et Renens, des bénévoles de Chavannes-près-Renens, Ecublens et environs ainsi que de diverses sociétés et groupements locaux. C'est encore le magnifique montant de presque CHF 71'000.- qui a été versé au compte de Téléthon Suisse et pour la collecte 2013.

3 Structure du bataillon ORPC ROL

D'un effectif réglementaire de 687 hommes, le bataillon est structuré selon la vision cantonale, avec un effectif réel de 726 astreints au 31 décembre 2013 et comprenant une formation d'intervention (FIR) de 93 personnes (117 réglementairement).

La structure territoriale a été définie en incluant les installations de protection civile de l'entier du nouveau découpage. Le dossier d'engagement, regroupant les principaux concepts d'intervention en cas de situation d'urgence a été adapté en conséquence et l'instruction nécessaire se base sur la doctrine d'engagement ainsi que les enseignements tirés dès le passage à huit communes (rétroactivement au 01.01.2012).

4 Dispositif logistique et territorial de l'ORPC ROL

4.1 Constructions de l'ORPC et gestion des abris privés

Entretenues par le personnel professionnel et de milice, les 13 constructions de protection, un atelier/hangar, les 2 locaux annexes et les bureaux de l'administration composent l'essentiel du parc immobilier géré et utilisé par l'ORPC. Régulièrement contrôlé par les instances fédérales et cantonales ces ouvrages sont en bon état et opérationnels.

Les 4 constructions principales sont réparties comme suit, une au sud-ouest (FIR La Plaine/Chavannes-près-Renens), une au nord-est (FIR/FAR Fontadel/Prilly), une au centre le poste de commandement régional (PCO Le Croset/Ecublens), ainsi que les installations de la Confrérie (atelier-hangar/Prilly); ces infrastructures seront totalement équipées et opérationnelles en permanence au niveau 1 (de couleur vert foncé sur le plan).

S'ajoute à ce dispositif prioritaire la construction des Baumettes/Renens, destinée à l'hébergement d'urgence et d'envergure (accueil et hébergement de 100 à 250 personnes, voire plus).

La construction de Dallaz à Bussigny est en mains de la commune sur convention avec l'ORPC.

La construction de Dessous-le-Mont à Bussigny est aujourd'hui transformée à l'usage de l'accueil des migrants (50 personnes) et gérée dans le cadre du programme et par l'EVAM (Etablissement vaudois d'accueil des migrants).

It col Pierre Annaheim, Commandant de l'ORPC ROL

TOURISME

Commission intercommunale de la taxe de séjour – Rapport 2013

Au cours de l'année 2013, l'hôtellerie suisse a enregistré 35,6 millions de nuitées. Après 2 années consécutives en baisse, ce résultat représente un rebond des nuitées avec une augmentation de 2,5 % (+ 858'000) par rapport à 2012. Les hôtels suisses affichent 15,9 millions de nuitées, soit le meilleur résultat depuis 1991.

Pour la même période, le canton de Vaud a connu, quant à lui, une progression des nuitées de 6 % (+ 147'000).

En ce qui concerne l'évolution du tourisme lausannois, nous pouvons relever une augmentation de près de 8 % avec un total de 1'084'000 nuitées. 2013 est la seconde meilleure année pour l'hôtellerie lausannoise, après les 1.2 millions de nuitées enregistrées en 1964.

Il est à noter que les nuitées suisses ont progressé, passant de 365'000 à 440'000, soit une croissance de 22 %, alors que les nuitées étrangères ont reculé.

Le relevé des montants versés à Mobilis pour la Lausanne Transport Card étaye ce constat. Sur la base du décompte des nuitées transmis par Lausanne Tourisme, le versement du FERL s'inscrit à :

2011 : Fr. 975'667.-
 2012 : Fr. 964'348.-
 2013 : Fr. 1'021'315.-

Au cours de l'année sous revue, la commission s'est réunie deux fois : le 19 avril et le 9 octobre. Lors de ces séances, elle a décidé d'octroyer les subventions suivantes pour un total de Fr. 971'500.-.

Fr.	25'000.-	Festival Entre 2
Fr.	40'000.-	Un grand carillon pour l'Abbaye de Montheron
Fr.	40'000.-	Pully for Noise Festival
Fr.	150'000.-	Demande de Lausanne Tourisme – développement du site web de Lausanne
Fr.	6'000.-	Application iphone-sport en ville
Fr.	13'000.-	Championnats du monde des coursiers à vélo
Fr.	10'000.-	IMOCA
Fr.	20'000.-	Lausanne ville du goût 2013
Fr.	50'000.-	Candidature aux Jeux olympiques de la jeunesse 2020
Fr.	20'000.-	Soutien au Tour de Romandie 2013
Fr.	40'000.-	Vivarium
Fr.	200'000.-	Exposition universelle de Milan 2015
Fr.	10'000	Cinéma CityClub
Fr.	8'000.-	Festival de théâtre amateurs de Chisaz
Fr.	22'000.-	Commune de Crissier, subvention de panneaux graphiques lumineux d'information
Fr.	60'000.-	Label Suisse 2013
Fr.	100'000.-	Lausanne Jardins 2014
Fr.	22'000.-	Commune des Chavannes, subvention de panneaux graphiques lumineux d'information
Fr.	33'000.-	Festival Lausanne Lumières 2013 : 2 ^{ème} édition
Fr.	40'000.-	Bureau des congrès de Lausanne
Fr.	45'000.-	Journée suisse des vacances 2014
Fr.	7'500.-	Signalisation des bureaux d'informations touristiques lausannois
Fr.	10'000.-	Tables longues, Lausanne night market : édition 2013 validation de la décision de soutien prise par voie de circulation

Outre les subventions ci-dessus, le FERL a versé en 2013 des soutiens liés à des décisions d'années antérieures. la réalisation de ces projets figure dans des rapports précédents.

Le produit de la taxe de séjour est attribué au FERL à raison de 50 %.

SECURITÉ SOCIALE

AJESOL – Association pour l’Accueil de Jour des Enfants du Sud-Ouest Lausannois (Chavannes-près-Renens, Ecublens et Saint-Sulpice)

Les trois communes de Chavannes, Ecublens et Saint-Sulpice forment le réseau d'accueil de jour du Sud-Ouest lausannois, répondant ainsi aux exigences de la loi sur l'accueil de jour des enfants (LAJE).

L'AJESOL propose trois types d'accueil :

- L'accueil familial de jour (environ 40 accueillantes agréées s'occupant d'un peu plus de 120 enfants).
- L'accueil préscolaire (5 structures accueillant les enfants dès leur naissance jusqu'à l'entrée à l'école).
- L'accueil parascolaire (5 unités accueillant les enfants dès le début de leur scolarité et jusqu'à 12 ans).

Les organes de l'association sont l'Assemblée générale, composée des délégués de chaque commune et le Comité directeur. La commune de Saint-Sulpice a droit à 4 délégués (dont un siège au Comité directeur).

Composition du comité au 31.12.2013

Manzini	Pascale	Municipale à Ecublens, présidente
Laabar	Loubna	Municipale à Chavannes-près-Renens, membre
Allemann	Yves	Municipal à Saint-Sulpice, vice-président
Nicod	Serge	Chef de service à Ecublens, caissier
Bignens	Brigitte	Assistante du Chef de service à Ecublens, secrétaire

Délégués des communes à l'Association

Commune de Saint-Sulpice

Allemann	Yves	Conseiller municipal
Cerottini	Jean-Charles	Syndic
Kaeser-Moser	Alice	Conseillère communale
Willi	Corinne	Membre du comité APE Saint-Sulpice

Activités 2013

En 2013, le comité de l'AJESOL s'est réuni 6 fois. Par contre le bureau a dû consacrer un très grand nombre d'heures pour résoudre ce que nous nommerons désormais « l'affaire Vanille Chocolat ». En effet, suite à des malversations effectuées dans le cadre de la gestion des deux garderies Vanille Chocolat à Chavannes-près-Renens et à Ecublens, le comité de l'AJESOL a dû prendre les mesures nécessaires en vue de ne pas voir disparaître 59 places d'accueil préscolaire de son réseau, à savoir presque 40 % de sa capacité totale. Une longue procédure civile, ainsi que pénale est encore en cours à l'heure de la rédaction de ce rapport d'activité. La décision de reprise des deux garderies par les communes de Chavannes-près-Renens et d'Ecublens en fin d'année 2013 a permis le maintien de la prestation pour les citoyens ainsi que les postes de travail des employés de ces garderies maintenus pendant de nombreux mois dans une grande incertitude quant à leur avenir. Le comité de l'AJESOL les remercie pour leur fidélité et pour toute l'énergie qu'ils ont su déployer pour maintenir la qualité de l'accueil dans ces structures.

Pour le bureau, il s'est agit dans un premier temps de reprendre sous tutelle la gestion des garderies du 1^{er} mars au 31 juillet 2013, puis de reprendre la gestion complète des deux structures du 1^{er} août au 31 décembre 2013. Le mandat de l'AJESOL a été durant cette période de régler tous les droits des employés en termes de vacances et d'heures supplémentaires afin de remettre des garderies exemptes de tout passif aux deux communes respectives. Le bureau de l'AJESOL a donc dû boucler deux exercices comptables pour chacune des deux garderies Vanille-Chocolat !

Par la présente, je tiens à remercier le bureau de l'AJESOL ainsi que toutes les personnes qui nous aident à résoudre cette importante affaire par un travail laborieux et gourmand en heures. L'AJESOL compte bien mettre à profit cette expérience qui démontre que la prestation d'accueil de la petite enfance se trouve mieux contrôlée lorsqu'elle est en main publique.

Les trois nouvelles structures d'accueil parascolaire ouvertes à la rentrée scolaire 2012 fonctionnent en pleine capacité avec leur lot de travail supplémentaire pour l'AJESOL en matière de facturation et suivi des contentieux. Fin 2013, l'AJESOL gère plus de 650 dossiers d'enfants placés dans les trois types d'accueil du réseau.

Structures du réseau

Accueil familial de jour	Ecublens-Chavannes-Saint-Sulpice
Garderie Vanille-chocolat	1024 Ecublens
Garderie Les Bout'choux	1024 Ecublens
CVE Domino	1024 Ecublens
APEMS	1024 Ecublens
Garderie Vanille-chocolat	1022 Chavannes-près-Renens
Garderie Capucine	1022 Chavannes-près-Renens
La Concorde	1022 Chavannes-près-Renens
La Plaine	1022 Chavannes-près-Renens
La Plage des Pirates	1025 Saint-Sulpice

Nombre de places		
AFJ	préscolaire	parascolaire
177		
	22	
	49	
	66	36
		36
	37	
	10	
		36
		36
		48

Places offertes au 31.12.2013

177	184	192
------------	------------	------------

Finances

Le tableau ci-dessous montre la répartition des places préscolaires disponibles dans chacune des structures administrées par l'AJESOL et leur utilisation par commune durant les 12 mois d'activité de l'exercice. Ce sont ces chiffres qui sont utilisés pour le calcul de la répartition des excédents de charges à couvrir par les communes pour la partie préscolaire de l'accueil.

Structures	Nb. de places disponibles	Ecublens	Chavannes	Saint-Sulpice	Hors réseau
		Nb. de places occupées			
Les Bout'choux	49	29.99	6.31	10.30	2.40
Capucine	10	1.41	8.59	0.00	0.00
Domino	66	43.29	12.51	10.20	0.00
Vanille-choc. Chav.	37	11.68	21.91	3.09	0.32
Vanille-choc. Ecub.	22	17.65	3.11	0.54	0.69
TOTAL	184	104.02	52.43	24.13	3.41

Les charges administratives de fonctionnement de l'AJESOL sont réparties selon le nombre d'habitants. Les coûts du préscolaire sont répartis en fonction des places occupées (voir plus haut). Le nombre d'enfants scolarisés hors de leur commune de domicile étant infime, l'accueil parascolaire est entièrement à charge de la commune de "domicile" de la structure, les quelques exceptions sont directement réglées entre les communes concernées. L'accueil familial fait l'objet d'un décompte spécifique, adressé aux trois communes, qui répartit les charges administratives au nombre d'habitants et les charges de l'accueil en fonction de l'utilisation. Les participations des parents, elles sont comptabilisées en fonction du lieu de domicile pour les trois types d'accueil.

Ainsi, avec ce système de répartition, les coûts de l'ensemble de l'accueil de jour des enfants correspondent, pour chacune des trois communes membres, à la "consommation" de la prestation par ses habitants, tout en tenant compte également de l'apport financier effectif de "ses" parents.

Le tableau ci-dessous résume l'investissement global des communes consenti à l'accueil de jour des enfants. A préciser que les subventions de la FAJE, directement attribuées aux structures, sont déjà déduites des charges pour les trois types d'accueil.

	Ecublens	Chavannes	Saint-Sulpice
Charges de l'AJESOL	102'743.18	62'500.10	29'494.35
Charges nettes structures préscolaires	2'645'364.40	1'333'363.35	613'657.40
Charges nettes structures parascolaires	738'880.43	1'055'608.60	369'055.09
Charges nettes accueil familial de jour	359'046.75	368'103.10	58'786.35
Participation des parents	-1'632'897.50	-896'114.80	-681'349.55
Défalcations	369.95	2'000.35	0.70
Excédent de charges à couvrir	2'213'507.21	1'925'460.70	389'644.34

Développement

Fin de l'année 2013, l'AJESOL a dû présenter son plan de développement à la FAJE dans le cadre de la signature du renouvellement de la convention qui la lie à cette dernière. Le plan présente en fait une consolidation des prestations existantes, la mise en réseau d'une liste d'attente, l'éventuelle adhésion d'une garderie d'entreprise située sur le territoire d'Ecublens.

Objectifs 2014

Le comité souhaite voir se régler l'affaire Vanille-Chocolat, même si la procédure pénale risque de durer encore passablement de temps. L'introduction du revenu déterminant unifié a été reportée à l'été 2015, la révision du barème étant encore à l'ordre du jour pour s'adapter à ce nouveau mode de calcul.

Le comité souhaite mettre sur pied la liste centralisée pour la rentrée scolaire 2014-2015 et une révision partielle des tarifs de l'accueil familial de jour sera également engagée. Le déménagement de la structure « ex Vanille-chocolat Ecublens » dans de nouveaux locaux est prévu dès le mois d'août 2014.

La réflexion se poursuivra sur l'opportunité d'un accueil parascolaire pendant les vacances scolaires. Des créations de places d'accueil en 2014 n'étant pas à l'ordre du jour, le comité de l'Ajesol en profitera pour consolider l'activité du réseau et passer en revue les règlements, les conventions et certaines procédures comptables afin de les adapter ou de les modifier en vue d'améliorer encore l'efficacité de la gestion du réseau.

Conclusion

La demande en places d'accueil préscolaires et parascolaires est toujours importante sur le territoire du réseau. Le comité de l'Ajesol espère obtenir une meilleure vue d'ensemble de la demande lors de l'avènement de la liste d'attente centralisée. Cela lui permettra de mieux quantifier les besoins en vue de compléter l'offre du réseau. Dans le cadre de cette évaluation, il conviendra de refaire un état des lieux de la demande dans le district de l'Ouest lausannois pour voir si des synergies ne seraient pas envisageables à court terme avec les deux autres réseaux du district.

Les années passent et le personnel administratif de l'Ajesol répond toujours avec fidélité et beaucoup d'implication à l'augmentation du travail. Il est bon de rappeler qu'il s'agit d'un contact quotidien avec les parents placeurs, les directions des différentes structures, le personnel éducatif, la Faje, et les autorités communales membres de l'Ajesol. Les parents mauvais payeurs ne sont pas rares et le contentieux demande beaucoup de temps. De la patience et de la diplomatie sont nécessaires pour le personnel qui doit suivre attentivement les budgets et comptes des différentes structures et qui doit répondre aux demandes de plus en plus pressantes des parents.

Dès le 1^{er} janvier 2014, le personnel bénéficiera d'un pourcentage supplémentaire pour la réalisation des tâches administratives de l'Ajesol.

Le comité de l'Ajesol remercie toutes les personnes, salariées ou bénévoles, qui œuvrent pour le bon fonctionnement du réseau d'accueil de jour des enfants du Sud-Ouest lausannois.

*Au nom du comité de l'AJESOL
La Présidente : Pascale Manzini*

ACCUEIL FAMILIAL DE JOUR (Structure d'Ecublens, Chavannes-près-Renens et Saint-Sulpice)**Situation accueillantes 2013**

Accueillantes au 01.01.2013	43
Accueillantes au 31.12.2013	40

Ecublens	21
Chavannes-près-Renens	17
Saint-Sulpice	2

Candidates intéressées à devenir accueillantes	19
Evaluations socio-éducatives	7
renoncent	11
renoncent à demande de la coordinatrice	1
autorisations provisoires délivrées	5
Ecublens	3
Chavannes-près-Renens	1
Saint-Sulpice	1
Démissions 2013	
Ecublens	6
Chavannes-près-Renens	1

Comme le montre le tableau ci-dessus, 19 candidates ont manifesté de l'intérêt à devenir accueillantes en milieu familial. 11 personnes n'ont pas donné suite à leur projet après avoir eu connaissance des conditions sociales et financières. Une candidate a renoncé car les critères d'admission n'étaient pas remplis, notamment la maîtrise du français.

Parmi les 8 enquêtes sociales conduites, seules 5 ont eu une issue positive avec autorisation provisoire. 5 nouvelles accueillantes ont pu rejoindre le réseau.

8 accueillantes ont démissionné en cours d'année : 6 pour cause cessation d'activité et 2 pour des raisons de déménagement hors commune du réseau.

Placements 2013

Types de services rendus pour les enfants habitant	Ecublens	Chavannes-près-Renens	Saint-Sulpice	Total
Placés	39	40	10	89
En attente	10	3	1	14
Solution trouvée par les parents	15	8	1	24
Placement en garderie	20	7	3	30
Demande annulée	14	6	2	22
Pas de nouvelles des parents	16	4	1	21
Accueil autre réseau	-	-	-	-
Total	114	68	18	200

Placements 2013	Ecublens	Chavannes-près-Renens	Saint-Sulpice	Total
Résiliations contrats placements	46	28	8	82
Placements effectifs au 31.12.2013	58	74	16	148

Le nombre des demandes effectuées pour l'année 2013 est de 200. Au total, nous avons placé 89 enfants. Par rapport à l'année dernière nous constatons une légère diminution des demandes de placement. En revanche, il est à noter que le nombre de places reste stable. Il y a eu 12 résiliations de moins que l'année précédente. Le nombre de places dénombrées au 31 décembre 2013 (y compris les écoliers) est de 148.

Les parents s'adressent régulièrement à la structure de coordination dans le but d'obtenir des renseignements sur les démarches à effectuer en vue d'un placement, les coûts, les disponibilités, etc. Par ailleurs, les demandes de certains parents pour l'accueil pendant les vacances scolaires sont souvent réitérées. Nous nous efforçons d'y répondre dans la mesure de nos possibilités.

En plus, le contrôle de la facturation, du suivi des débiteurs et autres tâches administratives constituent un surcroît de travail. Le non paiement des factures suppose une fin de placement, ce qui signifie, dans ces cas, remplacer l'enfant parti auprès des accueillantes. Au vu de l'offre et de la demande, ceci n'est pas toujours possible, ce qui engendre le mécontentement des accueillantes qui doivent faire face à un manque à gagner.

Cette année, on dénombre un total de 120'696 heures facturées aux parents.

Enfin, la recherche des places d'accueil nécessite du temps. Les démarches entreprises n'aboutissent pas toujours et c'est parfois démotivant.

Activités

Nous pouvons dire que l'année 2013 a été marquée, une fois encore, par la consolidation des liens avec les accueillantes soit par des contacts téléphoniques fréquents ou des visites. Ce ne sont pas moins de 48 visites au domicile des accueillantes (y compris les enquêtes sociales pour donner les nouvelles autorisations) qui ont été effectuées.

Ces visites permettent de prendre du temps avec les accueillantes. C'est l'occasion de faire le point avec elles, d'évaluer leur pratique, leurs motivations et échanger sur les difficultés rencontrées. L'objectif étant de stimuler la réflexion, d'accompagner et de favoriser la disposition d'un environnement favorable aux apprentissages et à l'épanouissement des enfants. Cela me semble la condition sine qua non afin d'assurer un meilleur suivi des enfants et d'améliorer la qualité de l'accueil.

Cette année, comme à l'accoutumée, nous avons été confrontés à plusieurs reprises à des situations difficiles, ce qui engendre parfois un changement d'accueillante ou encore l'arrêt du placement. La gestion de conflits constitue une part importante du travail de la coordinatrice qui doit organiser, souvent au pied levé, des entretiens.

D'autre part, une accueillante au bénéfice d'une autorisation a été dénoncée. Après une visite impromptue de la coordinatrice, il a été constaté qu'elle accueillait deux enfants non déclarés, l'un provenant de la commune de Renens et l'autre de Saint-Sulpice. Une lettre d'avertissement lui a été adressée et des solutions provisoires ont dû être trouvées pour ces deux enfants.

La fin de l'année 2013 s'est terminée de manière conviviale autour d'un repas canadien préparé par une petite équipe d'accueillantes. Malgré une faible participation, nous avons, tout de même passé, en petit comité, un moment chaleureux et sympathique.

Formation accueillantes

En 2013, 6 accueillantes ont suivi, avec succès, les 24 heures de cours de préparation à leur activité. Ce moment formateur qui se veut également convivial, permet de créer des contacts plus étroits entre les participantes et la responsable de formation.

Par ailleurs, toutes les accueillantes ont participé à une rencontre de soutien organisée par la communauté d'intérêt pour l'accueil familial de jour sur le thème « les douces violences ».

Elles ont en outre participé à la rencontre annuelle organisée par le service. Lors de cette soirée, une conférence débat intitulée « savoir exploiter ses ressources pour vivre en harmonie » a été mise sur pied avec comme intervenant M. Pralong Michel, spécialiste dans la communication et la formation d'adultes.

Notons encore que ces rencontres permettent des échanges riches entre pairs sur des sujets et des préoccupations similaires. Les accueillantes peuvent créer des nouveaux contacts, et partager des expériences communes. La présence des autorités et de la coordinatrice est là pour reconnaître leurs efforts et leur témoigner, par la même occasion, de la reconnaissance.

Collaboration

La structure de l'accueil familial de jour collabore avec les partenaires suivants : le Centre Social Régional (CSR), l'Office de l'accueil de jour des enfants (OAJE), les écoles de formation (EESP), la Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE), la communauté d'intérêt pour l'accueil familial de jour (CIAFJ), et autres associations en lien avec la petite enfance. Nous les remercions pour l'excellente collaboration.

En 2013, il y a eu 6 rencontres organisées par l'OAJE avec les coordinatrices du Grand Lausanne. Ces moments de partage et de réflexion sont forts appréciés et constituent un appui non négligeable, en particulier, lorsque la coordinatrice travaille seule sur le réseau.

Divers

Une journée de formation adressée aux coordinatrices romandes a été organisée par la fédération suisse de l'accueil familial de jour à Fribourg sur le thème du burn out avec différents intervenants spécialisés sur le sujet.

Perspectives

L'amélioration des conditions de travail des accueillantes reste une préoccupation constante du comité directeur. Un groupe de travail va se pencher, dans un premier temps déjà, sur la révision des tarifs des repas. De nouveaux prix entreront probablement en vigueur lors de la prochaine rentrée scolaire.

Afin de parfaire leurs connaissances et d'acquérir des compétences nouvelles, des relais contacts seront mis sur pied dans le courant 2014 pour les accueillantes.

Conclusion

La structure de l'accueil familial doit répondre aux nombreuses demandes des parents pour des solutions de garde pour leurs enfants. Les accueillantes réalisent un travail de qualité auprès des enfants accueillis, elles assument une grande responsabilité. Leur reconnaissance n'est pas toujours à la hauteur de leurs espérances, ce qui parfois peut occasionner de la démotivation. Nous les remercions pour leur implication tout au long de l'année.

En matière d'accueil familial, les défis à relever restent nombreux. La tâche semble ardue, mais ô combien passionnante. Il y a, bien entendu, encore du chemin à parcourir et les enjeux sont de taille, mais nous restons confiants face à l'avenir.

Maria Gomez
Coordinatrice de la structure

ARASOL - Association Régionale pour l'Action Sociale dans l'Ouest lausannois

CENTRE SOCIAL RÉGIONAL DE L'OUEST LAUSANNOIS

(Bussigny-près-Lausanne, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Renens, Saint-Sulpice et Villars-Ste-Croix)

Bureaux : av. du 14-Avril 8, 1020 Renens

Les organes de l'Association, au 31.12.2013, sont :

CONSEIL INTERCOMMUNAL

Président : M. David **METZGER**, Conseiller communal, Crissier
Délégués pour Saint-Sulpice : Mme Monique **DISERENS**, Conseillère communale
Mme Florence **ROMANZINI**, Conseillère communale

COMITÉ DE DIRECTION

Présidente : Mme Susanne **PERRUDET**, Conseillère municipale, Villars-Ste-Croix
Délégué pour Saint-Sulpice : M. Yves **ALLEMANN**, Conseiller municipal

ARASOL - Rapport d'activité succinct 2013

Centre Social Régional

1. Revenu d'insertion/RI

Depuis plusieurs années, l'augmentation régulière du nombre de bénéficiaires du Revenu d'Insertion a été constatée, sans que l'on puisse attribuer cette évolution à des raisons précises qui permettent d'en comprendre les raisons.

Certes, au cours des dernières années, deux faits significatifs sont à mettre en exergue, s'agissant de hausses de bénéficiaires à des moments précis.

Les modifications de la loi sur l'assurance chômage ont engendré le rejet de certaines catégories de chômeurs vers l'assistance publique (notamment les jeunes entrant dans la vie active après leur formation).

Par ailleurs, la révision de la loi sur l'assurance invalidité, qui a rallongé le délai de carence entre la survenance de la maladie/accident ayant entraîné l'invalidité et le droit à une rente, a également engendré l'arrivée de personnes en attente de décisions et, au plan financier, le remboursement de nos aides par des rétroactifs de rentes a en conséquence diminué.

Cela étant, la vague de fond de ces hausses de demandes a plutôt pour origine une fragilisation de la classe moyenne et des couches de populations défavorisées. Travail sur appel, travail à temps partiel, disproportion de la part représentée par le coût du loyer sur le budget global familial, éclatement du noyau familial, séparation et divorce, sont des éléments qui se sont traduits dans les chiffres.

Le nombre de dossiers RI traités, dans notre région au cours de l'année, a évolué de la manière suivante :

Moyenne mensuelle au cours du premier trimestre	1'194
Moyenne mensuelle au cours du second trimestre	1'228
Moyenne mensuelle au cours du troisième trimestre	1'187
Moyenne mensuelle au cours du quatrième trimestre	1'244

Notre région n'est pas particulièrement et significativement différente des moyennes de l'ensemble du canton. Par contre, ce qui est enfin une bonne nouvelle, c'est que la courbe de progression du volume de dossiers s'est clairement tassée en 2013.

Le canton de Vaud est le canton, parmi les cantons romands, où la progression du nombre de bénéficiaires de l'assistance publique a été la plus faible en 2013.

Ce constat, réjouissant, montre que l'important investissement engagé dans la formation des jeunes adultes, programme FORJAD, dont les résultats sont extrêmement encourageants (les derniers chiffres montrent qu'environ 60 % des jeunes bénéficiaires du RI engagés dans ces programmes de formation parviennent à obtenir une certification - CFC ou formation adaptée).

2. Information sociale

Durant l'été 2013, nous avons modifié notre organisation afin de répondre de manière plus rapide aux personnes se présentant pour un premier entretien.

Nos statistiques montrent qu'entre 10 et 14 nouvelles personnes se présentent journalièrement à notre réception afin de solliciter un entretien avec un assistant social pour faire part d'une demande. Jusque-là, le délai d'attente, dans la majorité des cas, se situait aux environs de 5 à 7 jours.

L'instauration de « l'information sociale », a été de créer un poste d'assistant/e social/e dévolu à cette tâche, qui vient renforcer l'organisation déjà mise en place et qui permet ainsi de couvrir l'ensemble de la semaine à deux personnes pour les premiers rendez-vous. L'objectif visé est clair, c'est-à-dire de raccourcir au maximum le moment entre le contact initial et l'entretien avec un professionnel.

Les résultats escomptés se sont rapidement vérifiés et sont clairement une réussite.

3. Dons

Les demandes financières sont multiples, parfois essentielles pour disposer du minimum vital. Elles recouvrent parfois des souhaits irréalistes ou concernent des factures ou des objectifs tout à fait justifiables au plan de l'intention mais ne pouvant entrer dans le cadre des normes du RI.

Parmi la grande diversité de celles-ci, nous pouvons citer les frais de cotisation et de matériel pour un enfant pratiquant un sport, une facture inattendue liée à une réparation dans le logement, le renouvellement de vêtements à la suite d'une intervention chirurgicale pour une personne obèse ayant subi un by-pass, le financement d'un camp de vacances pour des enfants, des frais de dentiste modérés mais non assumés au niveau du budget.

Ce type de demandes peut provenir autant de personnes au RI que de familles disposant de revenus propres mais très modestes nous sollicitant, et pour lesquelles il ne se justifie pas d'ouvrir un dossier RI.

Dans de tels cas, nous analysons la situation et, lorsqu'une demande se justifie sur les deux plans, financier et sur la finalité, nous envisageons une demande à un fonds.

Il peut s'agir autant de solliciter des fonds privés existants que des fonds communaux de la région, pour les communes qui en disposent.

Un formulaire identique pour toutes nos communes a été établi et permet aux responsables des services sociaux de prendre une décision pour un coup de pouce. Il est en principe admis que ces aides ne dépassent pas Fr. 500.-.

Dans les situations où les demandes sont plus importantes au niveau du montant sollicité, elles sont en principe adressées aux fonds privés.

Autant pour les communes que pour les fonds privés, il nous arrive assez fréquemment de proposer que la somme soit versée en nos mains, afin d'effectuer le paiement de la prestation ou de la facture et, d'être ainsi assurés de la destination de la somme à la couverture réelle des frais pour lesquels le don a été accordé.

A ce titre, la somme de CHF 19'858.90 a été gérée par nos soins.

On peut, sans doute aucun, affirmer qu'une somme, au moins équivalente, a été versée directement aux bénéficiaires par ces organismes et fondations, après analyse de nos demandes, pour des personnes fiables dans leur gestion.

4. Locaux

Comme annoncé en 2012, nous avons pris possession des locaux sis à l'Av. de l'Eglise Catholique à Renens, début avril 2013. Une petite quinzaine de collaborateurs est partie dans ces bureaux, couvrant environ 400 m² de surface. Outre la direction, il s'agit de l'enquêteur, des secteurs comptabilité et contentieux.

La réception du CSR, dans les locaux du Centre Métropole Migros, reste l'unique point de présentation des usagers. Seule cette adresse est connue du public, en tous les cas au moment d'un premier entretien, ceci afin d'éviter d'ouvrir une deuxième réception et de provoquer une confusion chez les usagers. Les collaborateurs qui travaillent ainsi à l'Av. de l'Eglise Catholique reçoivent très peu de bénéficiaires, du fait de leur fonction.

Le reste de l'équipe, soit environ 35 personnes, a pu se desserrer et recevoir les bénéficiaires dans de bonnes conditions.

Activités régionales - Logement

Une travailleuse sociale logement a été engagée dans le courant 2012. Cette première année et demie d'activité ont été bénéfiques sur plusieurs points. Elle a commencé à créer un réseau de professionnels et différents outils pour répondre aux besoins des locataires. Ceux-ci ont été au nombre de 275 à prendre contact avec elle pour résoudre leurs difficultés. Elle les a informés de leurs droits et devoirs et les a aidés à constituer un dossier de candidature pour postuler à un logement. Elle a également tenté plus de 50 négociations auprès des bailleurs et participé à 10 procédures à la Justice de Paix ou au Tribunal des baux. Elle a également tissé des liens avec différentes gérances et propriétaires. Elle est dorénavant informée systématiquement des ordonnances et exécutions forcées d'expulsion. Elle a rencontré ses homologues de l'Unité logement de Lausanne, du CSIR, de Malley Prairie, de la fondation des Oliviers, de la MIS logement, ainsi que le chef de projet du canton au SPAS. Elle a privilégié également des contacts avec les représentants communaux en matière de logement.

Agences d'Assurances Sociales (AAS)

Au niveau des Agences d'Assurances Sociales, un changement important en terme de modification de fonction est intervenu au moment de l'entrée en vigueur du Revenu Déterminant Unifié – RDU – de manière officielle et élargie à l'ensemble des partenaires de cet outil informatique, en début 2013. Désormais, nos collaborateurs sont pleinement acteurs dans cet outil informatique qui permet de simplifier la vie du citoyen qui n'a plus à fournir à différents organismes sociaux les mêmes informations à plusieurs reprises, le premier organisme sollicité mettant à jour, en cas de besoin, les informations financières et administratives utiles.

En ce qui concerne les PC Familles, l'année 2013 a été marquée par l'augmentation du nombre de dépôts de demandes de PC Familles, passant à 546 en 2013, contre 372 à fin 2012.

De nouveaux ajustements de barèmes ont été décidés par le Conseil d'Etat au mois d'août 2013. A nouveau, l'effet de ces retouches a engendré le réexamen de toutes les décisions (octrois et refus) des PC Familles. A fin 2013, on comptait 303 décisions d'octroi contre 159 à fin 2012.

PC FAMILLES - Monitoring du 01.10.2011 au 10.01.2014

AAS	Demandes enregistrées			Décisions d'octroi			Décisions de refus			Projets de décision
	Hors RI	RI	Total	Hors RI	RI	Total	Hors RI	RI	Total	
Bussigny	21	15	36	12	8	20	12	0	12	9
Chavannes	87	52	139	51	32	83	53	6	59	21
Crissier	48	20	68	21	13	34	33	0	33	9
Ecublens	46	22	68	16	10	26	34	6	40	10
Renens	121	114	235	69	71	140	80	18	98	53
Totaux	323	223	546	169	134	303	212	30	242	102

Canton	3'169	1'964	5'133	1'755	1'032	2'787	2'084	290	2'374	887
---------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	------------	--------------	------------

Pour mémoire, les communes de Villars-Ste-Croix et de Saint-Sulpice sont rattachées, pour la première, à celle de Bussigny-près-Lausanne, respectivement pour la seconde, à celle de Chavannes-près-Renens.

APREMADOL - Association pour la Prévention et le Maintien à Domicile dans l'Ouest lausannois

L'APREMADOL couvre les territoires des Communes de Bussigny-près-Lausanne, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Renens, Saint-Sulpice et Villars-Ste-Croix.

Elle gère les CMS (Centres Médico-sociaux) de Renens Sud, Renens Nord-Crissier, Ecublens-Chavannes-Saint-Sulpice et Bussigny-Villars-Ste-Croix.

L'Assemblée générale s'est tenue le 25 avril 2013 au Centre Socioculturel, à Ecublens.

Direction : Av. du 14 Avril 12 – 1020 Renens

☎ 021 694 34 34 – fax 021 694 34 35 - Courriel : direction.apremadol@avasad.ch

Site Internet : www.avasad.ch

<p>CMS DE BUSSIGNY Rue St-Germain 1 1030 Bussigny-près-Lausanne tél. 021 701 41 02 fax 021 701 34 25 cms.bussigny@avasad.ch Mme C. Repond, responsable</p>	<p>CMS D'ECUBLENS Rte du Bois 29A 1024 Ecublens tél. 021 694 24 24 fax 021 694 24 25 cms.ecublens@avasad.ch Mme M.-C. Thierstein, responsable</p>	<p>CMS DE RENENS SUD Av. de la Poste 14 1020 Renens tél. 021 632 53 53 fax 021 632 53 54 cms.renens.sud@avasad.ch Mme C. Gilgen, responsable</p>
<p>CMS DE RENENS NORD CRISSIER Av. de la Poste 14 1020 Renens tél. 021 637 39 39 fax 021 637 39 40 cms.renens.nord@avasad.ch Mme M.-C. Despeyroux, respons.</p>	<p>EQUIPE D'APPOINT Av. de la Poste 14 1020 Renens tél. 021 632 53 64 fax 021 632 53 54 renappoint@avasad.ch Mme G. Plisù Selva, responsable</p>	<p>SERVICE SECUTEL-CENTRE Av. de la Poste 14 1020 Renens tél. 021 651 05 20 fax 021 651 05 29 info.secutel-centre@avasad.ch Mme C. Gilgen, responsable</p>

Les membres du Comité de l'APREMADOL sont pour une part désignés par les communes et d'autre part élus par l'Assemblée générale (ouverte à tous pour une cotisation modique). Le Comité a tenu séance les 28 février, 28 mars, 25 avril, 6 juin, 5 septembre et 28 novembre 2013.

Composition partielle du Comité au 31.12.2013 :

Présidente : Mme Manon **Fawer**, Conseillère municipale, Chavannes-près-Renens

Direction : Mme Tiziana **Brutto Koller**, Directrice

Délégué de la Commune de Saint-Sulpice : M. Yves **Allemann**, Municipal

Membre de Saint-Sulpice nommé en raison de son intérêt : Mme Diane **Burrus**, Conseillère communale

Rapport de gestion - Communes de Chavannes-près-Renens, Ecublens et Saint-Sulpice

Indications du Centre médico-social (CMS)d'Ecublens, affilié à l'Association pour la prévention et le maintien à domicile de l'Ouest lausannois (APREMADOL)

1/ INTRODUCTION

Les prestations d'aide et de soins à domicile visent à promouvoir, maintenir ou restaurer la santé d'une personne en situation de handicap ou atteinte dans sa santé.

Notre objectif est de préserver et de maintenir leur niveau d'autonomie et leur intégration sociale tout en facilitant l'appui de leur entourage.

2/ FAITS MARQUANTS 2013

La croissance de l'activité nous a incités à réorganiser le CMS en créant deux équipes. De ce fait, deux responsables d'équipe ont été nommées à partir du 1^{er} mai 2013 : Mme Christine Ischer pour le secteur Est et Mme Cécile Roy pour le secteur Ouest. Dès juillet 2013, le personnel a pris possession des outils mobiles, et depuis le 7 octobre, les plannings leur sont adressés par voie informatique.

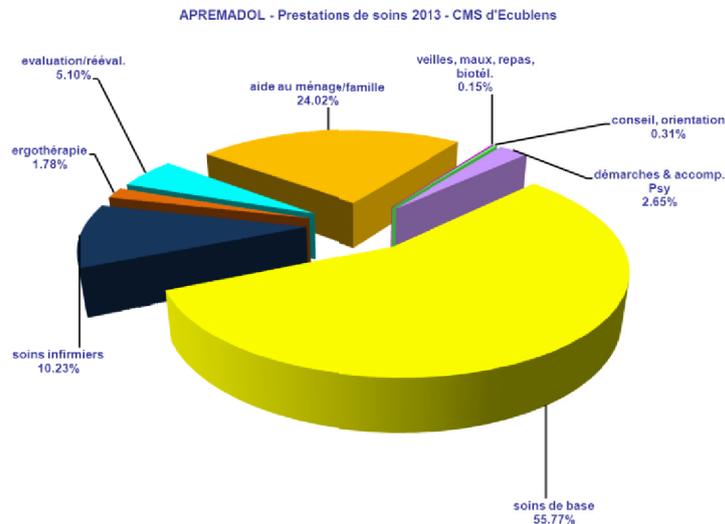
3/ PRISE EN CHARGE

Les chiffres indiqués cette année prennent uniquement en compte les prestations fournies à notre clientèle par le personnel attribué au CMS. A ce montant d'heures s'ajoutent les heures [4914 heures] effectuées par l'équipe d'appoint de l'APREMADOL et par du personnel intérimaire d'agences externes pour absorber la surcharge d'activité et effectuer les remplacements dus à l'absentéisme.

4/ CONCLUSION

2013 aura été une année charnière pour préparer le CMS et son personnel à intégrer un nouveau logiciel destiné à la gestion informatique du dossier de nos clients. Tout au long de l'année, nous avons également entrepris un travail conséquent afin d'optimiser notre fonctionnement et mettre en place des prestations harmonisées au service de tous.

Au terme de cette année, c'est donc un CMS prêt à répondre aux nouveaux défis de 2014 qui se profile avec, pour objectifs principaux, une meilleure réactivité grâce à des outils mobiles au service de l'ensemble de notre clientèle.



Les soins à domicile s'affichent sur internet à l'adresse www.apremadol.ch ou www.avasad.ch. Ce lien vous permet d'accéder à toutes les informations utiles donc chacun peut avoir besoin.

Mary-Claude Thierstein, responsable du CMS d'Ecublens.

ORPOL – Office Régional de Placement de l'Ouest lausannois

L'ORPOL ne rédige désormais plus son propre rapport de gestion. Tous les renseignements utiles figurent dans le rapport annuel du Service de l'emploi, qui peut être consulté sur le site Internet: www.vd.ch/emploi. Nous rappelons néanmoins ci-dessous les coordonnées et objectifs de cet organisme.

Objectifs de l'ORPOL

Suite à l'adoption par le Grand Conseil, en juin 1993, de la loi sur l'emploi et l'aide aux chômeurs, l'**Office régional de placement de l'Ouest lausannois** (ORPOL) a vu le jour le 1er janvier 1994. L'ORPOL est un centre de prestations compétent pour tout ce qui a trait au marché du travail; il fait également office de bureau de liaison entre employeurs et chômeurs.

Buts principaux poursuivis :

- Réinsertion rapide et durable des demandeurs d'emploi au sein du marché du travail.
- Fourniture de prestations qualitativement élevées aux clients des ORP.
- Application optimale des mesures liées au marché du travail.
- Détection des abus en matière d'assurance chômage et lutte contre ces derniers.

L'ORPOL, un partenaire sur le marché du travail

L'office régional de placement de l'Ouest lausannois couvre les 8 communes du district de l'Ouest Lausannois : Bussigny, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Prilly, Renens, Saint-Sulpice et Villars-Sainte-Croix. Comme mentionné précédemment, il offre ses prestations tant aux demandeurs d'emploi qu'aux entreprises du district. La régionalisation choisie par le seco permet à l'ORPOL de toucher environ 3'000 entreprises réparties dans les secteurs primaires, secondaires et tertiaires.

Coordonnées de l'ORPOL

Office régional de placement de l'Ouest lausannois
Rue de l'Industrie 19 - Case postale 203
1020 Renens

Tél. 021 557 04 50 - Fax 021 557 04 55
E-mail : orp.orphol@vd.ch
Site Internet détaillé : www.vd.ch/emploi

PLATEFORME JEUNESSE DE L'OUEST LAUSANNOIS

Communes de Bussigny-près-Lausanne – Chavannes-près-Renens – Crissier – Ecublens –
Lausanne – Prilly – Renens – Saint-Sulpice – Villars-Sainte-Croix

p.a. Myriam Romano-Malagrifa, Présidente, Conseillère municipale,
Rue de Lausanne 21, 1020 Renens / 078 848 45 34 – myriam.romano@renens.ch

Rapport d'activité 2013

Durant l'année 2013, la Plateforme jeunesse de l'Ouest lausannois s'est réunie à 5 reprises soit les 31 janvier, 26 mars, 13 juin, 7 et 21 novembre.

Composition

Pour rappel, la Plateforme jeunesse de l'Ouest lausannois est composée des Municipaux et Municipales des communes du district en lien avec l'enfance et la jeunesse.

Mission

Elle a pour mission d'échanger, de collaborer, de coordonner, de réfléchir et de construire une vision commune de la politique de la jeunesse dans l'Ouest lausannois. Elle propose et finance des actions à l'attention des jeunes du district au travers de projets de prévention, de formation, de projets ludiques ou sportifs, donnant aux jeunes des occasions de s'exprimer et d'agir de manière positive et constructive. Dans ce sens, elle s'appuie sur les compétences des professionnels de la jeunesse des communes et notamment du Groupe coordination Jeunesse.

Organisation

L'année 2013 a été marquée par le changement de présidence. En effet, suite au départ de Mme Manon Fawer, Municipale à Chavannes-près-Renens, qui assumait la présidence de la Plateforme, Mme Myriam Romano-Malagrifa, Municipale à Renens, a été désignée pour lui succéder à cette fonction. Cette dernière est secondée par la vice-Présidente Mme Anne-Claude Studer, Municipale à Ecublens.

Mme Loubna Laabar, Municipale à Chavannes-près-Renens a rejoint les membres de la Plateforme suite à ce même départ.

Délégations

La Présidente de la Plateforme et le président du Groupe coordination jeunesse, M. Nicolas Perelyguine, font partie du Conseil régional de la prévention et de la sécurité (CRPS). Cette instance créée à la demande du Conseil d'Etat et pilotée par les préfets dans leurs districts respectifs, réunit des partenaires concernés par la jeunesse. Le CRPS se réunit sur convocation de Mme la Préfète en moyenne 2 à 3 fois par année.

Budget

La Plateforme jeunesse de l'Ouest lausannois dispose d'un budget (environ frs. 14'000.-) alimenté par une contribution des communes du district de frs. 0.20 par habitant. La commune de Bussigny assume le rôle de commune boursière, ce pour laquelle nous la remercions sincèrement.

Par ce budget, la Plateforme finance en priorité les projets présentés et mis en œuvre par le Groupe coordination jeunesse de l'Ouest lausannois composé de l'ensemble des professionnels intervenant auprès de la jeunesse.

Il est à relever que les projets financés n'ont jamais, depuis la création de la Plateforme, épuisé le budget alloué. Ce qui montre que les actions proposées ont un effet multiplicateur et visible auprès des jeunes pour un faible coût grâce à l'efficacité des structures et du personnel en place.

Les dépenses relatives à l'année 2013 et à répartir entre les communes s'élèvent à frs. 5'504.85.

Projets soutenus

- *Tournoi intercommunal de foot en salle pendant les relâches de février*
Il s'agit de la 4^{ème} édition soutenue par la Plateforme. Cet événement sportif rencontre toujours un très grand succès et mobilise des équipes de toutes les communes.
- *Semaine prévention alcool du 18 au 26 mai 2013*
Intégré dans le programme national de prévention de l'alcool, ce projet a consisté à organiser un concours sur le thème de l'alcool. Les participants entre 13 et 25 ans, à l'aide de supports variés (photos, vidéo, texte, musique, etc.), devaient donner leur représentation de l'alcool. L'idée de cette campagne était de faire passer des messages par les pairs. Par ce concours les jeunes pouvaient amener la discussion sur l'alcool à leur manière et avec leurs propres mots, ce qui est plus parlant auprès des plus jeunes.

- *Sortir ensemble et se respecter*

Ce programme cantonal, centré sur les relations amoureuses et mené sur des groupes de jeunes filles et garçons entre 13 et 16 ans, est soutenu par le Bureau de l'égalité et l'Unité de médecine des adolescents. Neuf thèmes sont abordés durant neuf semaines. Ce programme pourrait être mené dans plusieurs communes du district par les animateurs des centres de jeunes. Des formations sont prévues à cet effet et la Plateforme a décidé de financer la formation de 4 à 6 personnes. Au final, ce sont cinq personnes qui ont suivi cette formation et qui pourront mettre en œuvre ce programme en 2014.

- *Flyer commun ouverture salles de gym*

La Plateforme a soutenu la création d'un flyer commun pour toutes les communes du district présentant, au recto, l'offre d'ouverture aux jeunes des salles de gym pendant la saison d'hiver 2013-2014 et, au verso, les coordonnées de tous les Travailleurs sociaux de proximité de l'Ouest lausannois.

Projets en cours

- *Logo*

La Plateforme a lancé l'idée d'un concours pour la création d'un logo qui puisse la représenter dans les différents supports utilisés. Le concours sera organisé au début de l'année 2014. Il s'adressera aux jeunes (non professionnels) de 15 à 20 ans du district.

- *Accord de collaboration*

Bien que la Plateforme soit née en 2007 de la volonté politique de quelques Municipaux intéressés par les sujets de prévention en direction de la jeunesse et qu'elle se soit développée de façon conséquente à travers des projets spécifiques en faveur des jeunes du district en collaboration avec le Groupe coordination jeunesse de l'Ouest lausannois, il s'est avéré nécessaire, à ce stade, de formaliser cet engagement ainsi que de valider la compétence de gestion du budget attribué à la Plateforme par un accord commun accepté par l'ensemble des Municipalités. L'accord dont il est question sera élaboré début 2014.

Invitations

- *Travailleurs sociaux de proximité (TSP)*

Lors de la séance du mois de mars, la Plateforme a eu le plaisir d'accueillir les travailleurs sociaux de proximité de l'Ouest lausannois. L'occasion nous était donnée de les questionner sur leur activité et de constater qu'une saine collaboration a été mise en place. Les TSP se rencontrent une fois par mois, voire plus si cela s'avère nécessaire. A travers leurs échanges, ils confirment que les réalités de terrain se rencontrent dans toutes les communes de manière cyclique et que le fait de partager entre mêmes professionnels est tout à fait bénéfique. Le constat qui revient est l'occupation parfois conflictuelle de l'espace par les jeunes. Un espace qui doit être de plus en plus partagé et de moins en moins accessible lorsqu'on est en milieu urbain. La Plateforme se réjouit de la collaboration qui se met en place entre les différents travailleurs sociaux de proximité des communes de Bussigny, Villars-Ste-Croix, Prilly, Chavannes-près-Renens et Renens.

- *Animateurs*

La séance du mois de novembre a eu lieu au Centre de rencontre et d'animation de Renens et a été consacrée aux animateurs des centres de jeunes de l'Ouest lausannois. Les membres de la Plateforme ont pris conscience du foisonnement d'activités et d'animations socio-culturelles diverses dans nos communes et du professionnalisme des animateurs. Tous ont fait part d'une demande qui leur est faite très régulièrement par les jeunes, celle des ouvertures des salles de gym les samedis et dimanches.

- *Apéritif-rencontre*

L'année s'est terminée par un apéritif offert par la commune de Crissier, que nous remercions vivement. L'invitation a été adressée aux membres du Groupe coordination jeunesse, aux présidences des Conseils communaux et à la Préfecture. Ce moment convivial est l'occasion de se présenter et de présenter les activités de la Plateforme et du Groupe coordination jeunesse. Les invités ont été accueillis dans les locaux du centre de jeunes de la Vernie et ont pu, par la même occasion, faire une visite des locaux en compagnie du responsable de la jeunesse de la commune. Depuis 2007, c'est un moment important de l'année car il permet de réunir l'ensemble des professionnels de la politique de la jeunesse travaillant dans notre district avec les politiques et de permettre des échanges dans un cadre moins formel. Le choix d'alterner le lieu de la rencontre est aussi primordial, car il permet de prendre connaissance des structures existantes dans le district.

En conclusion

La Plateforme jeunesse a, tout au long de l'année, débattu, réfléchi et soutenu différents projets importants pour la jeunesse de notre région. En sa qualité de groupe d'échanges, qui réunit les Municipaux des huit communes du district, tous convaincus de l'importance d'agir ensemble, elle a en 2013 continué à faire la promotion d'actions intercommunales autour de thématiques très diverses. Ce lieu d'échanges et de réflexions, au-delà des projets qui y naissent, favorise également le développement de la coordination au niveau intercommunal, élément important si nous souhaitons que les actions soutenues par la Plateforme fassent sens auprès des jeunes.

Merci à toutes et à tous pour l'important engagement tout au long de l'année.

Myriam Romano-Malagrifa
Présidente